



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

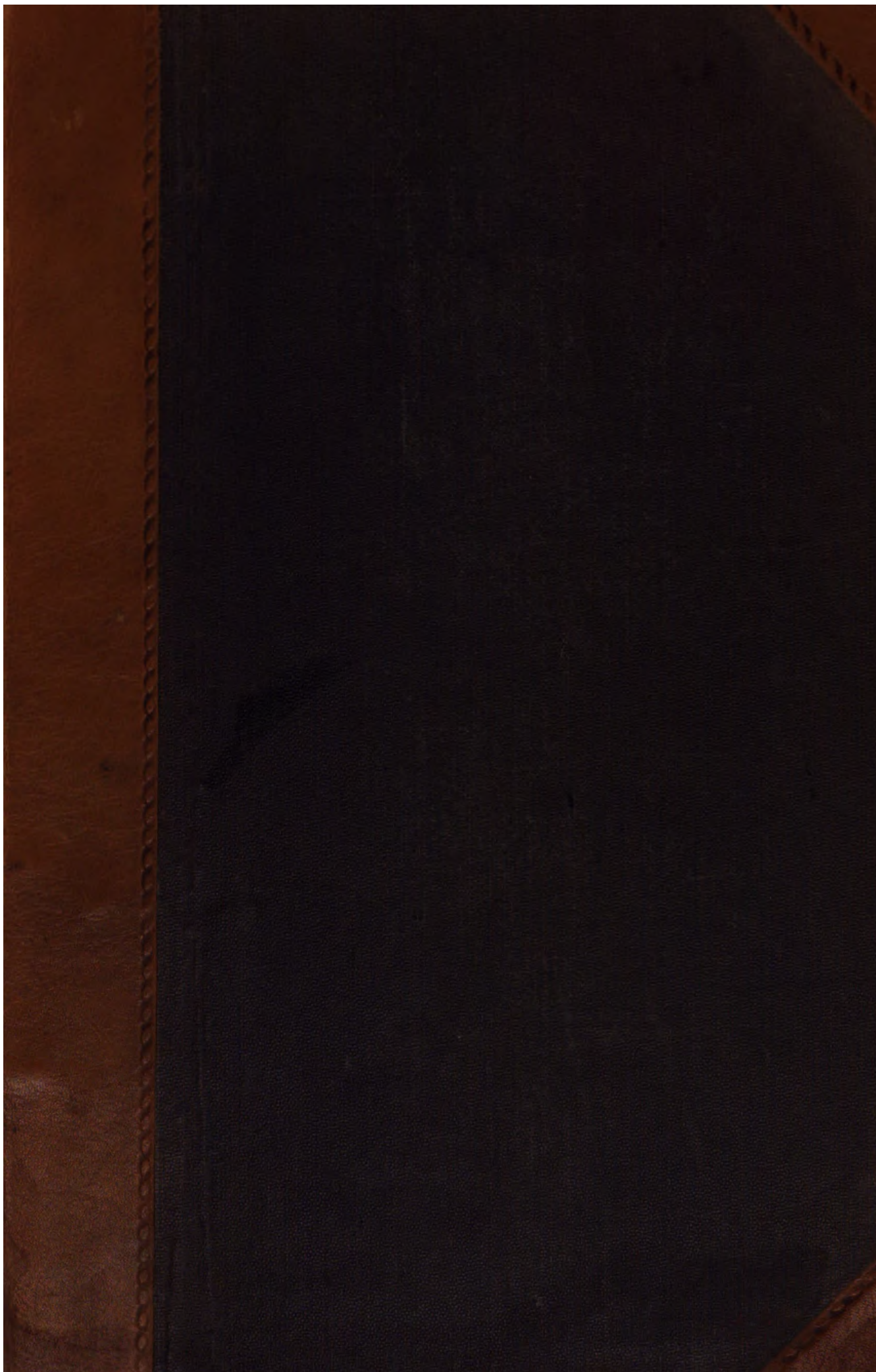
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600075495-

246 x .619

311

S. Aust. 5 155.8
1









DÉPÊCHES INÉDITES

DE

CHEVALIER DE GENTZ

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1876.

DÉPÊCHES INÉDITES
DU
CHEVALIER DE GENTZ
AUX HOSPODARS DE VALACHIE

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE
(1813 A 1828)

PUBLIÉES

PAR LE COMTE PROKESCH-OSTEN FILS

TOME PREMIER



PARIS

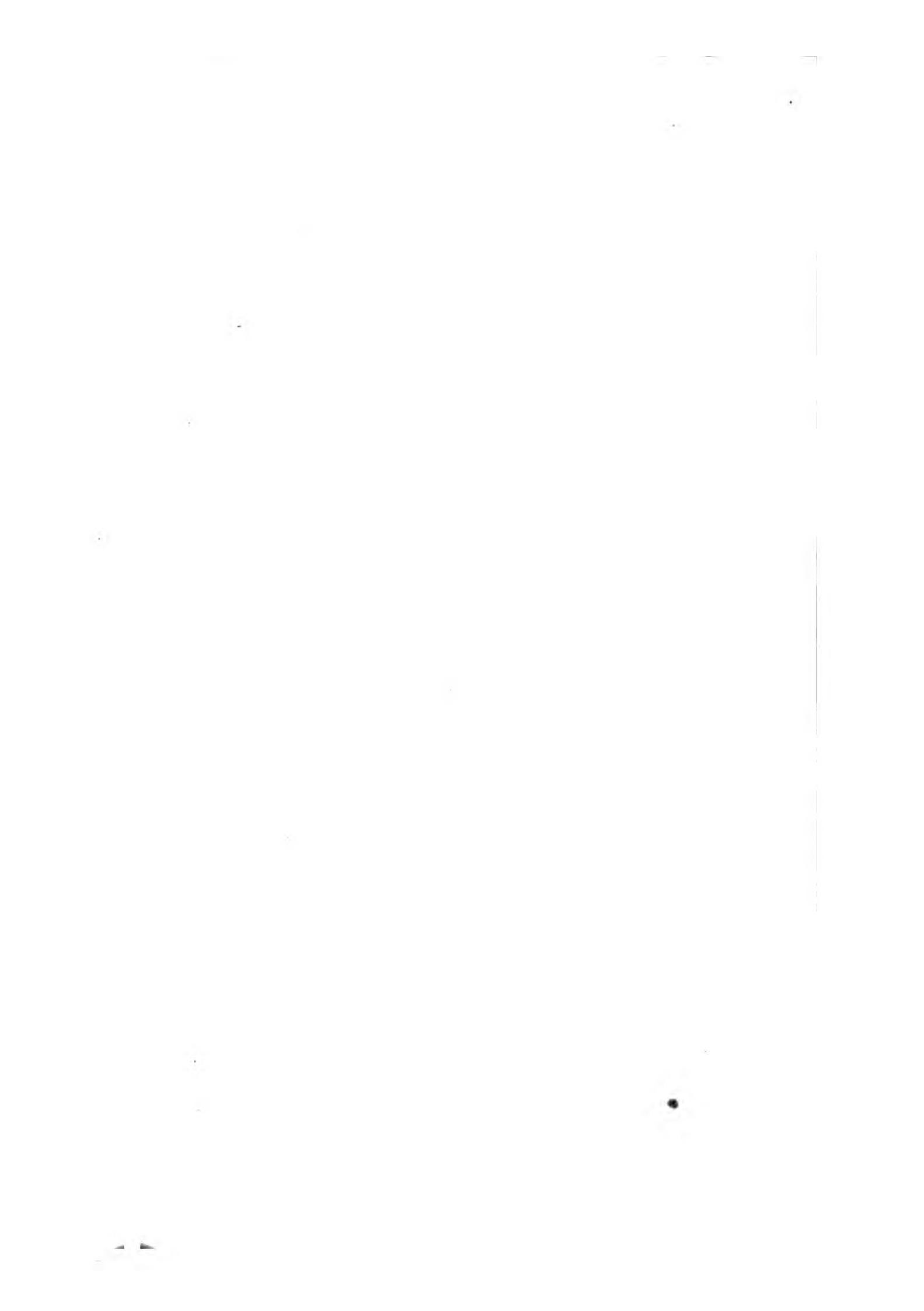
E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 40

1876

Tous droits réservés

246 e 619.





TOME PREMIER

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

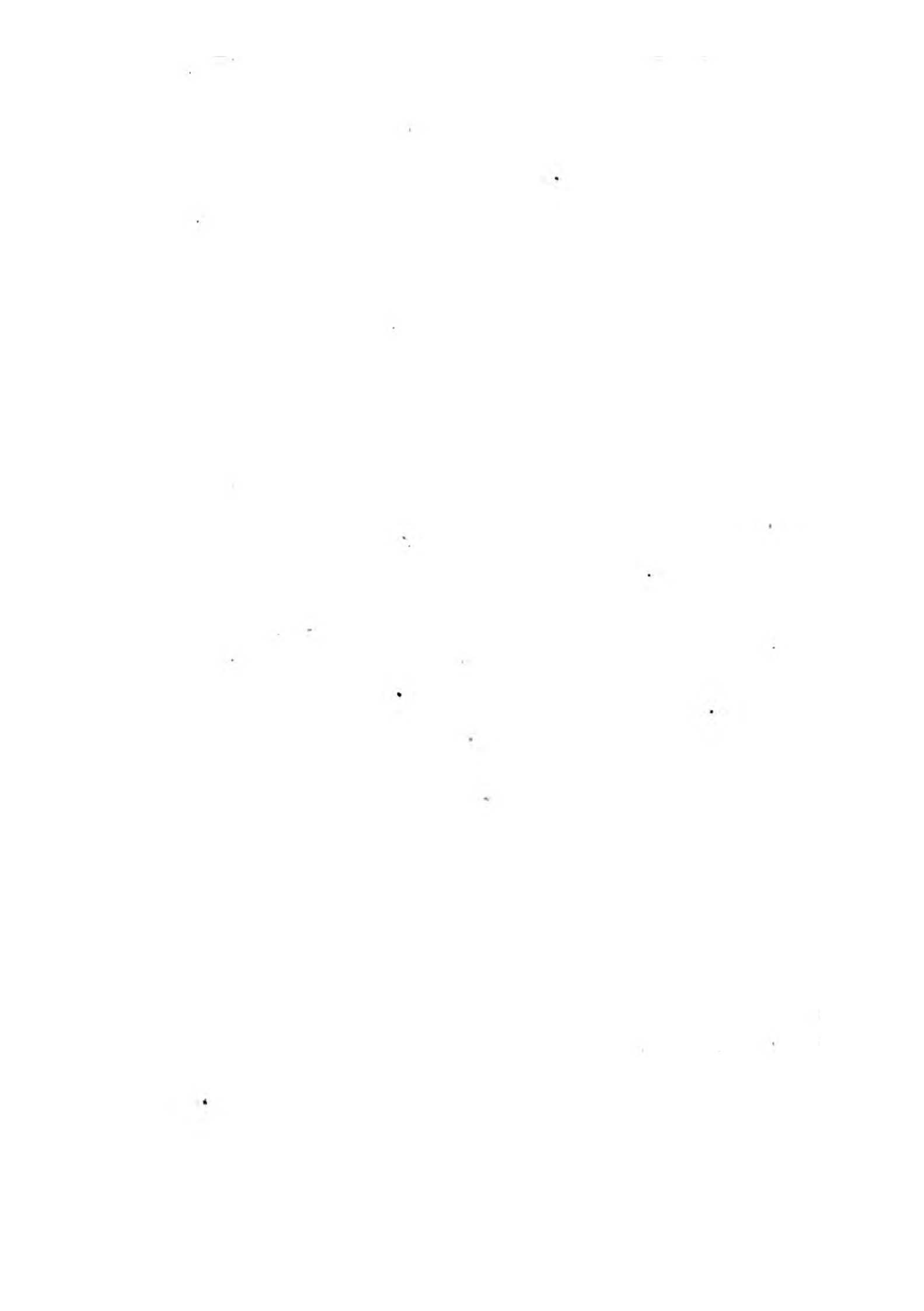
AU PRINCE IANKO KARADJA

FÉVRIER 1813 — JUILLET 1818

ET

AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

MARS 1819 — DÉCEMBRE 1819



Les dépêches que je livre à la publicité sont tirées de la correspondance politique du chevalier de Gentz avec les princes Ianko Karadja, Alexandre Soutzo et Grégoire Ghika, Hospodars de Valachie. Elles embrassent les années de 1813 à 1828 et contiennent le récit des actes diplomatiques qui ont influé principalement sur les événements de cette époque. Reposant sur des données authentiques, jugeant de haut les affaires et les hommes qui s'y trouvèrent intéressés, ces dépêches offrent un complément précieux aux mémoires contemporains. Elles sont appelées à

ce titre à contribuer puissamment à l'intelligence des faits et à servir à l'histoire de notre siècle.

Le rôle que M. de Gentz a joué sur la scène politique est bien connu. Inutile de rappeler les talents et les mérites de cet homme d'État, ami du prince de Metternich, unique confident de ses idées les plus intimes — d'appuyer sur le crédit de ce diplomate distingué, qui — recherché de tous les personnages de marque, choyé et par ceux qui adoptaient sa manière de voir, et par ceux qui en redoutaient les effets — obtint de tous les partis l'hommage dû à sa supériorité, et fut, dans plus d'une occasion, le médiateur suprême appelé à l'unanimité à concilier les intérêts les plus divergents. Inutile aussi de revenir sur les particularités de cette carrière exceptionnelle qui conduisit l'auteur, débutant en 1791 par un mémoire « Sur l'origine et sur les principes du droit¹ », à la position élevée qu'il atteignit

¹ *Berliner Monatsschrift.*

vingt ans plus tard au sein du cabinet de Vienne, et qu'il a occupée jusqu'à sa mort. M. de Gentz appartient à l'histoire; son nom se trouve étroitement lié aux événements de l'époque; sa vie — publique et privée — sa personnalité, ont donné lieu à maint écrit; enfin ses travaux littéraires, ses papiers posthumes, les mémoires de ses contemporains, les matériaux officiels émanés des congrès et des transactions — dont la rédaction revient pour la plus grande partie à M. de Gentz — sont autant de témoignages de sa haute valeur et du cas que les hommes revêtus du pouvoir faisaient de ses lumières¹.

¹ Les écrits les plus importants de M. de Gentz sont : *Betrachtungen uber die französische Revolution, nach dem Englischen des Herren Burke*, 1793; les traductions de l'ouvrage de M. Mallet du Pan : *Sur la Révolution française*, 1794; et de celui de M. d'Ivernois : *Sur l'administration des finances*, 1797; *Historisches Journal*, Berlin, 1799; *Essai sur l'état actuel de l'administration des finances, etc., de la Grande-Bretagne*, 1800; *Fragmente aus der neuesten Geschichte des politischen Gleichgewichts in Europa*, 1806. Il publia de plus un grand nombre d'essais, de mémoires et d'articles; les plus intéressants se trouvent réunis dans les recueils suivants qui contiennent en outre un choix de sa correspondance et de ses papiers posthumes : WEICK, *Aus-*

L'intérêt qu'inspirent les idées et les révélations d'un homme aussi éminent appelle l'attention sur les dépêches réunies dans ce livre. Elles caractérisent le génie de leur auteur et déterminent son point de vue politique, qui d'ailleurs s'accorde nécessairement avec les maximes bien connues dont M. de Gentz, — champion fidèle du principe monarchique, — a toujours fait foi. Mais c'est surtout eu égard à leur matière, si riche en données précieuses, que ces dépêches méritent d'être prises en considération.

Pour se faire une opinion exacte de leur importance, il sera utile de jeter un coup d'œil sur l'historique de la correspondance, dont elles font partie, et sur les circonstances qui ont principalement donné lieu à leur origine. Cette origine

gewählte Schriften von F. v. Gentz, 1836 et 1838, 5 vol.; SCHLESIER, *Schriften von F. v. Gentz*, 1838 et 1839, 5 vol.; SCHLESIER, *Mémoires et lettres inédits du chevalier de Gentz*, 1841; VARNHAGEN, *Tagebücher von F. v. Gentz. Briefwechsel zwischen F. v. Gentz und A. MÜLLER*, 1857; *Aus dem Nachlasse F. v. Gentz*, 1867, 2 vol.; MENDELSON, *Briefe von F. v. Gentz an Pilat*, 1868, 2 vol.; KLINKOWSTRÖM, *Aus der alten Registratur der Staatskanzlei*, 1870.

v

remonte à la fin de 1812. Guidé par le pressentiment des profondes réactions qui se préparaient à la suite de la catastrophe subie par Napoléon, le prince Ianko Karadja, élevé récemment à l'Hospodarat de Valachie, sollicita la faveur d'entrer en rapports directs avec le cabinet de Vienne et manifesta le désir d'entamer, à cet effet, une correspondance qui pût le tenir au courant des événements. M. de Metternich — prévoyant les avantages qu'un pareil rapprochement présenterait dans l'avenir — accueillit favorablement ces ouvertures, et chargea M. de Gentz de se mettre à la disposition de l'Hospodar. M. de Gentz était en effet l'homme désigné d'avance pour cette tâche délicate, et par ses moyens personnels, et par les rapports d'intimité qui existaient entre lui et le chef du cabinet de Vienne. Ces rapports — fondés sur l'estime mutuelle que s'étaient vouée ces deux hommes d'État, sur la juste appréciation de leurs qualités et sur une confiance à toute épreuve — avaient amené un échange d'idées continuel sur les questions du jour; M. de Gentz se trouva de la sorte

initié à toutes les menées de la politique, et dut en connaître les ressorts les plus secrets — les derniers motifs — dont il est donné à si peu d'hommes de pénétrer le mystère. Cette entente si parfaite formait donc la base des relations qui devaient s'établir avec l'Hospodar; elle permettait à M. de Metternich de s'en remettre au tact de son confident pour l'usage qu'il ferait de ses informations, et elle offrait en même temps à l'Hospodar les meilleures garanties pour l'authenticité des renseignements que lui transmettrait son nouveau correspondant.

M. de Gentz entra en fonction dès le mois de février 1813; il se fit l'intermédiaire — à proprement parler, l'homme d'affaires du prince Karadja, car il reçut de lui des gratifications proportionnées à ses bons offices — et sut, tout en servant en première ligne les intérêts de l'Autriche, si bien soigner ceux de l'Hospodar, qu'il en obtint une confiance pleine et entière; il en résulta un attachement mutuel qui ne se démentit jamais, et qui survécut aux rapports officiels, dont les événements interrompirent le cours en

juillet 1818¹. La correspondance chôma dès lors jusqu'en mars 1819. Elle fut reprise à cette époque par le prince Alexandre Soutzo, successeur de Karadja, qui chercha auprès du cabinet de Vienne un appui propre à consolider son pouvoir inauguré sous les conditions les plus difficiles et sérieusement compromis par les influences philhelléniques qui minaient le pays tout entier. Cette partie de la correspondance embrasse la période de mars 1819 à janvier 1821. L'Hospodar mourut le 1^{er} février 1821 ; l'explosion longuement préparée éclata peu après, et les

¹ Quoique les stipulations du traité de Bukarest — conclu le 26 mai 1812 — fixassent l'exercice de l'Hospodarat à sept ans, Karadja n'avait été élevé au pouvoir qu'à la condition secrète qu'il abdiquerait après la troisième année, condition imposée par la Porte, afin d'éluder les effets du traité tout en sauvant les apparences. Un délai d'une année n'ayant été obtenu qu'avec la plus grande difficulté, la situation devint si tendue vers la fin de la quatrième année, que le prince — appelé à siéger au conseil d'État à Constantinople — ne voulant pas manquer à sa parole, et redoutant non moins d'encourir la disgrâce du Sultan que de se compromettre vis-à-vis de la Russie et de l'Ilétairie, prit le parti de se soustraire par la fuite aux conséquences de cette complication. Il se réfugia en Italie, où il passa le reste de ses jours.

Principautés Danubiennes servirent de théâtre au premier acte de l'insurrection des Grecs. Il se trouve une lacune dans nos dépêches, qui répond à la durée de ces troubles pendant lesquels l'autorité légale fut remplacée par un gouvernement militaire. Cet état provisoire finit en juillet 1822 par l'avènement du prince Grégoire Ghika. Bientôt cependant le nouvel Hospodar se ressentit, dans l'accomplissement de sa tâche, du changement survenu dans la situation politique et particulièrement de l'attitude hésitante que la Russie observait en face des événements d'Orient. Le prince eut encore recours au cabinet de Vienne, dont les intérêts coïncidaient avec ceux de la Porte, et renoua des relations devenues traditionnelles. La correspondance avec M. de Gentz reprit son cours dès le mois de décembre 1822, et dura jusqu'au moment où l'Hospodarat s'écroula devant l'invasion des Russes, en mai 1828; à cette époque elle fut de nouveau interrompue, et cette fois d'une façon définitive.

Les matériaux qui se trouvent à ma disposition se composent des minutes de M. de Gentz — écrites en entier de sa propre main — et des lettres autographes des Hospodars ou de leurs secrétaires. Ces manuscrits formaient un ensemble distinct parmi les papiers recueillis après la mort de M. de Gentz — décédé le 9 juin 1832. Le prince de Metternich avait abandonné le triage de ces papiers à mon père, qui jouissait de la confiance du prince et de l'affection du défunt. Après avoir éliminé les pièces officielles revenant aux archives, mon père réunit les écrits purement personnels et les destina — de concert avec le prince de Metternich — à une publication ultérieure. L'ouvrage de M. Schlesier, cité ci-dessus¹, en contient une partie; le reste m'a été confié; j'en ai fait paraître une série dans les deux volumes : *Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz*², et j'en présente une autre aujourd'hui en offrant au lecteur un choix de cette corres-

¹ Voir page iv, la note.

² *Idem.*

pondance que le prince de Metternich lui-même avait signalée dans le temps comme « pouvant servir d'assise à un monument en l'honneur de M. de Gentz ».

La correspondance dans son entier m'a paru se refuser à la publicité, d'une part à cause de son volume, de l'autre à cause du contenu même d'un grand nombre de dépêches, qui traitent de sujets amplement élucidés ou n'offrant qu'un faible intérêt. J'ai cru par conséquent devoir en retrancher une partie, à commencer par les lettres peu importantes des Hospodars, et me borner à reproduire les passages les plus curieux des rapports de M. de Gentz. Les pièces supprimées d'après ce principe concernent les opérations de guerre, certaines transactions dont nous connaissons tous les détails, les relations des États de second ordre, les questions vidées par les feuilles publiques ou par des ouvrages spéciaux, les débats parlementaires, enfin — des intérêts purement personnels. Par contre, j'ai laissé subsister

tout ce qui a trait aux questions de haute politique, et à l'attitude des grandes Puissances; j'y ai ajouté plusieurs passages recueillis dans les rapports de la catégorie précédente, pour compléter ce précis ou rectifier l'opinion sur certains épisodes dont l'histoire n'a trouvé jusqu'ici que des commentaires d'une exactitude parfois contestable; j'y ai introduit quelques-unes de ces anecdotes dont M. de Gentz aimait à assaisonner ses dépêches et qui caractérisent si bien les situations et les personnages.

Ce mode de rédaction a surtout donné lieu à des suppressions très-considérables dans les dépêches qui embrassent les années de 1813 à 1819; quant aux dépêches ultérieures, elles ont pu être conservées de plus en plus intégralement à mesure qu'elles portent des dates plus récentes. Aussi le premier volume se compose-t-il en grande partie de fragments, tandis que le second et surtout le troisième volume présentent un ensemble bien plus complet. Il faut encore citer au nombre des pièces qui n'ont pu entrer dans cette publication les copies des documents et lettres, ci-

devant annexées aux rapports, et dont les originaux ne faisaient pas partie du manuscrit. Enfin, pour bien établir le système que j'ai suivi dans l'arrangement de cet ouvrage, je dois observer que quelques lettres adressées aux secrétaires des Hospodars y ont trouvé place indistinctement à côté des rapports, qui le sont directement aux princes¹.

Réduites de cette façon, les pièces que je sou mets au public forment un abrégé de la corres-

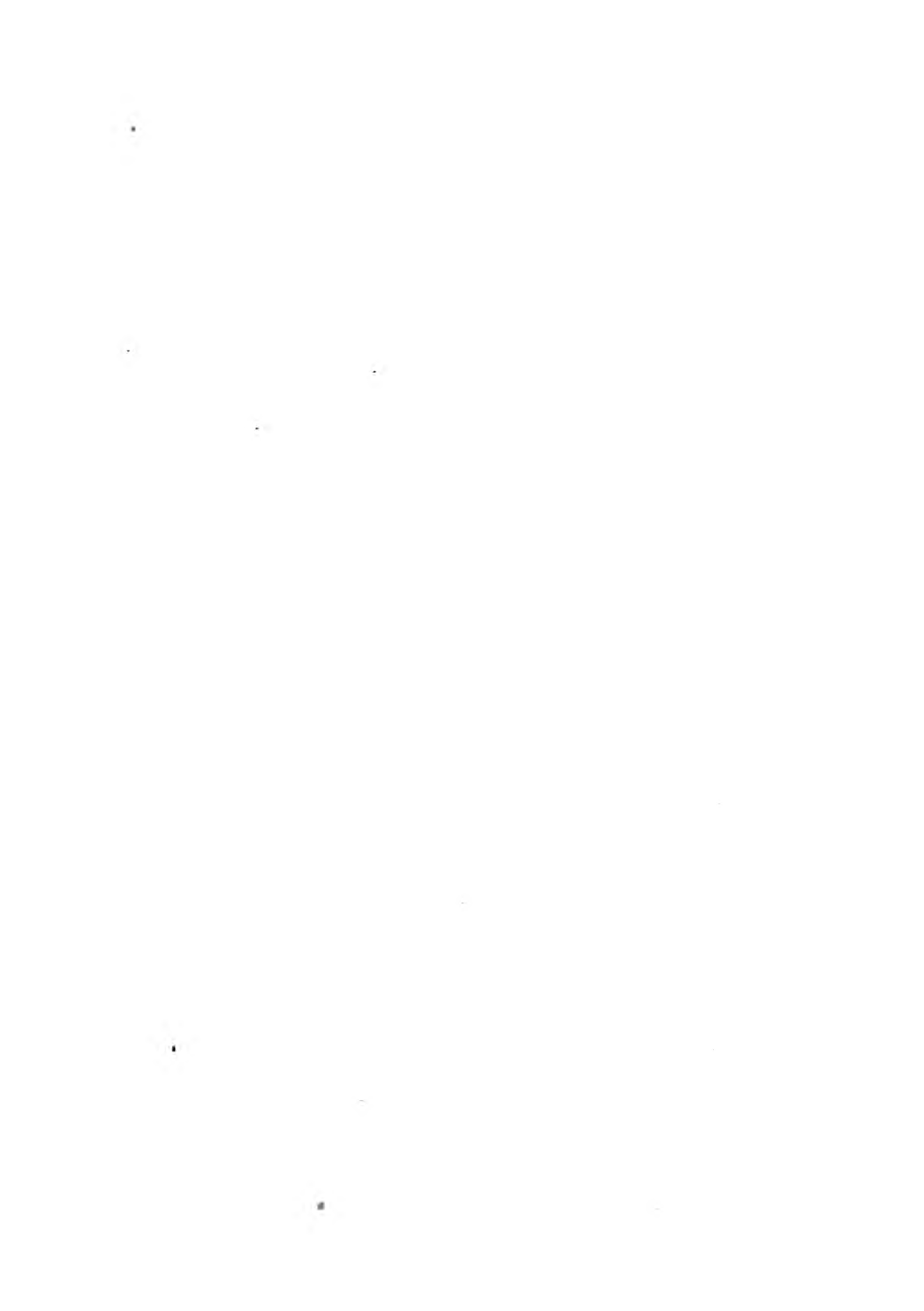
¹ J'ai insisté sur ces détails afin de me prémunir contre une critique semblable à celle qu'a rencontrée dans l'ouvrage du professeur Mendelsohn, cité ci-dessus, le recueil de quelques lettres de M. de Gentz à M. Pilat, inséré dans mon premier volume, *Aus dem Nachlasse*, etc.; il ne pouvait en effet prétendre à une authenticité absolue, parce qu'il n'avait été publié, en grande partie du moins, que sur des copies et des extraits. Cependant la lettre qui a paru la plus suspecte à M. Mendelsohn (voir son ouvrage, t. II, p. 3, la note) est précisément une de celles dont je possède l'original — écrit en entier de la main de M. de Gentz. N'ayant pas cru devoir entrer alors dans une polémique à ce sujet, je me borne aujourd'hui à constater simplement le fait.

pondance — un aperçu qui, par le rapprochement des faits les plus saillants, permet d'en saisir la continuité et d'embrasser l'ensemble des événements. C'est un tableau exécuté sur une grande échelle, et dont les contours — tracés de main de maître — accusent une fois de plus la largeur de vues, la facilité de travail, qui ont distingué son auteur. Le champ de la politique s'y déroule sous nos yeux; les voies suivies par les gouvernements, les motifs qui les y poussent, les incidents en apparence insignifiants qui entravent le développement logique des affaires et déjouent les calculs les mieux fondés, le conflit des intérêts, les luttes sourdes qui se livrent sous une surface calme, les biais auxquels on a recours — en un mot, tout le tissu de ces fils imperceptibles auxquels tient le sort des États s'y trouve exposé au grand jour, et plus d'un trait à peine marqué devient pour la critique un indice, une révélation, qui renverse — parfois — tout l'échafaudage d'un système fondé sur des jugements superficiels ou entachés de partialité. L'attitude de l'Autriche occupe comme de raison

le premier plan dans ce tableau ; ses principes, sa ligne de conduite, son but final y sont fidèlement retracés, et la politique loyale du cabinet de Vienne s'y manifeste clairement. Quant aux autres Puissances, M. de Gentz ne se trouvait pas moins au fait de leurs visées et de leurs procédés, puisque toutes les affaires importantes se traitaient alors — comme on sait — plus ou moins sous les auspices du prince de Metternich, à l'entremise duquel les cabinets intéressés aimaient à recourir dans les situations critiques. M. de Gentz en parle donc en connaissance de cause, et les communications qu'il fait à ce sujet sont particulièrement précieuses quand il aborde les affaires de la Porte, ou quand il s'engage dans les voies peu connues de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. Aussi les dépêches des années 1822 à 1828, dont la plus grande partie est consacrée à la question d'Orient — toujours ardente, ont-elles un intérêt qui est presque d'actualité.

Cette esquisse suffira à préciser le caractère

de ces dépêches. Leur publication m'a paru un devoir; j'ose espérer, en m'en acquittant, que la forme concise dont je les ai revêtues en facilitera l'usage dans le sens indiqué au début de ces lignes; l'histoire y trouvera une source nouvelle où elle pourra venir puiser la vérité.



PREMIÈRE PARTIE

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE IANKO KARADJA

FÉVRIER 1813 — JUILLET 1818



DÉPÊCHES INÉDITES
DU
CHEVALIER DE GENTZ
AU PRINCE IANKO KARADJA

I

Vienne, 2 février 1813.

Ce siècle, si fertile en revirements politiques, en a peu produit de plus inattendus et de plus importants que celui qui s'est opéré depuis trois mois. Une guerre qui, dans son début et dans ses premiers actes, menaçait jusqu'à l'existence de la Russie, a tout à coup tourné contre le conquérant; le premier capitaine de son temps a éprouvé des revers d'autant plus pénibles et cruels que son objet avait été plus vaste, ses forces plus imposantes, et sa marche plus hardie qu'on ne les avait vus dans aucune de ses campagnes précédentes; une armée de quatre cent mille hommes a, pour ainsi dire, disparu de la terre dans le court espace de cinq ou six semaines; et ceux qui, à la fin de

septembre, consternés de la perte d'une de leurs capitales et tremblants pour la sûreté de l'autre, n'avaient plus cherché leur salut que dans les moyens que leur inspirait un sombre désespoir, méditent aujourd'hui à leur tour des projets d'invasion et de conquête ; repoussés alors derrière la Dwina et le Dnieper, les Russes occupent maintenant ou sont à la veille d'occuper une grande partie des pays situés entre la Vistule et l'Oder.

Cette révolution prodigieuse a été sans doute préparée et amenée par cet excès de confiance dans lequel le sentiment d'une grande supériorité de talents militaires et l'habitude des succès peuvent entraîner le général le plus habile, et qui, dans cette campagne à jamais mémorable, est devenu funeste à l'Empereur Napoléon. Elle a été secondée et, on peut bien dire, achevée par un concours de circonstances désastreuses, dont quelques-unes auraient pu être prévues, si le génie ne se croyait pas quelquefois au-dessus des règles et même de la nature, mais dont plusieurs étaient hors de tous les calculs.

Les chances sont telles de part et d'autre que, si malheureusement la guerre continue, la plus grande perspicacité humaine ne peut pas distinguer d'avance quel en sera le résultat final. Donc, toutes les puissances belligérantes et tous les pays qui

touchent, de près ou de loin, au théâtre de cette lutte déplorable, sont également intéressés à la terminer. Outre l'intérêt commun qui les y porte, chacun a encore des motifs particuliers pour désirer la paix. La France doit faire les frais de cette paix, car son agrandissement énorme et disproportionné en a été la source; et le seul objet raisonnable des Puissances qui la combattent doit être celui de diminuer sa prépondérance jusqu'au point où elle cesserait d'être incompatible avec la tranquillité permanente de l'Europe. Par conséquent la paix entraînera nécessairement, sinon pour la France, au moins pour le gouvernement français, des privations et des sacrifices momentanés. Mais lorsqu'on voit que, dans l'incertitude de l'avenir, la balance des inconvénients présents et des dangers prochains est assez clairement tournée contre la France, et qu'en voulant tout retenir, elle court le risque évident de tout perdre; — lorsqu'on observe que, après les plus fortes cessions que l'on pourrait maintenant exiger de lui, l'Empereur Napoléon resterait encore le souverain le plus puissant du continent; — et lorsqu'on réfléchit à tout ce qu'il peut acquérir de bonheur et de gloire solide en renonçant à des projets ambitieux pour se vouer à l'administration de son immense empire, — il est certain qu'il n'y a que les ennemis de son trône, ou des passions

funestes, ennemis plus redoutables que tous les autres, qui puissent le détourner aujourd'hui de l'idée d'une pacification générale.

Mais ce grand et unique remède à tous les maux qui nous affligent aujourd'hui, ce bienfait, reconnu tel par tous les esprits sages et éclairés, et dont ceux mêmes que d'aveugles passions, des espérances ou des craintes chimériques entraînent encore dans la carrière opposée, se féliciteraient bientôt de profiter, — comment peut-il être conféré à l'Europe? — C'est à l'Autriche à résoudre cette question. C'est elle qui, par sa position centrale, par son ancienne réputation, par ses rapports d'intérêt réciproque, de bienveillance et d'amitié commune avec les Puissances les plus divisées entre elles, paraît être spécialement appelée au rôle honorable de pacificateur général. Heureusement pour l'Autriche et l'Europe que, par la ligne de conduite qu'elle s'est tracée dans les circonstances les plus difficiles, elle a su conserver intacts tous ses titres à ce beau privilège. Sa politique est justifiée par ce haut résultat que, dans un grand moment comme celui-ci, tous les yeux se tournent encore vers elle, et que tous ceux qui s'occupent de la paix sont d'accord à lui en remettre l'initiative.

Il est certain qu'elle aurait perdu cet avantage en adoptant, au commencement de la guerre actuelle,

tout autre système que celui qu'elle a choisi. Si, par un traité d'alliance sans limites et sans restrictions, elle se jetait aveuglément dans les bras de la France, elle était séparée pour longtemps des affections et des intérêts de la moitié de l'Europe, et servilement liée à une cause que la justice et l'intérêt général pouvaient tôt ou tard désavouer. Si elle embrassait le parti de la Russie, parti dont les procédés injustes vis-à-vis de la Porte Ottomane devaient d'ailleurs la dégoûter suffisamment, elle exposait ses propres provinces à servir de théâtre à la guerre, et se ruinait de fond en comble pour les caprices d'une cour qui n'aurait eu qu'à suivre ses conseils pour conjurer tous les orages et arriver au port sans les sacrifices énormes que lui a coûté son système actuel. Si, pour éviter l'un et l'autre de ces écueils, l'Autriche se renfermait dans une neutralité pure et simple, un des premiers résultats de cette résolution eût été de réduire à la nullité une Puissance de premier ordre, appelée comme telle à jouer un rôle principal dans une des époques les plus décisives de l'histoire moderne. Les observateurs vulgaires imaginaient que toute la sphère des combinaisons politiques était épuisée par ces trois partis différents. Le gouvernement autrichien les détrompa. Il s'était bien aperçu que, dans des affaires infiniment compliquées par leur nature, les routes

simples deviennent quelquefois impraticables. Il conçut l'idée d'un système établi tout entier sur des nuances intermédiaires, d'un système de neutralité active, moyennant lequel il s'assurait de la plupart des avantages, et échappait à tous les dangers attachés à chacun des partis simples qu'il avait rejetés. Un système pareil exigeait juste autant d'alliance avec Napoléon qu'il en fallait pour ne pas se ranger en pure perte au nombre de ses ennemis, et juste aussi peu qu'il en fallait pour ne pas se brouiller directement et sans retour avec les Puissances liguées contre lui; assez de coopération de la part de l'Autriche pour soutenir son poids dans les affaires, et assez de passivité pour conserver son indépendance. Il ne manquait, pour compléter ce système, que de faire aux yeux de l'Europe la profession la moins équivoque de ses principes; et l'Autriche a rempli cette tâche en insérant dans son traité même avec la France un article par lequel la garantie des possessions d'un de ses plus fidèles alliés fût publiquement et solennellement proclamée¹.

Une marche aussi judicieuse, que peu de con-

¹ NEUMANN, *Recueil des traités et conventions*, etc., t. II, p. 358. Art. VI du traité d'alliance entre la France et l'Autriche signé à Paris le 14 mars 1812 : « Les deux hautes parties contractantes garantissent l'intégrité du territoire de la Porte Ottomane en Europe. »

temporaires ont saisie et qui paraît avoir échappé à leurs regards, précisément par les points qui constituaient son mérite essentiel, a été justifiée par les résultats. La cour de Vienne, sans avoir rompu son alliance limitée avec la France, est aujourd'hui en rapports hautement avoués, non-seulement de correspondance et de négociation, mais d'amitié et de confiance, avec toutes les cours et avec tous les partis politiques. Elle s'est placée à la tête d'un grand plan de pacification universelle. Personne ne peut garantir d'avance le succès définitif de ses démarches. Car l'Autriche n'a pas le pouvoir de diriger à son gré les sentiments et les opinions des autres souverains, d'imposer silence aux passions, d'éclairer sur leurs vrais intérêts ceux qui seraient décidés à poursuivre des fantômes, ou de réunir pour le bien général ceux que des vues particulières ou personnelles rendraient absolument sourds à sa voix. Mais au moins la carrière est ouverte.

L'Empereur Napoléon a accepté l'entremise de la cour de Vienne dans les négociations qui vont s'entamer pour la paix. La Russie ne s'oppose pas à cette intervention. Des négociateurs autrichiens sont à la veille de partir pour Saint-Pétersbourg et Londres¹. Le roi de Prusse, regardant aujour-

¹ Le baron de Lebzelter et le baron de Wessenberg.

d'hui l'Empereur d'Autriche comme son seul appui, lui remet tous ses intérêts avec une confiance sans bornes. Les souverains et les peuples, à quelque cause qu'ils se trouvent liés, se réunissent pour implorer un terme aux longues calamités qui les écrasent.

II

Vienne, 11 mars 1813.

Il y a trois ou quatre semaines, le voyage du prince Schwarzenberg à Paris¹ n'eût été qu'une démarche ordinaire; maintenant ce sera une mission qui influera directement sur les destinées futures de l'Europe.

Après tout ce qui s'est passé, l'Autriche ne peut plus se flatter d'avoir satisfait à tous ses devoirs et d'avoir assuré tous ses grands intérêts, en suivant purement et simplement cette marche prudente et mesurée qu'elle a invariablement observée

¹ Pour reprendre ses fonctions d'ambassadeur, qu'il y exerçait depuis 1809. Dans une dépêche antérieure, M. de Gentz, en parlant de la mission du prince, dit : « Ses instructions, conçues avec tous les ménagements de l'amitié politique et personnelle, sont cependant basées sur des principes qui se rapprochent beaucoup de ceux établis par la Russie et la Prusse. »

jusqu'ici, et dont il faut espérer qu'elle ne s'écartera dans aucune hypothèse. Il faut adopter un langage plus pressant; il faut finir à tout prix ces terribles incertitudes. Si cette manière de voir est juste et conforme à la grandeur de la crise, on a le droit de présumer que le prince Schwarzenberg fera à Paris les représentations les plus amicales, les plus sincères, mais en même temps les plus fortes et les plus pressantes. Il ne négligera aucun moyen pour convaincre le gouvernement français de la nécessité urgente de la paix. C'est heureusement un des hommes que l'Empereur Napoléon chérit et estime le plus; tout nous autorise à croire qu'il sera écouté avec attention et avec intérêt, que ses conseils auront autant et peut-être plus de poids que ceux des ministres mêmes de Napoléon, et que, si ce souverain n'est pas irrévocablement décidé pour la guerre, ou irréconciliable avec les conditions auxquelles la possibilité de la paix est attachée, ce que rien ne nous autorise encore à craindre, ce sera le prince Schwarzenberg qui le portera à quelque démarche décisive en faveur d'une négociation générale.

Ce grand point obtenu, les autres difficultés seraient beaucoup moins formidables. Tout ce que l'on apprend des dispositions de la Russie est fait pour rassurer les esprits et pour justifier les plus

belles espérances. Cette cour, à laquelle sa politique inquiète, égoïste, turbulente, avide de conquêtes et de domination, a valu pendant si longtemps, et à si juste titre, la méfiance et la haine de tous ses voisins, paraît enfin absolument revenue de son ancien système. M. de Romanzoff, dernier protecteur connu et avoué de ce système, est toujours éloigné de l'Empereur. Celui-ci est entouré de personnes qui ne respirent que la modération, la justice et la paix. Lui-même paraît pénétré de ces sentiments. Il déclare à toutes les occasions qu'il ne vise à aucun agrandissement ultérieur, que l'objet unique de ses efforts est de rendre à chacun ce qui lui est dû, qu'il ne demande que le rétablissement d'un ordre stable, de l'indépendance réciproque de tous les États, et d'un juste équilibre politique en Europe. Et l'on assure (de très-bonne main) que, dans les négociations récentes avec la Prusse, l'Empereur Alexandre a donné des preuves non équivoques de la sincérité et de la bonne foi de ces déclarations.

Si tant d'heureux présages s'accomplissaient, il ne resterait à craindre que l'opposition du Gouvernement anglais, qui, ébloui par des succès inattendus, ou guidé par une obstination invincible, insisterait sur des conditions inacceptables, et frustrerait ainsi tous les projets de paix. Mais, heureusement, nous

n'avons aucun motif pour nous livrer à ces appréhensions. Les nouvelles directes et authentiques de ce pays nous manquent depuis longtemps, et l'effet de la mission de M. de Wessenberg ne peut pas être connu avant quatre semaines. Cependant, il y a assez de raisons pour présumer que le Gouvernement anglais ne s'aveuglera pas sur la vraie situation des choses. L'Angleterre est, de toutes les Puissances, la moins épuisée en fait de ressources matérielles ; mais dans un état de banqueroute universelle, — tel est effectivement celui de l'Europe, — le moins embarrassé peut encore l'être beaucoup. Le continent est tout à fait ruiné ; si l'Angleterre, par un excès de prétentions, voulait persister à continuer la lutte, ce serait elle qui en supporterait tout le poids. Elle doit donner des subsides et des secours de toute espèce à la Russie, à la Suède, à la Prusse ; elle serait obligée à en donner à tous ceux qu'elle rallierait encore à sa cause. Indépendamment de cela, elle doit consacrer douze à quinze millions de livres sterling par an à nourrir la seule guerre d'Espagne ; sa dépense annuelle est montée à la somme énorme de cent millions de livres sterling. Il faudrait presque un miracle pour qu'elle pût suffire encore longtemps à des efforts pareils ! Peut-être est-ce un bonheur pour le monde que le ministère anglais ne soit pas,

dans ce moment-ci, composé de ces génies transcendants qui bravent toutes les difficultés et tous les calculs. Les hommes qui dirigent aujourd'hui ses conseils, quoique rien moins que dénués de lumières et de moyens, sont cependant de cette trempe plus traitable que les esprits ardents qualifient souvent de faiblesse. Dans une époque où le sort de tant de pays dépend plus de la sagesse que de la force, cette prétendue faiblesse du Gouvernement anglais peut devenir la sauvegarde de l'Angleterre et une planche de salut pour toute l'Europe.

III

Vienne, 14 avril 1813.

.
Le cabinet de Vienne, grâce à l'habileté extrême de sa conduite, s'est placé enfin dans une attitude absolument indépendante; l'Empereur Napoléon lui-même reconnaît cette attitude, et comme il ne peut plus prétendre que l'Autriche se contente du rôle subalterne de puissance auxiliaire, il voit bien que ce caractère d'indépendance, que ni lui ni aucun autre n'est plus en état de lui disputer, fournit à l'Autriche les moyens de rendre à toutes les

Puissances belligérantes les services les plus essentiels. Cette situation éminemment favorable paraît avoir échappé jusqu'ici aux yeux des observateurs superficiels ; et voilà pourquoi le système politique de l'Autriche est une espèce d'énigme pour le public.

C'est à l'ombre de cette indépendance, dont l'Autriche jouit sans s'en vanter, que cette cour a pu envoyer des ministres aux deux cours principales de la coalition, que le comte Stackelberg, ministre de Russie avant la guerre, a pu être reçu de nouveau à Vienne, sans y déployer cependant publiquement son caractère, et que le ministre de Prusse¹ a pu continuer ses fonctions diplomatiques malgré l'alliance contractée par sa cour avec la Russie. C'est à la faveur de cette même situation qu'on a nourri depuis quelque temps (bien avant que le public s'en fût douté) l'idée de charger le comte Stadion² de la mission intéressante de s'expliquer, au nom de cette cour, avec l'Empereur de Russie, sur les principes à adopter pour amener de manière ou d'autre une paix juste, solide, durable, d'accord avec les intérêts permanents de l'Europe. Le choix ne pouvait pas être mieux fait.

¹ Le baron Guillaume de Humboldt.

² Ministre des affaires étrangères de 1805 à 1809.

Le comte Stadion est un homme d'État d'infiniment de lumières et d'expérience, dont le mérite est généralement reconnu, et dont le poids personnel se fera avantageusement sentir dans toute négociation quelconque. On sait d'ailleurs que l'Empereur de Russie le recevra avec une bienveillance particulière.

Nous avons reçu hier les discours et communications que l'Empereur Napoléon a faits à son Sénat, tant sur la régence conférée à l'Impératrice pendant son absence de Paris, que sur la déclaration de guerre de la Prusse et les mesures à prendre à cette occasion. Les pièces relatives à la Prusse remplissent les quatre grandes feuilles de supplément au *Moniteur*.

La nomination de l'Impératrice à la régence, moyennant laquelle cette princesse doit même assister aux délibérations du Sénat, du Conseil d'État, etc., est regardée par les hommes éclairés comme un symptôme de la dernière faiblesse. L'idée de voir une femme prendre part aux affaires du Gouvernement a toujours été peu goûtée en France. Mais que le chef d'un gouvernement militaire, qu'un homme qui jusqu'ici n'a exercé son immense pouvoir que par la force des armes et l'éclat de ses conquêtes, ait pu proposer un arrangement pareil, voilà ce qui a frappé tout le monde. La surprise a

été d'autant plus grande que l'Impératrice, élevée à la cour de son père dans des principes respectables, mais absolument étrangers aux affaires publiques, ne peut pas même être supposée capable de s'acquitter avec succès d'une tâche fort au-dessus de ses moyens. Plusieurs personnes imaginent que cette démarche n'a été faite par Napoléon que pour flatter la cour de Vienne. Si tel avait été son but, on peut dire qu'il l'a complètement manqué. Mais il est bien plus vraisemblable que ce sont ses embarras directs qui lui ont suggéré ce projet bizarre.

IV

Königgrätz, 14 juin 1813.

.
 Le cabinet de Vienne est à présent le centre et le pivot de toutes les négociations. La Russie et la Prusse paraissent s'en remettre à l'Autriche avec une confiance illimitée. Ces deux Puissances ont constamment repoussé toutes les insinuations par lesquelles, pendant les pourparlers sur l'armistice, M. de Caulaincourt ¹ a paru vouloir les en-

¹ Duc de Vicence, envoyé par Napoléon pour traiter de l'armistice qui fut conclu le 4 juin.

gager à traiter séparément avec son maître ; elles ont hautement déclaré qu'elles ne feraient rien sans l'intervention de l'Autriche. C'est donc elle qui doit porter la parole, et essayer s'il existe des moyens de mettre un terme à ces terribles complications. M. le comte Metternich doit soutenir aujourd'hui par ses talents tout le fardeau des destinées futures de l'Europe.

Les articles préliminaires par lesquels on entamera cette grande lutte diplomatique¹ sont ceux que j'ai eu l'honneur de spécifier à Votre Altesse dans mes dernières dépêches². Ce sont les seuls sur lesquels l'Autriche insistera directement ; sauf à appuyer ensuite indirectement, dans une négociation générale, les demandes ultérieures de telle ou telle Puissance, selon qu'elle les croira justes et exécutoires.

¹ 1° La dissolution du duché de Varsovie ; 2° le rétablissement de la monarchie prussienne ; 3° la restitution de quelques-unes des provinces que l'Autriche avait perdues dans les guerres précédentes ; 4° la liberté des villes maritimes de l'Allemagne.

² Omises parce qu'elles se rapportent à des objets amplement connus.

V

Au château de Nachod en Bohême, 24 juin 1813.

.
La Russie et la Prusse ont l'aversion la plus prononcée pour toute paix qui ne répondrait pas, soit en entier, soit au moins en très-grande partie, aux vues dans lesquelles ces deux Puissances ont formé leur dernière alliance. La Prusse, dont l'existence future est absolument attachée à l'issue de cette lutte, doit naturellement pousser à l'extrémité cette aversion et le désir de résister à la France. Mais l'Empereur de Russie, comme j'ai pu m'en convaincre dans toutes les conversations que j'ai eues avec lui, quoique guidé par des motifs beaucoup moins directs et moins impérieux, partage cependant entièrement les principes de la Prusse. Son âme est révoltée de l'idée d'abandonner la cause de ses alliés. Il croit d'ailleurs que le moment présent est unique pour rétablir l'équilibre politique et une tranquillité stable en Europe ; il est persuadé que les avantages dont on jouirait aujourd'hui, en poussant la guerre avec vigueur, ne se reproduiront pas de sitôt. Enfin, sentiment, point d'honneur, calcul politique, tout l'anime à la continuation de la guerre.

Cependant l'Empereur et le Roi, et la plupart des ministres et généraux russes et prussiens, ne méconnaissent pas assez leur situation et la tâche immense qui les attend, pour ne pas sentir que, sans la coopération de l'Autriche, il est à peu près impossible d'obtenir des succès réels. Par conséquent, ils sont forcés de modifier leurs vues, leurs plans, leurs désirs, d'après la manière de voir et la marche politique de l'Autriche; celle-ci, quoiqu'elle ne leur soit nullement contraire, et quoique ses principes généraux et ses vœux secrets s'accordent parfaitement avec les leurs, et qu'elle n'ait rien négligé pour les en convaincre, n'élève cependant pas au même niveau ses vues et ses prétentions; partant d'un point de vue plus sobre et agissant d'après des principes plus modérés, ses démarches doivent tendre plutôt à tempérer qu'à seconder l'ardeur des alliés.

Le Gouvernement autrichien paraît convaincu que, malgré tous les avantages du moment, les moyens pour abattre la prépondérance de la France ne sont pas mûrs; que Napoléon a prouvé de nouveau¹ combien, par son génie militaire, il peut suppléer à l'imperfection de ses instruments et contre-balancer les combinaisons de ses ennemis;

¹ Par la campagne de Silésie.

que si ses talents ou sa fortune , et ce qui est peut-être le point principal , — l'absence d'un général assez habile pour lui disputer sa suprématie , — lui faisaient encore gagner une ou deux batailles contre les alliés , ou déjouaient les efforts de l'Autriche en cas qu'elle eût pris les armes contre lui , le sort de l'Europe redeviendrait ce qu'il était en 1811 , et peut-être plus déplorable que jamais ; que des considérations aussi majeures doivent engager les Puissances à se contenter de ce que l'on peut obtenir , sans prétendre à des avantages chimériques ; et que les vœux raisonnables des Souverains doivent se borner (s'il est encore possible de l'atteindre) à une paix qui , en assurant une amélioration quelconque du système actuel et quelques barrières contre de nouveaux dangers , laisserait autant de gagné pour le présent , et offrirait la perspective d'un meilleur avenir.

L'Autriche est d'accord avec les alliés sur *quelques-unes* des conditions essentielles de la paix. Elle admet , comme les alliés , que cette paix ne serait qu'un vain simulacre si 1° elle ne faisait pas rentrer la Pologne , par la dissolution du duché de Varsovie , dans l'état où elle était avant 1806 , et si 2° la Prusse n'était pas entièrement rétablie et placée dans une situation qui lui assurât toute son indépendance. A ces deux articles fondamentaux l'Autriche ajoute-

rait probablement la restitution des provinces illyriennes, y compris la Dalmatie. Jusque-là on est pleinement d'accord, et, d'après toutes les démarches faites jusqu'à présent, on peut et doit présumer que, si même ces conditions modérées étaient définitivement repoussées par Napoléon, l'Autriche aurait recours aux armes et se joindrait à la coalition.

Mais deux autres questions plus critiques se présentent à la suite de cette question préalable.

Premièrement : L'Empereur Napoléon fera-t-il tant que de se soumettre seulement à ces conditions essentielles, sur lesquelles l'Autriche et les Puissances alliées sont également déterminées à insister? *Secondement* : Si Napoléon se prête à ces conditions, la Russie et la Prusse se contenteront-elles de ce premier avantage, et signeront-elles la paix, sans pousser leurs demandes beaucoup plus loin?

La première de ces questions doit se décider dans peu de jours. Jusque'à présent, l'Empereur Napoléon, quoique protestant de son intention sincère de faire la paix et de se résoudre même à des sacrifices pour y parvenir, ne s'est point encore prononcé d'une manière formelle sur aucun des objets qu'une négociation de paix pourrait embrasser. Dans le fait, il y a aujourd'hui presque autant de

raisons pour croire que pour ne pas croire qu'il se prêtera de bonne foi à une négociation. En retournant d'ici à Gitschin ¹, M. de Metternich était principalement occupé à constater ce grand point préliminaire ; et d'ici à la fin de la semaine nous saurons quel est le résultat. Car si Napoléon ne s'engage pas d'avance (ne fût-ce que très-confidentiellement), vis-à-vis du Gouvernement autrichien, à céder au moins sur les conditions les plus indispensables, tout congrès quelconque ne serait qu'un jeu inutile.

Quant à la seconde question, voici ce que l'on peut en dire aujourd'hui. Quoique la Russie et la Prusse ne désirent au fond que la continuation de la guerre, et ne regardent toute tentative de négociation que comme un moyen d'y faire participer l'Autriche, leurs dispositions changeraient cependant lorsqu'elles verraient que l'Autriche, obtenant les conditions qu'elle demandera conjointement avec les alliés et n'étant plus, dans cette hypothèse, liée par aucun autre engagement, s'occuperait sérieusement du projet de terminer la guerre ou répugnerait au moins à tout ce qui pourrait l'y entraîner elle-même. Car, comme il est généralement reconnu et admis¹ que pousser la

¹ Où se trouvait l'Empereur d'Autriche.

X guerre sans l'Autriche serait une résolution trop hasardée, il est à croire que, dans ce cas-là, les alliés se rapprocheraient de la ligne que l'Autriche a tracée comme le *minimum* des conditions de la paix, et finiraient par la signer avec elle. Toutefois ils ne prendront ce parti qu'après avoir épuisé toute autre tentative. Il faut avoir vu et entendu de près les Souverains alliés et leurs ministres pour savoir ce qu'il leur en coûtera de renoncer à leurs projets et à leurs espérances.

Il y a encore une circonstance qui les embarrasera peut-être beaucoup, dans les démarches auxquelles ils pourraient se décider pour ne pas séparer leur politique de celle de l'Autriche et ne pas s'exposer à poursuivre la guerre tout seuls : ce sont leurs rapports avec l'Angleterre. Il est singulier : sans doute, que, pendant que la Russie et la Prusse se concertaient avec le cabinet autrichien sur les bases d'une négociation de paix, ces mêmes Puissances aient pris avec le Gouvernement anglais les engagements les plus positifs pour une continuation vigoureuse de la guerre. Elles ont été portées à ces engagements par leur détresse extrême en fait de ressources pécuniaires, et autant peut-être par le désir secret de leurs cabinets de conserver un prétexte de plus pour échapper à une paix qu'ils redoutent

VI

Au château de Ratiborziz en Bohême, 4 juillet 1813.

.
Le départ du comte Metternich de Gitschin fut retardé jusqu'au 24 au soir. Il arriva à Dresde le 25 dans la nuit. Le 26, il eut avec l'Empereur Napoléon une conférence qui dura plus de huit heures de suite. Cette conférence fut dans plusieurs moments très-vive et même très-orageuse. L'Empereur était en général fort animé, et se livra de temps en temps à des mouvements assez passionnés. Un témoin eût cru plus d'une fois la rupture inévitable. Mais M. de Metternich, par son calme, par sa fermeté et par sa connaissance parfaite du caractère de l'Empereur Napoléon, sut le ramener sans cesse aux bornes de la modération, et l'on se sépara dans des dispositions très-amicales. Les trois jours suivants, il y eut des communications fréquentes, tant par écrit que de vive voix, entre les deux parties; et le 30 juin, le comte Metternich fut admis à une dernière conversation très-longue et très-confidentielle avec l'Empereur. Avant-hier, 2 de ce mois, le comte Metternich fut de retour à Gitschin¹.

¹ Les détails de cette entrevue intéressante sont peu connus; le

Votre Altesse aura vu dans ma dernière dépêche qu'au point où les choses en étaient venues, il s'agissait avant tout de constater d'une manière satisfaisante si l'Empereur Napoléon avait ou non, après ses succès du mois de mai, l'intention sérieuse de se prêter à une négociation de paix. L'invitation de se rendre à Dresde, que le comte de Metternich reçut le 22, arrivait donc parfaitement à propos pour seconder cette recherche préalable; et l'on devait s'en promettre d'autant plus de succès, que le duc de Bassano¹ accompagna cette invitation de l'assurance « que S. M. l'Empereur ne visait qu'à une paix telle que chacun aimerait à rester dans la position dans laquelle il se trouverait placé par elle ».

Sans que l'on puisse dire que le séjour du comte Metternich à Dresde ait complètement éclairci les grandes questions et aplani toutes les difficultés, il est toujours certain qu'il a considérablement avancé les mesures qui, tôt ou tard, doivent conduire à la paix. De tout ce que Napoléon lui a dit dans ces entretiens si prolongés et si intéressants,

récit que contient l'ouvrage de M. Fain, t. II, p. 36, est réfuté dans une lettre du prince Metternich au baron de Gagern, insérée dans la *Biographie du baron de Stein*, par PERTZ, t. VI, 2^e annexe, p. 283. Les données les plus authentiques se trouvent dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. THIERS, t. V, p. 86.

¹ Maret, ministre des affaires étrangères.

la substance est « qu'Il ferait de *très-grands* sacrifices, et serait facile et coulant au delà de ce qu'on pouvait attendre, pour obtenir la paix *générale* ; qu'Il apprécierait les bienfaits de cette paix, et qu'Il en sentait et reconnaissait la nécessité pour lui aussi bien que pour les autres ; que quant à une paix simplement continentale, Il ne se refuserait pas non plus à l'acheter par quelques cessions, mais que, comme cette paix n'intéressait pas à beaucoup près ses peuples autant que la paix générale, tout le monde trouverait juste qu'Il mît des bornes beaucoup plus étroites à ses déterminations ».

La paix générale est évidemment entre les mains du Gouvernement anglais ; et les dispositions de ce Gouvernement ayant été jusqu'ici absolument contraires à la paix et même à toute tentative de négociation, il était impossible d'indiquer sur-le-champ un moyen propre à remplir ce que Napoléon annonça comme le comble de ses vœux. Il ne restait à M. de Metternich qu'à préparer et assurer, autant qu'il le pouvait, la paix continentale, la seule qui aujourd'hui se trouve plus ou moins à notre portée, celle d'ailleurs qui nous touche de plus près, et que l'on peut regarder avec raison comme le premier pas vers une pacification générale. Et c'est sur cet objet-là que M. de Metternich a concentré tous ses efforts

L'Autriche, qui ne voulait et au fond ne pouvait entrer dans cette négociation, ni comme alliée de la France ni comme alliée des Puissances coalisées, avait vu depuis longtemps que le rôle de médiateur était le seul qui pouvait justifier et légitimer son intervention. Il est sûr, cependant, que jusqu'ici le cabinet de Vienne n'avait pris le titre de médiateur que de son propre chef et de sa propre autorité. Napoléon, sans avoir protesté contre ce titre, ne l'avait jamais formellement reconnu. Il avait parlé d'*entremise*, mais non pas de *médiation*. Cette dernière forme devait même avoir pour lui quelque chose de particulièrement déplaisant, puisqu'elle impliquait l'extinction d'une alliance à laquelle l'Autriche, sans jamais la rompre ouvertement, était parvenue à se soustraire peu à peu. Faire consentir Napoléon à la médiation formelle de l'Autriche n'était donc pas une tâche si facile.

Cependant le désir de Napoléon de ménager la cour de Vienne l'emporta enfin sur toutes les objections, et le talent et le savoir-faire de M. de Metternich firent le reste. La veille de son départ de Dresde, l'Empereur convint avec lui qu'on ouvrirait des négociations pour une paix continentale, entre les plénipotentiaires français, russe et prussien; — que Prague serait l'endroit où se tiendraient les conférences; — que l'Autriche présiderait à ces

conférences comme Puissance médiatrice; — que si ces négociations conduisaient au but désiré, c'est-à-dire à un arrangement pacifique entre les Puissances continentales, cet arrangement serait envisagé comme la base d'une paix générale. — On dressa un acte, en forme de convention ¹, sur cette espèce de règlement préalable.

La Russie et la Prusse, quoique très-acharnées à la poursuite de la guerre, ne s'étaient cependant pas refusées à un essai de négociation, voyant bien qu'elles se trouvaient dans l'alternative, ou de se soumettre à cette condition, ou de séparer tout à fait leur cause de celle de l'Autriche, ce qu'elles redoutaient plus que tout autre événement. Mais la première idée avait été de rassembler les Plénipotentiaires à Gitschin, de les accréditer simplement auprès de l'Empereur d'Autriche, de ne leur donner aucun plein pouvoir proprement dit, et d'écarter en général tout ce qui pourrait faire naître l'idée d'un congrès en forme. Votre Altesse s'apercevra bien que les articles concertés à Dresde diffèrent de ce premier projet dans plusieurs points. Il fallait donc les communiquer aux Souverains coalisés et obtenir leur consentement.

A cet effet, M. de Metternich se rendit hier

¹ NEUMANN, *Recueil des traités et conventions*, t. II, p. 365.

de Gitschin au château de Ratiborziz, où il avait donné rendez-vous au comte Stadion, ministre d'Autriche résidant au quartier général de l'Empereur de Russie; au comte Nesselrode, secrétaire d'État de ce Souverain, et au baron Hardenberg, chancelier d'État du Roi de Prusse. Ce matin il y a eu ici une conférence dans laquelle ces points préliminaires ont été discutés. Les ministres de Russie et de Prusse, le comte Stadion, etc., retourneront demain à Reichenbach, pour présenter le résultat de cette conférence à l'Empereur et au Roi de Prusse. Si ces Souverains l'approuvent, comme il y a tout lieu de le croire, le congrès se rassemblera à Prague sans autre obstacle. . .

VII

Prague, le 15 juillet 1813.

.
L'Empereur Napoléon, comme je l'ai annoncé dans ma dernière dépêche, avait dit à M. de Metternich que son intention était d'envoyer à Prague le duc de Vicence (général Caulaincourt). Il avait même eu un moment l'idée de choisir pour cette mission le duc de Bassano lui-même; mais

comme le ministre lui est trop nécessaire pour les affaires courantes, il ne donna pas suite à ce projet. La nomination du duc de Vicence eût été très-agréable à l'Autriche, car il aurait fortement travaillé en faveur de la paix, pour laquelle lui (comme tous les grands personnages de la cour et du ministère de Napoléon) est aujourd'hui porté à un point que celui qui ne connaît pas les secrets de l'intérieur du Gouvernement français aurait de la peine à croire ou à imaginer.

Le choix de l'Empereur de Russie fut longtemps douteux. L'Empereur Napoléon avait témoigné le désir de le voir tomber soit sur M. de Nesselrode, soit sur le comte Stackelberg, ministre de Russie à Vienne. M. de Nesselrode, étant aujourd'hui, avec le titre de secrétaire d'État, le véritable ministre des affaires étrangères de l'Empereur Alexandre, ne pouvait point être nommé; on ne voulait pas non plus se décider pour M. de Stackelberg. Le jour de la conférence de Ratiborziz (4 de ce mois), dont j'ai rendu compte à Votre Altesse, M. de Nesselrode me dit lui-même qu'il n'y avait plus à choisir qu'entre le comte Schouwaloff¹ et M. d'Anstedt, le projet d'envoyer M. Alopeus, ci-devant ministre en Suède, étant entièrement abandonné.

¹ Général, aide de camp de l'Empereur Alexandre.

Au retour de M. de Nesselrode à Reichenbach, après la conférence de Ratiborziz, l'Empereur prit enfin le parti de nommer M. d'Anstedt pour le congrès. M. d'Anstedt est un homme de beaucoup d'esprit et de talent, qui a été pendant sept ou huit ans secrétaire d'ambassade, et plusieurs fois chargé d'affaires à Vienne, qui depuis a été employé dans le bureau des affaires étrangères et dans quelques commissions particulières assez importantes, et qui, en dernier lieu, a accompagné l'Empereur Alexandre comme un de ses secrétaires de cabinet, partageant avec M. de Nesselrode l'expédition des plus grandes affaires. Il a le titre de conseiller privé (ce qui lui donne le rang de lieutenant général) et est décoré de deux ordres de Russie. — Pour la forme, la seule objection contre ce choix était que M. d'Anstedt n'avait jamais occupé une place quelconque de ministre, pas même à une cour de second ordre, et qu'il n'avait fait sa carrière que dans des emplois subalternes. Mais ce qui constituait le grief *réel* contre lui, c'était la réputation qu'il avait acquise d'un caractère peu conciliant, d'un esprit extrêmement caustique et mordant, et d'une aversion très-décidée contre la paix. Pour être juste, il faut avouer que ce grief n'était pas absolument chimérique.

Aussitôt que l'Empereur Napoléon eut appris

les nominations de la Russie et de la Prusse, il fit déclarer à M. le comte Bubna¹ qu'il n'avait rien à objecter contre le choix de M. le baron Humboldt, jouissant en Prusse du rang de ministre d'État, et partout ailleurs de la réputation d'un diplomate distingué, mais qu'il était surpris de celui de M. d'Anstedt, qu'il ne pouvait attribuer qu'à l'intention secrète de paralyser et de frustrer les négociations; qu'après une pareille démarche, il ne pourrait plus être question ni du duc de Vicence, ni d'un individu de son rang, et que l'Empereur se réservait de chercher quelqu'un qu'il jugerait plus propre à traiter avec un négociateur tel que celui que l'Empereur de Russie avait désigné. . . .

Aujourd'hui enfin, un courrier est arrivé du général Bubna, et d'après le rapport de celui-ci, on croit que le choix de l'Empereur Napoléon tombera sur M. Bignon, qui a été ministre de France à plusieurs cours de second ordre, et employé dernièrement comme commissaire du Gouvernement français auprès de la diète de Pologne dont il avait partagé encore les derniers travaux à Cracovie. Si la nomination de M. d'Anstedt était, du côté de la Russie, une démarche de mauvais augure, celle de

¹ Général autrichien, en mission extraordinaire près l'Empereur Napoléon.

M. Bignon, du côté de la France, le serait encore bien davantage.

Entre autres suites fâcheuses, il en résultera que M. de Metternich, vu la singulière composition de ce congrès et la manière dont on y procède de toutes parts, se refusera à y présider en personne, et (tout en restant ici pour diriger l'ensemble) substituera pour la forme quelqu'un dont le rang et les rapports diplomatiques soient plus conformes à ceux des plénipotentiaires nommés par la Russie et la France.

Voilà, Monseigneur, l'histoire secrète, mais exacte et authentique, des difficultés qui ont retardé cette négociation. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle s'ouvre sous des auspices peu heureux, et qu'à moins de prendre une tournure bien différente de celle qui s'annonce, elle finira sans avoir produit aucun bien. L'Empereur d'Autriche et son ministre sont au fond les seuls qui désirent sincèrement la paix; mais ils ne la regardent plus que comme une chance peu probable.

VIII

Prague, le 25 juillet 1813.

Le voyage du comte Metternich à Dresde avait été terminé par des arrangements qui paraissent ne plus laisser de doute sur l'ouverture prochaine des négociations de paix. On avait signé le 30 juin une espèce de convention par laquelle l'Empereur Napoléon reconnut et admit sans restriction la médiation de l'Autriche au congrès préalable qui devait se réunir à Prague. On croyait que le 8 juillet tout serait prêt pour le congrès. M. de Metternich eut le 4 juillet une conférence avec les ministres de Russie et de Prusse, dans un château sur la frontière de la Silésie, où il leur fit part de ce qui avait été convenu à Dresde. Après quelques débats sur les formes à observer dans la négociation, — les Puissances alliées ne voulant pas autoriser leurs plénipotentiaires à traiter directement avec ceux de la France, — on s'accorda sur les points préalables; la Russie et la Prusse consentirent à la prolongation de l'armistice; mais comme le 8 paraissait trop rapproché, on fixait le 12 pour le jour où les plénipotentiaires de ces deux cours devraient être rendus à Prague.

Les cours alliées remplirent leur engagement. Le 12 de ce mois, arriva à Prague, comme ministre plénipotentiaire de la Russie, le baron d'Anstedt, conseiller privé de l'Empereur, et comme ministre plénipotentiaire de la Prusse, le baron de Humboldt, etc., etc. Plusieurs jours se passèrent sans que l'on entendit parler du plénipotentiaire français. Ce ne fut que le 17 que l'on apprit que l'Empereur Napoléon avait nommé pour premier plénipotentiaire M. de Caulaincourt, et pour second plénipotentiaire M. de Narbonne. M. de Narbonne¹ se trouvait à Prague depuis plusieurs jours. On se flattait que, dans l'absence de M. de Caulaincourt, il ferait au moins les démarches préparatoires pour mettre la négociation en train. Il s'était exprimé lui-même de manière à confirmer cette attente. Mais loin de la réaliser, il ne remit pas même ses pleins pouvoirs à M. de Metternich. Un jour s'écoula après l'autre, sans qu'il fût question de l'arrivée du duc de Vicence.

Enfin, le 21 du mois, M. de Narbonne fit communication à M. de Metternich de quelques dépêches qu'il avait reçues de Dresde. On apprit par ces dépêches que l'arrangement formel qui devait avoir lieu entre la France et les Puissances alliées,

¹ Ministre de la guerre en 1792; depuis le mois de février 1813 ambassadeur à Vienne, où il remplaça M. Otto.

relativement à la prolongation de l'armistice, avait rencontré des obstacles imprévus.

Sur cet incident, M. de Metternich adressa le 22 une note officielle au duc de Bassano, dans laquelle on lui fit d'abord sentir combien il était peu convenable de traiter par les commissaires des objets relatifs à la négociation, au lieu d'en informer le cabinet autrichien, compromis d'une manière très-pénible par la stagnation absolue que causait le retard de l'arrivée du plénipotentiaire français. On ajouta ensuite que l'Empereur voulait à tout prix sortir de cet état d'incertitude qui avait subsisté depuis trois semaines, et savoir si l'on voulait traiter ou non. On insista dans des termes très-positifs sur la nécessité de commencer les négociations, puisqu'il était enfin irrévocablement décidé qu'on s'opposerait à toute prolongation ultérieure de l'armistice.

On ne connaît pas encore l'effet de cette pièce ; mais on a appris ce matin que l'Empereur Napoléon a enfin donné l'ordre de signer la prolongation de l'armistice, sans insister sur l'article de l'envoi des officiers dans les forteresses, mais en ajoutant toutefois la clause de six jours de dénonciation, contre laquelle, comme on sait à présent, les commissaires russes n'avaient protesté que par un malentendu. En faisant part de cette résolution, M. de

Narbonne a annoncé en même temps qu'il remettrait incessamment ses pleins pouvoirs, et qu'il attendait le duc de Vicence d'un jour à l'autre.

.....
Mais en supposant même que les instructions du duc de Vicence (si tant est qu'il arrive à la fin) soient beaucoup plus pacifiques qu'on n'a le droit de s'y attendre, il est encore difficile d'imaginer qu'elles amèneraient un dénoûment pacifique. Les affaires sont trop avancées, les circonstances sont devenues trop péremptoires, le temps est trop court pour achever un arrangement. Tout doit être décidé, conclu et signé jusqu'au 10 août, parce que non-seulement les Puissances alliées, mais l'Autriche elle-même s'est prononcée contre toute prolongation de l'armistice au delà de ce terme. Il est vrai que l'Empereur Napoléon a insinué lui-même que le congrès pouvait continuer malgré la reprise des hostilités. Mais cette insinuation, si elle était même saisie par les Puissances alliées, ne lèverait point la plus grande des difficultés. Elle ne désarmerait pas l'Autriche, décidée à faire la guerre si les conditions qu'elle exigera pour la paix ne lui sont pas définitivement accordées.

Comme tout dépend ici des résolutions d'un seul homme, on n'a pas le droit de dire que d'un jour à l'autre tout ne puisse absolument changer de face.

Mais les probabilités pour la guerre sont telles, qu'il n'y a plus qu'un changement des plus extraordinaires qui puisse tourner la balance en faveur de la paix, ou dispenser seulement l'Autriche de prendre part à la lutte générale.

IX

Prague, le 7 août 1813.

.

Hier, l'Empereur Napoléon étant arrivé à Dresde le 4, les ministres de France ont remis, d'après ses ordres, une note dans laquelle ils ont également accusé l'Autriche et les Puissances alliées d'être cause du retard de la négociation. Ils ont dit dans cette note qu'en se soumettant à la médiation de l'Autriche, l'Empereur avait supposé qu'il s'adressait à un médiateur impartial, et que ce médiateur serait un conciliateur, mais non pas un arbitre; que la forme des négociations directes et verbales avait eu lieu dans tous les congrès de paix, sans qu'on s'en soit jamais écarté; que cette forme avait d'ailleurs été concertée et reconnue dans les arrangements arrêtés à Dresde pendant le dernier séjour de M. de Metternich. Par rapport aux alliés, ils ont dit qu'il était certain qu'ils n'avaient jamais

été sincères dans cette négociation, et que notamment la Russie avait à peine dissimulé son dessein secret de ne se prêter à cette négociation que pour entraîner l'Autriche dans la guerre. Ils se sont plaints de ne pas même avoir *vu* jusqu'ici les plénipotentiaires russe et prussien, et ont vivement attaqué la prétention de ces ministres de ne vouloir traiter que par écrit. Ils ont enfin proposé d'adopter concurremment l'une et l'autre des formes en question, d'établir une ou deux conférences par jour, et de permettre en même temps de se servir de la voie des notes, de sorte, ajoutent-ils, que « si le ministre de Russie persiste à négocier la paix *sans parler*, il dépendra de lui de ne se présenter aux conférences que pour y donner ses déclarations par écrit ».

M. le comte Metternich a répondu à cette note que sa cour ne reconnaissait aucune des inculpations qui lui étaient faites sur les causes du retard de la négociation ; que c'était uniquement au Gouvernement français à répondre de ce retard ; que l'Autriche savait parfaitement distinguer le rôle d'un médiateur de celui d'un arbitre, et n'avait jamais prétendu à ce dernier ; qu'elle avait proposé les négociations par écrit, parce que les plénipotentiaires russe et prussien étaient liés, par des instructions positives et des motifs connus, à n'em-

ployer que celles-là ; que ce ne serait pas la première fois que cette forme aurait été observée dans un congrès, attendu qu'à celui de Teschen de 1779 il n'y avait eu qu'une seule conférence la veille du jour où la paix fut signée ; que rien n'avait été fixé sur cet objet à Dresde, la convention du 30 juin n'en faisant aucune mention, et tout le reste ne se réduisant qu'à des pourparlers qui ne sauraient faire la loi, lorsque des objections puissantes rendaient impossible l'emploi de la forme désirée par l'Empereur Napoléon. Il a observé en outre, que le temps était tellement avancé et l'expiration de l'armistice si prochaine, qu'il était difficile d'entrevoir une issue heureuse de cette négociation.

Pour éclaircir davantage ce qui est dit dans ces pièces sur les arrangements pris à Dresde pendant le séjour de M. de Metternich, je joins ici la convention du 30 juin ¹, par laquelle l'affaire de la médiation a été réglée. Rien n'y est dit sur l'article de la forme des négociations ; il paraît, au contraire, que M. de Metternich avait alors déjà fait sentir à l'Empereur et au duc de Bassano que les plénipotentiaires des alliés n'auraient pas la permission d'entrer en conférences directes avec ceux du Gouvernement français, et que c'était là une espèce de

¹ Voir la dépêche du 4 juillet.

ménagement que la Russie et la Prusse croyaient devoir à l'Angleterre, dans une occasion où elles s'écartaient évidemment d'une des stipulations du traité qui les lie à cette Puissance.

MM. d'Anstedt et de Humboldt, à qui le comte Metternich a communiqué la note des plénipotentiaires français, y ont répondu chacun par une note justificative, dans laquelle ils ont repoussé avec vigueur toutes les inculpations adressées à leurs souverains, finissant par déclarer que la proposition de joindre les deux formes et d'établir des conférences était absolument incompatible avec leurs instructions, et qu'ils se croyaient d'autant plus en règle par ce refus, que la forme sur laquelle ils insistaient était celle que M. de Metternich avait proposée lui-même lors de l'arrivée du duc de Vicence à Prague.

Après ces explications qui n'ont conduit à aucun résultat, il est aisé de prévoir quel sera le sort et quelles seront les suites de ce congrès. Il n'y a plus que trois jours jusqu'à l'expiration de l'armistice; il est décidé de toutes parts qu'on ne demandera ni accordera aucune prolongation. Par conséquent, si l'on pouvait même s'entendre encore sur les formes, le temps matériel n'en manquerait pas moins pour entamer une correspondance quelconque.

Dans ces conjonctures infiniment critiques, les ré-

solutions de l'Autriche ne sauraient plus être problématiques. D'accord avec les alliés sur les principes de la guerre et de la paix, aussitôt que celle-ci devient impossible, il ne lui reste qu'à joindre ses armes aux leurs. Et voilà ce qui arrivera incessamment, selon toutes les probabilités humaines.

X

Prague, 11 août 1813.

.

Dans la journée du 8, les plénipotentiaires de France ont répliqué à la note de M. de Metternich (dont j'ai donné la substance dans ma dernière dépêche); mais leur réplique n'étant que la répétition de ce qu'ils avaient proposé, dans leur note du 6, sur les formes à observer dans la négociation, on ne s'est plus dissimulé que l'affaire tirait vers sa fin.

Les communications particulières qui avaient eu lieu entre le duc de Vicence et M. de Metternich n'ont pas eu de résultat plus heureux. Il est sûr au moins que le terme fatal est arrivé sans que l'on ait obtenu une réponse au courrier expédié le 8 par M. le duc de Vicence.

Le 10, à minuit sonnant, les plénipotentiaires de

Russie et de Prusse ont annoncé à M. de Metternich l'expiration de leurs pleins pouvoirs. Immédiatement après, M. de Metternich a informé les plénipotentiaires de France que le congrès était dissous, et en même temps il a fait remettre à M. de Narbonne, en sa qualité d'ambassadeur, une note contenant la déclaration de guerre de l'Empereur d'Autriche

XI

Prague, 21 août 1813.

.

L'Empereur Napoléon a répondu à la déclaration de guerre de l'Autriche par une note dont la première partie est conçue dans des termes peu ménagés, mais dont la conclusion a l'air de ramener d'une manière assez positive les chances de la paix. Il propose d'ouvrir une négociation pour une paix générale et de rassembler un congrès dans une ville à portée du théâtre de la guerre, qui serait déclarée neutre pour cet effet. Le cabinet d'Autriche a répondu qu'il était loin de repousser cette proposition, mais qu'il la communiquerait d'abord à ses alliés. On sait déjà que la Russie et la Prusse n'y mettront aucun obstacle; tout dépendra du

consentement du Gouvernement anglais, sans lequel on ne fera rien dans cette affaire. Il est au reste bien entendu de toutes parts que cet essai de pacification n'arrêtera dans aucun cas les opérations militaires

(Les dépêches ultérieures ne contiennent pour la plus grande partie que des relations sur les opérations militaires; je les ai omises pour cette raison et n'ai conservé que les deux dépêches suivantes, signalant la reprise des négociations.)

XII

Prague, 20 novembre 1813.

.

Je regarde comme probable, et même comme *presque certain*, que la guerre ne finira pas de sitôt, et que Napoléon n'est pas encore disposé à une paix telle que les Puissances alliées l'exigeraient et *doivent* l'exiger aujourd'hui. Aucune correspondance régulière n'a eu lieu jusqu'à présent à ce sujet ; mais on paraît s'être expliqué indirectement par des voies particulières et non avouées. Je sais, mais le fait est peu connu et ne doit pas l'être davantage, que de ce côté-ci on a employé pour sonder le terrain M. de Saint-Aignan, qui était ministre de France auprès des ducs de Saxe, qui a été pris dans les environs de Weimar (ou qui s'y

est laissé prendre, à ce que d'autres disent), et auquel on a *permis* de se rendre au delà du Rhin¹. Du côté de la France, quelques agents secrets, et entre autres M. Labouchère, fameux banquier de Hollande, dont on s'était servi il y a quelques années pour préparer une négociation à Londres, ont paru à Francfort². Mais on paraît avoir bientôt senti qu'on était à une trop grande distance pour entamer seulement une négociation avec le moindre espoir de succès.

De grandes délibérations ont eu lieu à Francfort sur le parti à prendre dans cet état des choses. Aucun des souverains alliés ne portait ses vues *politiques* au delà du Rhin; et les mêmes principes justes et modérés qui ont présidé à la formation de la grande alliance l'animent et la dirigent jusqu'à ce jour. J'en suis très-intimement convaincu. Mais si l'Empereur Napoléon ne veut absolument écouter aucun autre conseil que celui de son aveugle ambition, il est clair que les plans *militaires* ne peuvent pas se borner au Rhin. La guerre ne peut pas devenir stationnaire; bon gré mal gré, il faut qu'on la pousse en avant pour amener, s'il est possible, des conjonctures assez

¹ Les rapports de M. de Saint-Aignan se trouvent dans les *Mémoires de Napoléon*, par ΜΟΝΤΗΟΛΟΝ, t. II, p. 280 et 284.

² Où se trouvait le quartier général des alliés.

fortes et assez décisives pour qu'il ne reste plus à l'auteur de tant de maux aucune chance raisonnable de les prolonger ou de les perpétuer. . . .

XIII

Fribourg, 19 décembre 1813.

.

La nomination du duc de Vicence au département des affaires étrangères à Paris a opéré un changement sensible dans les dispositions et le langage du Gouvernement français, par rapport à la grande question de la paix.

Les ouvertures verbales faites à Francfort à M. de Saint-Aignan (beau-frère du duc de Vicence), dont je vous avais informé dans une de mes dépêches de Prague, ne produisirent d'abord qu'une note assez froide et insignifiante par laquelle le duc de Bassano annonça au prince Metternich que l'Empereur était toujours prêt à négocier, si l'Angleterre voulait être de la partie, et qu'il proposait la ville de Manheim pour y réunir un congrès de paix. Le prince Metternich répondit à cette note que ce ne serait pas sur un fondement aussi vague que les Puissances alliées s'engageraient dans une négo-

ciation sérieuse, et qu'avant tout il leur importait de savoir si l'Empereur Napoléon adoptait ou non les *bases générales et sommaires* qu'on avait articulées vis-à-vis de M. de Saint-Aignan¹. Ces bases étaient : *le Rhin, les Alpes et les Pyrénées* pour frontières de la France, — cessation de tout pouvoir direct sur le pays en dehors de ces frontières, — indépendance entière de l'Italie, de l'Allemagne et de la Hollande. La réponse de M. de Metternich doit être arrivée à Paris le 24 ou 25 novembre; quelques jours après, le portefeuille des affaires étrangères fut ôté au duc de Bassano, et son successeur, le duc de Vicence, débuta dans sa carrière par une note adressée au prince Metternich, en date du 2 décembre²; pièce mémorable, d'une grande importance pour le dénouement final, et dont l'esprit et les termes contrastaient d'une manière très-frappante avec les dernières expéditions du duc de Bassano. Dans cette pièce, le duc de Vicence déclare que l'Empereur, pourvu que l'Angleterre fût sincèrement disposée à la paix, était résolu de la négocier sur le principe de l'ÉQUILIBRE POLITIQUE DE L'EUROPE, et que, pour ne plus laisser de doute sur la sincérité de ses intentions, *il adop-*

¹ *Mémoires de Napoléon*, par MONTMOLON, t. II, p. 282 et 288.

² *Mémoires de Napoléon*, t. II, p. 292.

tait les bases générales et sommaires articulées vis-à-vis de M. de Saint-Aignan ! Cette déclaration, toujours étonnante, quoique bien préparée par les succès décisifs des alliés et les embarras extrêmes de Napoléon, fut reçue à Francfort le 10 décembre. On en prit acte sur-le-champ pour annoncer au duc de Vicence que, si telles étaient les dispositions de l'Empereur, rien ne s'opposait à l'ouverture des négociations, qu'on en ferait incessamment part au Gouvernement anglais, et lui demanderait d'envoyer un négociateur; que toutefois l'attitude des Puissances alliées étant telle qu'elles ne pouvaient pas arrêter leurs opérations avant que des préliminaires fussent signés, la guerre irait son train jusqu'à cette époque. On envoya en Angleterre le général russe Pozzo di Borgo, très-versé dans les affaires diplomatiques et connaissant particulièrement l'Angleterre, où il a résidé pendant plusieurs années. Il a pris le chemin de la Hollande, de sorte que le résultat de sa mission peut être connu d'ici à quinze jours. Ce résultat est facile à anticiper. Le Gouvernement anglais, intimement lié avec l'Autriche, et lui abandonnant avec pleine confiance la direction des affaires politiques générales, ne portera aucun obstacle à la négociation; elle nommera un plénipotentiaire, et, à moins de quelque nouvel incident, cette négociation pourra com-

mencer dans le cours du mois de janvier. Mais les opérations militaires n'en seront pas moins poursuivies avec la plus grande vigueur, puisqu'on espère empêcher ainsi la réorganisation des armées dans l'intérieur de la France, et consolider d'autant plus la disposition pacifique de Napoléon.

1814

I

(Les dépêches du mois de janvier ont trait à la mission de lord Castlereagh au quartier général, et aux négociations qui inaugurèrent les conférences de Châtillon ¹.)

Vienne, 5 février 1814.

.
Depuis que la France est envahie de toutes parts, on s'est familiarisé partout en Europe avec l'idée de la destruction totale du gouvernement actuel et du rétablissement de la famille de Bourbon. Cette idée acquiert journellement plus de faveur ; je l'ai trouvée établie à Vienne fort au delà de ce que j'avais imaginé ; je sais qu'il en est de même dans tous les autres pays. Cette question est d'un si

¹ FAIN, manuscrit de 1814 ; *Correspondance de lord Castlereagh*, t. III, ch. 1, p. 541 ; THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; CAPEFIGUE, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 51, etc.

grand intérêt, que vous me saurez gré de vous présenter quelques données authentiques sur la probabilité de son exécution.

Il est certain d'abord que le vœu direct de la nation française n'est pas dirigé sur un changement total. Le Gouvernement n'est pas aimé, tant s'en faut, et la conduite de l'Empereur est telle qu'il ne saurait inspirer à personne ni un attachement sincère, ni même un intérêt quelconque. Mais on est complètement indifférent pour les Bourbons, et la perspective d'une nouvelle révolution fait trembler tous les Français. La seule chose qu'ils désirent, c'est *la paix*. Si Napoléon la signe, à quelque prix que ce soit, ils seront contents. Si la guerre l'écrase, ils se rangeront sous le drapeau de celui qui leur promettra le terme le plus prompt à leurs souffrances; ils accepteront une régence, s'il y a des hommes assez forts pour soutenir la dynastie et les débris de la fortune de Napoléon; ils accepteront les Bourbons, si on les leur offre; ils les accepteront sans répugnance, mais aussi sans empressement.

Quant aux dispositions des cabinets alliés, il faut observer avant tout que la question que je viens d'aborder n'a jamais été formellement traitée entre eux. Elle est d'ailleurs préjugée pour le moment, car en s'engageant dans des négociations

avec Napoléon, ils l'ont, pour ainsi dire, de nouveau reconnu, et ils se contrediraient eux-mêmes si, tout en lui offrant la paix, ils voulaient délibérer sur sa destruction. Mais autre chose est la marche diplomatique, autre chose sont les vues secrètes des Puissances, et ici il pourrât bien y avoir une divergence d'opinions assez forte. Autant que j'ai pu approfondir les pensées de ceux qui se trouvent à la tête des affaires, je crois que la Russie et la Prusse ne seraient pas mal disposées à démolir entièrement non-seulement le pouvoir, mais le trône et la dynastie de Napoléon. L'Autriche, au contraire, ne partage pas ce système ; mais si elle craint un bouleversement total, c'est moins, *infiniment moins* (je répons de ce que je dis ici) à cause des liens de famille qu'elle a contractés avec Napoléon, que par la sagesse et la modération générale de ses principes, par le soin avec lequel en tout et partout elle évite les extrêmes, et par les considérations les plus justes et les plus désintéressées sur la tranquillité et les intérêts futurs de l'Europe. Après tout ce que nous avons vu, dans les dernières années, de la conduite du Gouvernement autrichien, ce système de modération, soutenu à travers toutes les crises du temps, n'a rien d'inattendu ; ce qui vous étonnera plus, c'est que, malgré l'aversion bien prononcée de l'Angleterre, c'est-à-dire de la

nation anglaise pour toute paix quelconque avec Napoléon, les ministres anglais, au lieu de favoriser les projets exagérés, se rapprochent plutôt de ceux de l'Autriche. Lord Castlereagh est absolument d'accord avec les principes et les vues du prince Metternich, et l'union intime qui paraît s'être établie entre ces deux ministres est, sous tous les rapports présents et futurs, une des circonstances les plus heureuses et des plus rassurantes pour les grands intérêts communs de l'Europe.

II

Vienne, 5 février 1814.

.
Le prince Metternich m'a chargé d'une commission que je regarde comme bien intéressante, et dont je vais m'acquitter avec la plus scrupuleuse exactitude. Le système de l'Europe a éprouvé et va éprouver encore de grands changements. Mais le maintien d'un juste équilibre entre les Puissances sera constamment le principe fondamental, la boussole et l'étoile polaire du Gouvernement autrichien. Le projet de cette cour n'a jamais pu être d'échanger seulement un danger contre un

autre, et de détruire la prépondérance de la France pour préparer ou favoriser celle de la Russie. Le prince Metternich regarde aujourd'hui, et plus que jamais, la Porte Ottomane comme un des contre-poids les plus essentiels dans l'équilibre général de l'Europe. Son intention bien prononcée est d'agir sans cesse dans le sens de ce principe. Ses propositions, ses plans, ses démarches seront invariablement dirigés vers ce but. Il défendra les intérêts de la Porte comme les intérêts les plus directs et les plus précieux de l'Autriche elle-même; et loin de jamais souffrir que la Russie y porte la moindre atteinte, quel que soit d'ailleurs son désir d'assurer une longue paix à l'Europe, il ne craindrait pas de se brouiller avec cette Puissance si un pareil projet pouvait, dans aucun temps, lui être suggéré par de mauvais conseils. Dans ce moment-ci, tout fait croire que la Russie en est fort éloignée; mais on aura soin de lui faire entendre bien distinctement que telles sont, pour tout l'avenir, les vues du cabinet de Vienne, et qu'aucun autre intérêt ne l'empêchera jamais de porter l'attention la plus sérieuse sur tout ce qui tient au bien-être de la Porte et à la conservation intacte de ses possessions.

Le prince Metternich a voulu que je fasse part à Votre Altesse de ces dispositions. Il sait, Monseigneur, que vous possédez plus que tout

autre les moyens de les faire connaître à Constantinople, et de leur donner tout le poids qu'elles méritent, surtout à une époque aussi importante que celle d'à présent; et il a cru que cette communication confidentielle valait mieux que des démonstrations officielles qui, — à une époque où les plus grands intérêts de l'Autriche l'engagent à ménager la Russie, et où d'ailleurs cette Puissance n'a point donné lieu de se défier de ses intentions, — seraient sujettes à des inconvénients réels.

Les termes dont je me suis servi sont ceux du prince lui-même, et je garantis à Votre Altesse, en honneur et conscience (sachant combien l'objet doit l'intéresser), l'authenticité de chaque mot de cette communication.

III

Vienne, 11 février 1814.

.

Le 2, les plénipotentiaires des alliés se sont rendus à Châtillon-sur-Seine, pour ouvrir le lendemain les conférences avec le duc de Vicence. Vous saviez depuis longtemps, par mes rapports, que le comte Stadion est le plénipotentiaire de l'Autri-

che; le comte Rasoumoffsky¹, celui de la Russie; le baron de Humboldt, celui de Prusse, pour ces conférences; mais ce qu'il y a de très-singulier, c'est qu'il s'y trouvera *trois* ou même *quatre* ministres d'Angleterre. Peu de personnes en savent la véritable raison, mais je m'en vais vous la communiquer. Lord Castlereagh avait le choix entre les deux ambassadeurs, lord Cathcart et lord Aberdeen, et le général Stewart, ministre auprès du Roi de Prusse. Ce choix n'était pas sans difficulté. Les deux ambassadeurs sont l'un et l'autre des hommes de beaucoup de poids en Angleterre, et le général Stewart est le propre frère de lord Castlereagh. Pour ne heurter ni l'un ni l'autre de ces concurrents, lord Castlereagh a fini par les nommer tous les trois; et pour diriger leur marche vers un but commun, il se rendra lui-même à Châtillon, sans cependant assister aux conférences. Au reste, le nombre des négociateurs est un point assez indifférent dans ces conférences, car d'après les instructions qui leur ont été données, ils doivent faire toutes leurs ouvertures en commun, ne former, pour ainsi dire, qu'une seule personne morale, et représenter l'Europe entière, déclarant à la France à quelles conditions on peut vivre en paix avec elle.

¹ Ancien ambassadeur à Vienne.

IV

Vienne, 8 mars 1814.

Le grand objet de la coalition avait été de combattre le pouvoir arbitraire usurpé par Napoléon sur des États à la direction desquels il n'avait aucun titre légal, de faire cesser l'ascendant funeste qu'il exerçait sur ceux mêmes qui ne se trouvaient pas directement soumis à sa suprématie, de le faire rentrer, en un mot, dans les limites de la France, rendant à tous les pays voisins leur indépendance, leurs droits et leur ancienne prospérité.

Cet objet fut en grande partie atteint par les succès de la campagne de 1813, et surtout par la bataille de Leipzig. L'armée française était chassée de l'Allemagne. L'épuisement de la France, à la suite de deux campagnes désastreuses, était tel, que les succès remportés en Allemagne devaient décider aussi du sort de l'Italie, de la Hollande, de l'Espagne. Dans les pourparlers qui eurent lieu à Francfort avec M. de Saint-Aignan, au mois de novembre, le prince Metternich n'hésita plus à articuler, comme base de la négociation, la frontière du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, et l'indépendance de tous les pays en deçà de ces lignes. Ces

bases furent pleinement acceptées par la note à jamais mémorable du duc de Vicence, adressée le 2 décembre à M. de Metternich. J'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse de cette correspondance importante, par une dépêche de Fribourg, du 19 décembre 1813, à une époque où elle était encore bien peu connue, et où cet avis a dû avoir pour Votre Altesse un intérêt très-particulier.

Il est certain que l'acceptation de ces bases générales fut, politiquement, pour les alliés une victoire tout aussi grande et beaucoup plus décisive que ne l'avait été, militairement, celle de Leipzig. Cependant leur ardeur à poursuivre la guerre n'en fut nullement affectée. Le parti russe et prussien frémissait de l'idée seule de déposer les armes sans avoir tiré de Napoléon ce qu'ils appelaient une vengeance complète, et sans avoir enlevé à la France la totalité de ses conquêtes depuis 1792. Quelques-uns prétendaient même en détacher toutes les provinces qui bordent la rive gauche du Rhin, et déterminer la nouvelle frontière par les deux chaînes des Vosges et des Ardennes. D'autres nourrissaient dès lors le projet de renverser le trône de Napoléon, sans savoir encore par qui il serait remplacé. Le cabinet autrichien, quoique constamment dans des vues modérées, et loin de partager aucune de ces exagérations, reconnut cependant

lui-même l'utilité de quelques restitutions sur la rive gauche du Rhin, tant pour assurer la tranquillité future de l'Allemagne, que pour faciliter les nouveaux arrangements de territoire indispensables à l'époque de la paix générale. D'ailleurs, le principe que les opérations militaires continueraient malgré les négociations, — principe que Napoléon avait prononcé pour son propre malheur, après le congrès de Prague, — légitimait le projet de marcher en avant; la difficulté des subsistances le rendait peut-être nécessaire. Enfin, à défaut même de ces raisons, l'Autriche, plutôt que de compromettre l'union qu'elle regardait comme le premier des biens, aurait consenti à un plan dont une voix générale et irrésistible réclamait l'exécution. . . .

Le moment de l'arrivée de lord Castlereagh était celui où (d'après mon opinion) on aurait dû mettre de côté tous les scrupules par lesquels on avait été retenu jusque-là, et, au risque même de quelques explications orageuses et d'un peu de refroidissement entre les alliés, aborder franchement la question sur le *but dernier* de cette guerre. La divergence des idées et des projets était alors déjà en pleine évidence. L'Empereur Alexandre s'était, pour ainsi dire, échappé de Bâle, afin de n'être pas présent aux premières conférences avec lord

Castlereagh, dont on lui avait vanté la modération. La rage d'aller à Paris le rendait sourd à toutes les remontrances. Il s'aperçut bientôt que le prince Schwarzenberg ne s'empresserait pas assez de réaliser son idée favorite, et dès lors il plaça tout son espoir dans l'armée du maréchal Blücher, où le chef et tout l'état-major, et tous les officiers de marque, abondaient dans son sens, et ne rêvaient que la marche sur Paris et la destruction du trône de Napoléon. Les mouvements audacieux et arbitraires¹ par lesquels Blücher a exposé, à deux reprises, toute l'armée alliée au danger le plus imminent, et qui ont fini par lui coûter le tiers ou la moitié de la sienne, — ces mouvements étaient secrètement concertés avec l'Empereur de Russie.

Lord Castlereagh et le chancelier Hardenberg, et même le comte Nesselrode (personnellement), étaient d'accord avec les principes, les vues et la marche sage et mesurée que le prince Metternich et le prince Schwarzenberg voulaient suivre; mais craignant de se brouiller avec l'Empereur Alexandre, ils observaient une espèce de neutralité.

C'est dans cet état d'incertitude et d'irrésolution

¹ Qui amenèrent la première bataille de Brienne, ainsi que les combats du 10 au 14 février gagnés par les Français.

qu'on arriva à Langres ¹. Il fallait enfin donner une réponse positive au duc de Vicence. L'Empereur de Russie ayant directement approuvé les ouvertures qu'on avait faites par Saint-Aignan et la correspondance qui s'en était suivie, et étant lié par conséquent par les premiers résultats de cette correspondance, ne pouvait plus se rétracter au point de protester en forme contre le progrès de la négociation. La question du rétablissement des Bourbons, qui alors fermentait dans toutes les têtes, fut cependant éludée de toutes parts; personne n'eut le courage d'en faire ouvertement l'objet d'une discussion. Il ne restait donc que de se concerter sur les conditions à proposer dans les conférences avec le duc de Vicence, reconnues comme inévitables par ceux mêmes qui y répugnaient le plus. . . .

La composition du congrès de Châtillon n'était pas de nature à rassurer sur les effets de ces intentions hostiles ². Le comte Rasoumoffsky, plénipotentiaire de Russie, connu de tout temps pour un des ennemis les plus acharnés et les plus implacables de Napoléon, avait beaucoup contribué lui-même à irriter et à exalter l'Empereur. Le baron de Hum-

¹ Le 22 janvier.

² De la Russie et de la Prusse.

boldt, un des hommes supérieurs de notre temps pour l'esprit et les connaissances, caractère froid et sans passion, incapable d'amour et de haine, et se jouant du monde et du genre humain, n'en était pas moins décidé à seconder en tout et partout le comte Rasoumoffsky, et cela parce qu'il croyait savoir que le parti qui, à la cour de Prusse, favorise les mesures exagérées, se saisirait des rênes du Gouvernement après la paix, et qu'il en serait probablement le chef. Le comte Stadion lui-même, quoique trop loyal et trop attaché à ses devoirs pour contrarier les vues de son cabinet, avait cependant toujours conservé une répugnance secrète pour tout ce qui pouvait prolonger le règne de Napoléon, qu'il détestait avec plus de sens et de mesure, mais tout aussi cordialement que le comte Rasoumoffsky. Les trois ministres anglais n'avaient de volonté que celle de lord Castlereagh, et celui-ci, tout en désirant sincèrement la paix et en approuvant de cœur et d'âme le système modéré de l'Autriche, était obligé de louvoyer et de capituler. La peur de choquer l'Empereur de Russie, et celle plus grande encore de se compromettre vis-à-vis de l'opinion publique de son pays, où depuis quelques mois la fureur contre Napoléon est devenue un véritable délire, lui faisaient une loi de cette conduite.

Au moment où les conférences devaient commencer, la bataille de Brienne¹ (1^{er} février) vint renforcer encore le courage et les moyens de ceux qui travaillaient contre la paix. Le prince Metternich, trop clairvoyant pour ne pas pressentir le résultat de tous ces manéges, essaya un moyen qui lui avait souvent réussi dans les moments les plus critiques de cette guerre. Il engagea l'Empereur Alexandre dans un entretien confidentiel de plusieurs heures.

L'Empereur, craignant l'ascendant du prince, craignant la force de ses arguments et la supériorité de sa logique et de son éloquence, prit le parti de la dissimulation. Il fit semblant de se rendre à l'opinion de M. de Metternich; mais il ordonna en secret au comte Rasoumoffsky de tout faire pour paralyser la négociation.

Elle s'ouvrit le 5 février. Après avoir échangé les pleins pouvoirs et observé les autres formalités, les plénipotentiaires des cours alliées firent la déclaration préalable qu'ils ne consentiraient à aucune discussion sur les droits maritimes, l'Angleterre ayant formellement protesté contre tout ce qui pouvait amener une discussion. Au grand étonnement de tout le monde, le duc de Vicence se sou-

¹ Recte : La Rothière, gagnée par les alliés.

mit sans murmure à cette déclaration, en ajoutant même qu'il la trouvait « juste et convenable ». Lorsqu'on se rappelle quel rôle immense cette question des droits maritimes a joué dans l'histoire de notre temps, ce seul fait en dit plus que des volumes. Il accéda de même à la déclaration (en vérité fort étrange) que les quatre Puissances négociaient au nom de l'Europe tout entière. Il insista seulement sur ce que, sans aucune perte de temps, on lui communiquât les conditions fondamentales. Mais, pour le coup, le comte Rasoumoffsky eut recours à une pitoyable chicane, pour éluder cette question et terminer la première séance.

La seconde eut lieu le 7. Les plénipotentiaires des cours alliées firent connaître enfin au plénipotentiaire français l'article de leur instruction qui regardait les *cessions territoriales*. Le duc de Vincence observa alors : « Qu'il aurait certainement beau jeu s'il voulait faire la critique de cet article; que cet article se trouvait en contradiction manifeste avec les bases énoncées au mois de novembre et acceptées par la France sans objection; qu'il paraissait extrêmement injuste de vouloir priver la France seule de tout ce qu'elle avait gagné depuis vingt ans, et de la resserrer dans les limites les plus étroites, sans songer aux agrandissements énormes que d'autres Puissances avaient acquis pendant la

même période, et sans s'occuper le moins du monde de leurs limites; que, d'ailleurs, il était inouï d'exiger des sacrifices de cette importance et de ne pas même instruire celui qui devait les faire de l'emploi auquel on les destinait; que cependant, pour accélérer la paix, il abandonnerait toutes ces objections, et s'expliquerait sur-le-champ sur l'article des cessions territoriales, quelque sévère qu'il fût, si les plénipotentiaires des cours alliées lui déclaraient que c'était là le terme de leurs prétentions, ou si au moins ils lui communiquaient un projet contenant l'ensemble de tout ce que l'on exigerait de la France pour lui accorder la paix. »

Ce langage était si juste et si raisonnable que tout le monde en fut frappé. Le comte Stadion et les plénipotentiaires anglais en convinrent dans leurs réponses. M. de Humboldt, initié dans le secret, garda le silence. Mais le comte Rasoumoffsky ne tarda pas d'annoncer que ses instructions ne l'autorisaient point à s'expliquer sur une question aussi difficile, et que, ne pouvant accéder à la proposition du duc de Vicence, il ne lui restait que de demander *de suspendre la négociation*.

Tel fut le premier acte des conférences de Châtillon; telle fut la situation des choses lorsque la fortune de la guerre semblait, après tant de morti-

fications, sourire encore une fois à l'Empereur Napoléon.

Les pertes auxquelles les Russes et les Prussiens s'étaient gratuitement exposés, entre le 10 et le 14 février¹, avaient au moins cet avantage que la voix des hommes calmes et sensés fut écoutée avec un peu plus d'indulgence. L'Empereur Alexandre, à qui ces journées avaient coûté de quinze à vingt mille hommes, comprit enfin que cette entrée triomphale à Paris, à laquelle son amour-propre attachait un si grand prix, pourrait bien rencontrer plus d'obstacles qu'il n'en avait admis dans sa première ardeur. Il se rapprocha avec cordialité de MM. de Metternich et de Schwarzenberg. Lord Castlereagh s'étant rendu à Troyes pour rétablir la marche de la négociation, on discuta de nouveau, dans des conférences ministérielles entre lord Castlereagh, le prince Metternich, le chancelier Hardenberg et le comte Nesselrode, toutes les questions relatives à ce grand objet, et, cette fois-ci, on les discuta à fond. L'idée de travailler directement à la chute de Napoléon fut entièrement réprouvée; on convint de mettre un terme aux mauvaises chicanes de M. de Rasoumoffsky, et l'on

¹ Dans les combats de Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Étoges et Vauchamps.

s'accorda sur un projet comprenant, comme le duc de Vicence l'avait demandé, la totalité des conditions que les Alliés avaient à proposer à Napoléon. Quant aux cessions territoriales, ce nouveau projet était absolument calqué sur l'ancien, tel qu'il est exprimé dans l'instruction du 29 janvier; il y est question aussi de restitutions pécuniaires, mais pas comme d'une condition *sine qua non*. Tout ce qui avait l'air de n'être imaginé que pour l'humiliation fut retranché; enfin, on promet même d'entrer en explications avec la France, sur les arrangements politiques relativement aux autres pays de l'Europe.

Depuis la séparation des deux armées et la retraite momentanée de l'armée principale¹, le crédit et l'ascendant du parti modéré ont beaucoup augmenté au quartier général. M. de Metternich, qui pendant quelques semaines se voyait réduit à louvoyer à travers la tempête, tient aujourd'hui de nouveau le gouvernail avec autant de supériorité que jamais. Secondé par lord Castlereagh, ayant ramené l'Empereur de Russie de plusieurs de ses idées chimériques, secrètement d'accord avec le Roi de Prusse et son principal ministre (malheureusement obligés l'un et l'autre à dissi-

¹ A la suite des revers du maréchal Blücher.

muler leur vraie opinion), et toujours bien soutenu par son propre souverain, je crois qu'il fera triompher les principes pacifiques, et qu'à moins d'un dérangement imprévu, il terminera cette guerre d'une manière aussi prompte qu'honorable.

Je ne suis pas de ceux qui auraient cru l'Europe en grand danger si la France avait conservé une partie des conquêtes qui ont arrondi son territoire depuis 1789; et il est certain que l'équilibre politique ne sera ni essentiellement consolidé, ni sérieusement compromis, par telle ou telle démarcation des frontières. Mais l'expédition en France une fois en train, il serait sans doute d'un mauvais augure pour la tranquillité future de l'Europe, que les Puissances fussent obligées de renoncer à tous les fruits de cette entreprise, et de constater, par un aveu formel, que leurs efforts n'ont jamais pu les conduire au delà des bases du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Après tout, cependant, ce dénouement serait beaucoup moins fâcheux, selon moi, que celui de la destruction entière du Gouvernement actuel et le rétablissement de la Maison de Bourbon; événement qui favoriserait la Russie (et tout au plus l'Angleterre) aux dépens de tout le reste de l'Europe, — qui, par la liaison intime qu'il entraînerait entre la France et la Russie, compromettrait extrêmement les intérêts de l'Autriche, et

les intérêts bien entendus de l'Allemagne et de tous les États intermédiaires, y compris la Porte Ottomane, — et qui bouleverserait de nouveau toutes les combinaisons et tous les calculs politiques. La paix avec Napoléon, sur des bases rapprochées autant que possible de celles qui ont été proposées à Châtillon, voilà quel serait le résultat le plus heureux. Mais nous ne devons jamais perdre de vue que ce résultat même n'est que la moitié de l'ouvrage. Car si, après avoir signé la paix avec Napoléon, nous ne nous occupons pas très-sérieusement des moyens d'assurer l'équilibre dans la partie opposée de l'Europe, de nouveaux dangers et de nouveaux motifs de guerre remplaceront bientôt ceux dont nous serons délivrés; et au lieu d'avoir rétabli la prospérité, la tranquillité et l'indépendance de tous les pays, nous n'aurons fait que changer de fléaux, de troubles et d'opresseurs.

 V

Vienne, 11 avril 1814.

.
 Le vœu sincère du cabinet d'Autriche était de faire la paix avec Napoléon, de limiter son pouvoir, de garantir ses voisins contre les projets de son am-

bition inquiète, mais de le conserver, lui et sa famille, sur le trône de France. Ce vœu n'avait point son origine dans un mouvement de tendresse paternelle, car l'Empereur avait noblement subordonné toutes les impulsions de son cœur aux soins de son empire et du salut commun de l'Europe; mais il était le résultat d'un calcul juste et éclairé. M. de Metternich était convaincu, dans sa sagesse, que le rétablissement des Bourbons servirait bien plus l'intérêt particulier de la Russie et de l'Angleterre que celui de l'Autriche ou l'intérêt général de l'Europe; que la France, épuisée déjà jusqu'à l'extinction par tout ce qu'elle a souffert depuis vingt ans, retomberait, sous le faible sceptre des princes de Bourbon, dans un état d'impuissance et de nullité complètes, qui la rendrait pour longtemps incapable de former un contre-poids dans la balance des Puissances; et que par conséquent la Russie, enflée de ses succès, de sa gloire, de l'ascendant qu'elle a obtenu en Allemagne, étroitement et désormais invariablement liée à l'Angleterre, n'ayant plus rien à craindre de la Suède, et, au moins dans les premières années, peu contrariée par la Prusse, aurait un libre et vaste champ pour ses entreprises ambitieuses, menacerait de nouveau la Porte, tiendrait l'Autriche dans des inquiétudes perpétuelles, et parviendrait enfin à une prépondé-

rance vraiment alarmante pour ses voisins et pour le reste de l'Europe. Ces considérations et ces sollicitudes se trouvaient encore renforcées par la perspective que les Bourbons, ne pouvant pas ignorer à la longue quelles avaient été les vues secrètes de l'Autriche, et comment la Russie les avait combattues, seraient naturellement entraînés vers cette dernière Puissance, et qu'ainsi le peu de force qui resterait encore à la France après ces convulsions, loin de s'opposer aux desseins de la Russie, servirait plutôt à les favoriser.

Par les mêmes motifs qui avaient prescrit à l'Autriche la ligne de conduite que je viens de retracer, la Russie aurait pu choisir un chemin opposé ; mais il est plus vrai de dire que, dans toute cette affaire, la Russie a beaucoup moins écouté des calculs politiques que des sentiments et des passions. Elle a bien entrevu qu'en travaillant à la chute de Napoléon, elle agissait dans le sens de ses intérêts ; mais le grand motif qui déterminait l'Empereur Alexandre était toujours le désir de briller aux yeux du monde comme le véritable auteur de cette contre-révolution colossale, comme le libérateur en chef de l'Europe, et le restaurateur par excellence de tout ce que Napoléon avait détruit. C'est ce besoin de gloire, et même de gloriole, habilement nourri par quelques ambitieux en sous-ordre,

et surtout par cette foule de fanatiques que l'Empereur rencontra à chaque pas, et que l'idée de traiter avec Napoléon au lieu de l'envoyer à l'échafaud faisait frémir de rage, c'est ce singulier mélange de vanité d'un côté, de férocité de l'autre, qui créa cette opposition permanente contre tout ce qui annonçait la paix, sans garantir en même temps la punition personnelle et exemplaire du « Grand Criminel ».

Cependant, en dépit de tous ces obstacles, le prince de Metternich serait parvenu à son but, si Napoléon lui-même ne l'avait pas si mal secondé. Dans les conférences ministérielles qui eurent lieu à Troyes entre le 13 et le 16 février, tous les partis, grâce à la persévérance et à la dextérité du ministre autrichien, s'étaient enfin accordés sur ce qu'il fallait traiter de bonne foi avec Napoléon, et avaient décidé de n'admettre le projet de travailler à sa destitution que dans le cas où il rejeterait ouvertement les conditions proposées par les Alliés. C'est donc un fait incontestable que le 17 février, jour où l'on remit à M. de Caulaincourt l'ultimatum des Puissances alliées, il dépendait encore de Napoléon de conserver son trône et sa dynastie, et que, pendant tout l'intervalle du 17 février jusqu'au 18 mars, son sort était entre ses mains.

Mais il est également certain que, dans toute

cette crise mémorable, la conduite de cet homme n'a été que le comble de la déraison. Il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour s'apercevoir que l'Autriche, loin de partager l'acharnement de ses alliés, avait, sur la question principale, des vues, des dispositions très-différentes. Il s'agissait donc de cultiver ces dispositions ; Napoléon sut à peine les vérifier. Il ne fit aucune démarche pour se rapprocher cordialement de l'Empereur son beau-père ; il déjoua même, par son imprudence et son indiscretion, celles que le Gouvernement autrichien aurait pu ou voulu faire de son côté ; car on n'était jamais sûr qu'un secret entamé avec lui aujourd'hui ne serait pas publié demain dans les journaux. Lorsqu'on lui envoya des officiers de marque pour tel ou tel objet militaire, il ne profita jamais de ces occasions ; fidèle à son singulier caractère, au lieu de tenir un langage positif, il se livra à des dissertations interminables, à de vains discours de trois ou quatre heures, et, par un contre-sens dont lui seul était capable, s'avisa de donner à l'Empereur d'Autriche des leçons sur sa marche politique, au lieu d'en recevoir les seules qui auraient pu le sauver. Vers le 8 ou 10 de mars, l'Empereur se décida à une dernière démarche amicale, et représenta à son gendre, dans une lettre aussi sage que forte, quel serait le résultat infallible de son obsti-

nation ; cette lettre resta sans réponse. Semblable au joueur dans la tragédie, Napoléon, au moindre coup de fortune, au moindre succès passager, croyait avoir retrouvé ses affaires, et rentrait dans toutes ses illusions. Enfin, trois ou quatre jours avant le 18 mars ¹, M. de Metternich fit avertir le duc de Vicence que la rupture du congrès aurait inévitablement lieu, si son maître ne faisait rien pour l'empêcher. Cet avis fut encore négligé et le congrès rompu. — Il me semble qu'il n'en faut pas davantage pour prouver que c'est Napoléon, bien plus que les Alliés, qui a fait échouer les bonnes intentions de l'Autriche, qu'il s'est ruiné par son propre aveuglement, et qu'entouré d'ennemis implacables, il n'en a pas cependant eu de plus actif et de plus dangereux que lui-même.

A partir de la rupture des conférences, la politique du cabinet autrichien changea de fond en comble. M. de Metternich, en ministre habile, voyant que l'obstination de Napoléon ne lui laissait plus le choix des mesures, et que le système qu'il avait longtemps combattu devenait enfin le seul exécutable, résolut de se mettre à la tête de ce système. Le parti des Bourbons avait été extrêmement faible jusque-là ; on travaillait dès lors à le

¹ Jour de la rupture des conférences de Châtillon.

renforcer, à nourrir ses espérances, à favoriser ses démarches, à laisser libre cours aux proclamations des Princes. Le comte de Bombelles, conseiller de légation au service de l'Autriche et fils d'un émigré de marque qui était autrefois ambassadeur de France à Venise, fut envoyé à Nancy, auprès de M. le comte d'Artois, pour le complimenter au nom de l'Empereur; ce messenger, comme on pouvait s'y attendre, fut accueilli de la manière la plus distinguée. On déclara partout que c'était à la nation française à se prononcer sur ses destinées futures, et l'on cessa de contrarier les menées secrètes par lesquelles les Russes, les Prussiens et les Anglais préparaient partout la contre-révolution, et auxquelles l'Autriche était restée étrangère jusqu'ici.

Cette intervention du cabinet autrichien était d'autant plus nécessaire, qu'en regardant même le principe du rétablissement des Bourbons comme généralement admis, il restait encore de grandes questions à discuter. Premièrement, l'Empereur d'Autriche avait fait déclarer, dans les conférences de Troyes¹, que si, par l'issue incertaine de cette lutte, Napoléon se trouvait exclu du trône de France, l'Empereur ne reconnaîtrait jamais que Louis XVIII comme souverain légitime de

¹ Où le quartier général des souverains alliés se trouvait du 9 au 23 février.

ce pays. Cette déclaration avait été amenée par le projet bien connu de l'Empereur de Russie de placer sur le trône le duc de Berry, fils cadet de M. le comte d'Artois, et de le marier à la grande-duchesse Anne. Outre cela, l'Autriche partait du principe que, si l'on rétablissait en France l'ancienne monarchie, on devait la rétablir telle qu'elle avait été avant la révolution; tandis que l'Empereur Alexandre, partisan des idées modernes en politique, grand admirateur de la fameuse constitution de 1791, et désirant surtout plaire à tous les partis, à toutes les sectes, à tous les individus, avait imaginé de donner à la France ce qu'on appelle un Roi constitutionnel.

Napoléon a fait beaucoup de mal à l'humanité. On ne peut donc pas être fort surpris que tout le monde applaudisse à sa chute. Cependant beaucoup d'illusions, d'attentes chimériques, de projets exaltés, de calculs absolument faux, une quantité de vues secrètes et dangereuses entrent aujourd'hui dans l'estimation de cet événement, que celui qui ne s'arrête pas à la surface des choses est loin d'envisager comme un avantage pur et positif. C'est une grande erreur de croire qu'avec la destruction du pouvoir de Napoléon, le calme, la sérénité et le bonheur renaîtront partout en Europe. Il s'en

faut de beaucoup que tout soit fini par cet événement; les complications les plus embarrassantes, les agitations les plus dangereuses, les orages de toute espèce nous menacent encore. La crainte de compromettre l'union entre les souverains alliés a fait constamment ajourner toutes les questions difficiles et critiques. Il en résulte que rien, absolument rien, n'est décidé aujourd'hui sur le sort futur de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, sur une foule d'intérêts publics et individuels dont la discussion peut amener des querelles funestes et interminables.

(Après avoir annoncé l'abdication de Napoléon par une dépêche en date du 14 avril, M. de Gentz consacre plusieurs rapports au rétablissement de l'ordre en France, au sort de Napoléon, au projet d'un congrès, au traité de paix, etc.)

VI

Vienne, 21 juin 1814.

.
 La scène va changer maintenant. La France, pacifiée¹ au dedans et au dehors, occupera moins, pendant quelque temps, l'attention publique, qui se dirigera entièrement sur les grandes affaires que

¹ Voir, pour le traité de paix signé le 30 mai, MARTENS, *Nouveau Recueil*, II, 1, et NEUMANN, *Recueil*, II, 473.

les Puissances jusqu'ici alliées ont encore à régler entre elles. Le congrès de Vienne, dernier acte de la coalition, en sera une des époques les plus mémorables. Pour vous faire pressentir l'intérêt qu'il offrira, je m'en vais indiquer quelques-unes des principales questions dont la discussion définitive est remise à ce congrès. Il y en a de très-problématiques, de très-épineuses, et qui réclameront toute la sagesse et tout le savoir-faire des négociateurs, pour ne pas amener ou des disputes interminables, ou des résultats fâcheux pour l'un ou l'autre parti.

LA QUESTION DE LA POLOGNE.

Il paraît décidé depuis longtemps que la Russie étendra considérablement ses frontières du côté de la haute et basse Vistule, qu'elle gagnera d'un côté ce que l'Autriche a perdu en 1809, et de l'autre côté la moitié à peu près de la partie ci-devant prussienne de la Pologne. L'origine de cet agrandissement (pour lequel il serait assez difficile d'alléguer des raisons satisfaisantes) se trouve dans l'extrême condescendance de la Prusse, qui, par un article secret de son traité du mois de février 1813¹, a promis de partager avec la Russie

¹ Conclu à Kalisch.

ses provinces polonaises, à la condition de recouvrer par la guerre la totalité de ses provinces allemandes, et un arrondissement convenable en sus. Lorsque l'Autriche a accédé à la coalition, on lui a fait entendre qu'en cas d'une issue heureuse de la guerre, on lui rendrait toutes ses anciennes possessions en Allemagne et en Italie, et qu'elle serait libre d'y ajouter encore ce qu'elle jugerait à sa convenance. Sur la foi de cette perspective, mais bien plus encore par sa résolution généreuse d'éviter, à tout prix, toute discussion qui eût pu conduire à la mésintelligence ou au mécontentement, l'Autriche a tacitement consenti (car rien n'a jamais été stipulé à ce sujet) à abandonner à la Russie les provinces polonaises qu'elle avait cédées par le traité de Vienne de 1809. La détermination définitive des frontières ambitionnées par la Russie n'en sera pas moins l'objet de beaucoup de débats; mais malheureusement ce ne sera pas la seule difficulté que présenteront les affaires de la Pologne. L'Empereur* de Russie paraît avoir nourri le projet de former, soit de la totalité, soit de la plus grande partie de ce qui lui reviendra du territoire du ci-devant duché de Varsovie, un État séparé, quoique dépendant, sous le titre de royaume de Pologne. Je n'entre pas ici dans les différents motifs secrets

qui peuvent lui avoir suggéré ce projet ; il est de fait que les Polonais, avides de tout ce qui leur offre un espoir quelconque du rétablissement de leur ancienne existence, y comptent avec la plus grande certitude ; et quoique l'Empereur n'ait jamais encore positivement déclaré ses intentions à cet égard, il devient de jour en jour plus évident que les Polonais ne se sont pas trompés dans leurs espérances. On a cru d'abord que le grand-duc Constantin serait nommé Roi de Pologne ; mais depuis quelque temps il paraît plus probable que l'Empereur Alexandre se décorera lui-même de ce titre. L'exécution de ce projet, peu compatible sous plus d'un rapport avec la tranquillité future de l'Europe, serait surtout extrêmement préjudiciable aux intérêts de l'Autriche et de la Prusse, mais, entre ces deux puissances, plus préjudiciable encore à la dernière qu'à la première. L'extension des frontières de la Russie est déjà en elle-même un événement assez désavantageux et assez inquiétant pour ses voisins ; accompagnée du rétablissement d'un royaume de Pologne, dans quelques limites et sous quelque forme que ce fût, c'est-à-dire d'un centre de fermentation, de mouvement et d'intrigues politiques, il serait doublement pernicieux. Je crois prévoir que, soit pour faciliter, soit pour contrarier ce plan, tout dépendra, au congrès

futur, de la conduite que tiendra la Prusse. Si elle est bien éclairée sur ses intérêts, si elle fait sincèrement cause commune avec l'Autriche pour s'opposer aux vues de la Russie, il ne sera point impossible d'engager l'Empereur Alexandre à se contenter de son agrandissement pur et simple et à abandonner ses projets accessoires. Si la Prusse fléchit, il ne me paraît pas bien vraisemblable que l'Autriche, au risque de se brouiller avec la Russie, persiste seule dans son opposition.

LA QUESTION DE LA SAXE.

Elle est un malheureux corollaire de celle de la Pologne. En cédant à l'Empereur de Russie une grande partie de ses anciennes possessions en Pologne, la Prusse perd, ou prétend perdre, relativement à sa situation en 1806, plus de 2 millions d'âmes. Pour se dédommager de cette perte, elle a jeté les yeux sur la Saxe, pays que, depuis la bataille de Leipzig, on s'est accoutumé à regarder et à traiter comme conquis. La Prusse n'a d'abord convoité que la Lusace; peu à peu ses projets se sont agrandis, et elle a fini par déclarer que la Saxe tout entière ne lui fournissait pas l'équivalent de ses pertes. Depuis que les départements français sur la rive gauche du Rhin et les

Pays-Bas ont été détachés de la France, on a cru qu'il y aurait moyen de satisfaire la Prusse, en lui laissant une partie de ces pays ; mais ses vues sur la Saxe n'en sont pas moins restées les mêmes. L'Empereur de Russie, de son côté, voyant que la Saxe était condamnée à changer de position et de maître, a voulu profiter de cet état des choses et seconder les projets de son beau-frère, le duc de Weimar, guettant depuis bien des années l'occasion et un prétexte convenable pour s'approprier une partie de la Saxe, ou supplanter même, si cela se pouvait, la famille qui en occupait le trône.

Ainsi, relativement à la Saxe, chacune des trois Puissances voisines a des intérêts plus ou moins opposés à ceux de chacune des deux autres. L'Autriche désire, et bien sincèrement, de conserver la Saxe dans son intégrité, et la famille du Roi sur le trône. La Prusse voudrait, s'il y avait moyen, l'incorporer tout à fait dans ses possessions, et la Russie en demanderait le partage, pour gratifier le duc de Weimar d'une couronne et d'un pays considérable. Le temps seul peut nous apprendre lequel de ces trois systèmes remportera le triomphe sur les autres, ou si l'on trouvera des expédients pour les rapprocher et les concilier. En attendant, il ne faut pas de grands efforts pour prouver que, dans cette affaire, le cabinet autrichien, en plaidant ses

intérêts, défendrait également ceux du bon droit et de la justice. Il n'existe pas un seul argument raisonnable pour justifier la confiscation de la Saxe. Le Roi de Saxe n'a pas été plus coupable que tous les souverains, grands et petits, que l'aveuglement ou la peur avaient ralliés aux drapeaux de Bonaparte; s'il a eu des torts particuliers, c'est uniquement envers l'Autriche, et ni la Russie ni la Prusse n'ont le droit de l'en punir. Mais en supposant même, ce qui n'est pas, le Roi de Saxe coupable au point d'avoir mérité la déchéance, et en supposant, de plus, que les souverains alliés auraient le droit de le juger, à quel titre, ou sous quels prétextes, toute sa famille serait-elle exclue du trône, et son pays livré au partage ou à la confiscation? La cause que l'Autriche embrassera dans cette discussion est certainement belle et honorable; et si elle ne parvient pas à la faire triompher, elle en aura au moins toute la gloire.

VII

Vienne, 9 juillet 1814.

.
Je sais que l'Empereur de Russie, avant de partir de Londres, a donné solennellement sa

parole d'honneur qu'il n'y aura ni changement ni innovation quelconque dans l'état des pays occupés aujourd'hui par ses troupes, et que tout restera dans la situation actuelle, jusqu'à ce que les Puissances se soient concertées et accordées sur le nouvel ordre des choses. Le Roi de Prusse qui, pour tout ce qui lui est personnel, n'a plus d'autre guide et d'autre règle que l'Empereur Alexandre, a fait la même déclaration. Cet engagement, pris non-seulement avec l'Autriche, mais encore avec le Gouvernement anglais, suffit pour nous rassurer sur toute mesure arbitraire ou violente pendant l'intervalle qui s'écoulera jusqu'à la réunion du congrès. Il embrasse entre autres les deux objets critiques qui fixent le plus l'attention générale, et sur lesquels rouleront toutes les grandes discussions, la Pologne et la Saxe.

Les Polonais répandent partout qu'il n'y a plus aucun doute sur l'exécution prochaine du projet d'ériger en royaume, sous le sceptre de l'Empereur de Russie, la plus grande partie de ce qui composait le duché de Varsovie; ils sont persuadés et veulent persuader à tout le monde qu'avant de retourner à Pétersbourg l'Empereur fera proclamer ce royaume. Il n'est que trop vrai qu'il leur a fait donner là-dessus une quantité de belles promesses; il est vrai que le voyage du grand-duc

Constantin, sa nomination comme généralissime des troupes polonaises, et les efforts que l'on fait pour recomposer l'armée de ce pays, annoncent clairement les desseins que l'on nourrit ; il est enfin sûr que le prince Adam Czartorisky, autrefois ministre de l'Empereur, brouillé ensuite avec lui, et sur le point, comme je sais de bonne source, de signer la confédération du mois de juin 1812, si un ami ne lui avait pas arraché la plume, rentré depuis quelque temps en faveur, et se trouvant à la suite de l'Empereur depuis plusieurs mois, a travaillé sans relâche à ce rétablissement imaginaire de la Pologne, après lequel ses compatriotes n'ont pas cessé de soupirer, quoique, dans la forme qu'on lui donnerait aujourd'hui, il ne serait d'aucun bien réel pour leur pays. Mais, quoi qu'il en soit, l'Empereur n'y procédera pas sans l'aveu des autres Puissances, et en dépit des protestations de l'Autriche ; et si ce malheureux projet doit à la fin être exécuté, il ne le sera pas au moins brusquement, et, pour ainsi dire, par surprise.

Il en est de même pour la Saxe. La Russie et la Prusse sont d'accord sur le partage de ce pays ; leur idée est même d'en offrir une lisière à l'Autriche, mais celle-ci paraît bien convaincue que la conservation de l'intégrité de la Saxe et de la famille qui y a régné jusqu'ici serait beaucoup

plus conforme à ses intérêts et à ceux de l'Allemagne tout entière. L'Empereur ne fait pas mystère de ses principes et de ses sentiments à ce sujet, et a déclaré à tous les Saxons qui se sont adressés à lui, qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour s'opposer au démembrement de leur pays ou à son incorporation dans une souveraineté étrangère. Cette question sera donc ajournée, comme celle de la Pologne.

Il existe un grand nombre de personnes très-persuadées que, quelque chose que l'on fasse, tout cela finira par une rupture complète entre les Puissances alliées. Sans préjuger l'avenir avec trop de témérité, j'ose m'inscrire en faux contre cet aperçu. Il ne peut pas vous avoir échappé que, dans tout le cours de ces derniers événements, les souverains coalisés pour détruire la prépondérance de Napoléon ont regardé l'opinion publique comme un de leurs principaux appuis, et que, loin de négliger cette opinion, ils ont plutôt encouru le reproche (si c'en est un) de l'avoir trop écoutée dans certains moments. L'Empereur Alexandre surtout y attache un prix extrême ; quelle que soit son ambition politique ou personnelle, je suis sûr qu'il la sacrifierait plutôt que de passer aux yeux du public pour injuste, ingrat, ou perturbateur de la tranquillité générale, achetée par tant de sang et

de sacrifices. Or, il est évident qu'il n'échapperait à aucun de ces reproches s'il se brouillait gratuitement avec l'Autriche, qui ne demandera absolument rien à personne, est prête à céder même une partie de ce qui lui serait strictement dû, ne s'opposera qu'à ce qui compromettrait directement ses intérêts, et ne défendra dans toutes les discussions qui se préparent que la cause évidente de la justice et de l'intérêt général. Voilà pour moi un grand motif d'espérance. Je sais bien que ce genre de considérations morales est ordinairement d'une influence très-faible dans les grandes affaires de ce monde ; mais je soutiens que le caractère particulier de l'époque actuelle, et des souverains qui dirigent les événements, lui donne un poids décisif, et que chacun fera tout ce qu'il pourra pour ne pas se rendre responsable aux yeux du public des calamités qu'entraînerait une aussi funeste rupture.

.

En lisant les feuilles publiques, je conçois que vous ayez été frappé de l'effet prodigieux que le séjour de l'Empereur de Russie et du Roi de Prusse paraît avoir fait en Angleterre ; et si vous étiez, comme moi, dans le cas de lire une demi-douzaine de journaux anglais par jour, vous y auriez encore cru bien davantage. J'ai eu cependant sur cet objet des notions bien différentes de

celles des gazettes et que je crois bien autrement correctes. Le peuple de Londres, aussi ignorant que le peuple des autres capitales, mais beaucoup plus effréné et plus turbulent, a exprimé, par toutes les démonstrations que la frénésie populaire peut imaginer, son engouement pour les héros du jour, pour Alexandre, pour Frédéric-Guillaume, pour Blücher, pour le prince (!) Platoff (que la populace anglaise croit un des premiers généraux de notre temps!!); et les dispositions hostiles pour le Prince Régent, qui malheureusement subsistent en Angleterre, et que les agitateurs du public nourrissent avec beaucoup de soin, n'ont pas peu contribué à rehausser l'enthousiasme pour ces grands personnages du continent. Mais la classe plus élevée a été beaucoup plus sobre dans ses applaudissements, et s'est montrée non-seulement juste et réfléchie, mais peut-être même un peu trop sévère dans ses jugements. Ce que je puis vous donner pour certain, c'est que pendant que le gros du public s'extasiait sur les souverains et héros du Nord, le Prince Régent et le cabinet d'Angleterre méditaient et pesaient avec sagesse les grands intérêts de l'Europe, et se rapprochaient de plus en plus de l'Autriche, avec laquelle, depuis bien des années, les relations du Gouvernement anglais n'ont pas été aussi amicales et aussi intimes qu'aujourd-

d'hui. A en juger par les résultats, la conduite de M. le prince Metternich à Londres, où il avait à lutter tout seul contre l'ascendant et le charme de tant de grands rivaux réunis, doit avoir été un chef-d'œuvre de perfection. Une circonstance qui paraît l'avoir considérablement favorisé est le refroidissement survenu dès les premiers jours entre l'Empereur Alexandre et le Prince Régent. Vous savez que la scission dans laquelle celui-ci vivait depuis longtemps avec son épouse avait augmenté en dernier lieu, au point qu'avant l'arrivée des souverains étrangers il a fait interdire à la princesse de paraître à la cour.

Des intrigants qui se sont emparés d'elle ont su peindre au public la conduite (à la vérité pas trop bien calculée) du prince envers elle dans des couleurs si noires, qu'ils ont excité contre lui un mécontentement général et des clameurs scandaleuses. L'effet de ces machinations atroces a été tel, que pendant le séjour même des souverains étrangers le prince a risqué des affronts chaque fois qu'il se montrait en public, et que bien souvent les acclamations d'une aveugle populace pour les favoris du jour, Blücher et Platoff, furent accompagnées de sifflets pour le représentant du pouvoir royal et Roi futur de la Grande-Bretagne. Entre autres suites fatales de cette brouillerie, il en est

résulté aussi que la princesse Charlotte, fille du Régent et héritière présomptive de la couronne, gagnée par les partisans de sa mère, a pris fait et cause contre son père, s'est avisée de désapprouver le choix que le Régent avait fait pour elle d'un époux¹, et a finalement refusé sa main ; de sorte que ce fameux mariage dont on avait tant parlé depuis six mois, et dans la supposition duquel on a même inséré dans le traité de paix de Paris une clause spéciale à l'article de la Hollande, est rompu, et que le jeune prince d'Orange s'en est tristement retourné en Hollande. Je ne sais pas encore d'une manière bien exacte quel rôle l'Empereur de Russie a joué dans ces affaires de famille ; ce qui est sûr, c'est que la grande-duchesse Catherine d'Oldenbourg², princesse de beaucoup d'esprit, d'un caractère altier, inquiet et remuant, qui se trouvait à Londres plusieurs mois avant son frère, avait été fortement accusée de nourrir la résistance de la princesse Charlotte, et que l'Empereur, sans se donner le même tort, paraît avoir eu celui de vouloir amener une réconciliation entre le Prince Régent et son épouse, malgré que leur rupture eût été jugée irrémédiable par tous ceux qui connaissaient l'état des choses. Cette tentative, et

¹ Le prince d'Orange.

² Sœur de l'Empereur Alexandre.

la faveur effectivement trop recherchée avec laquelle l'Empereur a traité quelques-uns des membres les plus marquants du parti d'opposition, nommément lord Grey, lord Holland, lord Erskine et M. Whitbread, ont fait sur le Prince Régent une impression si désavantageuse, que, d'après quelques témoins dignes de foi, il a soupiré après le moment où les « illustres hôtes » (*the illustrious visitors*), comme les Anglais les appelaient, auraient quitté le sol de l'Angleterre; et à mesure qu'il s'est éloigné d'eux, son affection pour l'Autriche a augmenté.

VIII

Vienne, 24 juillet 1814.

.

Le changement qui s'est opéré, je ne veux pas dire dans les principes politiques, mais dans la direction et dans l'application des principes politiques du Gouvernement anglais, est, selon moi, un fait de la plus haute importance. Jusqu'ici la prédilection, on peut dire exclusive, de l'Angleterre pour la Russie s'est fait sentir dans toutes les grandes affaires de l'Europe; cette prédilection,

établie depuis un siècle, mais infiniment renforcée dans les vingt-cinq dernières années, a été dans plus d'une occasion un grand obstacle à des mesures efficaces contre la prépondérance française; aujourd'hui que cette prépondérance est détruite, elle exposerait l'équilibre de l'Europe à de nouveaux dangers d'un côté opposé. Le cabinet de Londres, sans toutefois compromettre ses rapports avec la Russie, est enfin revenu de cette prédilection exclusive. La sagesse de lord Castlereagh et de ses collègues, et le talent accompli du prince de Metternich, en ont triomphé, et quelques circonstances particulières ont secondé leur marche. Je vous ai parlé, dans ma dépêche du 9, des relations personnelles entre l'Empereur de Russie et le Prince Régent; tout ce que j'avais dit à ce sujet était de la plus exacte vérité; et si vous voulez savoir dans quelles dispositions réciproques ces deux grands personnages se sont quittés, vous n'avez qu'à doubler la dose de ma dépêche susdite, et vous serez assez près de la réalité.

Le cabinet de Londres envisagera et traitera les questions relatives à la Pologne dans un sens tout à fait analogue à celui de l'Autriche. Dans les feuilles publiques de l'Angleterre et même dans les séances du Parlement, il a été plusieurs fois question du rétablissement de la Pologne comme d'un

événement fort à désirer. Mais il ne faut pas s'y méprendre. Le rétablissement *plein et entier* de la Pologne, telle qu'elle était avant le premier partage, est une idée populaire parmi les Anglais, et surtout un des thèmes favoris du parti de l'opposition. Ce n'est pas là, comme nous savons, l'objet de l'Empereur de Russie. Il veut garder tout ce qu'il a eu avant cette guerre, y ajouter le ci-devant duché de Varsovie, et, au lieu de l'incorporer purement et simplement, le gouverner sous une forme particulière. Aussitôt que les Anglais ont compris que *tel* est son système par rapport à la Pologne, ils se sont complètement refroidis, car quel prix attacheraient-ils à une mesure qui, sans rendre l'indépendance aux Polonais, ne tendrait absolument qu'à inquiéter leurs voisins et à compromettre la tranquillité générale? L'Empereur Alexandre a perdu depuis cette découverte jusqu'à la faveur du parti républicain en Angleterre; et personne n'y plaidera la cause des innovations qu'il médite. .

.

IX

Baden, près Vienne, 16 septembre 1814.

.....

Le chancelier Romantzoff s'est entièrement retiré du ministère, et l'Empereur Alexandre vient de confier à M. le comte Nesselrode le portefeuille des affaires étrangères. L'éloignement du comte Romantzoff, exclu depuis longtemps de la direction des grands objets politiques et réduit à la besogne courante du département, était à prévoir, et ne peut produire aucun grand effet. La nomination du comte Nesselrode est plus remarquable. Quoique, sous le titre de secrétaire d'État, il ait été pendant toute la campagne chargé des fonctions d'un ministre des affaires étrangères, il paraissait cependant très-douteux que cette place importante lui resterait après la paix. Il est d'une famille étrangère, bien que son père ait déjà été ministre de Russie à Berlin; il n'a que trente-sept ou trente-huit ans tout au plus; et il n'était encore que secrétaire de légation, en revenant de Paris en 1811. C'est une des carrières les plus rapides qu'on ait jamais faites en Russie, sans être ce qu'on appelle un *favori*.

Je me suis trouvé avec le comte Nesselrode,

depuis sa première jeunesse, dans les relations les plus intimes ; le temps n'a fait que développer et consolider cette liaison, et je crois le connaître à fond. Il est d'un extérieur peu imposant, sans prétention, sans ostentation, homme de goûts simples et restreints, et n'ayant ni la fortune, ni le penchant qu'il faut pour une grande représentation. Mais c'est un homme d'un caractère parfaitement droit, des principes les plus purs, d'un jugement très-sain, et né pour le travail et pour tous les objets solides. Il n'aura jamais ni une existence brillante, ni un ascendant sensible sur l'Empereur ; je crois, au contraire, que l'Empereur, en lui conférant le portefeuille, a voulu constater de nouveau qu'il a l'intention d'être toujours son propre premier ministre, et que, malgré le bien qu'il veut au comte Nesselrode, celui-ci ne sera jamais que son premier chef de bureau. Cependant, avec le caractère personnel de l'Empereur, tel surtout qu'il s'est développé dans les grands événements des deux dernières années, il est d'une grande importance que le ministre dirigeant les affaires extérieures soit un homme sage, modéré, sans aucun penchant à l'ambition ni à l'intrigue, étranger aux projets romanesques, et essentiellement ami de la paix. Autant que l'influence du comte Nesselrode pourra s'étendre, elle sera toujours exercée dans

une direction bienfaisante et sans danger pour les voisins de la Russie. Sous ce rapport, plus *négatif*, il est vrai, que positif, sa nomination est précieuse pour tous ceux qui s'intéressent à la tranquillité générale. Il ne sera pas assez puissant pour prévenir toujours les mesures qui pourraient la compromettre, mais au moins il ne les favorisera jamais

X

Vienne, 27 septembre 1814.

.

Dans les cinq ou six conférences qui se sont tenues chez M. le prince Metternich, et auxquelles lord Castlereagh, le chancelier prince Hardenberg, le comte Nesselrode et M. de Humboldt ont seuls assisté, on ne s'est absolument occupé que de la forme à donner aux délibérations. Les quatre Puissances alliées avaient incontestablement le droit de prendre l'initiative dans cet examen. Le congrès n'aurait jamais pu marcher si l'on avait voulu réunir dès le commencement tous les plénipotentiaires grands et petits. On a cependant bientôt reconnu, dans ces conférences, qu'il ne serait ni

juste ni convenable d'exclure la France d'aucune partie essentielle de la négociation ; et, ce qui est bien remarquable, c'est que lord Castlereagh ait été un des premiers à insister sur la nécessité de son intervention. Cette circonstance doit particulièrement fixer votre attention ; elle vous indique dans quel sens les affaires seront traitées à ce congrès. L'admission des plénipotentiaires de France à toutes les discussions d'un intérêt majeur a donc été pleinement décidée avant l'arrivée même de ces plénipotentiaires. La même résolution a été prise relativement à l'Espagne ; mais on a cru ne devoir pas aller plus loin. Par conséquent, les quatre Puissances alliées, et avec elles la France et l'Espagne, se trouveront, par le fait, à la tête du congrès, se concerteront sur les mesures générales, prépareront les discussions, et, après avoir arrangé entre elles les objets qui les regardent directement, discuteront les autres avec les Puissances qui y sont intéressées. Il y aura, en outre, une commission séparée pour les affaires de l'Allemagne, à laquelle ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, ne participeront en premier lieu, mais qui présentera le résultat final de son travail à la sanction générale des Puissances. Voilà, en peu de mots, l'esquisse des opérations du congrès. On croit que les six grandes Puissances nommées ci-dessus ouvriront

les négociations par un exposé de la marche sur laquelle elles se sont accordées.

M. de Talleyrand, qui sur ses cartes de visite a supprimé le titre de prince de Bénévent, et ne s'appelle plus que prince de Talleyrand, est arrivé, le samedi 24, avec le duc de Dalberg, second plénipotentiaire de France. Il n'a eu jusqu'ici que des conférences particulières avec les ministres des quatre Puissances alliées, et surtout avec le prince Metternich et lord Castlereagh. L'ouverture formelle des négociations doit avoir lieu le 1^{er} octobre.

D'après ce que l'on sait jusqu'à présent des instructions des plénipotentiaires français, elles sont entièrement calculées sur l'établissement d'une paix durable et d'un juste équilibre du pouvoir. Ils s'opposeront d'une manière très-prononcée à tout projet d'agrandissement et d'innovation, quelle que soit la Puissance qui le mette en avant. Ils appliqueront surtout ce principe à ceux que la Russie avait formés sur la Pologne; ils ne contrarieront pas moins, à ce qu'il paraît, les vues de la Prusse relativement à la Saxe. Il est assez probable que, sur ces deux questions importantes, la France et l'Angleterre seront l'une et l'autre d'accord avec l'Autriche.

Des personnes en état de juger des dispositions que l'Empereur Alexandre a apportées à Vienne

assurent qu'elles sont plus modérées qu'on ne l'aurait cru lors de son départ de Londres. L'espoir que son séjour à Pétersbourg contribuerait à le refroidir sur le plan de former le duché de Varsovie, au moins la partie qui lui en reviendra, en royaume constitutionnel de Pologne, n'a pas été trompé; il a trouvé en Russie tout le monde contraire à ce plan. On se flatte, de même, que ses prétentions en fait d'acquisitions territoriales s'arrêteront à la rive droite de la Vistule, et que, s'il en était autrement, la résistance qu'il trouvera dans les négociations de la part de la France et de l'Angleterre, agissant de concert avec l'Autriche, le décidera à ne pas se compromettre davantage.

L'incorporation de la Saxe à la monarchie prussienne, que les personnes les plus au fait des rapports entre les Cours regardaient, il y a quelques semaines, comme inévitable, rencontrera aussi des obstacles inattendus. D'abord, le motif ou, si l'on veut, le prétexte de cette acquisition s'affaiblira à mesure que la part qu'obtiendra la Russie des anciennes possessions de la Prusse en Pologne deviendra moins considérable. D'un autre côté, la protestation absolue du Roi de Saxe contre l'exécution de ce projet est une difficulté bien plus sérieuse qu'on ne l'a cru d'abord. Quoique prisonnier d'État entre les mains des Prussiens, il a

déclaré de la manière la plus solennelle qu'il ne consentira jamais à faire dépouiller sa famille de son héritage, ni à délier ses sujets de leurs serments. Il a chargé le comte Schulenburg, autrefois son ministre à Vienne (jusqu'en 1811, époque à laquelle l'influence française le fit éloigner de cette place), de ses pouvoirs et de ses intérêts au congrès, et il a plaidé sa cause dans un mémoire très-étendu et très-bien fait, dont je tâcherai de vous transmettre une copie. Enfin, le projet de la Prusse est devenu tellement odieux aux habitants et aux voisins de la Saxe, et cette Puissance risque si fort de perdre, en y persistant, toute espèce de faveur et de popularité en Allemagne, qu'il est encore possible qu'elle en revienne, soit entièrement, soit en grande partie. Cette résolution serait facilitée, si l'Angleterre se désistait de quelques-unes des prétentions qu'elle a mises en avant pour l'agrandissement de la maison d'Orange. Cet agrandissement, tel que le Gouvernement anglais le propose, est si énorme, qu'on a raison de se flatter qu'il en rabattra quelque chose, et qu'une partie des pays situés entre le Rhin et la Meuse sera ajoutée aux possessions de la Prusse. Cette perspective, jointe à l'opposition générale qui se manifeste contre le dépouillement de la maison de Saxe, pourrait fort bien engager le Gouvernement prussien à aban-

donner un plan dans la poursuite duquel il ne serait appuyé que par la Russie seule.

Les affaires d'Allemagne offrent encore un vaste champ au nombre immense d'agents politiques qui se trouvent aujourd'hui réunis à Vienne, plaidant, sollicitant, intrigant, s'agitant dans toutes les directions, pour les princes, les villes, les corporations, etc., qui leur ont confié leurs intérêts. Le vœu commun de toute l'Allemagne est que la maison d'Autriche reprenne la couronne impériale déposée en 1806, et soit investie d'un pouvoir plus étendu et plus réel que celui dont elle jouissait alors. Ce vœu s'annonce sous mille formes et par mille organes différents, et, vingt fois par jour, j'ai l'occasion d'observer le chagrin qu'éprouvent les députés de toutes les parties de l'Allemagne, principalement ceux des pays du Rhin, de la Souabe, de la Franconie, en apprenant qu'il y a peu d'espoir pour l'accomplissement de cette idée favorite. La Cour de Vienne est trop sage, elle connaît trop ses véritables intérêts, pour ne pas résister au rôle honorable, mais dangereux, dont l'Allemagne voudrait la charger. Accepter la couronne impériale aux mêmes conditions auxquelles l'Empereur la portait en 1806 ne serait, pour trancher le mot, que se prêter à une mauvaise comédie, puisque l'expérience de plus d'un siècle a prouvé, et

que celle des années qui se sont écoulées de 1792 à 1806 a mis hors de toute espèce de doute, qu'un pouvoir suprême aussi faiblement doté, aussi mal assis, aussi précaire que l'était celui du chef de l'Allemagne, ne peut conduire qu'au désordre, à l'anarchie, à l'impuissance absolue. Il faudrait donc, pour que le pouvoir impérial devînt une réalité, lui accorder des attributions bien différentes de celles auxquelles il avait été réduit dans les derniers temps ; et ce changement essentiel, quoique désiré sincèrement en Allemagne, est absolument incompatible avec les droits et les prérogatives que les grands États de l'Allemagne, tels que la Prusse, la Bavière, le Hanovre, ont exercés depuis plus d'un demi-siècle, et dont, à coup sûr, quel que soit le langage qu'ils aient tenu dans certains moments, ils ne se désisteront jamais. L'Autriche, en un mot, ne veut ni accepter un vain titre sans valeur réelle, ni prétendre à un pouvoir contre lequel les premiers membres de la Confédération germanique réclameraient sans cesse. Mais elle ne veut pas non plus qu'un autre s'arroge une place à laquelle elle renonce par des motifs aussi puissants. Elle proteste de même contre le projet, aujourd'hui fort agité en Allemagne, de partager la direction des affaires communes de l'Allemagne entre elle et la Prusse ; partage qui ferait naître les plus dange-

reux résultats. Par conséquent, si une fois il est indispensable de lier entre eux les différents États de l'Allemagne par un système fédératif proprement dit, il ne reste qu'un vœu à l'Autriche : c'est que l'on choisisse, pour exécuter cette idée, une forme plus ou moins républicaine ou représentative, que la direction des affaires communes soit confiée à cinq, ou sept, ou neuf des principaux membres de la Confédération, réunis en diète permanente. C'est là, je crois pouvoir vous le garantir, la forme qui sera adoptée en principe, car quant au détail de l'arrangement, il ne sera pas achevé dans quelques mois, et le congrès le léguera probablement à quelque autre assemblée délibérative.

.

XI

Vienne, 28 septembre 1814.

.

Comme jusqu'ici je n'ai reçu de Votre Altesse aucune instruction relative aux intérêts de la Porte dans les négociations qui auront lieu ici, je dois presque supposer qu'on n'a pas, à Constantinople, l'intention de faire des démarches par rapport à quelque clause de garantie des possessions otto-

*Austria wish to guarantee the
territories of the Porte.*

DÉPÊCHES INÉDITES : 1814.

105

manes. Le but principal du congrès de Vienne étant un arrangement définitif de toutes les graves affaires de l'Europe, arrangement dans lequel on se flatte de trouver une base durable de l'équilibre politique et de la paix générale, j'aurais cru, et je crois encore que, *sous ce rapport-là*, il n'eût point été indifférent de faire comprendre nommément l'état des possessions de la Porte dans cet arrangement général. D'un autre côté, je conçois qu'on puisse avoir des raisons à Constantinople pour ne pas réclamer formellement une clause pareille, et qu'on aime mieux peut-être garder le silence que faire naître l'idée qu'on ait des inquiétudes sur l'avenir. M. le prince Metternich, qui m'a parlé de cet objet il y a quelques jours, a absolument partagé ma manière de voir. Il explique le silence de la Porte par le même motif que je viens d'articuler; et il m'a dit en même temps que, si nos conjectures se confirment, et que la Porte persiste dans ce silence, il n'en est pas moins décidé à demander la garantie de ses possessions sous la forme qui paraîtra la plus convenable, comme un des articles directement liés à l'intérêt des Puissances et à celui de l'Europe entière.

Ce que vous lirez, Monseigneur, dans ma dépêche d'hier, sur les dispositions de l'Empereur de Russie, relativement aux affaires de la Pologne, est

la substance des notions les plus authentiques que j'avais recueillies pendant les premiers jours que l'Empereur avait passés à Vienne. Je viens cependant d'apprendre, par un canal particulier et très-sûr, quelques détails que Votre Altesse doit nécessairement connaître, puisqu'ils sont de nature à *modifier* et à *rectifier* ces notions. L'Empereur de Russie, malgré toutes les difficultés et toutes les contradictions qu'il éprouve, tient encore et très-fortement au projet d'établir un royaume constitutionnel de Pologne, sous sa propre souveraineté, et il est tellement monté sur ce projet, qu'il prétend même vouloir réunir à ce royaume les anciennes provinces polonaises, qu'il possède par les derniers partages. Il y aura donc sur cet article capital des discussions difficiles et épineuses, et il n'est pas aisé de calculer quel sera le résultat de ces complications. Ce ne sera dans aucun cas la guerre; voilà un point sur lequel vous pouvez compter. Mais personne au monde ne peut prévoir, à l'heure qu'il est, lequel des combattants, dans cette arène diplomatique, remportera la victoire, ou comment on conciliera les avis différents. Je ne suis cependant pas fort en peine pour l'Autriche, persuadé que les talents supérieurs du ministre qui en dirige les affaires se feront jour à travers toutes les crises du moment. — Je supplie au reste Votre Altesse

d'envisager ceci comme absolument confidentiel et très-secret, et de n'en faire usage qu'avec les plus grandes restrictions.

XII

Vienne, 6 octobre 1814.

.
Quoique les conférences préparatoires entre les principaux ministres soient en train depuis le 18 septembre, que les souverains étrangers se trouvent ici depuis le 25, et que l'ouverture du congrès ait été assez positivement annoncée pour le 1^{er} octobre, le congrès n'est pas encore formé à l'heure qu'il est, et l'on peut même, au moins dans un certain sens, mettre en doute s'il le sera du tout. En voici les causes :

Les ministres d'Autriche, de Russie, d'Angleterre et de Prusse avaient arrêté entre eux que les affaires de premier ordre, les divisions territoriales, la fixation des frontières, et le sort définitif des pays provisoirement occupés par les armées alliées, seraient traitées d'abord dans un comité composé des plénipotentiaires des quatre Puissances susdites et de ceux de la France et de l'Espagne. Une déclai-

ration était rédigée qui devait annoncer cet arrangement, et dans laquelle on avait évité de fixer un terme où les plénipotentiaires des autres Puissances, grandes et petites, seraient appelés à concourir aux négociations; on voulait la publier le 1^{er} octobre; la veille de ce jour, M. de Talleyrand devait assister pour la première fois aux conférences; on l'avait sondé sur ses dispositions relativement à la forme adoptée par les quatre ministres; on crut ses dispositions favorables; on s'était trompé.

Aussitôt que, dans cette conférence du 30, on eut communiqué à M. de Talleyrand le résultat des délibérations préalables, et le projet de déclaration qui avait été préparé d'après ces délibérations, M. de Talleyrand annonça qu'il protestait absolument contre ce projet, qu'on n'avait pas le droit de l'adopter, ni d'en adopter aucun autre, sans le plein consentement du congrès, et que pour procéder à une démarche légale quelconque, il fallait avant tout rassembler la totalité des plénipotentiaires, et faire sanctionner par eux la marche et l'ordre du travail. L'ambassadeur d'Espagne, M. de Labrador, se joignit à cette protestation, et attaqua le projet des quatre ministres avec plus de violence encore, quoique avec moins d'adresse que M. de Talleyrand.

Une séance de trois heures s'étant passée dans

les plus vives discussions, la conférence fut ajournée. Mais, le 1^{er} octobre au soir, M. de Talleyrand fit remettre à chacun des quatre ministres une note dans laquelle, en répétant toutes ses objections contre la forme proposée par eux, il déclara qu'il ne se désisterait jamais de la demande de convoquer le congrès avant qu'aucune affaire particulière pût être mise en délibération.

Deux grandes difficultés s'élevaient contre cette proposition : premièrement, le grand nombre des plénipotentiaires, et la crainte des complications interminables qui résulteraient d'une assemblée générale; deuxièmement, l'incertitude dans laquelle on se trouvait sur l'admission ou la non-admission de certains plénipotentiaires, reconnus par quelques-unes des Puissances et fortement contestés par d'autres.

Les quatre ministres qui avaient formé le projet du comité et de la délibération entrèrent de nouveau dans les délibérations confidentielles sur la note de M. de Talleyrand, sur les moyens de s'entendre avec lui, ou d'exécuter leur marche en dépit de ses objections. On se décida enfin à une autre conférence avec lui; et comme, dans l'intervalle, le ministre de Portugal, M. de Palmela, avait remis à lord Castlereagh une protestation assez forte contre le projet du comité des six, par lequel sa

Cour, et plusieurs autres, se trouvaient exclues du travail préparatoire, on adopta, avant même de reprendre la discussion avec M. de Talleyrand, une modification essentielle, en proposant d'admettre au comité les plénipotentiaires de toutes les Puissances qui avaient signé le traité de Paris; modification par laquelle la Suède et le Portugal se trouvaient associés au grand comité, de sorte que, au lieu de six, ce comité se composerait des plénipotentiaires de huit Puissances, c'est-à-dire : Autriche, Russie, Angleterre, Prusse, France, Espagne, Suède, Portugal. On se flatta qu'avec cette modification le projet primitif l'emporterait finalement.

Là-dessus, une longue et orageuse conférence eut lieu hier entre les quatre ministres, auteurs du projet, d'un côté, et le prince de Talleyrand et M. de Labrador, de l'autre. On épuisa tous les arguments pour amener M. de Talleyrand à l'avis des quatre ministres. Il soutint vigoureusement le sien. Ce ne fut qu'à la fin de cette séance, où plus d'une fois on avait fait la proposition de dissoudre le congrès sur-le-champ, qu'il consentit à ajourner l'ouverture formelle du congrès; mais au lieu d'un ajournement indéfini, comme lord Castlereagh l'avait proposé, il insista sur un ajournement à terme fixe; et il fut convenu que l'ouverture for-

melle du congrès serait différée jusqu'à ce que le comité des huit eût eu le temps de préparer les arrangements qui devaient être soumis à la décision du congrès. C'est dans ce sens qu'une déclaration, au nom des huit Puissances signataires du traité de Paris, doit être rédigée et publiée incessamment. Mais avant qu'elle paraisse, il y aura encore une conférence pour décider à quel terme on fixera l'ouverture du congrès, et pour s'entendre sur quelques autres points concernant le texte de cette pièce. Je crois que trois ou quatre jours se passeront encore avant que toutes ces questions soient définitivement réglées, et que la déclaration ne paraîtra guère avant le 9 ou le 10. Les négociations particulières entre les Puissances doivent, en attendant, aller leur train; mais il est malheureux que même celles-ci n'aient fait jusqu'à présent que de faibles progrès.

Voilà notre situation actuelle; mais quelque désagréable qu'elle soit, c'est peu de chose en comparaison de la perspective que nous avons devant nous.

L'affaire de la Pologne n'a point encore été régulièrement discutée. Les intentions de l'Empereur de Russie ne sont connues que par les propos que ce souverain a tenus dans plusieurs occasions, et

par deux entretiens particuliers qu'il a eus avec M. le prince Metternich.

Je vous ai souvent exposé les raisons pour lesquelles l'Autriche ne peut jamais les approuver. La Prusse a, au fond, le même intérêt ; et il est certain que si des circonstances particulières n'affaiblissaient son opposition, elle marcherait sur une même ligne avec l'Autriche. Mais l'intimité personnelle entre le Roi de Prusse et l'Empereur Alexandre suffirait pour lui donner une direction différente ; et l'espoir de se dédommager par l'acquisition de la Saxe achève de la neutraliser. L'Angleterre partage les vues de l'Autriche ; lord Castlereagh s'est déjà assez fortement prononcé dans ce sens ; et quoique je n'aie pas de raisons pour croire qu'il se brouillerait ouvertement avec la Russie, je prévois cependant avec assez de certitude que celle-ci ne parviendra point à lui arracher son consentement formel, ni pour la totalité du plan d'agrandissement, ni surtout pour celui du royaume de Pologne, dans lequel le ministre d'Angleterre ne voit qu'une source intarissable de troubles, de désordres et de guerres. Mais le plus grand adversaire de ces plans est aujourd'hui le Gouvernement français. Le prince de Talleyrand, loin de cacher quelles sont ses instructions sur cet article, les fait plutôt sentir très-clairement. Il n'en a pas fait mystère à

l'Empereur de Russie lui-même, avec lequel il a eu, il y a quatre jours, un entretien très-vif et très-remarquable où, de part et d'autre, les démonstrations les plus énergiques et les plus menaçantes n'ont point été épargnées. Dans une conversation de deux heures que j'ai eue hier avec M. de Talleyrand et dans laquelle il s'est expliqué avec moi d'une manière très-confidentielle sur tout le système politique de sa Cour, il m'a dit que, « devant supposer que l'Europe n'aimerait pas plus un pouvoir colossal sur la Vistule que sur la Seine, la France croyait agir dans les vrais intérêts de toutes les autres Puissances en contrariant par tous les moyens possibles l'exécution des projets de la Russie, et en protestant solennellement contre tout ce qu'elle méditait par rapport à la Pologne ». Après toutes ces données, il n'est pas difficile de prévoir quelle sera la marche des négociations à cet égard. Je ne sais pas, et — pour vous dire mon opinion sincère — je ne crois pas que l'on parvienne à ramener l'Empereur de Russie ; mais je crois tout aussi peu que les autres Puissances, à l'exception de la Prusse, sanctionnent formellement ses entreprises. Le résultat sera donc, ou bien la guerre, ou un état de choses pire que la guerre, où l'un maintiendra ce qu'il possède et ce qu'il a projeté de faire, tandis que les autres se refuseront à reconnaître ses droits

et à sanctionner ses démarches par un acte authentique quelconque.

La question de la Saxe présente un fond un peu moins noir; mais elle est néanmoins extrêmement scabreuse. La mesure dont elle serait frappée est d'une injustice criante. Les ministres prussiens eux-mêmes ne peuvent pas le dissimuler, et sentent bien vivement la difficulté de la défendre. Mais ils en renvoient tout le tort à la Russie qui, par ses prétentions sur leurs provinces polonaises, les ont mis dans la nécessité de chercher de pareils équivalents. Si le cabinet de Vienne, désapprouvant ce funeste projet, par principe, par intérêt politique, par intérêt pour la maison de Saxe, par mille motifs réunis, se décide enfin à y donner son approbation, ce ne sera qu'à son corps défendant et uniquement pour maintenir intactes ses relations amicales avec la Prusse, dans un moment où ses rapports avec la Russie sont à la veille d'éprouver un choc violent. L'Angleterre, moins prononcée sur cette affaire que sur celle de la Pologne, la regarde cependant d'un œil peu favorable, évitera autant qu'elle le pourra d'y concourir par une sanction directe, et ne s'en mêlera que pour rester sur une même ligne avec l'Autriche. La France, au contraire, tient plus à la conservation de la maison de Saxe qu'à tout

autre point contesté. L'ancien attachement des Bourbons pour cette maison, la crainte de voir l'équilibre de l'Allemagne renversé, enfin une antipathie particulière que le cabinet des Tuileries paraît nourrir contre la Prusse, tout concourt pour inspirer aux plénipotentiaires de France un véritable acharnement, chaque fois que l'on touche à cette question.

Le prince Talleyrand et le duc de Dalberg m'ont dit l'un et l'autre qu'il n'y a pas de motif au monde qui puisse faire cesser les protestations de leur Gouvernement contre les projets de la Prusse sur la Saxe. Voilà donc une seconde question, tout aussi compliquée et tout aussi fâcheuse que celle de la Pologne. Car la Russie est la seule des grandes puissances qui ne mettra aucune entrave aux plans de la Prusse ; l'Autriche ne les sanctionnera que froidement et à contre-cœur ; l'Angleterre se tiendra autant que possible dans une situation neutre par rapport à cette affaire ; et la France n'y consentira jamais.

Je crois vous en avoir dit assez pour vous faire pressentir ce que l'on peut attendre de ce congrès. Il faudrait un miracle, presque plus grand que celui par lequel on a renversé le pouvoir de Napoléon, pour qu'il en sortît un état de tranquillité complète et durable en Europe. Il ne nous conduira pas

directement à la guerre ; car tout le monde la craint dans ce moment, et personne ne voudrait être, aux yeux de l'humanité, celui qui l'aurait provoquée ; mais il nous conduira, comme je l'ai déjà dit plus haut, à un état de choses pire que la guerre ouverte, à un état de mécontentement réciproque, de ressentiment comprimé, d'agitation sourde, de projets hostiles ajournés, mais prêts à éclater à la première occasion favorable ; à une situation où aucune des grandes Puissances n'aura le courage de désarmer de bonne foi, et où chacun se croira et se sentira, pour ainsi dire, à la veille d'une explosion générale. Je puis me tromper en dressant ce pronostic fatal ; des incidents imprévus peuvent, sinon changer complètement, au moins adoucir une aussi triste perspective ; mais telle est aujourd'hui ma manière de voir, et si elle est fautive, je n'aurai à accuser que moi-même ; car certainement peu d'hommes possèdent autant de données que moi pour juger et les hommes, et les rapports, et les événements de leur temps. Je n'ose pas dire, et personne ne peut dire à l'heure qu'il est, quel sera le résultat précis de ce congrès mal conçu, mal calculé, mal préparé, et que je n'hésite pas à regarder comme un des plus mauvais projets de cette époque fameuse ; mais ce que je crois savoir avec certitude, c'est qu'il ne produira aucun

des avantages que l'Europe a eu la bonhomie d'attendre de sa réunion.

Dans une situation pareille, je crois de mon devoir de revenir de nouveau sur le projet, relatif à la Porte Ottomane, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois. Il me paraît d'une nécessité urgente que la Porte fasse une démarche, sinon solennelle, au moins très-positive et très-prononcée, pour engager les principales Puissances à garantir ses droits et ses possessions par quelque acte formel. Car, en supposant même que le congrès finisse de la manière la moins alarmante, et sans conduire à de nouveaux bouleversements, il est certain et immanquable, dans tous les cas, que l'ennemi le plus dangereux de la Porte, le seul qu'elle ait à redouter aujourd'hui, en sortira avec d'énormes avantages. Par conséquent, mon opinion bien réfléchie est que la position politique de la Porte sera plus précaire et plus menacée qu'elle ne l'a jamais été. Je sais bien que des garanties sur le papier sont de faibles moyens de défense; cependant on aurait tort de les regarder comme nulles et de les négliger; car elles fournissent au moins à ceux qui veulent faire leur devoir et remplir leurs engagements un moyen légal d'agir lorsque les circonstances les y appellent; et il me paraît d'ailleurs que, dans une situation où tout le monde

est occupé d'assurer ses droits et de consolider ses possessions, où ceux mêmes qui ne pensent qu'à leur propre intérêt prétendent établir un système d'équilibre général, il ne serait ni sage, ni convenable, ni même bien décent de la part d'une grande Puissance comme l'Empire Ottoman, de ne pas élever sa voix, et de faire, pour ainsi dire, oublier son existence politique.

XIII

Vienne, 7 novembre 1814.

Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai trouvé le moyen d'engager avec M. le prince Metternich un entretien suivi, relativement aux objets importants que Votre Altesse m'a recommandés dans ses dépêches du 10 octobre. Je m'empresse de vous en rendre compte, Monseigneur, avec toute l'exactitude et toute la franchise que je dois à la confiance dont vous m'honorez.

J'ai lu en entier au prince l'article des dépêches qui regarde les intérêts de la Porte, et nous avons discuté l'objet sous tous ses rapports.

Voici ce que j'ai à dire à Votre Altesse sur cet article :

Le cabinet autrichien rend complètement justice aux motifs de délicatesse qui ont déterminé la Porte à ne pas envoyer de ministre au congrès. Il retrouve dans cette détermination le même esprit de modération et de sagesse qui a caractérisé la marche de cette Puissance pendant toute la durée des grands troubles de l'Europe. Il y applaudit d'autant plus que les intérêts de la Porte seront tout aussi assurés sans l'intervention directe d'un plénipotentiaire de sa part, qu'ils l'auraient été par des formes diplomatiques quelconques. Ces intérêts sont ceux de l'Autriche elle-même ; elle regarde aujourd'hui l'Empire Ottoman non-seulement comme un allié utile et fidèle, mais comme une Puissance à la conservation et à la prospérité de laquelle son propre salut est essentiellement et inséparablement lié. Par conséquent elle fera, sans attendre une invitation formelle, tout ce que, dans les conjonctures du moment, il sera possible de faire pour la satisfaction entière de la Porte ; et s'il y a des démarches qu'elle ne croit pas pouvoir entreprendre, ou si elle ne réussit pas autant qu'elle le désirerait dans celles qu'elle entreprendra, la faute n'en sera ni à sa bonne volonté, ni à l'absence d'un négociateur en titre, mais uniquement à la force des obstacles qui pourraient contrarier ses meilleures intentions.

Le prince Metternich est pleinement con-

vaincu que toute tentative d'engager la Russie à rendre à la Porte le territoire qu'elle lui a arraché pendant la dernière guerre serait aujourd'hui inutile et déplacée. Le langage de la vérité et de la justice n'est plus celui que la Russie entend ; les remontrances les plus énergiques, si elles ne sont pas immédiatement accompagnées de menaces sérieuses ou de démonstrations hostiles, ne font plus aucun effet sur cette Puissance ; et la conduite de l'Empereur Alexandre, depuis son entrée à Paris, et particulièrement depuis son arrivée à Vienne, a prouvé d'abondance qu'il n'écouterait dorénavant que les conseils qui nourrissent son ambition ou flattent ses idées favorites. Nous ne savons pas encore, à l'heure qu'il est, à quoi aboutiront finalement les discussions aussi graves que difficiles dans lesquelles l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre sont conjointement engagées avec lui sur le sort futur du duché de Varsovie. Si, au milieu des embarras dans lesquels cette discussion nous a jetés, nous voulions lui adresser des propositions relatives à des restitutions à faire à la Porte, il les regarderait infailliblement comme des chicanes imaginées pour le compromettre et le tourmenter ; et, sans aucun profit pour la nouvelle cause que nous aurions embrassée, nous affaiblirions celle qui nous occupe directement, qui présente déjà assez

de difficultés, et dont l'issue, quoiqu'elle touche de plus près l'Autriche et la Prusse, n'est certainement pas indifférente pour les intérêts bien entendus de la Porte.

Cependant ces considérations n'empêcheront pas le cabinet de Vienne de mettre en avant la garantie de l'intégrité des possessions actuelles de la Porte. Votre Altesse ne peut pas avoir oublié que le prince Metternich a articulé de son propre chef, et dès le mois d'octobre 1813, l'idée d'une proposition pareille. Il en réclame l'initiative, et il ne l'abandonnera pas. Mais les moyens d'exécuter cette idée dépendent du dénoûment final de la crise dans laquelle nous nous trouvons. Si l'Empereur de Russie persiste dans tous ses projets, si les démarches réunies des trois autres Puissances alliées échouent contre son obstination, et si, en gardant la totalité ou la presque totalité du duché, il va se faire couronner Roi de Pologne à Varsovie, il en résultera nécessairement que ses voisins, et l'Europe avec eux, se refuseront à reconnaître cet état de choses, que le congrès se dissoudra sans avoir établi la paix générale, et que nous irons au-devant d'un triste avenir. Dans cette supposition, la garantie des États de la Porte aura le sort de toute autre question attachée à nos arrangements avec la Russie. Mais si, au contraire, un retour de cette

Puissance à la modération et à l'équité, et le vœu bien sincère des autres Cours d'éviter non-seulement la guerre momentanée, mais tout ce qui la préparerait et l'amènerait dans peu de temps d'ici, conduisent à un arrangement pacifique, et par conséquent à un traité formel, quelles que soient les stipulations de ce traité, M. de Metternich aura soin d'y faire insérer la clause de garantie pour les possessions de la Porte. Tel est son plan; il m'a autorisé à en faire part à Votre Altesse, et je suis bien persuadé qu'il tiendra parole.

XIV

Vienne, 20 novembre 1814.

.

Dans un entretien que le prince Talleyrand eut le 14 de ce mois avec l'Empereur Alexandre, et où ce souverain, pour défendre ses prétentions sur le duché de Varsovie, et l'appui qu'il prêtait à celles du Gouvernement prussien sur la Saxe, observait, entre autres, « qu'il avait des engagements avec les Polonais d'un côté et le Roi de Prusse de l'autre », le prince Talleyrand lui adressa la réponse excellente que voici : « Sire, vous avez des engagements

antérieurs à ceux que vous citez ; vous en avez avec l'Europe ; non-seulement votre devoir, votre intérêt aussi vous appelle à les remplir. L'idée de vos armées se promenant par les plus beaux pays de l'Europe fait trembler le monde ; ce qui nous a rassurés jusqu'ici, c'est l'opinion que nous nous étions formée de votre caractère personnel ; si nous sommes assez malheureux pour la perdre, tous les cœurs se glaceront d'effroi à la vue d'un soldat russe, et, de ce moment à celui de la résistance générale, l'intervalle sera bien court. »

XV

Vienne, 13 décembre 1814.

.

L'affaire de la Saxe paraît avoir éclipsé pour quelque temps toutes les autres. Depuis quatre jours les discussions, jusque-là presque toujours verbales, ont fait place à une correspondance très-active entre les cabinets d'Autriche et de Prusse. Le prix attaché par l'Autriche à cette affaire est tel, qu'elle est même décidée à s'arranger avec l'Empereur de Russie sur ses projets en Pologne, pourvu que ce souverain n'insiste pas sur l'exécution de ceux que la Prusse a formés relativement à la Saxe. Mais la

liaison entre ces deux Puissances est si étroite, qu'on ne croit pas que l'Empereur Alexandre consente à un arrangement final, sans que la Prusse soit satisfaite de son côté. Vous sentez bien, Monseigneur, dans quelle crise terrible ces complications sévères doivent nous avoir jetés. Il y a eu entre l'Empereur d'Autriche et celui de Russie deux explications extrêmement fortes, la dernière avant-hier, explications dans lesquelles l'Empereur Alexandre a été passionné et violent (comme il l'est toujours depuis quelque temps), tandis que l'Empereur d'Autriche a parlé avec un calme, une fermeté et une noblesse qui lui vaudraient l'admiration du monde entier, si les détails de ces entretiens pouvaient être rendus publics. Toutes les autres affaires majeures sont suspendues; il ne pourra y avoir ni arrangement territorial, ni plan constitutionnel pour l'Allemagne, tant que les débats entre les trois grandes Puissances ne seront pas terminés, et surtout tant que le sort de la Saxe ne sera pas fixé d'une manière ou de l'autre . . .

.

XVI

Vienne, 20 décembre 1814.

Je ne saurais mieux représenter à Votre Altesse la situation actuelle du congrès, qu'en lui indiquant avec clarté et précision le point où se trouve la grande discussion sur la Saxe.

La Prusse, qui a provisoirement occupé ce pays, mais sans que, à l'exception de l'Empereur de Russie, aucune Puissance lui en ait stipulé la possession définitive, prétend qu'il lui appartient par droit de conquête, et que les autres Cours sont d'ailleurs obligées à lui en faciliter l'acquisition, puisqu'elles se sont engagées au commencement de la guerre à accorder à la Prusse tout ce qu'il lui faut pour se trouver politiquement, militairement et statistiquement replacée comme elle l'était en 1805.

L'Autriche, au contraire, soutient que, si le droit de conquête était applicable à la Saxe (assertion qu'elle nie en principe), il ne pourrait jamais être exercé que de concert par toutes les Puissances alliées. Elle soutient de plus que les raisons politiques et militaires les plus fortes, les principes de la justice et du respect pour la souveraineté, et ceux de l'équilibre de l'Allemagne et de l'Europe, s'opposent aux projets de la Prusse; que tout le

monde, et l'Autriche en premier lieu, désire que la monarchie prussienne reprenne ses anciennes dimensions, et qu'elle soit même agrandie et renforcée ; que le Roi de Saxe, ayant été malheureux, peut et doit faire quelques sacrifices à cet effet ; mais qu'il est impossible de prendre sur son royaume au delà de ce qui peut en être détaché sans en détruire l'existence politique. D'après ce dernier principe, le maximum de ce qu'il pourrait céder à la Prusse serait à peu près le quart de ses possessions ; et d'après les notions statistiques les plus exactes, ce quart suffirait pour satisfaire à tout ce que la Prusse peut raisonnablement demander.

L'Empereur de Russie fait cause commune avec la Prusse, d'abord parce que la perte des anciennes provinces polonaises de cette Puissance (dont il lui rend à peu près le tiers) est la base et le prétexte de ses prétentions sur la Saxe ; ensuite, parce qu'il regarde le Roi de Prusse comme le seul allié sur lequel il puisse compter ; enfin, pour contrarier la Cour de Vienne.

La France et la Bavière se sont hautement prononcées contre les prétentions de la Prusse, quoique ni l'une ni l'autre n'ait eu une part directe aux négociations. Toute l'Allemagne partage leur manière de voir, quoique la peur de se brouiller avec la Prusse

retienne encore les princes d'un ordre inférieur.

L'Angleterre s'est imaginé, dans le commencement, qu'il y aurait moyen de sortir de cette question par un arrangement à l'amiable, et de manière à contenter tous les partis. Elle a d'autant plus volontiers suivi cette marche que l'importance supérieure qu'elle attachait aux affaires de la Pologne lui faisait envisager comme un avantage majeur tout ce qui pouvait réunir la Prusse et l'Autriche sur la même ligne de négociation contre la Russie. C'est pour cela que, pendant la première partie du congrès, l'Angleterre a favorisé jusqu'à un certain point les projets de la Prusse sur la Saxe. Mais depuis que les ministres anglais se sont aperçus que d'un côté ils manquaient leur but, puisque la Prusse voulait plutôt ménager que combattre l'Empereur de Russie, et que de l'autre côté l'opinion publique de toute l'Angleterre se révoltait contre l'incorporation de la Saxe, ils ont abandonné leurs premières tentatives. Les variations dans la marche des plénipotentiaires anglais sont la clef de toute l'histoire du congrès de Vienne; ce sont elles qui expliquent pourquoi, après trois mois de durée, ce congrès n'a pu encore parvenir à aucun résultat.

Le cabinet de Vienne s'est enfin complètement expliqué sur l'affaire de la Saxe, vis-à-vis de celui de Berlin, dans une note très-modérée, et l'on peut

dire très-amicale, du 10 décembre. Les ministres prussiens, plus montés que jamais sur l'acquisition de la Saxe, et blessés de tout ce qui s'oppose à cette idée favorite, n'ont point accueilli cette note avec les sentiments dans lesquels elle était conçue. Un refroidissement sensible en a été le résultat. La réponse que la Prusse fera à cette pièce, et qui n'est pas encore arrivée à l'heure qu'il est, décidera probablement la grande question, si un arrangement définitif est possible, ou si le congrès se dissoudra sans résultat. Du moment que l'on s'accorde au sujet de la Saxe, toutes les autres affaires iront leur train. Il est à prévoir que, grâce à la politique intéressée de la Prusse, nous ne sauverons rien, ou peu de chose, de ce que la Russie s'est approprié en Pologne; il est de même à prévoir que, si la Prusse se contentait enfin de ce qu'on veut lui céder de la Saxe, on en viendrait encore, pour la dédommager ailleurs, à d'autres dispositions territoriales en Allemagne, qui ne seraient peut-être pas du goût de tout le monde. Mais au moins les négociations s'achèveraient; le congrès finirait sans scandale; la paix de l'Europe ne serait pas troublée de nouveau; tandis que si l'on ne réussit pas à résoudre la question saxonne, tout devient incalculable.

XVII

Vienne, 27 décembre 1814.

.
Les négociations ont pris depuis trois jours une tournure assez critique. Nous touchons à des explications décisives ; et si de l'un ou de l'autre côté il ne s'opère pas un changement essentiel dans les dispositions, cette crise peut aboutir à un dénouement bien fâcheux.

Votre Altesse aura vu par plusieurs de mes dernières dépêches, et notamment par celle du 20 de ce mois, que nos démêlés directs avec la Russie s'aplaniraient, s'il y avait moyen de terminer par un arrangement amical ceux qui subsistent entre l'Autriche et la Prusse.

Mais cet espoir s'affaiblit de jour en jour. La réponse du cabinet prussien à la note autrichienne du 10 de ce mois était conçue dans un sens fort éloigné des propositions de la Cour de Vienne. La Prusse persiste dans ses prétentions à l'incorporation totale de la Saxe; elle offre pour le Roi de Saxe un établissement très-mesquin sur la rive gauche du Rhin; projet dont l'acceptation serait tout aussi contraire aux principes, aux devoirs et à la dignité de l'Autriche, qu'à ses intérêts les plus

essentiels. Les explications verbales qui ont accompagné et suivi cette réponse portaient un caractère plus prononcé encore.

Dans ces entrefaites, on a cru un moment que l'intérêt évident de l'Empereur de Russie de s'arranger avec l'Autriche sur les objets qui le regardent directement, et principalement sur les affaires de la Pologne, l'emporterait, au moins jusqu'à un certain point, sur sa prédilection décidée pour la Prusse, et l'engagerait à entrer en matière avec le cabinet de Vienne. Il est vrai que, dans les circonstances où nous nous trouvons, tout arrangement avec la Russie n'aurait été que très-conditionnel; car rien ne pouvait être conclu tant que l'on restait dans l'incertitude sur la question majeure, quel parti prendrait définitivement la Russie, au cas que les discussions sur la Saxe amenassent enfin une rupture entre l'Autriche et la Prusse. Cependant c'était toujours autant de gagné pour le résultat final, si la Russie et l'Autriche avaient pu parvenir au moins à un accommodement éventuel.

Mais cette perspective même paraît s'éclipser. La Prusse a trouvé le moyen de déterminer l'Empereur Alexandre à ne plus vouloir traiter conjointement les affaires qui regardent l'une et l'autre Puissance. Des conférences s'établiront donc dès demain entre les ministres d'Autriche, de

Russie, de Prusse et d'Angleterre, pour une négociation sur cette nouvelle base. La grande question de la Saxe, qui jusqu'ici n'avait été traitée que par écrit ou dans des entrevues confidentielles que le prince Metternich a eues tantôt avec le chancelier Hardenberg, tantôt avec lord Castlereagh séparément, y sera abordée en toute forme; et toutes les autres questions se trouvant (comme je l'ai mandé sans cesse) étroitement liées à celle-ci, le sort de ces conférences décidera de celui du congrès et des événements qui suivront le congrès.

Je ne prends pas sur moi de préjuger l'issue de cette négociation. Je me borne à vous dire qu'elle doit être nécessairement décisive, et que l'esprit général qui y régnera ne sera pas celui de la conciliation. Il est possible qu'au moment où il s'agira de prononcer un résultat qui jetterait l'Europe dans un nouvel abîme de malheurs, la Prusse, de laquelle il dépend aujourd'hui de les éviter, renonce à ses projets évidemment injustes; mais on doit être préparé à tout.

1815

I

Vienne, 4 janvier 1815.

.
Depuis que les conférences, dont j'ai parlé à
Votre Altesse dans ma dernière dépêche, se trou-
vent établies, on peut dire que les véritables négoc-
iations ont commencé ; car tout ce qui s'est passé
pendant les trois premiers mois du congrès n'était
au fond que des préludes. Les ministres qui com-
posent ces conférences sont, de la part de l'Au-
triche, le prince Metternich, assisté du baron Wes-
senberg ; de la part de la Prusse, le chancelier
Hardenberg, assisté du baron Humboldt ; de la
part de la Russie, le comte Rasoumoffsky, assisté
de M. Capo d'Istria, ci-devant chargé d'affaires
de Russie en Suisse ; de la part de l'Angleterre,
lord Castlereagh. On en est à la troisième confé-
rence.

Les ministres de Russie et de Prusse ont présenté

chacun un projet d'arrangement, tant sur les affaires de Pologne que sur celles de Saxe. Ces projets sont absolument conformes aux prétentions des deux Cours, telles que Votre Altesse les connaît depuis longtemps par mes dépêches. La Prusse insiste sur l'exécution d'un engagement que les alliés ont pris avec elle, à l'époque où la grande coalition contre Napoléon s'est formée. D'après cet engagement, qui n'a cependant jamais été consigné dans des termes précis, la monarchie prussienne devait être reconstruite dans les dimensions qu'elle avait eues en 1805, pour le moins; la chance d'un agrandissement était plutôt admise que positivement articulée. La Prusse a toujours interprété cet engagement comme établissant le principe que sa reconstruction lui assurerait une population d'au moins dix millions d'âmes; et il est vrai que les autres Puissances alliées ont admis ce principe en thèse générale. Mais le grand point était de déterminer les possessions qui formeraient la monarchie prussienne dans ses nouveaux rapports. La Prusse soutient aujourd'hui que la Saxe est le seul pays qui puisse réaliser les stipulations antérieures et lui donner un véritable arrondissement; et elle demande en conséquence la réunion totale de la Saxe à ses États. Quant aux pays sur les deux rives du Rhin, dont elle a déjà obtenu

quelques-uns qu'elle ne possédait pas anciennement (par exemple le ci-devant duché de Berg) et dont elle réclame encore plusieurs autres, elle se contentera d'une distribution équitable, ne veut dans aucun cas outre-passer la ligne du Main ni celle de la Moselle, et demande seulement que Mayence soit déclaré place commune pour la défense de l'Allemagne.

Les arrangements de territoire en Allemagne, proposés par la Russie, sont textuellement les mêmes que la Prusse réclame; l'incorporation de la Saxe en fait aussi la base. Quant à la Pologne, l'Empereur ne veut rendre qu'à peu près le quart du duché de Varsovie; du côté de l'Autriche, le petit district sur la rive droite de la Vistule, vis-à-vis de Cracovie, qui contient les salines de Wieliczka; du côté de la Prusse, les anciens palatinats de Posen et Gnesen; Thorn et Cracovie doivent être déclarés villes libres, et l'Empereur se réserve de donner au duché de Varsovie telle constitution qu'il jugera la plus convenable. Il veut cependant rendre à l'Autriche le district de Tarnopol, qui avait été détaché de l'ancienne Gallicie par la paix de 1809.

Les acquisitions que cet arrangement assurerait à la Russie sont trop considérables pour ne pas inquiéter ses voisins, et pour ne pas alarmer, à

plusieurs points de vue, l'Europe tout entière. Mais l'Autriche seule ne pouvait pas les empêcher ; et lorsque je pourrai faire connaître à Votre Altesse tous les détails des négociations de Vienne, elle verra comment l'Autriche a été soutenue par les autres Puissances. Cette affaire de la Pologne, quelque peu agréable qu'elle soit, doit être regardée comme finie ; car, si l'on était d'accord sur la Saxe, je ne doute pas que les dispositions relativement à la Pologne ne soient signées, à peu de modifications près, conformément aux propositions de la Russie.

La difficulté, jusqu'ici insurmontable, se trouvait tout entière dans l'article de la Saxe. Vous connaissez, Monseigneur, par un grand nombre de mes dépêches, les objections de justice et de droit public, d'intérêt politique et militaire, et de considérations de famille par lesquelles l'Autriche a combattu le projet de la Prusse. Elle a été dans cette cause-ci moins mal secondée que dans celle de la Pologne ; car non-seulement la grande majorité des princes d'Allemagne, et surtout la Bavière, mais encore la France, et jusqu'à un certain point l'Angleterre, se sont réunis à l'Autriche pour protester contre l'incorporation de la Saxe. Cependant l'obstination des Prussiens, considérablement renforcée depuis l'occupation provisoire de la Saxe, et l'union étroite entre le Roi et l'Empereur Alexandre,

semblaient contre-balancer l'opposition de tant d'autres Puissances ; et l'on commençait à craindre bien sérieusement que cette malheureuse question pourrait amener une rupture complète. Cette crainte n'était pas sans fondement, et lorsque les négociations ont pris leur forme actuelle, et que, le 29 décembre, la première des conférences, aujourd'hui en train, a eu lieu, les personnes les mieux instruites comptaient, pour ainsi dire, les jours qui se passeraient encore jusqu'à la déclaration de la guerre. Mais depuis quatre ou cinq jours l'horizon s'est beaucoup éclairci. La contenance ferme et sage que M. le prince Metternich a opposée à toutes les menaces et à toutes les propositions inadmissibles, la direction qu'il a su donner aux démarches de l'Angleterre, la manière extrêmement adroite par laquelle il a tenu en réserve l'opposition de la France à ces projets, ne l'employant ni trop, ni trop peu, tout cela a fait son impression sur la partie adverse. La Prusse a bien senti qu'elle ne pouvait pas seule s'exposer à une guerre avec toutes les Puissances ; et l'Empereur de Russie, quoique tout aussi porté, on peut bien dire tout aussi acharné à obtenir l'agrandissement de la Prusse que le sien propre, a pourtant été retenu de son côté par les dangers d'un nouvel incendie général, et par l'effet odieux qu'un pareil

dénotement du congrès produirait dans toutes les parties de l'Europe. Toutes ces causes réunies ont rendu à la négociation son caractère pacifique, et de part et d'autre on fera l'impossible pour parvenir à un arrangement. On est généralement d'accord à chercher de bonne foi de quoi satisfaire la Prusse; on paraît également persuadé que, pour atteindre ce but, il faudra lui laisser une partie de la Saxe; mais l'incorporation totale de ce pays, son extinction comme État indépendant, et l'expulsion de la famille royale, ne sont plus aujourd'hui des événements probables. On rencontrera encore, cela est sûr, quelques difficultés majeures pour épurer et terminer cette question; mais elle ne conduira pas à une brouillerie ouverte; le désir de la paix est trop fort et trop général pour ne pas triompher aujourd'hui de toute autre passion et de tout autre intérêt politique.

Au reste, aucun plénipotentiaire de France n'a été admis jusqu'à présent aux conférences en question. La Russie, et surtout les ministres prussiens, dont l'antipathie pour la France est extrême, ont, dès le commencement du congrès, insisté sur l'exécution stricte du premier article secret du traité de Paris¹, dans lequel il est dit « que la disposition

¹ Voir page 78, la note.

à faire des territoires auxquels la France a renoncé serait réglée au congrès sur les bases arrêtées par les Puissances alliées entre elles » ; ils en ont déduit le droit exclusif des Puissances alliées de traiter, par négociations séparées et sans intervention quelconque de la France, de tous les objets non déterminés par la paix de Paris. La conduite que M. de Metternich a tenue relativement à cette clause, et dans laquelle lord Castlereagh l'a suivi, est encore un point qui lui fait le plus grand honneur. Il a soutenu l'espèce de prérogative que les Puissances alliées avaient acquise par l'article secret, aussi longtemps qu'il était raisonnable et utile de la maintenir ; et voilà pourquoi les ministres de France n'ont eu, jusqu'ici, aucune part directe aux négociations sur la Pologne, la Saxe, l'Allemagne, etc., circonstance aussi remarquable que peu connue, et que vous auriez peut-être de la peine à croire, si je ne vous la garantissais. Mais du moment qu'il s'est manifesté que les Puissances alliées ne pouvaient plus se mettre d'accord entre elles, que leur scission pouvait amener de grands malheurs, et que les motifs de leur scission intéressaient évidemment l'Europe entière, M. le prince Metternich, de concert avec lord Castlereagh, a hautement demandé l'admission des plénipotentiaires français. Cette proposition aussi juste que sage, re-

produite à l'ouverture des conférences d'aujourd'hui, a d'abord été vivement combattue par les ministres de Prusse et de Russie; mais on leur a opposé des arguments si puissants, que peu à peu ils ont dû fléchir, et quoique la question ne soit pas encore définitivement résolue, il ne paraît cependant plus douteux que les plénipotentiaires français soient admis aux conférences.

Le bruit s'était généralement répandu ici, il y a quelques jours, que le comte Nesselrode avait perdu le portefeuille des affaires étrangères. La nouvelle était fautive; mais voici ce qui a pu y donner lieu. On savait que depuis les premières semaines du congrès, l'Empereur s'était beaucoup refroidi à l'égard du comte Nesselrode dont les principes justes et modérés ne s'accordaient pas toujours avec ceux que son maître établissait. Il ne consultait plus depuis quelque temps que le prince Czartorisky et le baron de Stein; le premier surtout pour les affaires de Pologne, l'autre pour celles de l'Allemagne. A l'époque où le conseil secret de l'Empereur forma, sous l'influence de la Prusse, le projet des conférences actuelles, l'Empereur, au lieu d'y envoyer le comte Nesselrode, qui jusque-là avait exclusivement conduit toutes les négociations avec l'Autriche et l'Angleterre, y appela le comte Rasoumoffsky, éloigné des affaires de-

puis qu'en 1809 il avait quitté l'ambassade de Vienne, et dont la nomination comme plénipotentiaire au congrès n'avait été considérée que comme un emploi purement honoraire. Ce fut, on ne peut le nier, une espèce de disgrâce pour le comte Nesselrode; mais le coup n'a pas porté plus loin; il a conservé sa place de secrétaire d'État, et même les stériles honneurs du portefeuille; et si l'Empereur ne trouve pas tôt ou tard quelque raison particulière de l'éloigner, il peut se maintenir longtemps, ne fût-ce que par la répugnance extrême de l'Empereur de confier la direction des affaires étrangères à quelque grand personnage de son Empire, et par le caractère et les dispositions personnelles du prince Czartorisky, qui, quoique certainement le premier en faveur auprès de l'Empereur, ne paraît avoir nulle envie d'une place ministérielle

II

Vienne, 14 janvier 1815.

.
 J'ai eu occasion de parler ce matin à M. le prince Metternich des affaires de la Porte. Il m'a chargé d'annoncer à Votre Altesse que ses

intentions à cet égard sont invariablement les mêmes, qu'il regarde non-seulement comme un devoir vis-à-vis de notre plus fidèle alliée, mais encore comme un point essentiel pour les intérêts de l'Autriche, d'insister, dans l'arrangement définitif avec la Russie, sur la garantie des possessions ottomanes, et que, rendant justice aux observations communiquées par Votre Altesse, il évitera, dans la clause relative à cette garantie, toute expression qui pourrait être interprétée d'une manière défavorable pour la Porte. Comme je saurai au juste le moment où l'on signera le traité avec la Russie, Votre Altesse peut s'en remettre à moi, non-seulement pour la chose en elle-même, sur laquelle d'ailleurs la bonne volonté du prince Metternich doit vous rassurer complètement, mais aussi pour les renseignements les plus prompts et les plus exacts que je ne manquerai pas de vous faire parvenir.

III

Vienne, 24 février 1815.

.
 M. le prince Metternich m'a autorisé à informer Votre Altesse de la circonstance suivante :

D'après les mesures concertées entre les cabinets de Vienne et de Londres relativement à un article de garantie des possessions ottomanes , faisant partie de l'instrument de pacification générale qui sera rédigé à la fin du congrès, lord Castle-reagh, dans sa dernière audience auprès de l'Empereur de Russie, a demandé à ce souverain s'il était encore disposé à signer une garantie pareille, comme il l'avait plusieurs fois promis à M. de Metternich pendant le cours de la guerre. L'Empereur lui a répondu « qu'il ne se refuserait point à cette garantie, et qu'il désirait même profiter de l'occasion pour aplanir les différends qui subsistent encore entre la Porte et la Russie au sujet de certaines places sur la mer Noire ».

La dernière partie de la réponse ne ressemble pas mal à un subterfuge ou à une arrière-pensée ; car le moyen le plus simple d'aplanir ces prétendus différends est évidemment entre les mains de l'Empereur qui n'a qu'à rendre à la Porte les points qu'il occupe en contravention directe au traité de Bukarest. Cependant, quoique avec certaines Puissances on ne soit jamais sûr de son fait, M. le prince Metternich croit que l'Empereur ne fera pas de difficulté pour accéder à une garantie que les Cours bien intentionnées pour la Porte auraient soin d'articuler de manière à placer ses droits sous

la sauvegarde de l'Europe, sans compromettre aucun de ses intérêts.

Plus je réfléchis moi-même à cette affaire, et plus je me suis persuadé que l'article prononçant la garantie en question fera plus d'effet et sera beaucoup plus utile si, au lieu de lui donner la forme d'un engagement séparé, on le fait entrer dans le traité définitif sanctionné par toutes les Puissances, et Votre Altesse peut être sûre que je ne négligerai rien de mon côté pour qu'on se décide en faveur de ce dernier parti.

IV

Vienne, 7 mars 1815.

Un courrier autrichien de Florence et un courrier anglais de Livourne, arrivés à la fois, viennent de nous apprendre la nouvelle que Napoléon s'est échappé de l'île d'Elbe avec tous ses entours . . .

Quant à moi, je regarde toute l'aventure comme un coup de folie et d'extravagance, dicté par le désespoir, et surquelque endroit qu'il se soit porté, j'ai un pressentiment sûr que c'est l'acte final de sa carrière, et que sa dernière heure sonnera bientôt.

V

Vienne, 10 mars 1815.

.....

L'Empereur Alexandre, d'autant plus ému de la grande nouvelle, que tout le monde sait que c'est lui qui a imaginé le projet d'établir Napoléon à l'île d'Elbe, fait profession de la plus grande énergie.

et se proclame de nouveau le champion des libertés de l'Europe. Mais le charme de sa popularité est détruit; il a été trop longtemps à Vienne.

VI

Vienne, 25 mars 1815.

.....

J'ai mandé à Votre Altesse que M. le prince Metternich voulait me donner une commission pour Votre Altesse; elle se rapportait à une déclaration que les Puissances alliées ont l'intention de faire, chacune de leur part, à Constantinople, pour exposer à la Porte les principes et la marche qu'elles ont adoptés relativement à l'expédition de Bonaparte. Aussitôt que cette pièce, déjà rédigée,

aura été définitivement adoptée, je m'empresserai, Monseigneur, de vous en faire part.

M. le prince Metternich a reçu les deux dernières lettres de Votre Altesse. Je n'ai pas besoin de vous parler de ses sentiments qui vous sont connus, et que, dans plusieurs occasions récentes, il vous a exprimés lui-même. Quant aux démarches qu'il avait en vue pour les intérêts de la Porte, les moyens de les réaliser, et la forme à choisir pour cet effet, elles dépendront des résolutions qui seront adoptées sur la manière de terminer l'ouvrage du congrès, et cette question est encore indécise. Le principe et l'intention n'éprouveront aucun changement.

VII

Vienne, 22 avril 1815.

AFFAIRE DE LA PORTE

Je dois à Votre Altesse un compte particulier relativement à ce qui s'est passé dans cette affaire. Vous me mandez, Monseigneur, « que vous avez été surpris en apprenant par votre Gouvernement tout ce qui y a été proposé, ayant compté sur les promesses du prince Metternich de vous in-

struire préalablement de tout ce qui se ferait à cet égard » .

Votre Altesse doit avoir vu, par mon rapport du 24 février, que lord Castlereagh, dans la dernière audience qu'il eut de l'Empereur de Russie à Vienne, avait parlé à ce souverain d'une garantie des possessions de la Porte, et quelle réponse l'Empereur lui avait donnée.

Lord Castlereagh informa le prince Metternich de cet entretien, et celui-ci m'autorisa à communiquer le fait à Votre Altesse. Je *suppose* maintenant que lord Castlereagh, avant de partir d'ici, aura chargé son ministre à Constantinople de faire à la Porte quelque ouverture à ce sujet, et d'y ajouter peut-être quelque offre de médiation pour ce que l'Empereur Alexandre a bien voulu nommer ses *différends* avec la Porte, différends qui se réduisent purement et simplement à la non-exécution du traité de Bukarest, de la part de la Russie. Je dis que je *suppose* des ouvertures pareilles; car je n'en ai aucune notion précise et j'ai toutes les raisons de croire que M. le prince Metternich n'en a pas été beaucoup plus instruit que moi.

Lorsque j'ai lu à M. de Metternich votre apostille du 4 août¹, il m'a d'abord formellement assuré

¹ Contenant le passage mentionné ci-dessus.

que le cabinet de Vienne n'a fait aucune proposition à la Porte, relativement à la garantie; que si une démarche pareille avait eu lieu, il en aurait certainement donné connaissance à Votre Altesse, et que, si quelque chose de pareil avait été articulé ou proposé à Constantinople, c'était le cabinet d'Angleterre ou celui de Russie qui devait l'avoir mis en avant. Quant à la dernière commission dont il voulait me charger pour Votre Altesse, Monseigneur aura vu, par ma dépêche du 25 mars, à quoi elle se rapportait.

Je crois que Votre Altesse a acquis assez de preuves de mon exactitude et de mon dévouement à la servir. Mais comme je ne veux pas que jamais le plus léger soupçon de négligence ou de manque de véracité plane sur moi, je suis obligé, quoique bien à regret et à contre-cœur, d'ajouter à cet article quelques explications dont Votre Altesse daignera prendre note.

Le prince Metternich vous est sincèrement attaché, il a de vous l'opinion la plus distinguée, et je n'ai jamais manqué aucune occasion convenable pour l'affermir dans ses sentiments pour Votre Altesse. Ce que j'ai écrit là-dessus de temps en temps était plus que des phrases ou des compliments. Le prince Metternich a en outre sur les relations entre la Porte et l'Autriche les idées les

plus justes et les plus saines ; mes rapports l'ont prouvé dans plus d'une circonstance. C'est une des parties que j'approuve et que j'estime le plus dans son système politique. Comme il n'a par conséquent aucun motif de tromper Votre Altesse, et qu'il sait d'ailleurs que je ne me ferais jamais l'organe d'une fausseté, tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire en son nom, ou d'après ses intentions, était formellement et matériellement vrai. Jusque-là tout est en règle.

Mais voici le côté faible de la chose. La manière de travailler de M. de Metternich est telle, qu'il y a une difficulté extrême, invincible, à mettre une certaine *suite* dans une affaire quelconque que l'on traite avec lui. Il est vrai qu'il est surchargé de travail. Mais le mal tient plus encore à toute sa manière d'être, à la mauvaise distribution de son temps, à un certain décousu dans ses arrangements, à ses goûts, à ses rapports avec le monde, à sa trop grande facilité et amabilité, — enfin à une quantité de détails qu'il me serait impossible d'expliquer. Il en résulte qu'il a souvent l'air de négliger les objets dont il méconnaît le moins l'importance, qu'on l'accuse de duplicité, puisque sa conduite manque souvent d'ensemble, et qu'il lui arrive chaque jour de désobliger des personnes dont il fait un cas réel.

Je suis à coup sûr un de ceux qui ont le plus à se louer de lui, et cependant je souffre quelquefois de ces inconvénients comme un autre. Je supplie Votre Altesse de ne jamais perdre de vue cette donnée, persuadé d'ailleurs qu'elle ne m'imputerait pas à tort ce qui tiendrait uniquement à des défauts que je déplore, mais qu'il n'est pas en mon pouvoir de faire cesser.

L'affaire à laquelle ce rapport particulier était consacré m'offre elle-même un exemple très-propre à servir de commentaire aux observations précédentes. Quand M. de Metternich m'a parlé de l'entretien de lord Castlereagh avec l'Empereur de Russie, j'ai pris la liberté de lui représenter combien il serait utile et convenable de n'abandonner ni aux Anglais, ni aux Français (qui probablement auront trempé aussi dans cette affaire) l'honneur et le mérite d'avoir plaidé les intérêts de la Porte, dont, préférablement à toute autre Cour, celle de Vienne devait être aujourd'hui l'interprète. Il en est pleinement convenu, en ajoutant même « qu'il réclamerait toujours pour l'Autriche l'*initiative* des démarches pour cet objet, puisque dès le mois d'octobre 1813 il m'avait chargé d'écrire à Votre Altesse à quel point de vue il regardait la situation de l'Empire ottoman, et dans quel sens il se prononcerait pour ses intérêts ». Je lui ai

répondu que tout cela était parfaitement vrai et que Votre Altesse en aurait sans doute fait le meilleur usage ; mais que j'y trouvais un grand motif de plus pour empêcher que d'autres Puissances lui enlevassent une partie de son mérite. Sur cela il m'a dit que j'avais parfaitement raison, que dans peu de jours il ferait faire une démarche formelle à Constantinople, et qu'il m'en prévient à temps pour que Votre Altesse y fût préparée. Je lui ai rappelé son projet à quatre ou cinq reprises, il l'a toujours remis au lendemain. Le 7 mars est arrivé, la catastrophe de la France a sursis toute autre affaire, — et il n'a plus été question de celle-ci.

Maintenant on a encore l'intention de terminer le congrès par un grand *traité général*, et, comme j'ai eu l'honneur de le mander, je suis chargé de la rédaction de ce traité. Cinq ou six sections sont achevées, toutes les autres sont suspendues, faute de matériaux. Parmi ces dernières se trouvent tous les arrangements entre la Russie et l'Autriche d'un côté, la Russie et la Prusse de l'autre. Ces arrangements font l'objet de deux conventions spéciales, dont toutefois les articles principaux doivent être insérés dans le traité général. Le travail de ces conventions ayant été attribué à une commission séparée, je n'ai pas pu,

jusqu'à présent, parvenir à en connaître la moindre chose, malgré mes instances journalières. Il me suffit de savoir que M. d'Anstedt a travaillé à ces conventions, pour soupçonner qu'il ne s'y trouvera rien sur les intérêts de la Porte. Je ne me tairai cependant pas, mais je dois me préparer à tous les délais d'une nouvelle négociation. Voilà, Monseigneur, de quelle façon les affaires se traitent au congrès, et comment, avec les meilleures intentions et tout le zèle du monde, on risque à tout instant de perdre le fruit de ses efforts, et de se compromettre avec les personnes auxquelles on est le plus attaché. Mais enfin il faut toujours marcher et agir et ne jamais se décourager. Fidèle à ce principe, autant que ma santé et mes forces le permettront, j'espère conserver toujours la bonne opinion des hommes que je respecte, et surtout la vôtre, à laquelle je tiens infiniment.

VIII

Vienna, 26 juin 1815.

TABLEAU DES DIVERS ACTES ET DES DERNIERS RÉSULTATS DU CONGRÈS DE VIENNE

La première réunion des ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre à Vienne a

eu lieu le 18 septembre 1814. Les minutes de l'instrument général ont été signées le 9 juin, et les originaux le 19 juin; par conséquent le congrès a duré neuf mois en tout.

L'attente publique n'a peut-être jamais été excitée au point où elle l'était avant l'ouverture de cette assemblée solennelle. On s'en promettait une réforme générale du système politique de l'Europe, des garanties pour une paix éternelle, enfin le retour de l'âge d'or. Il n'a produit que des restitutions décidées d'avance par la force des armes, — des arrangements entre les grandes Puissances peu favorables à l'équilibre futur et au maintien de la paix en Europe, — des revirements assez arbitraires dans les possessions des États moins considérables; — mais aucun acte d'un caractère plus élevé, aucune grande mesure d'ordre ou de salut public qui pût dédommager l'humanité d'une partie de ses longues souffrances ou la rassurer sur l'avenir.

Pour porter sur les résultats du congrès un jugement impartial et exact, il faut le séparer absolument de l'événement malheureux qui a plongé l'Europe dans une nouvelle guerre. Il est certain que la marche du congrès et le scandale de ces discussions orageuses des mois de décembre et de janvier, qui menaçaient d'un jour à l'autre d'allu-

mer la guerre entre les Puissances alliées elles-mêmes, ont été un grand motif de courage et un instrument d'action de plus pour le parti qui a rappelé Napoléon ; et, dans ce sens, le congrès a indirectement coopéré à ce nouveau désastre. Mais grâce aux fautes capitales qui avaient été commises à l'époque de la chute de Napoléon, grâce à la conduite maladroite des conseillers de Louis XVIII, cet événement aurait probablement éclaté, quelle qu'eût été la marche du congrès. De l'autre côté, les résultats du congrès seraient à peu près ce qu'ils sont aujourd'hui, quand même Louis XVIII n'aurait pas été détrôné en France. Cette catastrophe, quelques nouvelles calamités qu'elle puisse d'ailleurs préparer à l'Europe, au lieu de déranger les travaux du congrès, lui a plutôt rendu des services. Elle a forcément accéléré une quantité d'affaires qui, sans cet incident, se seraient peut-être prolongées jusqu'à l'hiver prochain ; et, en occupant l'attention publique d'un nouvel objet de la plus grande importance, elle a jeté une espèce de voile sur les opérations et sur les fautes du congrès.

Les observations suivies que j'ai été à même de faire sur l'histoire de cette assemblée fameuse m'ont convaincu que les embarras qu'elle a éprouvés et l'imperfection évidente de ses ouvrages tenaient à trois causes principales :

1° Au principe de sa composition et à l'absence absolue d'une règle fixe et déterminée d'avance pour ses opérations ;

2° A l'ascendant décidé que les quatre grandes Puissances, alliées depuis 1813, avaient pris sur tout le reste de l'Europe ;

3° Aux germes de jalousie et de division qui subsistaient et se développaient chaque jour entre ces quatre Puissances elles-mêmes.

Le congrès était une masse informe, composée d'éléments incompatibles, qui se heurtaient et s'entraînaient partout. Des Souverains négociant eux-mêmes, et dont quelques-uns prétendaient même être leurs propres premiers ministres, — les chefs des principaux cabinets transformés en plénipotentiaires auxiliaires, — des plénipotentiaires de second ordre, — une centaine de princes et de ministres, de princes de tout grade, travaillant et intrigant chacun pour quelque intérêt particulier, — enfin des députés de toutes les parties de l'Allemagne, qui s'agitaient nuit et jour pour créer une constitution fédérative : — quelle tête eût été assez forte, quelle main assez puissante pour diriger un ensemble aussi monstrueux ? D'ailleurs rien n'était arrêté d'avance ni sur les pouvoirs de l'une ou l'autre partie de ce corps bizarre, ni sur la forme de ses délibérations, ni sur l'organisation de son

travail. On s'est disputé pendant trois mois pour savoir si le congrès était une assemblée délibérante ou simplement un agrégat de négociateurs, et la question est restée indécise. Dans certains cas, on aurait désiré pouvoir rendre la pluralité des voix obligatoire pour ceux qui prennent part à une délibération ; dans d'autres cas, on a fortement insisté sur le *veto* de chaque Puissance individuelle. Le congrès n'ayant jamais été défini, et les pouvoirs de ses membres n'ayant jamais été déterminés d'après aucun principe fixe et reconnu, on a flotté jusqu'au dernier moment dans les incertitudes et dans les contradictions. Il est tout simple que dans un pareil état de choses la force seule devait constituer le droit, que les faibles n'avaient d'autre ressource que celle de la protection et de l'intrigue, et que parmi ceux qui étaient également forts, le plus actif et le plus adroit l'emportait sur ses rivaux.

La ligue entre les quatre Puissances avait détruit l'édifice colossal de Napoléon. Ce succès l'avait rendue, par le fait, l'arbitre de l'Europe ; les auxiliaires, quoique plusieurs d'entre eux, comme l'Espagne, la Bavière, etc., fussent assez respectables, soit par les forces qu'ils avaient fournies, soit par les services qu'ils avaient rendus à la cause générale, furent constamment traités sur un pied plus

ou moins subalterne, et, dans la première période du congrès, la France même jouait un rôle assez insignifiant. Il est juste de reconnaître que, dans l'état de confusion et de déchirement où se trouvait l'Europe, la dictature exercée depuis 1813 et pendant toute la durée du congrès par l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, était à plusieurs égards, non-seulement un mal nécessaire, mais même un bien réel. Cependant il est également vrai que cette dictature est devenue dans plus d'une occasion une source d'abus, d'injustices et de vexations pour les États d'un rang inférieur, et que des décisions arbitraires et despotiques ont bien souvent été substituées à celles que la justice et le bien commun auraient réclamées.

Les quatre Puissances qui exerçaient cet immense pouvoir avaient entre elles plus d'un sujet de més-intelligence et de division. Elles n'étaient au fond d'accord que lorsqu'il s'agissait de donner la loi aux autres. Mais leurs propres intérêts ne les jetaient que trop souvent dans des discussions intestines, quelquefois très-alarmantes pour le repos général. Ces discussions offraient, il est vrai, une chance de salut aux États faibles, dont l'indépendance et les intérêts auraient été encore plus menacés par l'union constante des dictateurs; mais elles entretenaient aussi l'agitation et l'embarras dans le congrès; et

elles auraient pu entraîner de grands malheurs, si l'intimité personnelle entre les Souverains, et un certain sentiment de honte que leur inspirait l'idée de se brouiller à la face de l'Europe rassemblée à Vienne, n'avaient pas servi de contre-poids à tous les mécontentements, et si l'ascendant de l'Angleterre, à laquelle la crainte de chaque Puissance de perdre son appui avait conféré une espèce de pouvoir suprême dans le sein même de la ligue dictatoriale, n'avait pas puissamment maintenu la paix.

Les trois particularités que je viens de développer — le manque total d'un plan dans la formation et la marche du congrès, — la prépondérance des quatre Cours, — et les collisions fréquentes de leurs vues réciproques, — fournissent la clef de tout ce qui s'est passé à Vienne, et ne doivent jamais être perdues de vue par celui qui veut bien juger cette partie mémorable de l'histoire de notre temps.

Le congrès, comme tel, n'a jamais été réuni. C'est même une circonstance extrêmement curieuse que les pleins pouvoirs des plénipotentiaires (excepté dans les cas où l'on signait des conventions particulières) n'ont été ni vérifiés, ni échangés, et que du commencement jusqu'à la fin, quoiqu'il ne fût jamais douteux de quel côté était le pouvoir réel, il n'a pas été possible de déterminer en qui résidait proprement le pouvoir

légal de cette assemblée que l'on regardait comme la représentation de l'Europe, et quelle était la nature, quelles étaient les limites de ce pouvoir. Tout a été arrangé par la volonté des grandes Puissances, souvent par leurs conflits, souvent aussi par le hasard. On s'est bien aperçu dès le commencement que, ne pouvant admettre une centaine de plénipotentiaires, il fallait trouver une ligne de démarcation, au moins pour la direction générale des affaires. Pendant quelques semaines, les quatre Cours alliées n'avaient pas mal envie de concentrer cette direction entre leurs mains; plus tard, on a senti l'impossibilité d'exclure la France; alors l'Angleterre a insisté sur l'admission de l'Espagne; et puis, par une démarche aussi bien imaginée qu'adroitement exécutée du ministre de Portugal, comte Palmella, on s'est tout à coup trouvé sur une ligne qui, sans être strictement correcte, présentait cependant une grande apparence d'équité et de légalité. Le congrès s'est constitué, tant bien que mal, par la réunion des Cours qui avaient attaché leur signature au traité du 30 mai 1814; et cet expédient une fois établi, toutes les déclarations ostensibles, toutes les délibérations publiques et solennelles ont été faites, comme si cette forme avait eu la sanction générale, au nom des Puissances signataires du traité de Paris.

Cette réunion, que l'on nommait ordinairement le comité des Huit, a joui, pendant quelque temps, du stérile honneur de représenter le congrès; mais son règne n'a été ni long, ni brillant. Les négociations importantes sur la Pologne et sur la Saxe furent conduites dans le secret des cabinets; on n'en fit pas même part à l'assemblée. Lorsque, vers la fin de décembre, ces négociations, et celles surtout qui regardaient la Saxe, prirent un caractère tout à fait alarmant, la Russie fit la proposition d'établir un comité des quatre Puissances, pour traiter à fond et sous la médiation constante de l'Angleterre une affaire qui, d'un jour à l'autre, pouvait amener une rupture éclatante. Après les quatre ou cinq premières conférences de ce comité, lord Castlereagh obtint, après beaucoup de difficultés, qu'on y associât M. de Talleyrand. Le comité prit alors le nom de comité des Cinq. Il fut composé de huit plénipotentiaires : pour l'Autriche, le prince Metternich et M. de Wessenberg; pour la Prusse, le prince Hardenberg et M. de Humboldt; pour la Russie, le comte Rasoumoffsky et M. Capo d'Istria; pour l'Angleterre, lord Castlereagh, et après lui le duc de Wellington, auquel succéda lord Clancarty; pour la France, le prince Talleyrand. Le comte Nesselrode, dont la faveur avait baissé à l'époque de la formation de ce comité, se releva

entièrement à la fin de mars, et fut alors adjoint à ses collègues.

Le comité des Cinq, après avoir arrangé les affaires de Pologne¹ et de Saxe², s'empara de toutes les grandes questions et fut, jusqu'au dernier moment, le seul et véritable congrès. Les séances du comité des Huit étaient devenues depuis le mois de janvier très-rares et peu importantes; il y eut des intervalles de quatre semaines et plus, sans que personne ne songeât à le rassembler; il était enfin tombé entièrement dans l'oubli, et ne reparut un moment sur la scène que pour sanctionner le traité général. Les plénipotentiaires des Puissances qui n'appartenaient pas même aux Huit furent encore plus inactifs et plus nuls, et les négociations particulières auxquelles les uns ou les autres eurent leur part étaient toujours portées en dernier ressort devant le comité des Cinq, pour y être définitivement confirmées. Pendant les trois derniers mois, le comité des Cinq, centre et siège de toutes les affaires, se réunit chaque soir dans le cabinet de M. de Metternich, où tous les grands intérêts de l'Europe furent exclusivement discutés.

Lord Castlereagh avait tenu de tout temps à

¹ Voir la dépêche du 4 janvier.

² Le 6 février.

l'idée de réunir, dans un instrument ou traité général, les différentes transactions du congrès; ce projet éprouva d'abord des contradictions; les ministres de Russie, entre autres, le combattaient à toutes les occasions et ne voulaient que des conventions particulières. Après le départ de lord Castlereagh, le duc de Wellington insista de nouveau sur la rédaction d'un traité général, et il obtint enfin la nomination d'un comité chargé particulièrement de préparer ce travail. Le choix tomba sur les trois personnes que l'on jugea les plus exercées dans de pareilles affaires; c'étaient M. d'Anstedt, M. de La Besnardière et moi. M. d'Anstedt, souffrant d'une violente attaque de goutte, déclina cet honneur; M. de La Besnardière, excessivement affecté des nouvelles convulsions de sa patrie, et quoique rien moins qu'attaché à Napoléon, tourmenté cependant de la crainte de perdre sa fortune, en même temps hypocondre et malade imaginaire, et persuadé que l'air de la France était le seul remède à ses maux, se sentit bientôt, malgré son talent distingué et sa bonne volonté, incapable d'un travail suivi, demanda à grands cris la permission de retourner en France, et, après deux mois de négociations et de sollicitations (ceux qui protestaient le plus contre son projet voyant qu'un refus péremptoire lui

donnerait la mort), il reçut enfin ses passe-ports. Par suite de ces événements, c'est à moi seul que la rédaction du grand traité tomba en partage.

Cependant, lorsqu'on crut s'approcher de la clôture du congrès, il s'éleva encore sur le traité une discussion très-sérieuse. Les hommes les plus éclairés du comité des Cinq ne pouvaient pas se dissimuler que les résultats du congrès ne répondraient guère à l'attente publique. Au moment où une nouvelle guerre allait embraser l'Europe, il paraissait un peu déplacé d'entretenir les peuples des douceurs de la paix. Plusieurs mesures d'un grand caractère, qui auraient relevé le congrès aux yeux du monde, étaient incompatibles avec la situation du moment. Plusieurs affaires importantes n'avaient pas même été terminées. Les arrangements territoriaux du midi de l'Allemagne avaient dû être suspendus tout à fait, puisque la Bavière, irritée contre la Prusse, qui craignait son agrandissement et la maltraitait dans toutes les occasions, irritée contre l'Autriche, qui avait mal défendu ses intérêts, et contre l'Angleterre, dont elle se crut négligée, se refusait à toutes les propositions. La grande affaire de la Confédération germanique était si arriérée, qu'on désespérait de l'achever pendant le congrès. La question de

Parme, à laquelle plusieurs autres questions territoriales de l'Italie étaient liées, présentait des difficultés qui paraissaient insurmontables.

Dans ces circonstances, il y avait des objections très-réelles et très-fortes contre la publication d'un traité général; et l'on commença à nourrir le projet de s'en abstenir tout à fait, de publier les conventions particulières sur les objets définitivement arrêtés, de suspendre tout le reste, et de substituer au grand traité une déclaration franche et noble, dans laquelle on aurait annoncé au public ce que le congrès avait fait, ce qui lui restait à faire, pourquoi il n'avait pas pu compléter son ouvrage, et dans quels principes et sur quelles bases il comptait s'en acquitter après la guerre actuelle. Ce nouveau plan fut discuté pendant plusieurs jours au comité des Cinq. Je fis moi-même les plus grands efforts pour en démontrer la convenance et les avantages. Je plaidais contre mes intérêts personnels, ayant rédigé ce malheureux traité avec beaucoup de peine; mais j'étais profondément convaincu que l'ajournement de l'acte final après la guerre était le parti le plus sûr et le plus honorable. Le prince Metternich était foncièrement de mon avis; les ministres de Russie et de Prusse, quoique guidés peut-être par des motifs très-différents des miens, appuyèrent mes arguments avec beaucoup

de chaleur ; mais lord Clancarty et le prince Talleyrand étaient inflexibles. Ils soutenaient que nous serions tous déshonorés, si nous ne finissions pas par un traité définitif. Lord Clancarty, mêlant à ses raisonnements des menaces qui ne furent que trop bien entendues, remporta la victoire. On se décida, le 25 mai, pour la publication d'un instrument général.

Il se présenta alors une autre question intéressante. Un des principaux objets pour lesquels cet acte final du congrès pouvait être désirable était celui de fixer par une garantie générale, non-seulement les nouvelles dispositions arrêtées par le congrès, mais en général l'état des possessions de toutes les Puissances de l'Europe, et de mettre la sûreté et les droits de chaque souverain, grand ou petit, sous la sauvegarde de tous. Sans une pareille clause, il n'y avait presque pas de moti raisonnable pour préférer la forme d'un traité général à celle des traités particuliers. Mais ni l'Angleterre, ni la Russie ne voulaient admettre l'article de garantie générale. L'Angleterre (au moins celui qui parlait en son nom) prétendit qu'un engagement pareil lui imposerait des obligations dont elle ne voulait ni ne pouvait se charger. Les ministres de Russie étaient absolument sourds à toute proposition de ce genre. Il n'est que trop probable

qu'une des principales raisons de leur répugnance était la crainte de voir la Porte Ottomane explicitement comprise dans la garantie commune. Il fallait donc renoncer à cet article.

Tous les autres qui devaient former le traité ayant été, dans les premiers jours de juin, parafés par le comité des Cinq, on sentit que, pour donner plus de solennité à cet acte, il faudrait au moins ressusciter le comité des Huit, qui (à l'exception des conférences du 10 mars et du 12 mai où l'on sanctionna les deux déclarations contre Napoléon) n'avait plus été convoqué depuis plusieurs mois. Quant aux autres plénipotentiaires, qui n'avaient jamais pris part à aucune délibération commune, on les traita avec moins de cérémonie. Un moment on avait l'intention d'inviter ceux des Cours royales (Danemark, Hollande, Hanovre, Saxe, Bavière, Wurtemberg, Sardaigne, Sicile) à une conférence où on leur donnerait lecture du traité. Mais à la fin on se contenta d'adopter un article général adressé à toutes les Cours sans distinction, les invitant à accéder au traité. — Les plénipotentiaires des huit Puissances signèrent les minutes le 9 juin, et le traité, rédigé en leur nom, fut daté de ce jour. On en fit expédier huit originaux pour chacune des huit Puissances signataires du traité de Paris, et un neuvième qui doit rester déposé à Vienne.

Le traité ne sera officiellement publié qu'après l'échange des ratifications.

Dans ces entrefaites, l'affaire de la constitution fédérative de l'Allemagne, qui avait été totalement suspendue depuis le 16 novembre et sur laquelle les opinions des parties intéressées paraissaient trop partagées pour conduire à un résultat quelconque, fut tout à coup reprise dix jours avant la clôture du congrès. On craignait le mécontentement et les murmures du peuple dans différentes parties de l'Allemagne, et l'on voulait enfin, à tout prix et dans quelque forme que ce fût, satisfaire au vœu général qui demandait un lien fédératif, pour protéger les États d'un ordre inférieur contre l'énorme prépondérance des grands. La délibération sur cet objet s'était bornée d'abord aux plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg et de Hanovre; et elle avait été abandonnée à cause des difficultés nombreuses qu'on rencontrait à chaque pas. Maintenant on admit à cette délibération les plénipotentiaires de tous les princes souverains et des quatre villes libres de l'Allemagne; et à force d'écarter les obstacles, soit en les aplanissant par des concessions mutuelles, soit en les remettant à des discussions futures, on parvint à signer, le 8 juin, l'acte de la Confédération germanique, pas tel, il est vrai, que l'Allemagne

l'avait désiré, mais contenant au moins les premières bases d'une union entre tous ses États. Cet acte a vingt articles; les onze premiers, renfermant les dispositions générales, sont insérés dans l'instrument du congrès (art. 53 et suivants).

Cet instrument, tel qu'il va enfin paraître dans le monde, est certainement bien loin de ce qu'il aurait pu et dû être, si le congrès de Vienne avait rempli sa tâche magnifique d'une manière plus satisfaisante pour les besoins actuels et futurs de l'Europe, plus analogue aux principes que les souverains et les ministres réunis dans cette grande occasion auraient dû unanimement et exclusivement embrasser. Il est rempli d'imperfections et de lacunes; il n'offre que des dispositions de détail et des arrangements fragmentaires; il a bien plutôt l'air d'une transaction passagère que d'un ouvrage destiné à durer des siècles. Cependant, après avoir été sévère, il faut aussi être juste. Le traité, tel qu'il est, a le mérite incontestable d'avoir facilité les voies pour une constitution politique plus parfaite. Si jamais les grandes Puissances se réunissent de nouveau pour travailler à un système politique propre à consolider et à maintenir l'ordre public en Europe, à prévenir les bouleversements que les guerres d'ambition et de conquêtes préparent aux nations, et à assurer les droits de chaque État par

une sanction universelle, et des mesures de protection générale, — si jamais un pareil ouvrage s'accomplit, le congrès de Vienne, considéré comme réunion préparatoire, n'aura pas été sans utilité. Une quantité de détails pénibles, de questions difficiles, de prétentions contradictoires, d'arrangements épineux, sont maintenant surmontés; rien n'empêchera les cabinets de travailler en grand; le traité qui vient de s'achever a aplani le terrain sur lequel pourra s'élever plus tard un meilleur édifice social. C'est là le point de vue le plus favorable sous lequel on puisse envisager le congrès et ses ouvrages.

(Les dépêches suivantes donnent des détails sur le théâtre de la guerre. Bataille de Waterloo.)

IX

Vienne, 19 juillet 1815.

... ..
 Nous ne savons pas à l'heure qu'il est si, dans les discussions délicates et scabreuses qui s'engageront à Paris¹, les principaux cabinets seront entièrement d'accord entre eux sur l'ordre des

¹ Où Louis XVIII était rentré le 8 juillet.

choses à établir en France. Cependant tout me porte à croire qu'à cet égard les avis seront moins partagés, les contestations moins vives, qu'on ne l'imaginerait dans un raisonnement général sur la situation respective des Puissances.

Quand on pense à quelle hauteur l'Autriche pourrait s'élever en embrassant franchement les intérêts du fils de Napoléon, on est sans doute étonné (la postérité le sera bien plus encore) qu'une résolution pareille ne se trouve pas même comptée aujourd'hui parmi les chances probables, à peine parmi les chances possibles. Mais nous sommes trop engagés dans le système opposé, — trop habitués à sacrifier notre intérêt particulier à la crainte de nous compromettre avec nos alliés et même avec l'opinion publique, trop loin de cette marche indépendante et hardie qui, dans les conjonctures actuelles, nous conduirait (non pas sans quelques secousses et sans quelque danger, il est vrai) à une prééminence décidée dans les affaires de l'Europe, — pour qu'il puisse être question de cette mesure. L'Empereur, d'ailleurs, ne s'y prêterait jamais; les considérations personnelles ont peu de pouvoir sur lui, et l'idée de séparer sa politique de celle des autres Cours lui répugnerait absolument; enfin, il faudrait, pour réaliser un projet de ce genre, que la Cour de Vienne sortit entièrement de son carac-

tère, ce qui n'est ni à présumer, ni après tout à désirer. Par conséquent l'Autriche se joindra à l'Angleterre pour travailler de cœur et d'âme au rétablissement des Bourbons. Mais le cas est beaucoup moins clair quant à l'Empereur de Russie. Il a pris les Bourbons en aversion, on peut dire en horreur ; son penchant reconnu et invariable pour les principes professés aujourd'hui par le parti républicain ou plutôt constitutionnel en France le rendra, à son arrivée à Paris, très-propice aux vœux et aux insinuations de ce parti, et si l'on pouvait lui proposer un moyen terme entre Louis XVIII et Napoléon II, je ne doute pas qu'il ne le saisisse avec empressement. Mais je ne crois pas qu'il entreprenne tout seul de soutenir une thèse quelconque, désavouée par les autres Puissances ; et comme depuis quelque temps il s'est rapproché (pas peut-être bien sincèrement, mais au moins ostensiblement) de M. de Talleyrand et même de M. de Metternich, j'ai l'idée — sans vouloir toutefois en répondre — qu'il finira par se mettre du côté de Louis XVIII, quelque peu d'attachement qu'il ait pour cette cause.

.

X

Paris, 5 septembre 1815.

Avant de donner des notions sur la marche des délibérations des cabinets depuis le retour de lord Stewart ¹ de Londres, il faut que j'explique l'objet de la mission de ce dernier.

Lord Castlereagh et le duc de Wellington se trouvent ici dans une position assez singulière. Le système de modération qu'ils poursuivent vis-à-vis de la France est le fruit de leurs propres principes et de leurs propres réflexions. En Angleterre, ce système n'a qu'un très-petit nombre de partisans parmi les hommes les plus éclairés du pays; la masse de la nation anglaise est tout aussi acharnée contre les Français, tout aussi enflée de ses victoires, tout aussi extravagante dans ses prétentions que la plupart des peuples d'Allemagne. Les journaux, et particulièrement ceux qu'on appelle ministériels, s'épuisent en déclamations furieuses contre l'indulgence avec laquelle on traite la France, contre l'impunité de ceux qui ont coopéré avec Napoléon, contre la faiblesse de Louis XVIII, la

¹ Frère de lord Castlereagh.

perversité de ses ministres, etc., etc. Si lord Castlereagh n'avait pas en faveur de son administration trois années de succès éclatants, et lord Wellington son grand nom et l'immensité de sa gloire, la situation du ministère anglais serait extrêmement précaire et critique. Mais ce qui augmente encore leurs embarras, c'est que le Prince Régent lui-même est tout imbu des principes prussiens, animé de haine et d'esprit de vengeance contre les Français, et très-mécontent de la conduite de ses ministres à Paris. Ceux-ci avaient appris en dernier lieu que le comte Münster, ministre principal pour le royaume de Hanovre et un des confidents du Prince Régent, lui avait présenté l'état des choses en France sous des couleurs peu favorables à leur système. Effrayé de cette circonstance, lord Castlereagh prit la résolution d'envoyer son frère à Londres pour ramener le Prince de ses opinions exagérées, et le réconcilier autant que possible avec les mesures que l'on poursuivait ici. Le voyage de lord Stewart n'a pas manqué son but. Le Prince aimant beaucoup mieux encore se soumettre aux inconvénients d'un système qui lui déplait, que courir les risques d'un changement de ministère, qui le jetterait dans les plus dangereuses incertitudes, après avoir longtemps disputé avec lord Stewart, a fini

par lui dire qu'il donnait carte blanche à lord Castlereagh et à lord Wellington, qu'il approuverait tout ce qu'ils jugeraient convenable, lors même qu'il serait d'un avis opposé, et qu'il les soutiendrait contre tout le monde.

Le retour de lord Stewart à Paris fut donc un sujet de triomphe pour tout le parti anglais et russe. Dès le lendemain, les ministres d'Angleterre invitèrent les autres cabinets à articuler d'une manière précise les termes auxquels ils voulaient traiter avec la France, et l'on fixa le jour où l'on s'expliquerait catégoriquement. Deux conférences furent exclusivement consacrées à cette discussion, et quoiqu'elles n'aient pas donné jusqu'ici de résultat final, elles ont cependant éclairci les questions et montré sous un jour plus distinct les intentions respectives des cabinets.

La Prusse a déclaré dans ces conférences, qu'elle insistait sur les points suivants, comme base de toute pacification :

1° La forteresse de Landau et son territoire détachés de la France et remis à l'une ou à l'autre des Puissances allemandes; Huningue complètement rasé; Strasbourg ou rasé de même, ou déclaré ville libre et non soumise à la France;

2° Les places de Sarrelouis et Thionville réunies

aux nouvelles possessions prussiennes entre le Rhin et la Moselle ;

3° La place de Luxembourg, faisant aujourd'hui partie du royaume des Pays-Bas, cédée à la Prusse, et pour compensation de ce sacrifice, autant que pour la sûreté des frontières, celles de Condé, Valenciennes, Maubeuge, le Quesnoy, Philippeville, Sedan, réunies au royaume des Pays-Bas ;

4° Une contribution de douze cents millions payables en deux ans ;

5° Une armée de deux cent mille hommes établie en France jusqu'au rétablissement de l'ordre intérieur, et dans tous les cas jusqu'à la rentrée complète des contributions. Cette armée occuperait le long des frontières une ligne comprenant toutes les forteresses de premier et de second ordre, celles mêmes qui doivent rester à la France.

L'Autriche est d'accord avec la Prusse sur la séparation de Landau de la France ; sur la démolition de Huningue, et sur la nécessité d'une mesure quelconque à prendre pour ôter à Strasbourg tout ce que cette place a de menaçant pour la rive droite du Rhin. Quant à Sarrelouis et Thionville, elle croit que l'une ou l'autre de ces places ne saurait être refusée à la Prusse. Elle remet au Gouvernement anglais tout ce qui a rapport au projet de l'échange de Luxembourg contre les places françaises sur la

frontière du nord. Elle reconnaît la nécessité d'une occupation militaire de la France pendant un temps non déterminé. Sans se prononcer explicitement sur la somme des contributions à demander, elle fait entendre qu'elle s'arrêtera à un moyen terme entre les propositions de la Prusse et celles des autres alliés.

L'Angleterre est opposée de fait et de principe aux projets de la Prusse. Lord Castlereagh vient de répondre à ces projets par un office dans lequel il proteste de la manière la plus solennelle contre tout ce qui tendrait à dénaturer le caractère de cette guerre, en soutenant que des considérations aussi étroites que celles de l'agrandissement particulier de telle ou telle Puissance ne peuvent être d'aucun poids dans une entreprise exclusivement calculée sur le rétablissement de l'ordre général; que les acquisitions qu'on ferait aujourd'hui aux dépens de la France ne seraient qu'autant de coups funestes portés à l'autorité royale dont l'affermissement était l'objet avoué de la coalition; que le Gouvernement britannique ne visait qu'à des garanties temporaires, et repousserait tout plan basé sur le principe d'un déchirement ou d'un affaiblissement permanent de la France. En conformité de ce système, l'Angleterre insiste sur l'intégrité du territoire français, tel qu'il était en

1790, sans exiger le *statu quo* du traité de Paris de 1814, écartant par ce principe général tout projet de cession définitive ou de démolition de places fortes. Elle ne s'explique pas même sur le plan de l'échange de Luxembourg, ayant fait déclarer au Gouvernement des Pays-Bas qu'elle n'entrerait dans aucun plan de ce genre, et qu'elle considérait la construction de quelques nouvelles forteresses sur les frontières comme la seule garantie pour l'avenir. Elle se prononce de nouveau pour l'occupation militaire de la France pendant sept ans, en consentant même à ce que la force employée pour cet effet soit supérieure à cent cinquante mille hommes, et en proposant pour l'exécution de cette mesure un plan rédigé par le duc de Wellington dans un mémoire particulier. Elle ne veut enfin faire imposer à la France qu'une contribution de quatre cents millions, indépendamment de deux cents millions qui seraient consacrés à la construction de places fortes dans les Pays-Bas et sur le Rhin, et de cinquante millions par an, pour l'entretien des troupes étrangères.

L'Empereur de Russie, dans une pièce rédigée hier sous ses yeux et presque sous sa dictée, s'élève avec force contre le système d'exaction et de conquête appliqué à la France dans son état actuel. Il exhorte les souverains ses alliés à rester

fidèles aux principes de générosité et de modération qui les ont distingués jusqu'ici, et sans combattre en détail aucune des propositions de la Prusse ou de l'Autriche ; il annonce que celles des ministres anglais sont les siennes, et qu'il n'en admet pas d'autres dans la négociation.

Tel est aujourd'hui le point où se trouvent ces grandes et épineuses questions, et quoique l'issue de la discussion soit encore douteuse, on peut cependant former dès à présent des conjectures raisonnables sur la tournure qu'elle prendra. Voici les miennes. Je crois qu'en général le système de l'Angleterre et de la Russie triomphera de celui de la Prusse ; que toutefois il subira quelques modifications ; que pour tous les articles sur lesquels l'Autriche est d'accord avec la Prusse, ou sur lesquels elle se rapprochera encore de cette Puissance, il y aura des concessions de part et d'autre, mais que quant à ceux que la Prusse aurait seule à soutenir, elle sera obligée de se soumettre aux voix prépondérantes ; que par conséquent le résultat final ne sera pas à beaucoup près aussi rigoureux que les Français le craignent, que le public de tous les pays l'attend, et que les têtes exaltées le désirent.

Au reste, on n'a encore fait aucune espèce d'ouverture au cabinet de France, et l'on n'en fera

pas avant que les Puissances alliées ne soient complètement d'accord sur les bases de la négociation.

XI

(La première partie de cette dépêche traite de la dissolution du ministère du prince de Talleyrand, le 21 septembre, et de la formation du nouveau ministère [CAPEFIGUE, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 229-238].)

Paris, 25 septembre 1815.

.....

Les relations dans lesquelles M. le duc de Richelieu s'est trouvé jusqu'ici avec la Russie ont fait naître dans une partie du public l'idée que toute cette révolution ministérielle a été concertée sous main avec l'Empereur Alexandre. Ce soupçon est absolument faux. Les anciens ministres ont été les victimes du parti qui, pour le malheur de la France, fait aujourd'hui loi dans le faible cabinet de Louis XVIII; aucune Puissance étrangère n'a pris part à ce revirement. M. de Talleyrand était d'ailleurs tout aussi bien avec l'Empereur de Russie que peut l'être le duc de Richelieu. Mais il y a une autre circonstance qui a fortement contribué à entretenir le bruit d'une intervention

de la Russie dans cette affaire. On a cru, et plusieurs personnes croient encore que le général Pozzo di Borgo aurait une des places les plus importantes dans le nouveau ministère français. Né Corse, il a pris une part très-active à plusieurs événements de la Révolution, et, quoique presque toujours hors de France et servant tantôt l'Angleterre, tantôt la Russie, il a toujours passé pour un ferme appui de la cause du royalisme. Occupant depuis 1814 la place de ministre de Russie à Paris, il été constamment consulté et souvent employé par le Gouvernement français, pour des affaires majeures, et il est vrai que le projet de l'associer au ministère de France, du plein consentement de l'Empereur Alexandre, a existé et a été sérieusement nourri. Mais j'ai les meilleures raisons pour croire qu'on est tout à fait revenu de ce projet. Le génie et les aptitudes de M. Pozzo di Borgo sont généralement reconnus; cependant — on n'a pu se le dissimuler — la résolution de faire entrer au ministère de France un homme qui, dans ce moment même, est un des ministres ayant toute la confiance de l'Empereur de Russie et son ambassadeur à Paris, aurait fait un effet étrange, et personne n'aurait voulu croire qu'une mesure aussi extraordinaire n'eût pas été le fruit d'une intrigue étrangère. On y

a donc renoncé, et la meilleure preuve qu'on n'y pense plus, c'est que la place de ministre de la police, que l'on vient de donner à M. Decazes, était précisément celle que l'on voulait offrir à M. Pozzo di Borgo.

L'intérim qui eut lieu pendant quelques jours dans le ministère a naturellement produit une stagnation complète dans les négociations, et depuis la conférence du 20, il ne s'est plus rien passé dans cette grande affaire. Elle sera cependant reprise incessamment et, si mes calculs ne me trompent pas, terminée plus tôt que nous ne l'aurions cru.

La gravité des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons a amené aussi un changement dans le plan des souverains. Tout était arrangé pour leur départ, qui devait avoir lieu hier sans autre délai. Mais avant-hier matin, à la suite de plusieurs entrevues, ils se sont décidés à remettre leur départ. D'ailleurs le motif principal qui l'avait fait fixer au 24, celui de ne pas se trouver à Paris lors de l'ouverture des Chambres, a disparu pour le moment, puisque cette ouverture a été ajournée du 25 de ce mois au 2 octobre.

XII

Paris, 15 octobre 1815.

.

Pour ce qui est de la politique de l'Autriche, il est certain que dans tout ce qui regarde la Porte elle est restée invariablement la même ; et je ne puis pas même imaginer quels seraient les événements qui pourraient la faire changer. Pour méconnaître que la paix, la sûreté et la conservation de l'Empire Ottoman sont un des intérêts majeurs de l'Autriche, il faudrait supposer aux conseillers de cette Cour un degré d'aveuglement dont il n'est pas permis de les croire capables. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faudrait surtout une bien singulière fatalité pour que M. le prince Metternich pût jamais tomber dans une erreur pareille. J'ai traité ce sujet avec lui il y a peu de jours. Je l'ai trouvé dans les mêmes principes, dans le même système que j'ai tant de fois exposés à Votre Altesse. Pas une nuance de changée. Je suis également convaincu que, si M. de Metternich entrevoyait des plans hostiles contre la Porte ou le moindre danger pour cette Puissance, il serait le premier à en donner avis. Quant à moi, tant de motifs se réuniraient pour

me faire tenir la même conduite, que je crois inutile de dire ce que je ferais en pareil cas.

Je me garderais bien de parler du système de la Russie avec la même assurance avec laquelle je viens de m'exprimer sur celui de l'Autriche, si je ne me trouvais pas en possession des données les plus positives à cet égard. Lorsque j'ai écrit ma dépêche du 5 septembre, je ne savais encore rien de la lettre de Votre Altesse du 20 juillet. Ma dépêche cependant a répondu d'avance aux principaux passages de cette lettre. Six semaines se sont écoulées depuis, et mon opinion d'alors, loin d'être altérée en rien, se trouve plutôt confirmée et consolidée. L'Empereur Alexandre est parti d'ici sans aucun projet de guerre ou de conquête. Il a grandement besoin de s'occuper de l'intérieur de son Empire qui a souffert de sa longue absence, plus qu'on ne le sait et plus qu'on ne se l'imagine à l'étranger. Il le sait, il le sent, et si quelque révolution extraordinaire ne s'opère subitement dans son esprit, il est certain qu'il ne demandera pas mieux lui-même que de jouir de quelques années de paix.

Mais si dans cette affaire il n'y avait d'autre garantie que les principes et les sentiments personnels de l'Empereur, on pourrait encore, et même sans lui manquer de respect, se livrer à des

craintes et à des soupçons. Ce souverain a déployé dans la dernière période un grand et beau caractère; mais il est homme, et ses idées peuvent changer. Beaucoup de personnes en Russie favorisent les projets de conquête sur la Porte; une grande partie de l'armée désirerait certainement une nouvelle guerre, et ne serait pas fâchée de la voir s'allumer de ce côté-là. L'Empereur pourrait être entraîné un jour ou l'autre par ce parti. Mais en admettant même que cela fût possible, en serions-nous beaucoup plus avancés dans notre hypothèse? Nullement. Le plus concluant de tous les arguments contre cette hypothèse reste dans toute sa force. La Russie ne peut réaliser ces projets sans renverser de fond en comble le système politique dans lequel elle s'est engagée avec tant d'ardeur. Elle se brouillerait sur-le-champ avec l'Angleterre et l'Autriche; elle provoquerait une guerre générale. Rien n'est plus loin des intentions et des vœux de l'Empereur Alexandre qu'une révolution pareille. Et où trouverait-il les moyens de soutenir cette marche?

On peut me répondre que l'Autriche et l'Angleterre peuvent succomber aussi à la tentation de méconnaître ou oublier leurs intérêts, et partager les plans de conquêtes de la Russie. Admettons pour un moment une supposition aussi extrava-

gante, mais n'oublions pas à quoi elle mènerait. Le projet d'attaquer la Porte ne serait plus aujourd'hui un projet simple et isolé. Du moment que l'Autriche et l'Angleterre commettraient l'étrange folie de s'associer à la Russie pour dépouiller la Porte, la Prusse, pour ne pas rester en arrière, envahirait la moitié de l'Allemagne. Toutes les Puissances de second ordre, à moins qu'on ne les anéantisse toutes, voudraient s'agrandir en proportion. Il en résulterait sur-le-champ le bouleversement total de l'Europe.

Les fabricants de romans politiques, en parlant de la conquête de l'Empire Ottoman comme de la petite pièce d'une grande tragédie, n'ont jamais approfondi cette immense question. La légèreté et la crédulité du public se prêtent à leurs contes; de là ces bruits absurdes et sinistres qui se répandent dans tous les pays. On prétend à Vienne que la Porte faisait de son côté des armements formidables contre la Russie. Cette idée s'est si fort accréditée qu'elle a même influé sur le cours du change de Vienne. Nous savons de bonne source ce qu'il en est de ces prétendus armements. Cependant lorsque, il y a quelques semaines, je voyais, par des lettres même de gens d'ailleurs raisonnables et éclairés, combien de prosélytes cette nouvelle avait faits en Autriche, j'ai saisi l'occasion

pour demander à un des ministres de Russie ce qu'il pensait de l'origine de ce bruit. Il me répondit que d'abord il le croyait absolument faux et indigne d'être sérieusement réfuté. Et il ajouta ces paroles remarquables : « Si, au reste, je pouvais ajouter foi à ces armements malgré tout ce que je sais de l'état des choses, je n'en serais ni fort étonné, ni choqué. Il est tout simple que les Turcs voyant l'affaire de France finie, et notre armée reprendre le chemin de la Pologne, s'attendent à quelque coup perfide de notre part, et il est possible que les propos et les forfanteries de nos propres gens dans les provinces limitrophes aient contribué à leur inspirer ces craintes. Ils s'apercevront bientôt qu'ils se sont trompés, et tout rentrera dans les anciens rapports. » C'est là le langage d'un homme qui, peut-être mieux que tout autre, connaît les secrets et la marche politique de l'Empereur Alexandre et dont je puis garantir l'honnêteté et la véracité.

XIII

Paris, 23 octobre 1815.

Les affaires ont fort avancé ces derniers jours.
Le projet du traité général et les deux conventions

accessoires, celle qui règle les contributions et celle qui concerne l'occupation militaire, seront achevés dans peu de temps; et je crois que le 1^{er} novembre, sinon plus tôt, tout pourra être signé. J'aurai soin de faire parvenir le traité à Votre Altesse immédiatement après la signature et par le courrier même qui le portera à Vienne.

L'aspect que présente la situation politique de la France est toujours également triste et menaçant. La haine contre le Roi et sa famille, loin de diminuer, augmente chaque jour. Il est impossible de s'en apercevoir en lisant les feuilles publiques; car les rédacteurs de tous les journaux sont choisis par le Gouvernement dans le nombre des écrivains les plus dévoués à la royauté, soit par conviction, soit par intérêt. Mais on ne peut pas être deux jours à Paris sans acquérir la certitude que la voix de ces journaux n'est nullement celle du public. Il est vrai que le Gouvernement ne fait rien pour se concilier la nation, que tout au contraire il a l'air de travailler exprès pour se l'aliéner davantage. La faiblesse du Roi, l'aveuglement des princes de sa maison, la funeste influence d'un parti aussi inepte que malveillant, qui veut à tout prix faire rétrograder la France au dix-septième siècle, — tout concourt pour envenimer le mal et pour paralyser l'effet des

derniers remèdes. Le duc d'Orléans, le seul des princes qui comprenne les véritables intérêts du pays et la marche que le Roi devrait suivre pour consolider son pouvoir, a encore une fois renoncé à tout espoir. Dégoûté par tout ce qui se fait, ne prêchant qu'à de sourdes oreilles, craignant de se compromettre par sa popularité toujours croissante, et de s'exposer à des persécutions secrètes, il a de nouveau quitté Paris après un séjour de trois semaines et s'en est retourné à Londres. La Cour a été enchantée de le voir partir; mais le ministre et tous les hommes éclairés en France en sont affligés.

On se flattait pendant quelque temps que les Chambres législatives rétabliraient un peu d'harmonie entre la nation et la Cour, et qu'en se déclarant pour un système raisonnable et libéral elles rendraient d'un côté le Gouvernement plus sage et de l'autre côté calmeraient l'esprit public. Mais on s'est cruellement trompé. Dans la Chambre des pairs, le parti que l'on nomme constitutionnel, c'est-à-dire le parti modéré, intelligent et capable d'apprécier les vrais intérêts de la France, est assez nombreux et peut-être égal au parti de la Cour; mais celui-ci s'est emparé de la parole et des affaires et l'emportera bientôt sur l'autre. Dans la Chambre des députés, dont les membres ont été nommés dans des assemblées électorales où les

serviteurs du Roi et quelques royalistes ardents faisaient absolument la loi, la grande majorité est malheureusement portée pour le système de la rigueur et de la réaction, et marchera par conséquent dans une route aussi fausse que pernicieuse. Les séances des deux premières semaines en ont déjà fourni un triste prélude. Dans un moment où le Gouvernement et les Chambres ne devraient songer qu'à guérir les maux de la France, où tant de besoins urgents, tant de grandes questions administratives, financières, militaires, réclameraient hautement leur attention, on a vu avec surprise et indignation les assemblées législatives uniquement occupées de mesures de police, c'est-à-dire de mesures de vexation et de persécution contre tous ceux qui sont suspects de ne pas partager les exagérations des anciens émigrés ou qui se sont trouvés en contact avec le Gouvernement impérial. La loi qui ordonne l'examen de la conduite de tout militaire « qui a servi l'usurpateur » et celle qui suspend la constitution (au moment même où l'on prétend la mettre en activité!) pour autoriser les arrestations arbitraires, et les différents projets de loi discutés par les Chambres et tous conçus dans le même esprit, prouvent assez ce que l'on doit attendre de ces allures.

Le ministère est impuissant, au moins pour faire

le bien. Le duc de Richelieu, d'un esprit sage et élevé lui-même et fort au-dessus des petites menées des courtisans, mais trop étranger aux ressorts intérieurs du pays, se renferme dans les devoirs de sa place, sans concourir au mal que les autres font, mais sans pouvoir l'empêcher. Le duc de Feltré est lui-même un des chefs du système de réaction. Le ministre de la police (Decazes) a donné, depuis l'ouverture des Chambres, les preuves les plus évidentes de sa faiblesse et de sa nullité. Les autres ministres n'ont aucun pouvoir en dehors de leurs propres bureaux. Tout est secrètement dirigé par quelques intrigants, quelques favoris obscurs de M. le comte d'Artois et de madame la duchesse d'Angoulême. Ce sont là les véritables ministres.

Si la France était abandonnée aujourd'hui à elle-même, il est indubitable que, en moins de six mois, nous verrions se reproduire dans ce pays les scènes les plus désolantes, et, selon toute probabilité, un bouleversement total; car aujourd'hui le parti dominant et oppresseur est, sans aucune comparaison, le plus faible en nombre, tandis que le parti souffrant et opprimé forme pour le moins les dix-neuf vingtièmes de la nation et renferme les dix-neuf vingtièmes des talents et des lumières répandus en France. Or, comme le Gouvernement n'a aucune force militaire

à sa disposition, il est clair qu'il suffirait d'un choc sérieux pour le renverser.

La seule garantie de ce Gouvernement se trouve donc dans l'armée de cent cinquante mille hommes que les alliés vont laisser dans le pays. Il y a des personnes et beaucoup de personnes, et pas des moins capables de juger, qui sont persuadées que même cette armée auxiliaire ne protégera pas bien longtemps la Cour contre les orages qu'elle provoque sans cesse par ses propres folies, et lord Wellington pourrait un jour regretter sincèrement de s'être chargé de ce commandement difficile. Je ne veux pas me prononcer sur cette question d'une manière absolue; j'incline plutôt à croire que les hommes les plus exaspérés et les plus téméraires ne réussiraient pas facilement à combiner des entreprises sous les yeux d'une armée aussi imposante. Mais quelle situation que celle d'un Gouvernement dont l'existence est uniquement et entièrement fondée sur la terreur que la présence d'une force étrangère inspire à ses sujets!

XIV

Paris, 25 novembre 1815.

.

Tous les actes ayant été signés le 20, les conférences des ministres alliés ont été continuées le 21 et le 22. Ce dernier jour, tout a fini. Le 23, lord Castlereagh est parti pour Londres, et le prince Hardenberg pour Berlin; et ce soir M. le prince Metternich commencera son voyage, bien difficile pour la saison actuelle; car il veut, pour gagner du temps, traverser la Suisse et passer le Simplon, pour se rendre par Milan à Venise, où il compte trouver encore l'Empereur.

Dans une des dernières conférences ministérielles, on a réglé le mode que l'on adoptera pour inviter la Porte Ottomane à accéder au traité relatif aux sept îles Ioniennes¹. Votre Altessé verra par l'extrait de protocole ci-joint que la Cour de Londres s'est chargée de faire cette démarche.

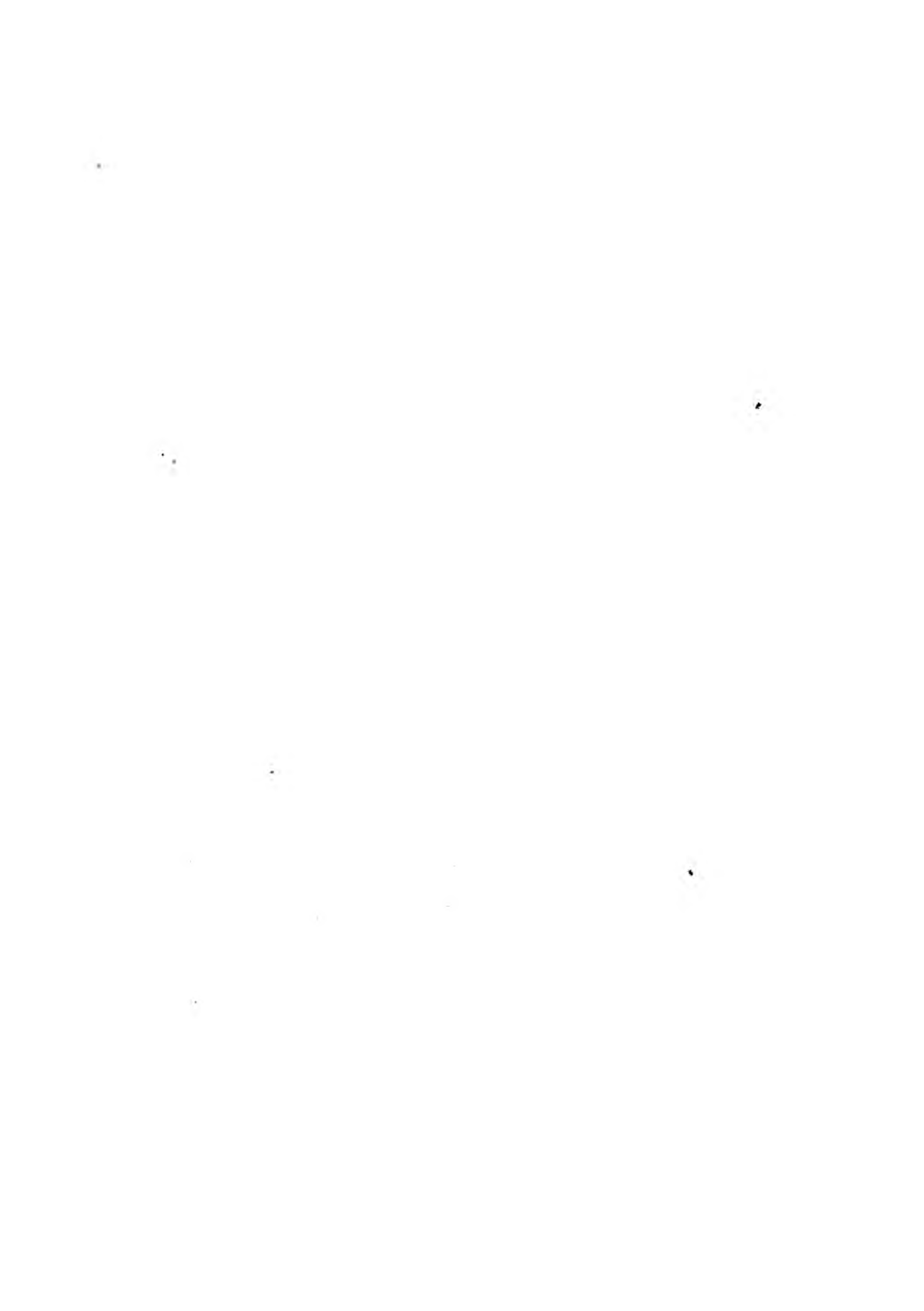
Jusqu'à présent les traités et les pièces qui y sont annexées n'ont pas été communiqués aux Chambres par le Gouvernement français. On croit que cette communication aura lieu aujourd'hui. Ces malheu-

¹ Conclu le 5 novembre 1815. (MARTENS, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 663.)

reux ministres sont tellement tourmentés et tracassés par leurs affaires intérieures et les intrigues de la faction dominante à la Cour, que leur situation vis-à-vis de l'étranger, quelque déplorable qu'elle soit, n'a cependant l'air de les occuper qu'en seconde ligne. Si M. le duc de Richelieu n'était pas retenu par un sentiment d'honneur et de devoir, il y a longtemps qu'il aurait quitté sa place, dont il est dégoûté au plus haut degré.

.

7



1816

I

Vienne, 1^{er} janvier 1816.

Depuis que je suis de retour à Vienne, j'ai été frappé de tout ce que j'ai entendu sur l'état des choses sur vos frontières, sur les alarmes qui règnent dans les provinces ottomanes limitrophes de la Russie, sur la disposition des esprits de part et d'autre; et par un rapport officiel que j'ai vu ces derniers jours, j'ai appris avec étonnement que, d'après des avis d'Odessa, on s'attendait à une invasion prochaine, et que l'on croyait Constantinople directement menacée.

Je consacrerai donc exclusivement la dépêche présente, Monseigneur, à vous communiquer tout ce que je sais, tout ce que je pense et tout ce que je crains à ce sujet. Vous me connaissez enfin assez pour ne me croire capable, ni d'une dissimulation pusillanime, ni d'une présomption aveugle,

ni d'une coupable témérité dans une affaire d'un intérêt aussi grave. Mes principes vous sont connus. Je connais tous les lieux communs, je connais aussi toutes les vérités que l'on débite, que l'on peut débiter sur la Porte Ottomane; je ne veux être ni l'accusateur ni le défenseur de son système de Gouvernement. Mais, considéré sous les grands rapports politiques, cet Empire n'a pas, j'ose le dire, parmi les diplomates de l'Europe, un ami plus sincère que moi. Je considère la conservation de cette Puissance comme un des contre-poids les plus indispensables à une extension sans bornes du pouvoir de la Russie, par conséquent comme un avantage de premier ordre pour les Puissances voisines, et comme une des conditions fondamentales de l'indépendance de l'Europe. Je serais surtout extrêmement affligé aujourd'hui d'une rupture entre la Russie et la Porte, en supposant qu'elle ne tournât pas au détriment de cette dernière, puisque cet événement rallumerait tôt ou tard une guerre universelle, et nous priverait de tous les fruits d'une pacification générale, obtenue au prix de tant de sacrifices, de tant de travaux, et dont tous les Gouvernements et tous les peuples ont si essentiellement besoin pour rétablir et régénérer leur intérieur.

Cependant, malgré toute ma répugnance à ac-

créditer des bruits vagues et affligeants et des alarmes qui peuvent devenir les causes de maux très-réels, je me garderai bien, d'autre part, de nourrir des illusions funestes et de prêcher une fausse sécurité, lorsqu'il y aurait des symptômes d'un véritable danger. Il y a dans cette affaire des circonstances dont on ne peut bien juger que sur les lieux, et, sous ce rapport, je regrette infiniment que Votre Altesse ne m'ait pas fait part de ses données et de ses vues sur l'état actuel des choses. Mais si je ne suis pas absolument au fait de ce qui se passe sur les frontières, je suis d'autant mieux informé de ce qui s'est passé dans les cabinets, et par conséquent les éclaircissements que j'ai à donner seront toujours utiles.

Je persiste d'abord à déplorer sincèrement que, ni à l'époque du congrès, ni à celle des dernières négociations de Paris, les Puissances alliées ne soient entrées dans aucune stipulation positive sur l'intégrité des possessions de la Porte. Comme c'est moi qui ai rédigé avec lord Castlereagh le dernier traité d'alliance entre les quatre Cours, renouvelant celui de Chaumont¹, et signé le même jour que les traités avec la France², j'ai eu plus d'une occasion de toucher à ce sujet, dans mes

¹ 1^{er} mars 1814.

² 20 novembre 1815.

entretiens fréquents avec ce ministre; et j'ai fait dans cette occasion tout ce que j'ai pu pour qu'il fût introduit dans ce nouveau traité un article relatif à une partie aussi importante du système politique. Mais lord Castlereagh m'a constamment répondu que, du temps du congrès, la Porte avait positivement refusé toute espèce de garantie des Puissances alliées, qu'elle en avait même reçu l'offre avec un certain dédain, et qu'elle avait paru tellement effarouchée de l'idée que l'Angleterre prétendait exercer une sorte de médiation dans ses démêlés avec la Russie, que les propositions les plus amicales faites par les ministres britanniques n'avaient pas trouvé le moindre accueil. Ces allégations sont en grande partie vraies; mais je ne dis pas que c'étaient là les seules raisons déterminantes pour lord Castlereagh. Il eût été sans doute difficile et pénible pour le ministère anglais de proposer un article pareil à l'Empereur Alexandre, à l'époque où l'on signa le nouveau traité. Le moment convenable était manqué; c'était au congrès de Vienne qu'on aurait dû aborder cette question. D'ailleurs le Gouvernement anglais a témoigné dans toutes les occasions, tant à Vienne qu'à Paris, des dispositions peu favorables pour tout ce qui s'appelle garantie générale d'un état de choses ou de possessions quelconques. Cela est si vrai que,

lorsqu'à la fin du congrès, un article portant que les Puissances se garantissaient mutuellement les objets de leurs différentes stipulations eut été complètement rédigé pour être inséré dans l'acte final, les ministres d'Angleterre déclarèrent qu'ils n'étaient pas autorisés à le signer, et cet article fut abandonné.

Mon opinion personnelle dans cette affaire a toujours été si fortement prononcée, que j'ai soutenu jusqu'au dernier moment que les Puissances auraient dû garantir l'intégrité de la Porte, en dépit même de ses propres protestations. Car il ne s'agissait pas dans cette mesure de l'intérêt seul de cette Puissance, il s'agissait des plus grands intérêts réciproques des autres Cours ; il s'agissait d'un objet de la plus haute importance pour la sûreté générale, et pour la stabilité de la paix de l'Europe.

Mais si les Cours alliées ont terminé deux négociations principales sans rien avoir stipulé en faveur de la Porte, il est également certain que dans le cours de ces mêmes négociations, elles n'ont rien arrêté de contraire aux intérêts de cette Puissance. Au congrès de Vienne, le nom de l'Empire Ottoman n'a jamais été articulé. Il en eût été de même à Paris, sans la transaction sur les îles Ioniennes dont je rendrai compte tout de

suite. Ni le nouveau traité d'alliance entre les quatre Cours, ni celui sur les îles Ioniennes, n'est accompagné d'articles secrets. C'est un fait que je garantis à Votre Altesse. Et quant aux articles patents, ils ne renferment à coup sûr pas un mot préjudiciable à la Porte.

L'esprit et la tendance du nouveau traité d'alliance lui sont plutôt indirectement favorables. La plupart des dispositions de ce traité concernent, il est vrai, l'état présent et futur de la France. Mais son objet, clairement énoncé dans le préambule, et répété dans chacun des articles, celui de maintenir la tranquillité générale, de consolider les liens qui unissent les souverains pour le bonheur des peuples, etc., etc., comprend évidemment l'ensemble de leurs rapports politiques. Et cet acte, qui rend les quatre Cours, pour ainsi dire, solidaires du maintien de la paix de l'Europe, qui établit entre elles le concert le plus étroit, qui paraît exclure toute idée d'une entreprise isolée ou arbitraire, c'est l'Empereur Alexandre qui l'a proposé, et dont les ministres l'ont appuyé plus que ceux d'aucune autre Cour contractante. Je ne dis pas que cet empressement prouve que l'Empereur ait absolument renoncé à toute arrière-pensée, à tout plan d'agrandissement pour l'avenir. Mais il me semble que s'il avait

nourri alors ou plus tard (car le traité n'a été signé que le 20 novembre) des projets hostiles contre qui que ce fût, il ne se serait pas gratuitement lié les mains par un engagement qui rendait l'exécution de pareils projets extrêmement difficile, en le compromettant avec tous ses alliés.

Le second traité dont je dois faire mention ici, celui qui a réglé le sort des Sept-Iles¹, mérite une attention particulière. Votre Altesse sera certainement bien aise d'apprendre l'origine et l'histoire de ce traité. Il y a bien peu de personnes qui en soient instruites, et elle vous intéressera d'autant plus, Monseigneur, qu'elle vous fournira en même temps des renseignements sur un homme qui paraît destiné à jouer un grand rôle dans les affaires publiques.

Le comte Capo d'Istria, qui a été l'auteur de ce traité, est né à Corfou, en 1776 ou 1777. Ayant passé plusieurs années à l'Université de Padoue pour étudier la médecine, — on prétend même qu'il l'a exercée dans sa patrie, — il a abandonné cette carrière, et s'est rendu à Vienne, où une figure agréable, de l'esprit, une conduite décente jointe à beaucoup de modestie et de douceur le recom-

¹ Convention du 5 novembre 1815.

mandèrent, entre autres, à plusieurs personnes de la légation russe. C'est, je crois, M. d'Anstedt, alors secrétaire d'ambassade à Vienne, qui l'engagea à faire un voyage à Pétersbourg, où il fut fort bien accueilli par la Cour et par plusieurs grands personnages et particulièrement protégé par M. de Novosilzoff, de l'opinion duquel l'Empereur a toujours fait beaucoup de cas. Entré au service de la Russie, il fut employé à plusieurs missions diplomatiques de peu de conséquence, jusqu'à ce que, à la fin de 1813, il trouva le moyen de se distinguer dans une mission intéressante. Votre Altesse se rappellera les grandes discussions qui s'élevèrent alors entre les alliés sur la constitution et sur la neutralité de la Suisse, la part directe que l'Empereur Alexandre prit à cette affaire, et la chaleur avec laquelle il entra dans ces débats. Le comte Nesselrode lui proposa d'envoyer M. Capo d'Istria dans ce pays; il s'y conduisit avec tant de sagesse et de savoir-faire, qu'il sut bientôt se concilier l'affection de tous les partis, et l'Empereur, enchanté de ses rapports, le nomma son ministre à Zurich. Il resta à ce poste jusqu'au mois d'octobre 1814; à cette époque l'Empereur l'appela à Vienne pour travailler dans son cabinet. Ce fut là le commencement de sa fortune. L'Empereur s'était refroidi depuis longtemps à l'égard du

comte Nesselrode, parce qu'il le croyait trop attaché à l'Autriche, et surtout à la personne du prince Metternich. Il avait complètement éloigné M. d'Anstedt, dont il reconnaissait les talents, mais qui lui inspirait du dégoût par ses indiscretions, ses mauvais propos et ses sarcasmes. Le comte, aujourd'hui prince, de Rasoumoffsky et le comte Stackelberg étaient aux yeux de l'Empereur de vieilles machines diplomatiques, qui ne pouvaient plus suivre sa marche, et qui l'ennuyaient à mort. Capo d'Istria garda donc seul le champ de bataille. Il devint bientôt le secrétaire favori, le conseiller confidentiel, et, on peut presque dire, l'ami de l'Empereur. Son extrême désintéressement en fait de places et d'argent, la simplicité et la discrétion de sa conduite, et une grande franchise très-adroitement combinée avec une grande soumission, consolidaient et augmentaient son crédit d'un jour à l'autre.

L'Empereur s'était souvent entretenu avec lui du sort futur des îles Ioniennes. Et après une de ces conversations, étant très-content d'un autre service que Capo d'Istria lui avait rendu, il lui dit « qu'il s'en remettait absolument à lui de cette affaire, et qu'il lui en faisait cadeau ». Rarement faveur plus éclatante avait été conférée par un souverain à un particulier passionnément attaché à sa patrie.

A cette même époque (c'était à la fin d'avril 1815) l'affaire des îles Ioniennes n'avait pas encore été traitée au congrès. Mais on savait que les instructions des ministres d'Angleterre portaient sur les deux points suivants : 1° assurer l'exécution des promesses que le Gouvernement britannique, depuis qu'il fut maître de ces îles, avait faites aux habitants, relativement à une constitution libre ; 2° offrir, à cette condition, le protectorat de ces îles à l'Autriche.

Le comte Capo d'Istria, persuadé que de toutes les Puissances, l'Angleterre était celle qui, par ses idées libérales et par sa puissance commerciale, pouvait faire le plus de bien à son pays, avait de tout temps secrètement désiré de lui voir confier le sort des Sept-Iles. Mais, — ce qui fait honneur à sa loyauté, — il n'oublia pas qu'il était attaché à la Russie, et que l'intérêt de l'Europe entraînait pour quelque chose dans cette négociation. Frappé lui-même des progrès énormes de la puissance maritime de l'Angleterre et des dangers qui, en d'autres temps et en d'autres circonstances, pouvaient en résulter pour les États du continent, il imposa silence à ses vœux personnels et fit les premières ouvertures à l'Autriche.

Après quelques conférences avec M. de Metternich, il s'aperçut que le plan de mettre les îles

sous la protection de l'Autriche était impraticable. L'Empereur d'Autriche, aussi ennemi des idées et des formes constitutionnelles que l'Empereur Alexandre en est épris, ne voulait pas entendre parler de la condition préalable sur laquelle l'Angleterre et la Russie insistaient conjointement; il voulait tout au plus accorder quelques privilèges que les autres trouvaient fort au-dessous de leurs prétentions. La négociation fut abandonnée. Comme cependant les ministres d'Angleterre au congrès n'avaient aucun pouvoir d'en entamer une autre, on ajourna cette affaire à une discussion séparée après le congrès.

Après la courte campagne de 1815, les souverains se trouvaient de nouveau réunis à Paris. Le crédit du comte Capo d'Istria augmenta encore sensiblement. On l'avait cru un moment balancé par celui du général Pozzo di Borgo, ambassadeur à Paris, pour lequel l'Empereur avait montré à différentes époques, et notamment au commencement de son dernier séjour à Paris, une prédilection assez marquée. Mais le caractère impétueux et violent de Pozzo di Borgo n'était pas fait pour lui assurer une faveur durable. L'Empereur, sans le disgracier, l'éloigna peu à peu de sa personne, et cessa de le consulter. Le comte Nesselrode ne se maintenait plus que par un an-

cien sentiment d'affection que la bonté et la douceur de son caractère avaient inspiré à l'Empereur, et par l'amitié loyale du comte Capo d'Istria lui-même qui, lui étant redevable en partie de son avancement, plaidait constamment sa cause auprès de l'Empereur. Le prince Rasoumoffsky était aussi nul à Paris qu'il l'avait été à Vienne. Le travail principal se fit donc avec M. Capo d'Istria; l'Empereur le nomma secrétaire d'État, et, en partant de Paris avec Nesselrode, lui confia la direction exclusive de la négociation et de toutes les grandes affaires.

Reprenant alors avec lord Castlereagh la question des îles Ioniennes, il engagea bientôt ce ministre à entrer pleinement dans ses vues. L'Autriche s'étant refusée à toute condition préalable, l'Angleterre se crut libre de traiter avec le comte Capo d'Istria. Les termes étant d'abord arrangés entre lui et lord Castlereagh, le projet de traité fut porté à la conférence ministérielle. Le prince Metternich, ne pouvant rien opposer à un arrangement sur lequel l'Angleterre et la Russie étaient d'accord, se contenta de demander quelques changements dans le premier article, et dans celui qui concernait le commerce; ces changements adoptés, on signa le traité tel que Votre Altesse le connaît. C'est le comte Capo d'Istria lui-même

qui avait proposé d'inviter la Porte à accéder à cet arrangement.

Vous ne serez pas surpris, Monseigneur, en considérant la situation personnelle de Capo d'Istria, de ce que plusieurs personnes lui attribuèrent dans cette négociation des vues secrètes conformes à celles que plusieurs de ses compatriotes avaient formées de temps en temps contre la Puissance Ottomane. Et si, en effet, il avait nourri ces idées, qui aurait pu lui en faire un crime? Comme Russe, comme Grec, comme patriote de Corfou, il n'avait aucun devoir envers la Porte, dont les intérêts ne pouvaient lui inspirer aucune sollicitude. Mais le fait est faux et de toute fausseté. J'ai vu, j'ai lu toutes les pièces de sa correspondance avec lord Castlereagh dans cette affaire; pas un papier ne m'a échappé; aucun ne renferme le moindre mot, la moindre allusion relative à la Porte. Il a proposé, il est vrai, et le Gouvernement anglais a accepté l'établissement d'une Université nationale à l'île d'Ithaque. Mais ce projet, uniquement fondé sur le vœu bien légitime de faire prospérer sa patrie, n'a rien de commun avec ces plans chimériques qui ont souvent et justement alarmé le Gouvernement turc. Il est conçu avec la plus grande sagesse, étranger à toute idée politique, et tel qu'il conviendrait aux îles Ioniennes

si, au lieu d'être situées sur les côtes de Turquie, elles étaient situées sur les côtes de l'Amérique.

L'arrangement qui a été fait à l'égard de ces îles me paraît en général bien avantageux pour la Porte et plus avantageux même que celui qui les aurait placées sous la protection de l'Autriche. Le voisinage de l'Angleterre est un bien et un grand bien pour la Porte, si elle sait l'apprécier et en profiter, si elle ne se prive pas de son propre chef des avantages qu'il lui offre. Je parle ici en toute confiance, Monseigneur, et à peu près comme je parlerais, si j'avais l'honneur de me trouver dans votre cabinet à Bukarest. J'ai été frappé de voir, par des lettres de Constantinople, que l'ambassadeur d'Angleterre, M. Liston, y a été traité avec si peu d'égards, qu'il est parti furieux pour Londres pour y demander son rappel d'une place qui lui est devenue insupportable. Si ses griefs sont fondés et même s'ils ne le sont pas, c'était toujours une faute capitale que de ne pas ménager davantage une Puissance aussi bienfaisante et aussi redoutable à la fois que l'est aujourd'hui la Puissance britannique. Ce serait une faute plus grave encore si l'on refusait l'accession au traité sur les îles Ioniennes, et je tremble de l'apprendre. Aussi la seule chose qui me rassure, c'est que le Gouvernement anglais est trop éclairé sur ses

intérêts, trop sage et trop fort dans sa marche, pour s'arrêter à des considérations pareilles, et pour sacrifier à de petits ressentiments les grands principes de sa conduite politique.

Me voilà arrivé à la partie la plus épineuse et la plus délicate de cette dépêche; à celle où je dois parler de la situation et de la conduite de la Porte. Je m'en acquitterai avec franchise. C'est à votre sagesse, Monseigneur, qu'il appartient de juger l'usage que vous pourriez faire de mes avis; mais dans les rapports où j'ai le bonheur de me trouver avec vous, je vous dois la vérité sans déguisement.

D'après quelques rapports dont la source mérite des égards, la Porte, loin de craindre une guerre avec la Russie, ne demanderait pas mieux que de la voir éclater. Ces rapports nous apprennent que depuis longtemps on n'est occupé à Constantinople qu'à se préparer à une guerre vigoureuse, à renforcer l'armée, à électriser le peuple en excitant l'enthousiasme national et religieux. On assure que ceux qui désirent cette guerre en regardent le succès comme infaillible, qu'ils comptent assez sur leurs propres forces pour négliger exprès toute explication avec les Cours européennes, qu'ils ne cherchent ni ne demandent

d'alliés, et que, confondant dans une aveugle méfiance leurs amis avec leurs ennemis, aussi irrités au fond contre l'Autriche et l'Angleterre que contre la Russie, ils visent à une rupture avec toutes les Puissances, persuadés de triompher de l'Europe entière, réunie pour attaquer leur Empire. Je ne me fie pas assez à ces rapports, pour croire que ce soit là précisément l'esprit dont le Gouvernement serait animé; mais ce qui me paraît indubitable, c'est que le système que je viens d'exposer doit être celui d'un parti très-nombreux à Constantinople.

Maintenant il y a deux cas possibles : ou bien la Porte désire cette guerre, elle y est préparée et elle y est décidée; ou bien son intention réelle est de l'éviter et de rester en paix.

Dans le premier cas, il ne serait plus question de raisonnement ou de calcul politique. Le même aveuglement qui aurait enfanté un plan pareil empêcherait aussi d'admettre des conseils en sens contraire; celui qui s'aviserait d'en donner serait probablement considéré comme un traître. J'imagine même que dans cette triste hypothèse, la voix de Votre Altesse ne serait pas beaucoup plus écoutée que la mienne. L'affaire irait son train, et rien ne l'arrêterait.

Mais dans le second cas, il vaut bien la peine

d'examiner quel rôle conviendrait aujourd'hui à la Porte pour déjouer tous les plans hostiles que la Russie pourrait avoir formés contre elle, ou dans lesquels cette Puissance serait entraînée par des conjonctures étrangères à ses propres intentions. Si j'étais appelé à voter sur cette question, voici les principes que j'établirais :

1° Sans abandonner ou sans diminuer seulement ses moyens de défense (mesure que je ne conseillerais jamais), la Porte devrait affecter le plus grand calme et la sécurité la plus parfaite, défendre sévèrement toute espèce de provocation de sa part, ignorer ou dissimuler ce qui se passe au delà de ses frontières, et, en général, avoir l'air de ne pas croire à la possibilité d'une agression, à laquelle elle n'aurait fourni aucun prétexte. Ce système, qui ne serait point un système de faiblesse, qui aurait même bien plus de dignité que celui de se livrer tour à tour aux alarmes, aux menaces et à de vaines démonstrations, serait le plus efficace de tous pour le maintien de la paix. En supposant même à la Russie les desseins les plus perfides, il la désarmerait complètement. Il la mettrait dans la nécessité de lever le masque, d'annoncer ses projets, d'attaquer la Porte ouvertement, sans raison apparente, sans prétexte légal, sans moyen de justification. Mais c'est là précisément ce que, dans

la situation actuelle de l'Europe, elle ne peut entreprendre qu'avec des difficultés insurmontables. L'intérêt de la Porte, si elle veut la paix, est de placer la Russie dans l'embarras de commencer la guerre; ce serait pour elle le plus grand de tous.

2° La Porte a eu l'air depuis quelque temps de se soustraire à toute espèce de négociation et même d'explication avec les autres Puissances. C'est un système qu'elle n'avait jamais suivi auparavant; dans les temps de sa plus grande prospérité, elle n'a jamais négligé ses rapports avec les cabinets dont les intérêts coïncidaient avec les siens. Pas un motif de bonne politique ne saurait l'engager à adopter aujourd'hui une marche différente. Il est clair que le silence mystérieux observé en dernier lieu par le Divan vis-à-vis de toutes les Cours de l'Europe a essentiellement nui à ses affaires. On connaît si peu ses véritables intentions, qu'on ne sait plus comment faire pour agir en sa faveur et pour lui rendre service.

3° Il faut surtout qu'elle se remette avec l'Autriche et l'Angleterre dans les relations d'une intimité étroite et d'une confiance parfaite. Il ne suffit pas qu'elle observe envers elles les formes communes de la politesse diplomatique; il est nécessaire, quoi qu'il en coûte à son orgueil, qu'elle les consulte et qu'elle profite de leurs avis. Ces deux

Puissances sont essentiellement intéressées au bien-être de la Porte; plus elle se mettra en contact avec elles, et plus elles auront le droit et plus elles trouveront les moyens de lui être utiles. Pour s'isoler complètement, il faut être assez fort pour braver tout le monde, et aucune Puissance ne peut se vanter d'occuper cette position.

4° Il doit s'ouvrir bientôt une négociation très-critique entre la Porte et la Russie. C'est celle qui aura pour objet l'exécution définitive du traité de Bukarest¹, et la restitution des places retenues par la Russie contre les stipulations expresses de ce traité. Dans cette affaire, tous les torts sont évidemment du côté de la Russie; il s'agira seulement de le lui faire reconnaître. Si la Porte veut se rapprocher de ses alliés naturels, admettre ou demander même leurs bons offices, il n'est presque pas possible que le résultat ne tourne en sa faveur. Si, au contraire, se livrant à une fierté ou à une défiance également déplacées, elle repousse la médiation des Cours bien disposées pour elle, la négociation (la Russie se trouvant en possession des objets litigieux) ne peut se terminer que par une soumission humiliante ou par une déclaration de guerre. Si la Porte n'a pas le dessein de rompre

¹ Conclu le 26 mai 1812.

avec la Russie, cette affaire doit être traitée avec beaucoup de prudence.

S'il est temps encore de faire entendre ce langage à Constantinople, et si Votre Altesse croit pouvoir s'en charger, elle rendra certainement à l'Empire Ottoman un des services les plus essentiels et les plus solides. Et dans ce cas je me féliciterais sincèrement d'avoir pu contribuer pour ma faible part à un aussi grand bien. Mais s'il en était même autrement, je me flatterais toujours de ce que Votre Altesse rendrait justice au zèle qui m'a dicté cette dépêche.

II

B. de Meunier

Vienne, 15 janvier 1816.

.

Pour achever et compléter le tableau que j'ai tracé dans ma première dépêche, je dois encore porter à votre connaissance, Monseigneur, un acte diplomatique des plus remarquables.

Cet acte diplomatique est un traité secrétissime que l'Empereur Alexandre a imaginé et rédigé lui-même le 26 septembre 1815. Ce traité n'est contre-signé par aucun ministre, et l'original est écrit

de la main même de l'Empereur Alexandre. Avant d'examiner cette pièce curieuse sous tous les rapports, il faut que je fasse part à Votre Altesse de plusieurs circonstances relatives à son origine et à son histoire.

Des personnes qui connaissent beaucoup l'Empereur de Russie avaient observé en lui, depuis plusieurs années, un penchant assez fort pour les idées religieuses et même pour le mysticisme. L'hiver dernier, au milieu des orages et des dissipation du congrès, ce penchant se manifesta d'une manière très-sensible dans quelques-unes de ses conversations particulières, et même de ses notes confidentielles. Mais on le regardait alors comme affectation, ruse ou comédie, et personne n'y fit une attention sérieuse.

A l'ouverture de la dernière campagne, il rencontra à Heidelberg la baronne de Krüdener, Livonienne, veuve d'un diplomate russe distingué qui avait rempli avec honneur plusieurs missions, et qui était mort en 1802 comme ministre de Russie à Berlin. Madame de Krüdener (vieille et très-laide) est une femme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de connaissances, d'un assez grand talent même comme écrivain, mais d'une tournure bizarre et romanesque et d'une exaltation qui va jusqu'au fanatisme et souvent jusqu'à la folie. L'Empereur

l'avait vue pendant quelques jours en Suisse, à son retour de Paris en 1814. En la retrouvant à Heidelberg au mois de juin 1815, il l'invita avec empressement à le suivre à Paris. Pendant son dernier séjour dans cette ville, il eut l'air de n'exister que pour les affaires et pour madame de Krüdener. On ne le vit dans aucune société; sa galanterie habituelle paraissait l'avoir absolument quitté; les femmes les plus belles et les plus aimables ne semblaient plus avoir aucun charme pour lui. Tout le temps qu'il ne passait pas dans son cabinet, il le consacra à la société de cette femme, à des entretiens secrets, à des discussions théologiques, et souvent (comme elle l'a dit elle-même) à des actes de dévotion et à des prières. C'est avec elle qu'il paraît avoir concerté le projet de ce traité, qu'il a nommé lui-même la Sainte-Alliance et qui, comme vous le voyez bien, est moins une alliance qu'un traité de paix et de fraternité perpétuelle fondé sur les principes de la religion.

Lorsqu'il proposa cette singulière convention aux deux autres souverains, ceux-ci en furent d'abord aussi embarrassés que stupéfaits. Un acte pareil, auquel aucun ministre ne devait concourir, leur parut une anomalie à peine supportable; et ils étaient frappés d'ailleurs du scandale que pouvait donner tôt ou tard un traité essentiellement reli-

gieux entre un Empereur grec, un Empereur catholique et un Roi protestant. Cependant l'Empereur Alexandre y mit tant d'insistance et d'ardeur, qu'ils n'avaient pas le courage de lui résister; et après deux ou trois modifications proposées par l'Empereur d'Autriche, ils signèrent la pièce telle qu'elle se trouve ci-jointe.

Non content de ce premier succès, l'Empereur de Russie voulait associer d'autres souverains à cet ouvrage. Toujours décidé à n'admettre aucun ministre et voyant bien qu'il ne pouvait s'adresser aux ministres britanniques pour une affaire pareille, sans les jeter dans les plus cruels embarras, il écrivit de sa main au Prince Régent d'Angleterre et l'invita à accéder au traité. Le Prince Régent, soit par légèreté, soit par complaisance, soit pour se moquer de son auguste allié (ce qui est assez probable, quand on pense que la signature d'un souverain d'Angleterre est radicalement nulle sans le contre-seing ministériel), répondit par une lettre autographe et signa la pièce. Peu de temps après, l'Empereur fit la même démarche vis-à-vis du Roi de France, qui, très-dévoit lui-même, annonça tout de suite son accession par une lettre remplie d'émotion et de tendresse. Enfin, en passant par Bruxelles, il engagea encore le Roi des Pays-Bas à joindre son nom à ceux des autres souverains.

Une transaction aussi extraordinaire ne pouvait pas rester longtemps inconnue; et plusieurs personnes à Paris (et plus tard à Pétersbourg) en eurent des notions. Cependant aucune chancellerie ministérielle ne pouvant fournir une copie du traité, personne ne parvint à le connaître, ce qui ne fit que redoubler la curiosité. Les nombreux diplomates réunis à cette époque à Paris, ne doutant plus de l'existence de cette pièce mystérieuse, et soupçonnant que, par les fonctions que je remplissais et par mes relations avec les cabinets, je pouvais les initier au secret, m'assaillirent et me tourmentèrent sans relâche; j'aurais pu gagner des monceaux d'or par des communications clandestines. Mais quoique en possession d'une copie de ce document depuis le 10 octobre, je puis prêter le serment le plus solennel de ne l'avoir communiquée ni même montrée à personne. Si je n'hésite pas à agir différemment vis-à-vis de Votre Altesse, je suis guidé par trois motifs puissants. D'abord, dans les relations où j'ai l'honneur de me trouver avec elle, je crois lui devoir une confiance illimitée. Secondement, m'étant engagé à lui faire connaître tout ce qui aurait été négocié ou stipulé à Paris, je ne pouvais pas, en conscience, lui cacher cet acte. Enfin, devant supposer que tôt ou tard vous auriez appris, Monseigneur, l'existence de la

pièce en question, je trouvais juste et loyal de prévenir par cette communication les fausses conjectures, les inquiétudes et les alarmes auxquelles vous auriez pu vous livrer à ce sujet. Après cela il est inutile d'ajouter combien il importe que je ne sois jamais compromis par cette démarche.

Le premier mouvement de presque tous ceux qui apprirent l'existence de ce traité était de le regarder comme le précurseur d'un projet contre la Turquie. La religion chrétienne, disait-on, étant l'objet ostensible et le mot sacramental de cette pièce, il est clair qu'elle n'exclut point des entreprises contre les infidèles, et que le vœu secret de l'Empereur Alexandre a été celui de rallier les premières Puissances de la chrétienté par un engagement solennel, pour leur proposer plus tard une espèce de nouvelle croisade. Je sais que cette idée, que beaucoup de personnes ont conçue à Paris, a été énoncée de même à Pétersbourg.

Je ne prétends jamais répondre des intentions secrètes d'un souverain, et j'aurais doublement tort, si je voulais me rendre l'interprète de celles d'un prince qui réunit dans son caractère les disparates les plus étonnantes et chez lequel on n'a que trop raison de dire que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. Mais je soutiens, et je suis sûr qu'après une lecture attentive du traité, Votre

Altesse partagera mon opinion, que si l'Empereur Alexandre avait imaginé cette soi-disant ligue sainte comme prélude à une guerre contre la Turquie, il aurait fait une des choses les moins sensées ou, pour trancher le mot, les plus sottes que jamais monarque ait pu entreprendre.

III

Vienne, 25 février 1816.

Mes dépêches antérieures auront prouvé à Votre Altesse que je ne manquais pas de bonne volonté, ni de zèle pour lui faire part de tout ce qui regardait la situation actuelle, les dispositions et les projets de la Russie. Vous verrez, Monseigneur, par la présente dépêche, que la publication du traité du 26 septembre¹ est un de ces événements qu'aucune sagacité humaine ne peut prévoir. Si je n'avais pas eu les plus fortes, les plus puissantes raisons pour croire que cette pièce serait tenue secrète au moins pour longtemps et que c'était une démarche dangereuse pour l'intérêt

¹ Dans les gazettes de Saint-Pétersbourg, de Hambourg et de Francfort.

de notre correspondance, que de vous la transmettre par une voie tant soit peu compromettante, Votre Altesse peut bien imaginer que je n'aurais pas attendu pour cela le 15 janvier, car ma résolution de vous faire parvenir ce traité était déjà prise à Paris; mais on attachait alors un tel intérêt à le tenir secret que je ne pouvais pas le confier à nos propres courriers, et n'ayant pas le moindre soupçon qu'il serait connu de sitôt, je crus de bonne foi ne rien risquer en remettant la communication à une époque où je pourrais, pour ainsi dire, la suivre de mes yeux.

L'Empereur Alexandre aurait sans doute désiré publier le traité du 26 septembre à Paris même et peu de jours après sa signature, mais les deux autres souverains, leurs ministres, et surtout ceux d'Angleterre, en avaient une telle peur qu'ils firent l'impossible pour l'empêcher. L'Empereur de Russie s'était rendu à leurs objections, et le 8 octobre, jour où les trois souverains se séparèrent la dernière fois à Dijon, après la grande revue, ils avaient pris l'engagement solennel de ne publier le traité du 26 septembre que d'un commun accord, et à l'époque où les circonstances leur paraîtraient convenables pour procéder à cette publication. — Après cela il était bien permis de croire, et les cabinets en ont été aussi persua-

dés que moi, qu'aucun de ces trois souverains ne prendrait sur lui d'enfreindre cet engagement, et de l'enfreindre surtout sans en avoir donné à aucun des deux autres le moindre avis préalable. Voilà pourtant ce qui a eu lieu.

Dans une lettre de Pétersbourg du 21 janvier/3 février, le comte Capo d'Istria, qui jouit toujours de la même faveur, m'écrit ces propres paroles: « Voici la copie du traité du 26 septembre avec les dernières rectifications. Je vous l'envoie pour votre recueil. Je m'attends à une petite philippique de votre part sur ce que nous avons publié cette pièce. Mais croyez, mon cher ami, que l'Empereur n'a été guidé dans cette démarche que par les intentions les plus pures. » Cette explication, à la vérité, n'explique pas beaucoup, mais je vous la donne, Monseigneur, telle que je l'ai reçue.

L'amour-propre d'auteur que l'Empereur a de tout temps attaché à cette singulière composition a été, j'en suis sûr, le principal motif de la démarche indiscrete qu'il vient de faire. Personne n'a osé lui dire que la moitié de l'Europe se moquerait de son fanatisme religieux tandis que l'autre moitié l'accuserait d'hypocrisie. Ce sont là des vérités que les souverains n'apprennent jamais. Il s'est flatté d'avoir produit un ouvrage digne de l'admiration des siècles, et, malgré sa parole donnée, il n'a pas

pu résister à l'idée des applaudissements dont le couvriraient tous les contemporains. Voilà, j'en suis bien sûr, la véritable histoire de la publication du traité. Je ne puis pas attribuer à l'Empereur de Russie un dessein aussi pitoyable que celui d'effrayer la Porte par cette Sainte-Alliance. Car il ne pouvait pas se dissimuler que, quelque interprétation qui fût donnée d'abord à Constantinople à cette transaction, les autres Cours ne tarderaient pas à démentir formellement toute induction défavorable à la Porte que la malveillance pourrait en tirer.

.
Je crois en avoir assez dit pour convaincre Votre Altesse que le jugement que j'ai porté sur cette pièce dans mes dépêches précédentes reposait sur des bases solides. Cette soi-disant Sainte-Alliance est ce que l'on appelle une nullité politique, elle n'a aucun but réel, et ne conduira jamais à aucun résultat sérieux ; c'est une décoration de théâtre imaginée peut-être dans un esprit de dévotion mal entendue, et surtout bien mal exprimée, peut-être aussi dans un simple mouvement de vanité, conçue par un des principaux acteurs sur la scène du monde et secondée par la complaisance ou la bonhomie de ses associés ! Si elle peut servir, comme plusieurs hommes honnêtes et éclairés paraissent le croire, à cimenter la paix

générale, elle vaudra mieux que tant d'autres farces de notre temps qui n'ont produit que le malheur du monde. Mais, dans tous les cas, elle sera bientôt oubliée et ne figurera un jour que comme un monument de la bizarrerie des hommes et des princes dans le code diplomatique du dix-neuvième siècle.

Si j'ai eu pendant quelque temps des alarmes sérieuses sur les rapports de la Porte et de la Russie, vous savez bien, Monseigneur, que ces alarmes avaient leur source dans des considérations d'une tout autre nature. Les notions très-satisfaisantes que Votre Altesse a bien voulu me communiquer dans sa lettre du 17 janvier ont calmé une grande partie de ces alarmes ; mais elles concernent un objet qui méritera toujours une attention soutenue, et sur lequel il serait impardonnable de s'endormir. Sachant de quel poids sont aujourd'hui les vues et les démarches du cabinet de Londres dans toutes les grandes affaires de l'Europe, j'ai cru devoir faire part à lord Castlereagh de la manière dont j'envisageais, depuis mon retour à Vienne, la question des projets futurs de l'Empereur de Russie.

Mon opinion bien réfléchie est toujours qu'un peu de confiance, un peu de ménagement pour l'Angleterre ferait un bien infini aux affaires de la

Porte. Je viens d'apprendre avec un véritable chagrin qu'on décline à Constantinople l'accession au traité sur le sort futur des îles Ioniennes. On prétend que c'est un procédé peu délicat que d'inviter une Puissance à prendre part à un traité conclu sans son intervention et sans sa connaissance. Dans un autre temps cette objection ne serait certainement pas sans force; mais je ne crois pas qu'on puisse l'appliquer au cas actuel. J'ai présenté à Votre Altesse l'histoire complète et fidèle de ce traité. Comment aurait-on pu en faire un objet de correspondance avec la Porte, qui n'avait pris aucune espèce de part ni au congrès de Vienne, ni aux négociations de Paris? L'arrangement final s'est effectué peu de semaines avant la clôture de ces dernières négociations. Où aurait-on trouvé le temps d'en informer préalablement une Puissance aussi éloignée?

Quant au fond de ce traité, je persiste à croire que s'il on avait laissé à la Porte elle-même le choix de la Puissance que l'on chargerait de la protection de ces îles, elle n'aurait pas pu en faire un meilleur que celui de l'Angleterre. Ce choix peut avoir des inconvénients pour l'Autriche, des inconvénients pour les États d'Italie, des inconvénients pour la France, mais, envisagé sous un point de vue politique élevé, il est tout profit pour la

Porte. L'Angleterre ne peut jamais avoir aucun motif réel de lui faire du mal, et elle a maintenant une grande raison et de grands moyens de plus pour contrarier en temps et lieu les projets hostiles que la Russie pourrait former contre l'Empire Ottoman. La puissance des Anglais dans la Méditerranée est une des premières sauvegardes de l'intégrité de la Porte. Voilà au moins mon principe et ma croyance; et si j'avais une voix à Constantinople, je l'élèverais certainement pour faire cesser tous les scrupules diplomatiques et pour engager la Porte à reconnaître de bonne grâce ce que d'ailleurs elle n'empêchera jamais par ses protestations.

IV

Vienne, 26 février 1816.

Je profite de cette occasion pour entretenir Votre Altesse de plusieurs choses qui se passent chez nous et qui sont d'une nature trop délicate pour être traitées par des canaux moins sûrs que le présent.

L'Empereur quittera Milan au plus tard le

10 mars ; après une tournée dans différentes parties de la Lombardie, il arrivera à Venise le 31 mars, fera de là quelques excursions, arrivera le 18 avril à Trieste, ira ensuite jusqu'à Zara et reviendra par les provinces illyriennes dans le Tyrol, où il arrivera à la fin de mai pour passer par Salzbourg.

Il a donné rendez-vous pour le 18 mars, à Vérone, à sa fille l'Impératrice Marie-Louise. Cette malheureuse princesse doit maintenant quitter Vienne pour toujours, et s'établir à Parme. Mais, ce qui est bien plus douloureux pour elle, elle doit se séparer de son fils. Cet enfant auquel tant de grands et tant de tristes souvenirs s'attachent, près d'accomplir sa cinquième année, rempli de charmes et de grâces, mais rien moins que facile à traiter, puisqu'à beaucoup d'esprit naturel il réunit une aversion prononcée pour tout ce qui est contrainte et assujettissement, cet enfant qui, avec une éducation d'un genre élevé, deviendrait peut-être un homme remarquable, est naturellement condamné à languir dans la médiocrité. Le petit Napoléon, par cela même que beaucoup d'espérances chimériques planent encore sur sa tête aux yeux de plusieurs millions d'hommes en France (qui ne peuvent absolument pas imaginer que l'Autriche l'ait abandonné tout de bon), est un objet d'alarme et de terreur pour la plupart des

cabinets européens. Il faut avoir assisté aux discussions politiques de l'été dernier, pour savoir à quel point le nom de ce pauvre enfant agite et effraye les ministres les plus éclairés, et tout ce qu'ils voudraient inventer et proposer pour faire oublier jusqu'à son existence.

L'Empereur, bien moins guidé en cela par ses propres inquiétudes que par une délicatesse que, selon moi, nous poussons beaucoup trop loin, voulant écarter jusqu'au dernier germe de ces terreurs paniques, veut que rien ne rappelle un jour à ce prince l'état de grandeur dans lequel il était né ; il ne doit plus voir les personnes de sa suite (quoiqu'il n'y ait plus autour de lui qu'un très-petit nombre de Français), ni celles qui ont pris part à sa première éducation ; on a choisi pour lui un gouverneur (le comte Maurice Dietrichstein), d'une grande famille et d'un caractère respectable, mais de peu de moyens et tellement timide, qu'il craindrait de se compromettre par les progrès mêmes de son élève. On va si loin que l'on voudrait même le détacher tout à fait de la langue française et ne lui laisser d'autre organe que l'allemand, auquel toutefois cet enfant, d'ailleurs si intelligent, a une difficulté extrême de s'habituer. Enfin si la maison d'Autriche avait pris l'engagement sacré, non-seulement de combattre la dynastie de Napoléon, mais

encore de calmer quiconque en Europe pourrait s'inquiéter de son nom ou de son ombre, on n'aurait pas pu adopter un système plus conséquent.

Il serait sans doute déloyal d'offrir cet enfant aux yeux des contemporains comme un épouvantail, ou comme un objet de combinaisons futures, ou comme point d'appui dans quelque grand revirement de l'avenir; une pareille conduite ne serait pas digne d'une grande Puissance. Mais il y a une mesure en tout. Et lorsqu'on entend encore parler bien souvent de la politique machiavélique de la Cour de Vienne et de son égoïsme profondément calculé, de ses arrière-pensées, etc., on n'a qu'à s'arrêter sur ce seul objet, pour juger ses accusateurs. Si l'Empereur de Russie avait pu marier une de ses sœurs à Napoléon, j'aurais été curieux de voir s'il eût sacrifié les intérêts de sa famille avec la même facilité, avec la même candeur que François II, et cependant, pour toute récompense, on nous a fait entendre plus d'une fois, l'été passé, combien l'Autriche était intéressée à détruire les soupçons que l'opinion publique ne cessait de nourrir sur son compte.

Par un autre trait de condescendance pour les prétentions peu généreuses de nos amis, on va sacrifier le titre d'Impératrice que l'archiduchesse ne pouvait perdre d'après aucun principe de droit

public, et qui lui avait été confirmé par la convention de Fontainebleau. Il n'est pas vrai qu'elle ait renoncé à ce titre par un acte solennel au mois de septembre dernier ; les détails que les feuilles françaises ont donnés sur une prétendue cérémonie à Schönbrunn, où cette renonciation aurait eu lieu (détails qui n'étaient pas du cru d'un gazetier et qui trahissaient une source supérieure), étaient entièrement controuvés. Mais le titre d'Impératrice sera maintenant éteint et remplacé par celui qu'elle doit prendre en arrivant à Parme, où elle ne s'appellera qu'Archiduchesse d'Autriche, princesse de Parme, Plaisance et Guastalla. On lui laissera toutefois, par courtoisie, le titre de Majesté ; cependant, comme ce serait encore trop aux yeux des autres Cours, qui ont très-souvent critiqué ce dernier reste de splendeur, on a déclaré qu'elle quittera même la Majesté, si la Reine d'Étrurie veut y renoncer à son tour ! La Cour d'Espagne ne paraît nullement disposée à se prêter à cette condition.

.

V

Vienne, 19 mars 1816.

.....

Le traité entre l'Autriche et la Bavière¹ a été achevé à Munich le 12 de ce mois et envoyé à Milan ; il sera très-probablement approuvé, puisqu'il est tout à fait conforme aux dernières instructions données au général Vacquant². La négociation, assez difficile en elle-même, a dû encore en dernier lieu lutter contre un incident aussi inattendu que désagréable. L'Empereur de Russie, piqué depuis longtemps de ce que rien n'ait été fait pour son protégé, le prince Eugène Beauharnais, malgré les différents engagements pris à cet égard par les Puissances, a fait déclarer à Munich son désir que l'affaire du prince Eugène, touchant d'ailleurs de très-près aux intérêts du Roi de Bavière, son beau-père, soit identifiée avec la négociation présente ; ajoutant que s'il n'y avait pas d'autre moyen de faire obtenir au prince Eugène l'établissement d'une population de 50,000 âmes

¹ Concernant les concessions territoriales. Voir, pour les transactions : NEUMANN, *Recueil*, t. II, p. 545, 555-576 ; pour le traité : t. III, p. 127.

² Plénipotentiaire d'Autriche à Munich.

destiné à l'indemniser, il paraissait juste de le satisfaire sur les pays que la Bavière allait restituer à l'Autriche. Le négociateur autrichien a absolument refusé toute discussion à ce sujet, en le déclarant étranger à la négociation; et, ce qui est plus remarquable, la Cour de Bavière a adopté la même manière de voir, et le traité a été conclu sans que mention y soit faite du prince Eugène. Il faudra voir maintenant comment l'empereur Alexandre ressentira ce manque de déférence à ses intentions clairement annoncées, et quelle tournure prendra toute cette affaire lorsqu'elle sera traitée à Francfort, conjointement avec les autres questions ouvertes sur les arrangements territoriaux de l'Allemagne.

M. Liston, ambassadeur de l'Angleterre près la Sublime Porte, est arrivé ici de Milan, il y a quatre jours, et parti hier, pour se rendre à Londres. C'est un homme très-âgé, mais dont l'esprit a conservé toute son activité. Il désire retourner à Constantinople, et je le désire aussi de tout mon cœur, parce que ses lumières et son caractère sage et conciliant pourraient faire beaucoup de bien dans les circonstances critiques qui paraissent approcher. J'ai eu avec M. Liston trois conversations intéressantes sur une des plus grandes questions du moment; je crois que Votre Altesse

ne sera pas fâchée d'apprendre les résultats de ces conversations ; j'y ajouterai quelques observations que je crois suffisamment justifiées par l'importance de l'objet dont il s'agit.

M. Liston est parti de Constantinople à la fin du mois d'octobre ; par conséquent ses aperçus ne peuvent pas porter sur les données les plus récentes ; mais ils méritent toujours une grande attention, venant d'un homme qu'une longue expérience dans les affaires a mis en état de bien juger ce qui se passe autour de lui.

Il regarde une guerre et même une guerre prochaine entre la Russie et la Porte comme un événement plus que probable, mais non pas comme un événement inévitable. Il croit que l'Angleterre et l'Autriche auraient le pouvoir d'en détourner l'Empereur de Russie par des démarches bien prononcées et bien concertées entre les deux Cours. Mais il craint que la répugnance de l'une et de l'autre pour tout ce qui pourrait les entraîner dans une nouvelle guerre n'affaiblisse et ne ralentisse leurs efforts, et que leur intervention tardive ne devienne impuissante contre des projets qui peuvent mûrir d'un jour à l'autre, et contre des complications dont quelques phrases diplomatiques n'arrêteront pas les résultats fâcheux.

Il est cependant persuadé que l'Empereur

Alexandre respectera assez l'opinion de ses alliés et celle du monde, pour ne pas commencer cette guerre sans avoir accaparé des prétextes au moins spécieux; qu'il cherchera ces prétextes; qu'il les amènera; qu'il les fera naître avec beaucoup de soin; que si la Porte veut empêcher ou retarder, autant que possible, l'explosion de l'orage, elle n'a qu'à déjouer cette première partie du plan en évitant adroitement tout ce qui pourrait donner aux projets de la Russie la moindre couleur favorable; et que si les autres Puissances ne peuvent pas contenir l'Empereur de Russie par des mesures énergiques et efficaces, il ne leur reste qu'à employer tous leurs moyens pour convaincre la Porte de l'utilité ou de la nécessité d'un système de temporisation.

Il dit que les deux partis, celui qui voudrait maintenir la paix à tout prix, et celui qui incline pour les mesures fortes, sont assez également balancés à Constantinople, et le parti pacifique conserverait même indubitablement la prépondérance, si l'état actuel des choses pouvait se prolonger; mais il croit que cet équilibre pourrait facilement être dérangé si des délibérations importantes et orageuses s'établissaient dans les conseils de la Porte; et il regarde, sous ce rapport, la négociation qui doit avoir lieu sur les articles non exé-

cutés du traité de Bukarest, comme l'événement critique qui décidera de la guerre ou de la paix entre les deux Empires.

Je partage en tout la manière de voir de M. Liston. Comme lui, quoique bien persuadé que l'Autriche et l'Angleterre sont également et vivement pénétrées du désir d'empêcher cette guerre, je ne compte pas beaucoup sur l'efficacité de leur interposition, et moins encore si l'épée est une fois tirée ; mais je crois aussi, comme lui, que l'Empereur Alexandre ne se déterminera pas légèrement à agir contre l'avis et les vœux clairement énoncés de ses alliés, que des prétextes lui sont indispensables, qu'une conduite sage et mesurée de la part de la Porte peut arrêter pendant longtemps l'exécution des desseins de la Russie, quelque avancés qu'ils puissent être.

La négociation, qui tôt ou tard doit s'ouvrir entre les deux Puissances, est sans doute un écueil dangereux. Il y a cependant, même dans cette négociation, une circonstance dont l'ami de la paix pourrait encore tirer un augure favorable. La Russie n'a absolument rien à demander à la Porte ; c'est la Porte au contraire qui doit réclamer l'accomplissement de la stipulation, d'après laquelle les places et territoires sur la mer Noire, que la Russie a occupés pendant la dernière guerre,

doivent lui être restitués. Cette stipulation est tellement précise, qu'on ne conçoit pas que la mauvaise foi la plus hardie puisse la contester ou l'é luder. Mais un article séparé et secret de ce traité du 26 mai 1812 (si désavantageux pour la Porte dans presque toutes ses clauses) a stipulé « que la « Russie conservera sur la côte maritime à deux « heures de la rive droite du Phase, et à quatre « heures d'Anacra, une échelle (ou route militaire) « pour le transport des munitions et autres objets « nécessaires; bien entendu que la propriété de ce « littoral appartiendra à la Sublime Porte, et qu'il « n'y sera point élevé de nouvelles fortifications de « part ou d'autre ». Cet article secret n'a pas été ratifié par la Porte.

Par conséquent l'état de la question est tel, qu'il dépend absolument de la Porte de donner à la négociation la tournure qu'elle jugera la plus convenable à ses intérêts. Si elle croit pouvoir abandonner à la Russie cette route militaire, stipulée dans l'article non ratifié, il est difficile de comprendre sous quel prétexte la Russie se refuserait à la restitution des places, et à l'exécution complète de l'article VI du traité patent. Si la Porte ne croit pas pouvoir céder sur ce point, et qu'alors la Russie se refuse à la restitution des territoires à rendre, il sera encore au pouvoir

de la Porte d'insister ou de se relâcher, et d'insister avec plus ou moins de ténacité sur cette restitution; de sorte que le résultat final de ces discussions est toujours entre les mains de la Porte. Je ne prétends nullement juger ici la question très-grave si la Porte n'aurait pas raison de préférer une nouvelle guerre à la perte de ces places et districts, dont je ne méconnais pas l'extrême importance; je dis seulement que, par la nature même des objets à discuter dans la négociation à venir, c'est à la Porte, bien plus qu'à la Russie, à régler l'issue de cette négociation; et comme je crois ses dispositions infiniment plus pacifiques et plus sincères que celles de la Russie, je trouve dans cet état des choses un pronostic favorable au maintien de la paix.

Il est certain que l'Europe présente aujourd'hui un spectacle fort singulier. Tout le monde désarme; l'Autriche vient de réduire son armée à la moitié de ce qu'elle était il y a un an; la Prusse a considérablement réduit la sienne; tous les souverains allemands ont suivi ou vont suivre cet exemple; la France n'a pas d'armée du tout. La Russie seule n'a pas licencié un homme. Je ne sais pas si le système politique fondé sur la durée de la grande alliance est assez solide pour que les Puissances aient eu raison d'agir comme elles ont fait; je ne

veux pas approfondir cette question périlleuse. Mais ce qui est certain, c'est que la Porte ne peut guère reprocher à ses amis de l'avoir exposée davantage, en désarmant pour leur part sans insister sur le désarmement de la Russie, puisque par cette mesure ils ont exposé leurs propres possessions. La confiance illimitée avec laquelle les souverains et les ministres de l'Europe agissent aujourd'hui envers la Russie, qui ne fait rien pour les tranquilliser à leur tour, est un phénomène extraordinaire ; si elle est justifiée par l'événement, elle fera honneur à toutes les parties.

Je dois observer encore que les désagréments que M. Liston a éprouvés à Constantinople se rapportaient tous à des affaires particulières et ne tenaient à aucune mauvaise volonté contre l'Angleterre. Il m'a assuré que dans les grandes questions il avait toujours été extrêmement content des ministres de la Porte, qu'il avait été traité avec confiance et égards, et que le Gouvernement paraissait bien persuadé que l'Angleterre ne pouvait absolument avoir aucune vue hostile à ses intérêts. Il a été aussi question dans nos entretiens du traité relatif aux Sept-Iles. M. Liston croit que la Porte ne persistera pas dans son refus d'accéder à ce traité. J'ai pris la liberté de lui dire que, selon moi, le Gouvernement anglais était plus en état qu'aucun

autre de vaincre, à cet égard, la répugnance bien naturelle et bien pardonnable de la Porte, car j'ai appris qu'une des plus grandes difficultés est celle qui résulte du refus des Anglais d'évacuer les places qu'ils occupent sur la côte de l'Albanie. Ce refus est en opposition directe avec les termes du traité, dont l'article I se réfère distinctement à celui du 21 mars 1800, pour déterminer ce que l'on doit entendre par « Dépendances des Sept-Iles ». — Or, Butrinto, Prevesa, Parga et les autres endroits sur la côte, n'ont jamais été et ne peuvent jamais être considérés comme dépendances de Corfou. L'idée de retenir ces places ne peut avoir été conçue que par des militaires, qui aiment toujours à étendre la sphère de leur pouvoir. Je ne puis croire que le Gouvernement britannique insisterait sur une prétention évidemment injuste; j'espère que cet obstacle sera bientôt levé, et qu'il ne sera pas difficile de s'entendre sur le reste.

VI

Vienne, 28 avril 1816.

Votre Altesse me rendra la justice que je lui ai toujours fidèlement transmis le pour et le contre

sur la grande question si l'Empereur de Russie méditait ou non une nouvelle guerre contre la Porte. Mon opinion était, dès l'an dernier, que ceux qui regardaient cette guerre non-seulement comme inévitable, mais encore comme très-prochaine, se trompaient. En apprenant ici à mon retour de Paris combien on était alarmé du formidable état militaire que l'Empereur entretenait sans aucune réduction ni diminution, j'ai cru de mon devoir de faire part à Votre Altesse de tout ce que je savais. Vous aurez vu cependant, Monseigneur, dans tous mes raisonnements tant à propos de cet état militaire que par rapport à la fameuse Sainte-Alliance, que, sans m'aveugler contre des données incontestables, je persistais à ne pas admettre un danger imminent.

Le mal d'yeux dont le prince Metternich ¹ a souffert pendant tout l'hiver m'a presque privé de sa correspondance. Ne voulant pas se servir d'une main étrangère pour des communications confidentielles, il s'est borné à me faire écrire sur des affaires courantes, et j'ai été souvent dans une incertitude pénible sur la manière dont il pouvait envisager telle ou telle question. Mais je viens de recevoir une longue lettre de lui en date de Trévise le 20 de ce

¹ Voyageant en Italie avec l'Empereur François.

mois, lettre qu'il a dictée à sa fille, et dans laquelle il s'explique sur plusieurs objets intéressants. Je vois avec plaisir, par cette lettre, que le jugement que j'ai porté sur les vues et les dispositions de l'Empereur Alexandre était parfaitement conforme au sien. La lettre est en allemand ; mais voici le passage qui se rapporte à cette question, littéralement traduit :

« Je suis bien aise que vous n'ayez pas varié dans vos aperçus sur la Russie et la Porte. Je vous en sais d'autant plus gré que, malgré tout ce que vous deviez savoir, je conçois que certaines lettres de Pétersbourg et des bruits de Constantinople ont dû vous alarmer. Je ne voudrais, pas plus que vous, me rendre garant de la conduite future de la Russie ; elle tient à trop de circonstances personnelles et momentanées pour admettre un calcul exact ; mais il me paraît bien sûr que cette Puissance n'a aucun projet hostile pour le moment et que la paix ne sera pas troublée d'ici à quelques années. Faites-vous donner les dernières dépêches de Steigentesch¹ et lisez avec attention ce qu'il dit sur la situation actuelle ; ces dépêches sont bien faites ; la dernière lettre (de l'Empereur Alexandre) à notre Empereur est aussi pacifique et amicale. J'approuve donc

¹ Général autrichien en mission temporaire près la Cour de Pétersbourg.

absolument le sens dans lequel vous avez écrit à Bukarest ; un des meilleurs moyens de faire passer de mauvais projets à ceux qui seraient capables d'en former est souvent de ne pas avoir l'air de les croire possibles. A mon retour à Vienne, nous parlerons plus à notre aise de toutes ces affaires, et vous verrez alors que j'ai toujours eu raison, etc., etc. »

Les dépêches du général Steigentesch, dont il est question dans cette lettre, contiennent des observations très-sages et même très-lumineuses sur la situation des affaires à Pétersbourg. Le général convient que c'est un juste objet d'inquiétude, que cette armée de trois cent cinquante mille hommes à laquelle l'Empereur ne veut pas toucher, tandis que toutes les autres Puissances désarment. Mais il est persuadé que le maintien de cette armée ne se lie à aucun dessein, à aucun plan quelconque, et qu'il y a deux causes particulières qui expliquent suffisamment la conduite de l'Empereur. La première, c'est qu'il en coûte beaucoup plus de se décider à des mesures de réduction dans un Empire immense comme la Russie que dans des États d'une moindre étendue, puisque cent cinquante mille ou deux cent mille hommes une fois dispersés sur la vaste surface de cet Empire ne se rassemblent plus avec la même facilité qu'on aurait à les

retrouver en Autriche ou en Prusse. La seconde cause est la passion de l'Empereur Alexandre pour le militaire qui lui inspire en effet une répugnance extrême pour la résolution de licencier une partie considérable de ces troupes, quoiqu'il ait acquis la conviction de l'impossibilité de les payer encore six mois sur le pied où elles sont aujourd'hui. Le général ajoute très-ingénieusement qu'il regarde l'Empereur comme un homme dont la fortune est dérangée, mais qui possède un bijou précieux qu'il sera obligé de vendre pour se tirer d'affaire; cet homme ne se fait pas illusion : il sait qu'il ne peut pas conserver son bijou; mais, chaque fois qu'il le tire de sa boîte, il est tellement frappé de sa beauté, qu'il ne peut se résoudre à le quitter et remet l'opération douloureuse au lendemain. — M. de Steigentesch croit que l'Empereur jouira encore pendant quelques mois de l'objet de ses affections, mais qu'il finira par réduire son armée comme les autres Puissances. Cette manière de voir, quand même elle ne serait pas entièrement exacte, mérite toujours beaucoup de considération.

La lettre que l'Empereur Alexandre a écrite à celui d'Autriche, par le colonel Paar¹, est remplie

¹ Premier aide de camp du maréchal prince de Schwarzenberg, qui avait été envoyé en mission extraordinaire à Saint-Petersbourg à la fin de janvier.

des protestations les plus vives de fidélité à ses engagements d'amitié et de bienveillance. Dans une conversation qu'il a eue avec le comte Paar avant le départ de celui-ci de Pétersbourg, il lui a répété verbalement les mêmes protestations. Il l'a chargé de dire à l'Empereur d'Autriche que tout ce que l'on pouvait lui insinuer sur ses prétendus projets était faux; que si l'on répandait à Vienne ou ailleurs qu'il méditait la guerre contre les Turcs, il n'avait qu'à donner le démenti le plus formel à ce bruit; qu'il ne voulait que la paix et l'exécution stricte des traités, et qu'il regardait le maintien de la Quadruple-Alliance comme le seul moyen de salut pour l'Europe. Je garantis à Votre Altesse l'exactitude de ces paroles.

Il est vrai aussi que, dans plusieurs affaires particulières, il a donné à ses ministres des instructions absolument favorables à l'Autriche. Il a abandonné tout à fait la prétention (énoncée d'abord assez crûment) de faire indemniser le prince Eugène¹ dans les pays à restituer par la Bavière. — La Cour de Turin s'étant adressée à lui dans les négociations sur différents territoires que l'Autriche avait encore réclamés, il a chargé son ministre à Turin de déclarer qu'il ne prêterait la main à rien qui pût

¹ Beauharnais.

être contraire aux intérêts de l'Autriche. Enfin il a témoigné le désir de rejoindre l'Empereur François pour lui renouveler de vive voix l'assurance d'une amitié inaltérable.

J'ai rendu compte à Votre Altesse de toutes ces données, aussi authentiques qu'intéressantes, pour qu'elle puisse fixer son opinion définitive sur un des sujets les plus importants de la politique du jour. Je n'en tire aucune induction pour l'avenir, mais il me semble que nous n'avons pas grande raison de nous livrer à des alarmes pour le présent.

Le chevalier de Lebzelter va remplacer le général Steigentesch à Pétersbourg. Il était en 1813 un grand favori de l'Empereur Alexandre et de toute sa Cour; l'Empereur l'a même redemandé à plusieurs reprises. Je ne puis pas absolument approuver ce choix. M. de Lebzelter est un homme qui a l'imagination un peu exaltée et d'ailleurs très-accessible à la flatterie. Il peindra tout en beau, et, sous ce rapport-là, j'aurais préféré à ce poste un homme impartial et froid. Cependant on ne peut pas refuser à M. de Lebzelter de l'esprit et de la probité; et s'il survenait dans les dispositions de la Cour de Russie un changement essentiel, je suis sûr qu'il ne prendrait pas sur lui de le dissimuler.

VII

Vienne, 21 mai 1816.

AFFAIRES DE FRANCE.

Le lendemain du jour où le budget avait passé à la Chambre des pairs, le Roi a ordonné par une proclamation¹ la clôture de la session des deux Chambres; et elles se sont immédiatement séparées. — Quelques jours après, M. de Vaublanc, celui des ministres que l'on croyait le plus attaché au parti dominant dans la Chambre des députés, a quitté sa place, et M. Lainé a été nommé ministre de l'intérieur. En même temps, le comte Barbé-Marbois a remis les sceaux et le département de la justice au chancelier d'Ambray; mais cette mesure ne paraît être que momentanée et ne tenir qu'à l'état de santé du garde des sceaux, qui lui rendait pour quelque temps le travail absolument impossible. Je ne sais pas s'il y aura encore d'autres changements dans le ministère; mais je vois par les lettres de Paris qu'au moins le duc de Richelieu est plus affermi que jamais.

Quoique le Roi ait été frappé lui-même des

¹ En date du 4 mai.

dangers que pourrait amener l'exaltation passionnée du parti ultra-royaliste, il est cependant sûr que les ministres des quatre Puissances alliées ont beaucoup contribué à ces derniers événements. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, dans une dépêche qui accompagna la ratification des derniers traités de Paris, s'était expliqué sur l'état des choses dans des termes tellement forts, que le général Pozzo n'a pas cru prudent de produire les instructions qu'il avait reçues ni même de les communiquer verbalement à ses collègues; mais en agissant dans l'esprit de ces instructions, il a fait les représentations les plus énergiques sur la nécessité de mettre un frein aux exagérations des réactionnaires et de soutenir la dignité du trône et du ministère contre les prétentions de la Chambre des députés. Le duc de Wellington a parlé dans le même sens, et les ministres d'Autriche et de Prusse ont secondé ce langage.

VIII

Vienne, 24 mai 1816.

J'ai parlé dans une dépêche antérieure des démarches que l'Empereur de Russie se proposait

de faire pour convaincre toutes les Puissances de la pureté des principes et des intentions qui avait dicté aux trois souverains alliés le fameux traité connu sous le titre de la Sainte-Ligue. Les dernières lettres de Pétersbourg m'apprennent qu'il a effectivement adressé à différentes Cours une espèce de circulaire pour déclarer que le but de ce traité était non-seulement de maintenir la paix et le bon ordre parmi les nations chrétiennes, mais aussi de montrer à l'égard de celles qui ne le sont pas cet esprit de modération et de douceur qui éloigne les disputes et les guerres.

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que l'Empereur Alexandre s'est décidé à faire une communication directe du traité en question à la Porte Ottomane. M. d'Italinsky¹ a reçu l'ordre d'accompagner cette communication de toutes les explications nécessaires pour ne pas laisser de doutes sur la sincérité des dispositions pacifiques de la Russie, et d'y ajouter même le regret de l'Empereur de ce que la forme de ce traité ne lui permettait pas d'inviter la Porte à accéder elle-même à des engagements ayant pour but unique d'assurer et de consolider la tranquillité générale de l'Europe.

¹ Andrei Jakowlewitch, ministre de Russie à Constantinople.

Cette communication de M. d'Italinsky doit déjà avoir eu lieu à Constantinople ou, au moins, être très-prochaine. En attendant, j'ai cru devoir en informer Votre Altesse, qui daignera me rendre la justice que je n'ai pas mal jugé ce traité d'une apparence si suspecte et si menaçante pour la Porte, et, en général, les dispositions actuelles de la Cour de Russie.

 IX

Vienne, 15 juin 1816.

.

Le prince Metternich ¹ a eu la bonté de me faire lire une dépêche qu'il a fait écrire à M. de Stürmer ², en date du 13 février, de Milan, relativement à la publication du traité de la Sainte-Alliance. Cette dépêche m'a fait plaisir sous un double rapport. Premièrement, parce qu'elle m'a appris que le prince s'était absolument servi, pour prévenir tous les soupçons que la Porte aurait pu concevoir au sujet de ce phénomène diplomatique, des mêmes arguments que j'avais mis en avant dans ma corres-

¹ Qui se trouvait à Milan.

² Internonce d'Autriche à Constantinople.

pondance avec Votre Altesse, ce qui me flatte d'autant plus que j'étais à cette époque privé de toute communication avec le prince. — Secondement, parce que j'ai à présent la certitude que les éclaircissements que Votre Altesse a pu donner à Constantinople sur ce traité ont été les premiers qui y soient parvenus. En comparant les dates de mes dépêches avec celles de la susdite dépêche du 13 février de Milan, il ne me reste aucun doute sur ce fait ; et Votre Altesse était déjà en possession de tous les détails de ce traité lorsqu'à Milan on était encore en doute si le chargé d'affaires d'Angleterre avouerait seulement l'accession de son cabinet.

J'ai parlé dans mes dépêches antérieures des explications que l'Empereur de Russie avait fait donner en dernier lieu par ses ministres, au sujet de la Sainte-Alliance, à plusieurs Cours de second ordre. A en juger d'après ce que nous avons appris de Turin et de Munich, les instructions adressées à cet effet aux ministres de Russie doivent avoir été toutes de la même teneur. Les ministres de Russie sont chargés de déclarer, dans les termes les plus précis, que l'Empereur ne veut que le maintien de la paix ; que tel est le but de la Sainte-Alliance ; que ce traité n'est nullement dirigé contre la Porte comme on a voulu l'insinuer ; que l'Empereur, pour désavouer complètement une intention

pareille, a fait faire à la Porte elle-même les communications les plus satisfaisantes. Nous ne savons encore par aucun rapport direct de Constantinople si cette dernière démarche, dont j'avais déjà prévenu Votre Altesse, a eu effectivement lieu, dans quelle forme elle a été faite, et comment elle a été reçue.

Voilà donc tous les gros nuages qui depuis quelque temps obscurcissaient l'horizon politique dispersés pour le moment, et toutes les grandes inquiétudes dissipées. — D'après les principes exposés dans le travail que j'ai présenté à Votre Altesse il y a quelque temps, je ne puis que regarder cet intervalle de paix absolue comme extrêmement avantageux pour la Porte Ottomane. Elle ne perdra jamais de vue, j'espère, les points qui constituent l'essence de son système politique ; car quelles que soient la couleur et la physionomie du jour, les rapports fondamentaux ne changent pas ; et lorsque je rédigeai le travail en question, j'étais tout aussi persuadé que je le suis aujourd'hui que la Porte, à moins de le désirer elle-même, n'aurait pas de guerre, ni cette année-ci, ni probablement d'ici à deux ou trois ans. Mais c'est là, selon ma manière de voir, une grande raison de plus pour se placer dans une assiette solide et respectable, pour organiser, sans bruit et sans ostentation, des moyens de

défense propres à conjurer les orages de l'avenir et pour cimenter les liens qui doivent toujours unir les États dont les intérêts et les dangers sont les mêmes.

Je ne veux rien ajouter ici à ce que j'ai dit ailleurs sur la nécessité d'une amitié et d'une liaison très-étroites entre la Porte et l'Autriche. Je crois que ce principe est enfin pleinement reconnu et admis à Constantinople.

Le comte Stackelberg, ministre de Russie à la Cour d'Autriche, est arrivé à Vienne, il y a quelques jours. On s'est livré à toutes sortes de conjectures sur le but du voyage qu'il vient de faire à Paris. Mais je sais positivement que ce voyage n'avait aucun objet politique. Le comte Stackelberg en avait demandé et obtenu la permission dès le mois de décembre de l'année dernière; il l'a fait pour son simple amusement, et n'a pris part à Paris à aucune affaire. L'Empereur de Russie est trop bien servi à Paris pour avoir besoin de missions extraordinaires; car le général Pozzo di Borgo connaît à merveille le terrain, les hommes et les choses. Il est sûr, au reste, que la plus grande intimité règne toujours entre les cabinets de France et de Russie; et l'on n'a nullement besoin, pour expliquer cette intimité, d'en chercher les causes dans la situation particulière et les relations personnelles

de M. de Richelieu; tout autre ministre, à sa place, entendant son métier et les intérêts de la France, agirait de même; on n'a qu'à jeter les yeux sur la carte pour se convaincre de cette vérité. . . .

.

X

Vienne, 19 juin 1816.

Je ne veux pas laisser partir le courrier pour Bukarest sans le charger de quelques lignes pour Votre Altesse, quoique je n'aie rien à lui demander sur les objets qui l'intéressent particulièrement et sur lesquels je n'ai rien appris de nouveau depuis ma dépêche du 15.

Je vois par les dépêches que l'ambassade britannique a reçues, par un courrier arrivé avant-hier, que M. d'Italinsky a effectivement donné à Constantinople, le 18 mai, les explications auxquelles je m'attendais d'après les nouvelles de Pétersbourg relativement au traité du 26 septembre 1815¹. Il a eu à cet effet une conférence particulière avec le Reis-Effendi, à la campagne de celui-ci; et sa déclaration a été reçue avec tous les témoignages

¹ De la « Sainte-Alliance ».

d'une satisfaction entière. M. d'Italinsky a annoncé en même temps que l'Empereur avait nommé le baron Strogonoff pour le remplacer à Constantinople ; nouvelle qui paraît avoir causé un chagrin sincère, puisque M. d'Italinsky a joui, pendant tout le temps qu'il a rempli son poste près de la Porte, d'une considération bien méritée.

Les journaux de Londres parlent de prétendues discussions sérieuses entre la Porte et l'Angleterre, par rapport à l'affaire des îles Ioniennes, et notamment des places sur la côte d'Albanie occupées par les troupes anglaises. Cette nouvelle est très-exagérée, et, telle qu'on la donne, tout à fait fausse. La Porte peut croire contraire à ses principes de consentir formellement à l'arrangement qui a été fait à Paris à cet égard ; mais le Gouvernement anglais ne trouvera jamais dans ce refus une raison de retenir des places qui ne lui appartiennent pas plus d'après le traité du 5 novembre 1815 que d'après aucune autre transaction légale ou d'après aucun principe de droit public. Le seul prétexte que les Anglais pourraient alléguer, pour ne pas sortir de sitôt de Parga, Prévésa, etc., serait la crainte que leur inspire le pacha de Janina pour la sûreté des Sept-Iles. Je crois aussi qu'ils ont fait valoir ce prétexte, non pas pour s'approprier ces places, mais pour en retarder l'évacuation. Cepen-

dant, je suis sûr que cet objet n'amènera jamais, je ne dis pas une brouillerie, mais seulement un refroidissement entre l'Angleterre et la Porte; et j'en suis d'autant plus persuadé que, d'après des avis que je crois parfaitement sûrs, Ali-Pacha me paraît dans ce moment rien moins que bien vu à Constantinople et qu'il a même été question de prendre des mesures sérieuses contre lui. . . .

.

XI

Vienne, 29 juillet 1816.

J'ai reçu de Pétersbourg (d'une source que je regarde comme infaillible) des nouvelles intéressantes sous plus d'un rapport, et dont je crois devoir faire l'objet d'une dépêche particulière.

Le démembrement de l'armée, qui devait avoir lieu au commencement de juin, a été ajourné au mois de septembre. On allègue pour raison de ce délai la difficulté de transporter ou de vendre les magasins qui se trouvent dans les cantonnements actuels; difficulté, dit-on, qui a suggéré la réflexion qu'il valait mieux les faire vider peu à peu par les

troupes avant d'opérer un changement dans les positions de l'armée.

Cette résolution, et différents autres symptômes, réels ou imaginaires, que l'on croit avoir observés, ont fait renaître à Pétersbourg les bruits d'une guerre prochaine contre la Porte. Les propos tenus depuis quelque temps par le parti qui désire cette guerre, et entre autres par le prince Ipsilanti, qui passe pour un des organes de ce parti, ont frappé les personnes qui s'y entendent et inquiété les amis de la paix, dont le nombre est incomparablement plus grand que celui des apôtres de la guerre.

Plusieurs circonstances ont encore concouru pour donner un air de probabilité à ces propos.

On paraît s'attendre à Pétersbourg à une nouvelle insurrection en Serbie. Il est certain que les Serbes y ont envoyé un émissaire de conséquence (je crois même que c'est Czerny-Georges, mais je n'en suis pas absolument sûr) qui a eu des conférences secrètes avec des hommes de marque. On a fondé sur ce fait une quantité de conjectures.

Ce qui est peut-être plus remarquable, c'est que l'amiral Gray, le premier homme de mer que la Russie possède, a été chargé d'équiper une flotte de treize vaisseaux de ligne pour la mer Noire, et que, malgré l'extrême pénurie d'argent, on a assigné sept millions de roubles pour cet armement. La

punition des États Barbaresques, grand cheval de bataille de nos jours, et que l'Empereur Alexandre prise à cœur avec un zèle tout particulier, servira à couvrir toutes les expéditions maritimes. . . .

On a dit aussi que le départ du comte Strogonoff pour Constantinople avait été retardé par la seule raison que l'on aimait mieux y prolonger le séjour de M. d'Italinsky, que l'on suppose très-animé contre la Porte. Le bruit a même couru que l'envoi de M. de Strogonoff avait été entièrement contremandé. Il est cependant de fait qu'il se préparait sérieusement à partir.

En dépit de tous ces symptômes, la personne qui m'écrit, et qui est bien à même d'avoir une voix dans cette question, persiste à croire que la paix ne sera pas troublée, que le parti qui pousse à la guerre travaillera encore longtemps sans fruit, et que l'Empereur, toujours en suspens, il est vrai, entre les motifs qui l'éloignent de la paix, et ceux qui l'y rattachent, ne se jettera point dans des entreprises dont il serait difficile de calculer l'issue. Telle est aussi ma conviction intime. Je n'ai jamais douté un instant qu'une expédition contre la Porte ne fût du goût d'une grande partie de l'armée russe et de quelques-uns des entours de l'Empereur, et que l'Empereur lui-même ne pût la regarder dans certains moments comme un moyen de se sous-

traire à la nécessité pénible, mais du reste inévitable, d'en venir à une grande réduction de ses forces militaires. Mais tant que le système politique de l'Europe restera tel qu'il a été jusqu'à présent, je regarde cette guerre comme impossible, et qui plus est, je crois que l'Empereur de Russie en reconnaît l'impossibilité, et ne s'y décidera jamais.

Ses rapports actuels avec la Prusse entre autres sont sur un pied si précaire, il règne entre ces deux cabinets un refroidissement et un état de jalousie et de tension si sensibles, que cette circonstance seule — sans compter les grandes considérations qui se lient à la politique de l'Autriche et de l'Angleterre — empêcherait la Russie de se livrer à des mesures dangereuses. L'amitié même entre la Russie et la Suède, que l'on aurait crue à l'abri de tout événement, a reçu un échec, depuis que l'on a appris à Pétersbourg que la Suède avait fait faire à Constantinople des proclamations d'amitié que l'on a jugées trop fortes pour de simples compliments d'étiquette. Enfin, rien ne favorise aujourd'hui les projets hostiles de la Russie contre la Porte, et beaucoup de choses les contrarient puissamment.

.

XII

Vienne, 13 septembre 1816.

Le général Steigentesch est revenu de Pétersbourg, il y a peu de jours; il en est parti après l'Empereur Alexandre qui a quitté Pétersbourg le 14 août pour se rendre à Moscou, de là à Kiew, et finalement à Varsovie, où il comptait arriver à la fin de septembre.

J'ai eu avec le général Steigentesch, qui est mon ancien ami, plusieurs conversations intéressantes sur ce qu'il a vu et appris en Russie. C'est un homme digne de foi, et parfaitement en état de juger. Il a passé neuf mois à Pétersbourg, mal accueilli, et presque mal traité dans les commencements, mais au comble de la faveur dans les derniers trois ou quatre mois de son séjour. Pour donner à Votre Altesse une idée du caractère de cet homme, qui n'a pas précisément les formes élégantes d'un courtisan, mais qui est doué d'un esprit droit, d'un grand fonds de connaissances, et de qualités réelles très-estimables, je n'ai qu'à rendre compte de la manière dont il a fait sa paix avec l'Empereur. M. de Steigentesch avait été plus de deux mois à Pétersbourg sans que l'Em-

pereur lui eût jamais adressé la parole autrement que pour lui dire bonjour. A tous les cercles, à toutes les audiences publiques, il évita avec une affectation marquée non-seulement de lui parler, mais de lui témoigner même la moindre attention. La véritable raison de cette conduite singulière était que l'Empereur s'imaginait que M. de Steigentesch, que l'on accuse (quoique à tort) d'être un peu brusque dans ses manières, et quelquefois un peu mordant dans ses propos, lui avait été envoyé exprès pour le chicaner ou pour le compromettre; projet qui était certainement aussi loin que possible des intentions du cabinet de Vienne, et dans lequel on ne reconnaît guère ni l'Empereur d'Autriche, ni M. de Metternich.

Un jour que l'Empereur, à un grand cercle, avait passé devant lui trois ou quatre fois, sans avoir l'air de le remarquer, et en cherchant toujours à droite et à gauche de lui à qui adresser quelques phrases de convenance, M. de Steigentesch, décidé à ne plus supporter ces procédés, prit la résolution de s'approcher de lui et de lui dire : « Sire, depuis longtemps je désirais connaître les causes de la disgrâce dont Votre Majesté m'accable; si c'est une disgrâce personnelle, je dois, en homme d'honneur, vous en demander respectueusement la raison; si c'est une disgrâce pour ma Cour, je dois,

en serviteur fidèle de mon souverain, solliciter une audience particulière, pour apprendre les griefs de Votre Majesté. » L'Empereur fut tellement frappé de ce discours, qu'il entraîna M. de Steigentesch dans une embrasure de fenêtre pour lui dire d'un ton très-animé : « Général, je vous connais pour un homme d'honneur; nous sommes tous les deux militaires; nous avons fait la guerre ensemble; je n'ai jamais eu l'intention de vous offenser; je vous prie de passer chez moi après le cercle; nous nous expliquerons. » Le général eut alors avec lui une explication de deux heures, dans laquelle il parle à l'Empereur avec tant d'ingénuité et de franchise, que tous les nuages se dissipèrent à la fois. Depuis ce jour l'Empereur le traita avec les égards les plus recherchés; peu à peu il en vint avec lui à un ton de confiance et d'intimité, et à la fin sa faveur était si grande, qu'il éclipsait tout le reste du corps diplomatique, qu'il accompagnait l'Empereur dans toutes ses promenades à cheval et à pied, qu'il fut invité à Sarskoe-Szelo, et logé tout près de l'Empereur, et que pas un jour ne s'écoulait sans qu'il passât six à sept heures avec lui. Il a eu par conséquent les plus simples moyens de le connaître et de l'étudier.

Pour ne pas entrer dans trop de détails, je dois me borner à présenter à Votre Altesse le résumé

de ses observations, en tant qu'elles concernent des rapports politiques de la plus haute importance.

Nous savons depuis longtemps que l'Empereur Alexandre forme aujourd'hui, à lui seul, ce qu'on appelait autrefois le cabinet de Russie, que ses ministres ne sont, à vrai dire, que ses secrétaires, et que personne ne songerait même plus à avoir en fait de politique une opinion contraire à la sienne. Nous savons d'ailleurs que le système de ce souverain, avec tout son esprit, sa perspicacité et ses lumières, est toujours plus ou moins affecté par ses sentiments personnels, par des prédilections ou des aversions momentanées, et qu'il est par conséquent sujet à des changements quelquefois difficiles à calculer ou à prévoir. Nous l'avons vu, à l'époque du congrès de Vienne, intimement lié avec la Prusse, protecteur déclaré du Prince Royal de Suède, attachant un grand prix à l'amitié de l'Angleterre (quoiqu'il ne l'ait jamais aimée), très-favorablement disposé envers la France, et rempli d'amertume et de dépit contre l'Autriche. — Ce tableau paraît aujourd'hui renversé dans toutes ses parties.

Les désagréments entre la Russie et la Prusse ont été poussés en dernier lieu jusqu'à un état de brouillerie ouverte. Ce n'est pas le Roi, ni même à proprement parler le cabinet de Prusse, qui en

est la cause ; mais il règne dans presque toutes les classes de la nation, surtout dans l'armée prussienne, et particulièrement encore dans les provinces limitrophes, une telle animosité contre la Russie, que le Gouvernement est incapable de la comprimer. L'Empereur, qui (avec quelque raison) croit avoir tiré la Prusse de l'abîme où elle se trouvait en 1813, et lui avoir rendu depuis cette époque des services qui exigeraient une reconnaissance éternelle, est furieux de l'ingratitude de cette Puissance ; il ne la ménage plus dans ses discours ; il s'attend même à toutes les perfidies de sa part ; et il est certain que, si des considérations majeures ne s'opposaient à un pareil coup de tête, si l'Empereur ne savait pas qu'il n'y a plus aujourd'hui de guerres isolées, il serait fort disposé à infliger à la Prusse une leçon dont elle se souviendrait longtemps. — Voilà les véritables rapports dans lesquels il se trouve avec ce voisin.

Sa position envers la Suède, sans être envenimée à ce point, n'est cependant pas non plus celle d'une amitié bien claire. Il semble que l'Empereur se repent un peu de l'affection exagérée qu'il portait au Prince Royal de Suède dans les années 1812, 1813 et 1814, et que le Prince Royal n'a pas toujours payé cette affection d'une complaisance et d'une soumission à toute épreuve. Il y a eu sur les affaires

du Danemark, sur l'exécution du traité de Kiel¹, et sur plusieurs autres objets litigieux, des discussions très-vives entre les cabinets de Pétersbourg et de Stockholm ; et le comte Gustave Löwenhielm, envoyé à Pétersbourg l'hiver dernier, pour négocier pendant l'absence de son frère, a été constamment traité par l'Empereur avec une indifférence et une froideur qui laissent peu de doute sur les dispositions secrètes.

Pour ce qui est de l'Angleterre, l'Empereur connaît trop l'importance de ses relations avec cette Puissance, et les ménagements qu'il lui doit, pour ne pas conserver vis-à-vis d'elle toutes les apparences d'égards et de considération. Il a écrit, il y a quelques mois, sous forme d'une lettre confidentielle adressée en son nom à lord Castlereagh, une longue dépêche raisonnée sur l'ensemble des grandes affaires de l'Europe, dans laquelle il s'est surtout expliqué sur son intention de réduire ses forces militaires, et sur les différentes mesures à prendre de toutes parts pour consolider la paix générale. J'ai lu moi-même cette pièce chez lord Stewart, à qui son frère l'avait communiquée ; mais comme celui-ci lui avait enjoint de la tenir très-secrète, je n'ai pas pu en demander copie, ce que j'aurais beau-

¹ 14 janvier 1814.

coup désiré ; elle est rédigée en un style un peu oratoire, remplie de protestations pacifiques et de principes de philanthropie. — Cependant je n'ignorais pas que, en dépit de ces apparences d'intimité, l'aversion secrète de l'Empereur pour le Gouvernement anglais allait toujours en augmentant ; les réglemens de commerce et le dernier tarif des douanes, ainsi que les avances et les coquetteries prodiguées aux États-Unis d'Amérique, les déclamations contre les Barbaresques, et une quantité d'autres symptômes, la manifestaient suffisamment ; et tout ce que j'ai appris par M. de Steigentesch me l'a confirmée d'une manière indubitable. Le ton de supériorité que l'Angleterre avait pris dans les dernières années, et auquel l'Empereur, vu le besoin qu'il avait de ses secours, devait se soumettre comme les autres souverains, lui était depuis longtemps odieux et insupportable ; sa haine contre le Prince Régent est égale à celle que le Prince Régent lui a vouée à son tour ; et si le ministère britannique actuel n'était pas composé d'hommes extrêmement modérés, l'harmonie entre l'Angleterre et la Russie aurait déjà été plus d'une fois fortement compromise. Quoi qu'il en soit, l'Empereur, qui, livré à ses impulsions secrètes, ne demanderait pas mieux que d'humilier l'Angleterre, sera toujours retenu par la crainte que lui inspire cette

Puissance; et depuis qu'il est mal avec la Prusse, il évitera avec soin tout ce qui peut faire naître le soupçon d'un refroidissement sensible entre lui et le Gouvernement anglais.

Quant à la France, c'est un pays qu'il aime, et dont il se sent naturellement porté à favoriser les intérêts. Il a trop de sagacité pour méconnaître que dans l'état actuel de l'Europe, la Russie est l'alliée naturelle de la France; et le Gouvernement français n'a certainement rien négligé pour s'assurer les bonnes grâces de la Russie. Mais malgré tant de grands motifs de rapprochement, le mépris que l'Empereur a voué à la maison de Bourbon est tel, que ses rapports avec la France s'en ressentent continuellement, et qu'il ne paye les démonstrations les plus affectueuses du Gouvernement français que d'une bienveillance froide et stérile. Dans ses entretiens confidentiels, il se plaît souvent à relever et à développer les fautes énormes que les Bourbons ont faites depuis leur retour en France; il verse les sarcasmes à pleines mains sur leur conduite faible et vacillante, sur leur attachement superstitieux aux anciens usages et à l'ancienne étiquette, sur l'ignorance et le fanatisme des émigrés, et sur la folie des ultra-royalistes. M. Pozzo de Borgo, qui veut à tout prix soutenir le duc de Richelieu (et qui en cela a parfaitement raison), lui fournit sur

tous ces articles des données suffisamment instructives. Aussi la réception de M. de Noailles ¹ à Pétersbourg a été la moins amicale et la moins honorable que l'on puisse imaginer. L'Empereur l'a fait attendre huit jours, avant de lui accorder audience; et après cette audience, six semaines se sont passées sans que l'ambassadeur ait revu l'Empereur.

Pour achever ce tableau des refroidissements et des disgrâces, il faut y ajouter les rapports de la Russie avec les princes d'Allemagne du second rang. Du temps du congrès de Vienne, l'Empereur avait fait entrevoir l'intention de se mêler très-directement des affaires du corps germanique, et de prendre spécialement sous sa protection ceux des souverains qu'il croyait blessés ou menacés par l'Autriche. Tout cela a changé en dernier lieu. La manière dont les ministres de Bavière, de Wurtemberg et de Bade ont été traités à Pétersbourg a frappé tout le monde. Ils ont été des mois entiers à solliciter en vain des audiences; leurs notes sur les objets les plus importants sont restées très-souvent sans réponse, etc. L'Empereur a dit plus d'une fois que, si ce n'était pas pour le prince Eugène, à qui il avait une fois promis son appui,

¹ Ambassadeur de France.

il ne ferait plus écrire une ligne pour faciliter les négociations du Roi de Bavière. Les envoyés du Grand-Duc de Bade, qui criaient au meurtre contre le dernier traité de Munich¹, n'ont jamais pu se faire écouter. Le Roi de Wurtemberg est abreuvé de mortifications et d'avanies dans toutes les occasions. L'Empereur ne se pardonne pas d'avoir consenti au mariage de sa sœur avec le Prince Royal de Wurtemberg, qu'il déteste (autant qu'il aime son autre beau-frère, le prince héréditaire des Pays-Bas); et ses regrets sur ce mariage sont d'autant plus amers, qu'il est persuadé que la grande-duchesse Catherine eût pu épouser le Roi de Prusse, ou même l'Empereur d'Autriche (ce qui en vérité n'aurait pas été impossible). En un mot, il ne veut plus rien savoir de l'Allemagne, excepté tout au plus ce qui peut contrarier les projets du cabinet prussien, qu'il regarde comme le boute-feu de l'Europe, et les rapports que M. d'Anstedt² lui adresse de Francfort ne lui font plaisir que parce que celui-ci a le talent de tourner en épigramme et en ridicule tout ce qui se passe autour de lui.

Ainsi, par le plus bizarre des revirements, la seule Puissance pour laquelle l'Empereur Alexandre professe aujourd'hui un attachement parfait,

¹ Page 231, note.

² Ministre russe près la Diète.

dont il recherche l'amitié avec soin, et avec laquelle il veut vivre et mourir, — c'est l'Autriche. Les choses qu'il dit et qu'il écrit à cet égard sont vraiment remarquables. Il n'y a plus, selon lui, que l'union étroite entre l'Autriche et la Russie qui puisse garantir la paix de l'Europe ; l'Empereur François est le seul souverain dont la loyauté soit hors d'atteinte; et pourvu que l'Autriche rende justice à ses principes et à ses intentions, il ne se soucie plus d'aucun autre cabinet. La cause principale de ce retour inattendu vers l'Autriche est probablement le peu de cas que l'Empereur fait de tous ses autres amis ; plus ou moins dégoûté de la Prusse, de l'Angleterre, de la France, de la Suède, etc., il croit trouver un dédommagement en se rapprochant de la Cour de Vienne. Mais la conduite toujours égale de cette Cour, le calme qu'elle a opposé dans le temps à ses bouderies et à ses rigueurs, la constance et la modération de sa marche, ont beaucoup contribué à ce changement. Si la Cour de Vienne voulait profiter des dispositions actuelles de l'Empereur de Russie, si elle mettait moins de réflexion et de mesure dans ses mouvements politiques, si des considérations du plus grand intérêt ne l'attachaient pas à la Prusse, à l'Angleterre, à la Porte, rien ne lui serait plus facile que de former les liaisons les plus intimes avec la

Russie. L'Empereur Alexandre n'a pas manqué d'insinuations et de belles paroles pour engager l'Empereur François dans une espèce d'alliance personnelle, fondée sur les bases les plus sacrées ; et je suis sûr que, pour que ses dispositions présentes soient durables, il ne perdra pas de vue ce projet, et reprendra avec M. de Lebzelttern le fil qu'il avait noué avec le général Steigentesch.

Quoique loin de s'aveugler sur le compte de l'Empereur Alexandre, M. de Steigentesch a cependant quitté la Russie avec la conviction qu'il voulait sincèrement le maintien de la paix. Il lui a souvent parlé des projets qu'on lui suppose contre la Turquie ; M. de Steigentesch, dans ces conversations, a fait les questions les plus franches, les plus hardies, les plus embarrassantes ; l'Empereur n'a jamais été en défaut. Il lui a juré plus d'une fois qu'il ne visait à aucune conquête, qu'il ne cherchait d'autre gloire que celle de faire prospérer son Empire ; que si les Turcs se frottaient contre lui, il se défendrait, mais qu'il aurait honte de verser une goutte de sang chrétien, pour leur arracher leurs plus belles provinces. Et M. de Steigentesch croit qu'au moins lorsqu'il lui tenait ses discours, il était complètement de bonne foi.

(Les dépêches suivantes, que j'ai supprimées, concernent l'expé-

dition anglaise contre Alger, l'état de la France [dissolution de la Chambre, élections, etc.], de l'Angleterre [débat parlementaire, etc.]; les rapports entre le Portugal, l'Angleterre et l'Espagne; différentes affaires d'Allemagne; les dispositions de la Russie, etc.)

XIII

Vienne, 3 décembre 1816.

.

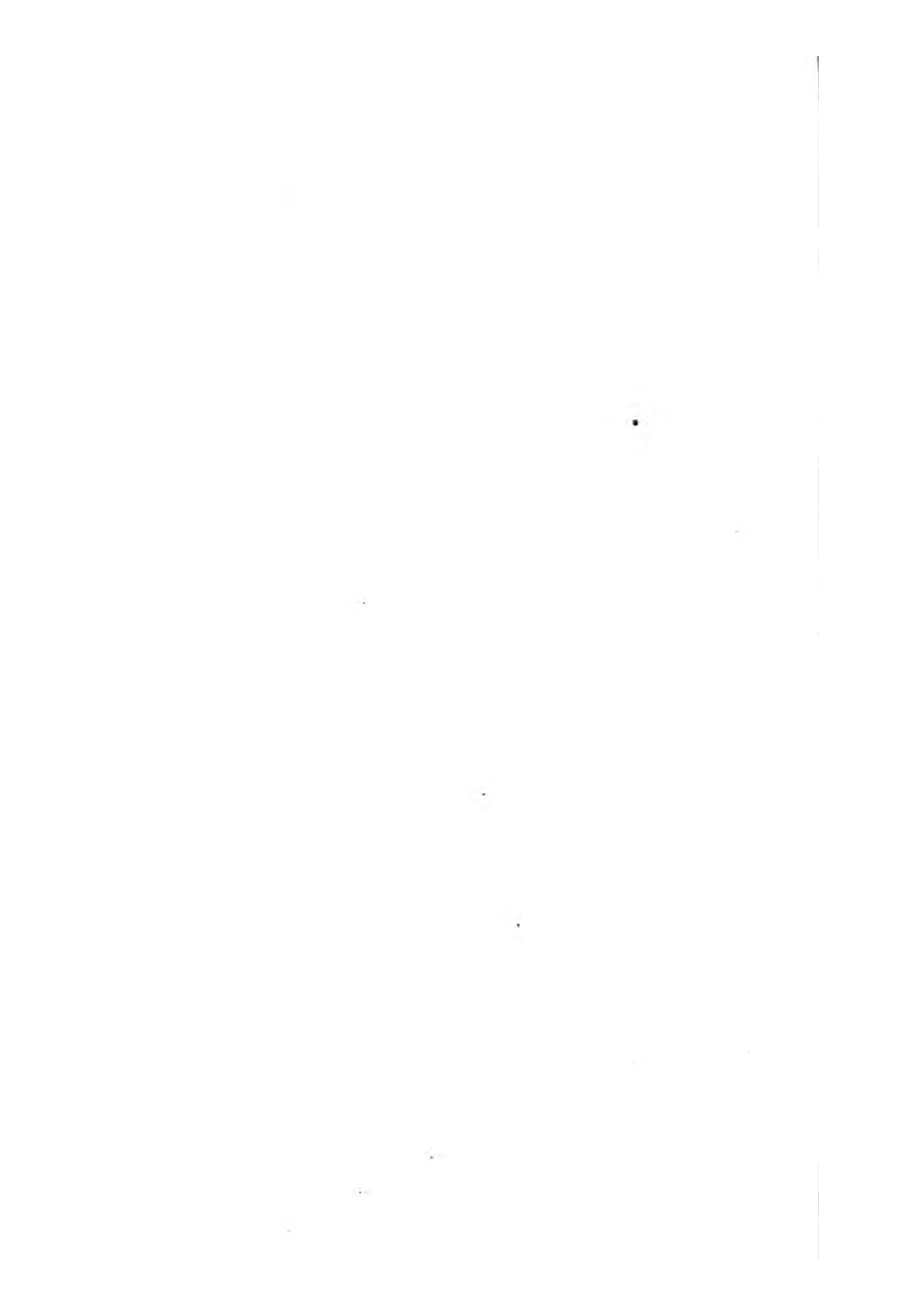
Il est certain que, s'il y a eu dans les dernières années des parties faibles, de fausses démarches, ou un manque de vigueur dans la conduite diplomatique du cabinet de Londres, on doit uniquement en chercher la cause dans l'inconcevable ascendant que la Russie exerce toujours sur les résolutions de ce cabinet. Tous les motifs d'affection ont aujourd'hui cessé; les sentiments réciproques du Prince Régent et de l'Empereur Alexandre ne sont rien moins que de l'amitié; le ministère anglais sait parfaitement combien dans certaines éventualités la Russie pourrait devenir dangereuse à l'Europe; les sympathies personnelles du Prince Régent, de lord Castlereagh, de presque tous les hommes influents en Angleterre, sont déci-

(dément en faveur de l'Autriche ; mais la peur qu'inspire la Russie l'emporte sur tout. Depuis la fin des négociations de Paris au mois de novembre 1815, il n'y a eu que deux affaires diplomatiques proprement dites à traiter entre les grandes Puissances : les arrangements territoriaux qui restaient à terminer en Allemagne, et la question, en apparence très-chétive, des indemnités du prince Eugène Beauharnais. Je n'ai pas beaucoup parlé de ces affaires, parce que j'ai toujours senti qu'elles ne pouvaient avoir qu'un faible intérêt pour Votre Altesse. Mais les écritures et les discussions sans fin que ces deux objets, comparativement bien secondaires, ont produites depuis un an entre Francfort, Londres, Vienne et Pétersbourg, surpassent, je crois, tout ce que l'on a écrit pendant le congrès de Vienne. Et cependant il s'en faut de beaucoup que l'on puisse entrevoir quel sera le dénouement. Eh bien, il est de fait que tant d'immenses complications pour des motifs si peu considérables n'ont dû leur origine qu'aux difficultés et aux entraves sans nombre que le cabinet de Londres, et surtout son plénipotentiaire de Francfort, ont constamment jetées dans la négociation ; et tout cela, non pas pour chicaner la Cour de Vienne, mais uniquement pour ne pas se compromettre avec l'Empereur de Russie, et pour ne jamais avoir l'air de

contrarier ses vues, lors même qu'elles changeaient
d'une époque à l'autre.

.

(Suit un passage relatif aux procédés du Brésil vis-à-vis des colonies espagnoles en Amérique, et aux différends qui s'étaient élevés, à ce sujet, entre l'Espagne et le Portugal, et dont il sera question dans un rapport ultérieur.)



1817

I

Vienne, 16 janvier 1817.

.....

Il est arrivé hier un courrier autrichien de Pétersbourg qui ne nous a porté que de nouvelles assurances des bonnes dispositions de l'Empereur Alexandre vis-à-vis de notre Cour et pour le maintien de la tranquillité générale. Il nous a fait annoncer, entre autres, que, pour mettre un terme aux éternelles négociations de Francfort, il emploiera lui-même tous les moyens propres à engager le Grand-Duc de Bade à se prêter à la cession du cercle de Meyn et Tauber, contre des compensations pécuniaires; arrangement par lequel les affaires territoriales de l'Allemagne seraient finalement fixées et qui jusqu'ici avait été principalement entravé par l'appui que la résistance de la Cour de Bade a trouvé du côté de la Russie.

De grandes délibérations ont eu lieu à Pétersbourg sur la fixation de l'état des finances pour l'année courante, et l'on a représenté à l'Empereur avec beaucoup de vérité et de force la nécessité d'une réduction dans la dépense, dans celle surtout qui regarde l'armée. On s'est flatté pendant quelque temps que ces représentations avaient produit leur effet; mais il paraît qu'on s'est trompé dans ce calcul. L'Empereur n'a pas absolument rejeté les observations de ses ministres, mais il a fini par ajourner jusqu'au 1^{er} septembre toutes les questions relatives à une réduction ultérieure de la partie militaire.

MM. de Nesselrode et Capo se partagent toujours le travail sur les affaires étrangères. Ils vivent dans la meilleure harmonie, et quoique les questions les plus importantes incombent ordinairement au dernier, la faveur personnelle du comte Nesselrode, qui était en baisse depuis deux ans, s'est cependant considérablement relevée en dernier lieu.

D'après les premières nouvelles que nous avons reçues de la négociation entamée à Constantinople entre la Russie et la Porte, il y a peu d'apparence d'une issue favorable de cette négociation. Le ministre de Russie¹, loin d'admettre les justes récla-

¹ M. de Strogonoff.

mations de la Porte par rapport à l'exécution de certains articles du traité de Bukarest, a plutôt mis en avant des prétentions et des griefs qui feraient croire que tous les torts sont du côté de la Porte. Il soutient entre autres que les stipulations du traité ont été mal exécutées en ce qui concerne les principautés de *Valachie* et de *Moldavie*, et qu'elles ont été entièrement éludées et subverties en ce qui concerne la *Serbie*. Par conséquent, au lieu de parler de la restitution des places sur la mer Noire, la Russie demande au contraire une indemnité de plus par l'acquisition d'une île à l'embouchure du Danube. Votre Altesse se rappellera quelle a toujours été mon opinion sur le sort de cette négociation. Heureusement que, dans l'état actuel de l'Europe, elle ne peut conduire à aucun résultat alarmant. Mais elle n'amènera pas d'arrangement définitif; et comme la Porte ne paraît vouloir réclamer l'intervention efficace d'aucune autre Puissance, il est à prévoir qu'après une série de conférences inutiles tout restera dans le *statu quo* du moment actuel.

Le voyage inattendu et pour ainsi dire précipité de lord Wellington¹ à Londres a donné lieu à une infinité de conjectures. Il est certain que le duc n'avait pas été appelé par son Gouvernement; et

¹ Commandant les troupes d'occupation en France.

tout porte à croire qu'il n'a fait ce voyage que pour tempérer un peu le désir des ministres de se rendre aux vœux du cabinet de France par rapport à une diminution quelconque de l'armée d'occupation. Nous ne savons pas encore s'il a atteint son but. Mais il est de fait que le Gouvernement anglais a tenu depuis quelque temps un langage beaucoup plus doux et plus conforme aux sentiments des autres Cours alliées, tant sur l'article de l'armée d'occupation que sur celui du délai de paiement des contributions.

II

Vienne, 5 février 1817.

.

La méfiance de la Porte contre l'Autriche et en général contre toutes les Puissances chrétiennes s'est manifestée d'une manière très-prononcée et très-pénible, à l'occasion de la fameuse conférence qui a eu lieu au mois de décembre dernier entre le Reis-Effendi¹ et le baron de Strogonoff. Immédiatement après cette conférence, l'internonce s'est adressé au Reis-Effendi pour lui demander, comme représen-

¹ Ministre des affaires étrangères.

tant d'une Puissance sincèrement attachée aux intérêts de la Porte, quelques détails sur les résultats qu'elle avait eus. Son interprète n'a obtenu qu'une réponse tout à fait vague et sèche; et lorsqu'il a sollicité des éclaircissements plus particuliers, le ministre de la Porte lui a dit avec beaucoup de politesse que M. de Stürmer ferait bien de les demander à M. de Strogonoff, « lequel, eu égard aux liens intimes politiques et *religieux* qui unissaient les Cours impériales de Russie et d'Autriche, ne manquerait certainement pas de les lui fournir ». Je n'ai pas besoin de faire observer à Votre Altesse l'ironie amère qui caractérise cette réponse.

C'est dans ce même entretien que le Reis-Effendi a articulé envers M. Testa¹ l'étonnement qu'avait causé à la Porte la nouvelle d'une augmentation considérable des troupes autrichiennes sur les frontières de la Turquie, en lui demandant avec de vives instances l'explication de ce prétendu fait. Je suppose que c'est à la même époque que Votre Altesse a reçu la lettre viziriale, qu'elle a bien voulu me communiquer; et je me flatte qu'il ne lui aura pas été difficile de déraciner jusqu'à la trace d'un soupçon qui n'a jamais eu l'ombre d'un fondement. Avec vous, Monseigneur, tout raisonnement ulté-

¹ Premier drogman de l'internonciature d'Autriche.

rieur sur cet article serait superflu ; mais si la Porte pouvait imaginer à *quelle distance* nous nous trouvons de tout ce qui ressemblerait à un préparatif de guerre, à *quel point* nous sommes pacifiques, non-seulement d'intention, mais de fait, mais de position réelle, une idée pareille serait certainement la dernière à laquelle elle se livrerait.

Ce qui est, non pas rassurant, mais au moins très-remarquable dans cette affaire, c'est que le ministre d'Angleterre à Constantinople, ayant fait vis-à-vis du Reis-Effendi la même démarche que l'internonce, en ait reçu la même réponse, et ait été de même renvoyé à M. de Strogonoff pour apprendre de lui ce qui s'était passé à la conférence. Et, en effet, M. de Stürmer n'en aurait eu la moindre notion, si le ministre de Russie n'avait pas jugé à propos d'entrer avec eux dans des communications verbales à ce sujet. Tout cela me paraît de bien mauvais augure, tout cela est bien opposé à mes vues et à mes combinaisons politiques ; car si la Porte croit devoir traiter l'Autriche et l'Angleterre comme des ennemis secrets ou comme des amis suspects, quel appui autre que celui des armes lui restera-t-il donc enfin contre la Russie ?

Je ne sais pas si Votre Altesse a été bien informée de l'histoire de la conférence de M. de Strogonoff ; je présume plutôt que non, vu le silence que la

Porte paraît en avoir gardé envers tout le monde. Ce que j'en ai dit dans ma dépêche du 16 janvier n'était ni complet, ni même tout à fait exact; mais je suis maintenant en état de donner à Votre Altesse des renseignements plus détaillés sur cette affaire intéressante; renseignements qui, quoique puisés dans le seul récit de M. de Strogonoff, me semblent toutefois mériter beaucoup d'attention.

Cette conférence avait été depuis longtemps demandée par la Porte, pour obtenir enfin l'exécution des articles du traité de Bukarest relatifs à la restitution des places sur la mer Noire. M. de Strogonoff a commencé par un discours long et solennel rempli de protestations sur les principes pacifiques de l'Empereur, son vœu sincère de vivre en paix et en amitié avec tous ses voisins, et son désir de terminer toutes les discussions avec la Porte par un arrangement amical et définitif. Le Reis-Effendi lui a répondu que, si tel était le vœu de Sa Majesté, rien ne lui paraissait plus facile que de le réaliser, vu qu'il ne s'agissait plus entre la Porte et la Russie que de l'exécution pleine et entière d'un traité dont la Porte avait rempli toutes les conditions onéreuses, et de la restitution des places sur la mer Noire, clairement et distinctement stipulée par le seul article jusqu'ici non exécuté de ce traité. Dans tout le cours de la conférence, le Reis-Effendi n'est

plus sorti de cet argument, le meilleur, à la vérité, et le seul auquel il devait se tenir.

M. de Strogonoff a déclaré de son côté que l'Empereur avait les plus fortes raisons pour ne pas se prêter à la restitution de ces places ; qu'à l'exception de celle d'*Anacra*, la Russie en avait pris possession *avant* la dernière guerre, et moyennant la soumission libre des chefs de tribus qui les occupaient ; que par conséquent ces places ne se trouvaient point comprises dans la stipulation du traité de Bukarest ; que, quant à *Anacra*, cette place avait été en vérité emportée pendant la guerre, et serait, par conséquent, dans le cas d'être restituée, mais qu'elle était tellement nécessaire à la sûreté des possessions russes dans le Caucase, et aux communications de toute espèce dans ces pays, et que la Russie en outre avait fait de si grandes dépenses pour la fortifier, qu'elle ne pouvait plus s'en *désister*. Il a passé de là à un exposé de griefs et d'accusations graves contre la Porte, à laquelle il a reproché non-seulement d'avoir mal exécuté plusieurs articles du traité (objet sur lequel cependant il ne paraît pas avoir beaucoup insisté), mais surtout d'avoir toléré ou autorisé une quantité d'actes hostiles, dont les possessions et les sujets de la Russie dans les provinces caucasiennes avaient extrêmement souffert. Il a principalement appuyé

sur le commerce d'esclaves constamment pratiqué dans ces pays, sinon avec l'approbation directe, au moins avec la connivence de la Porte, sur la protection que le Gouverneur militaire d'*Anapa* avait accordée à ce commerce scandaleux, sur les distinctions et les marques de faveur que ce Gouverneur avait obtenues du Gouvernement turc. Il a cité comme un fait récent qu'un détachement de cavalerie russe de deux cents hommes, envoyé pour maintenir l'ordre dans le pays, avait été attaqué par une horde de Circassiens qui lui avaient tué quatre-vingts hommes ; et sur l'observation aussi simple que juste du Reis-Effendi, qu'il était impossible de rendre la Porte responsable d'un événement pareil, il a dit que cela prouvait au moins combien il était indispensable pour la Russie de se mettre en garde contre ces excès, et de renforcer les frontières autant que possible. Sa conclusion a été que l'Empereur ne demandait pas mieux que de vivre dans les meilleurs rapports avec la Porte ; mais que sans un *arrangement définitif*, l'état de paix ne pouvait être que précaire, et qu'il était autorisé à demander cet *arrangement définitif* comme condition *sine qua non* d'une pacification complète et durable.

Les réflexions que cette conférence fait naître se présenteront d'elles-mêmes à Votre Altesse, et

je n'ai pas besoin de les anticiper. Les déclarations de M. de Strogonoff ne laissent aucun doute sur ce que la Russie entend par cet *arrangement définitif*, dont elle fait la condition absolue de l'état de paix ; il est également clair que la Porte ne consentira jamais à un arrangement formel, qui lui enlèverait *de droit* des possessions dont elle est déjà privée *de fait*, et auxquelles (à en juger par les rapports autrichiens et anglais) le Grand Seigneur lui-même attache une grande importance. Il est de plus évident que le ton décisif et hautain que le ministre de Russie paraît avoir pris et soutenu dans cette conférence n'est pas fait pour inspirer à la Porte des sentiments de conciliation et de condescendance. La négociation doit par conséquent avorter ; et l'Empereur de Russie y aura toujours gagné un point important, celui de se réserver *une guerre ouverte* avec la Porte.

Il serait téméraire de former des conjectures sur l'époque où cette querelle ouverte pourrait amener des effets plus sérieux. Dans l'état actuel des choses, il est impossible qu'une guerre, qui entraînerait des conséquences incalculables, éclate cette année et très-peu probable qu'elle éclate l'année prochaine. Mais c'est là aussi le dernier terme auquel j'aurais le courage d'étendre mes prophéties pacifiques.

J'ai reçu du comte Nesselrode une lettre très-confidentielle du 22 décembre, dans laquelle, après m'avoir parlé de certaines mesures de finance dont on s'occupait à Pétersbourg, il ajoute ces propres paroles : « Si la paix se maintient, j'ai la ferme conviction qu'avec le système que nous avons adopté, nos finances ne sauraient manquer de prospérer. Dans le cas contraire, *il n'y aura de finances pour personne*, et nous partagerons le malheur général qui résulterait de toute catastrophe de ce genre. Ce n'est toutefois pas de nous qu'elle pourra venir tant que vivra l'Empereur. Il est pacifique tant qu'on peut l'être, et il pousse ses soins à le prouver jusqu'à la pédanterie. Je conçois qu'il peut exister une foule de doutes à cet égard ; mais c'est au temps seul à les lever. »

Ce passage a été dicté par la bonne foi la plus incontestable, et, relativement aux dispositions actuelles de l'Empereur, je le crois d'une vérité parfaite. Mais ces dispositions ne renferment aucune ga-
rantie pour l'avenir. Deux considérations majeures me guident dans cette opinion. *Premièrement* : il y a des situations politiques si peu compatibles avec le maintien de la paix, que la guerre doit en résulter tôt ou tard par la seule force des choses, et quelles que soient les dispositions personnelles des souverains. Telle est, à mon avis, la situation res-

pective de la Porte et de la Russie. On convient de part et d'autre que la paix n'est pas complète, que pour la consolider il faut, de toute nécessité, un arrangement ultérieur; et cependant cet arrangement ultérieur est absolument impraticable, puisque les bases sur lesquelles il doit être établi sont de nature à éprouver une résistance invincible, soit d'un côté, soit de l'autre. Ainsi, la paix ne sera pas complète, ne sera pas consolidée; ce qui s'ensuit n'exige pas de démonstration. *Secondement* : l'Empereur de Russie est, sans contredit, le prince le plus intelligent, le plus actif, le plus capable, le plus brillant de ceux qui règnent aujourd'hui. Les côtés faibles qu'on lui reprochait autrefois s'effacent et disparaissent de plus en plus, tandis que dans les dernières années ses grandes qualités se sont développées d'une manière étonnante. Ce serait un aveuglement bien absurde et bien dangereux que de vouloir méconnaître un fait aussi positif. Je ne parle pas de ses forces matérielles; mais je crains que sa force morale seule ne soit hors de proportion et hors de mesure avec celle des autres cabinets. Ce prince a une ambition très-élevée; elle lui est inspirée par le sentiment de sa supériorité. Il désire et il doit naturellement désirer d'exercer un grand ascendant, de jouer le premier rôle dans toutes les affaires de l'Europe. Je suis convaincu qu'il a

encore aujourd'hui l'intention sincère, qu'il se flatte, de très-bonne foi, de combiner ce désir avec une marche pacifique. La grande question est si à la longue deux objets aussi difficiles à concilier ne le jetteront pas malgré lui dans des routes désastreuses, s'il y aura toujours une juste balance entre le besoin de donner la loi et l'influence des principes pacifiques, ou s'il n'est pas beaucoup plus vraisemblable que cet équilibre sera détruit par des événements que, dans l'état actuel du monde, chaque année, chaque mois peut produire.

ESPAGNE ET PORTUGAL

J'ai exposé dans ma dépêche du 3 décembre¹ l'origine des différends entre ces deux Cours, et les démarches faites par le cabinet de Madrid pour inviter les principales Cours de l'Europe à intervenir dans cette querelle et s'opposer aux projets de la Cour du Brésil sur une partie des provinces de la Plata. Quoique la nouvelle de la prise de Montevideo ne se soit pas confirmée, il est aujourd'hui avéré qu'un faible corps de troupes por-

¹ Voir page 273, note.

tugaises a effectivement passé les frontières du Brésil, et a occupé les petits forts de Saint-Joseph et Saint-Tecla ayant appartenu autrefois à l'Espagne. Aucune espèce d'explication ne paraît être parvenue à ce sujet à aucun des ministres portugais résidant en Europe, et M. le marquis de Marialva, ambassadeur de cette Cour à Vienne, ne connaît ces événements que par les feuilles publiques.

Quelque singulière que soit cette circonstance, il est impossible de se former une idée juste de ce qui s'est passé dans un pays aussi lointain, des motifs, du but, de l'ensemble de la conduite du cabinet de Rio-Janeiro, avant d'avoir reçu des éclaircissements qui manquent aujourd'hui à tout le monde. C'est par suite de cette considération sage et raisonnable que M. de Metternich avait proposé la réunion des ministres de Paris, pour examiner d'abord les faits et les circonstances, pour apprendre ce que la Cour de Rio-Janeiro alléguerait en faveur de ses démarches, et pour juger ensuite, en connaissance de cause, les accusations et les prétentions réciproques, et les moyens d'accommodement. Cet avis ne paraît pas avoir été celui de l'Empereur Alexandre.

Il s'est expliqué dans une note très-animée, dans les termes les plus fortement prononcés, et sans aucun ménagement pour le Portugal, sur la nécessité urgente de venir au secours de l'Espagne, et

de prendre à cet égard les mesures les plus vigoureuses. Préjugant la question, et parlant comme s'il n'y avait aucun doute sur les mauvaises intentions du cabinet de Rio-Janeiro, il veut bien que, pour la forme, on entre dans l'examen de cette affaire; mais il veut en même temps que, pour peu que le Portugal fasse des difficultés pour donner à l'Espagne la satisfaction la plus complète, il soit mis sur-le-champ à la disposition de celle-ci *des forces suffisantes* pour punir les Portugais de leur agression, et pour établir le *statu quo* en Amérique.

Une proposition aussi bizarre, énoncée avec la plus grande chaleur, devait nécessairement surprendre les cabinets. On devait se demander d'où venait tout à coup ce tendre intérêt, cette protection puissante accordée à l'Espagne, et quelle raison avait pu déterminer l'Empereur de Russie à demander avec tant d'instance les remèdes les plus violents contre une mesure si indifférente aux grands intérêts de l'Europe, contre une mesure qui pour le moment ne fait aucun mal réel, ni à l'Espagne, dépossédée depuis bien des années du district en question, ni à aucune autre Puissance, et dont les effets futurs et lointains ne sauraient être calculés par personne, ni avoir la moindre influence sur la tranquillité et l'équilibre du monde civilisé. On devait se demander encore quel genre

de *forces* l'Empereur voulait mettre à la disposition de l'Espagne, et quel plan de coercition ou de punition il pouvait méditer contre le souverain du Brésil.

Mais bientôt ces énigmes se sont éclaircies. Les détails suivants, sans être appuyés encore de preuves matérielles, reposent cependant sur des données diplomatiques auxquelles il est difficile de ne pas ajouter foi.

On sait maintenant que M. de Tatitscheff, ministre de Russie à Madrid, jouissait depuis six mois d'un crédit illimité auprès du Roi Ferdinand VII. Tout le monde a été frappé, dans le temps, d'apprendre que ce ministre avait reçu la Toison d'or d'Espagne, décoration que la Cour de Madrid n'avait jamais accordée à aucun étranger (à l'exception du Prince Régent d'Angleterre). Mais la faveur de M. de Tatitscheff ne s'est pas bornée à cette distinction. Il est peu à peu devenu l'ami et le conseiller intime du Roi, au point que le Roi passe toutes ses soirées avec lui, qu'il travaille avec lui dans son cabinet, sans y admettre aucun de ses propres ministres. A la suite de ces notions, on croit que c'est M. de Tatitscheff qui a *suggéré* au Roi d'Espagne l'idée de s'adresser aux Puissances alliées pour réclamer des secours contre le Portugal; et quand on se rappelle le caractère brusque et

précipité de cette démarche, quand on pense combien elle contrastait avec la conduite habituelle de l'Espagne, ses griefs, son dépit contre toutes les grandes Cours, et le silence obstiné qu'elle a gardé depuis deux ans sur toutes les affaires, il est évident et, pour ainsi dire, palpable qu'il a fallu une influence étrangère pour la décider à sonner tout à coup l'alarme sur un objet aussi peu important que l'occupation de quelques déserts en Amérique. Mais tout se comprend à mesure que le dessous des cartes commence à se développer. Il paraît clair que l'Empereur Alexandre a fait agir le cabinet de Madrid, pour avoir le droit de se mêler de cette affaire, et pour en tirer parti pour la réussite de quelque plan secret dont le temps dévoilera l'ensemble et dont, dès à présent, nous apercevons les premiers traits.

Des nouvelles de Naples, pas précisément officielles, mais venant cependant d'une source respectable, nous apprennent qu'il a été signé, ou qu'il va être signé un traité entre la Russie et l'Espagne, par lequel la Russie garantit à cette Puissance la totalité de ses possessions (même en Amérique!), tandis que l'Espagne doit céder à la Russie le Port-Mahon dans l'île de Minorque, pour y fonder un établissement militaire et maritime. Nous n'en savons pas plus jusqu'à présent. Mais si ce fait est

confirmé, il est certainement de la plus haute importance, et j'avoue qu'en lisant la note de Saint-Pétersbourg sur les affaires d'Espagne, — pièce inexplicable dans toute autre hypothèse, — j'ai cru trouver dans chaque ligne la preuve de l'existence de quelque transaction secrète et très-intéressante entre ces deux Cours.

En attendant, l'Autriche et l'Angleterre poursuivront leur marche. On examinera à fond l'objet des plaintes de l'Espagne; on ne condamnera point la Cour de Portugal sans l'avoir entendue; et à moins que l'Empereur Alexandre n'ait le projet d'envoyer lui-même des troupes à Rio-Janeiro ou à Buenos-Ayres, on ne se hâtera pas de transporter sur la rive de la Plata l'appareil d'une levée en masse européenne.

III

Vienne, 4 mars 1817.

Je crois devoir vous préparer à un événement qui, quoique encore problématique aujourd'hui, peut se réaliser dans le cours de l'été prochain. Il est certain que l'Empereur Alexandre a le projet de

nous faire une visite à Vienne. En quittant Paris au mois de septembre 1815, il a annoncé à l'Empereur d'Autriche que, quoi qu'il arrivât, il comptait le revoir dans deux ans. L'été dernier, il a dit plus d'une fois au général Steigentesch qu'il tenait beaucoup à ce plan. M. de Czerniczeff¹ était chargé de tenir le même langage à Vienne. Si, à l'époque du séjour que l'Empereur fit à Varsovie au mois d'octobre dernier, un mot eût été lancé de notre part, une entrevue entre les deux souverains aurait eu lieu. Maintenant il est probable qu'à l'occasion d'une tournée militaire qui aura lieu au mois de juillet ou d'août, on reviendra à l'idée de cette entrevue. Je ne serais pas même étonné que l'Empereur Alexandre eût l'intention de passer quelques semaines à Vienne et de faire ensuite un voyage aux Pays-Bas, pour voir sa sœur. Tous ces projets ne sont encore que très-vagues, mais ils se développeront bientôt.

La raison principale alléguée par l'Empereur de Russie pour une entrevue avec l'Empereur d'Autriche se rapporte à la question des mesures

¹ Aide de camp de l'Empereur Alexandre, envoyé en mission extraordinaire lors de la mort de l'Impératrice d'Autriche, décédée le 7 avril 1816, pour présenter les compliments de condoléance à cette occasion. M. de Gentz dit dans une dépêche antérieure que j'ai supprimée : « Le but réel de sa mission est de reconnaître le terrain. »

ultérieures à prendre relativement à l'armée d'occupation en France ; question qui, d'après une clause du traité de 1815, devait être traitée entre les Puissances dans l'année 1818. L'Empereur fait aussi entendre qu'il serait fort utile de s'entretenir confidentiellement de plusieurs autres questions : entre autres, de l'arrangement constitutionnel de l'Allemagne, de la succession dans les duchés de Parme et de Plaisance, etc., etc.

Quant à la question de l'armée d'occupation en France, le cabinet de Vienne est positivement d'avis qu'elle n'exige point un congrès de souverains et qu'il serait beaucoup plus convenable de la discuter dans des conférences ministérielles, soit à Paris, soit à Bruxelles. Cet avis paraît d'autant plus juste que de simples correspondances de cabinet à cabinet ont suffi pour décider la diminution de trente mille hommes qui vient d'être accordée par suite des représentations du Gouvernement français. Par conséquent, un congrès ministériel serait sans doute tout ce qu'il faudrait pour prononcer sur la question principale.

Tout autre objet que l'Empereur Alexandre voudrait traiter personnellement avec la Cour de Vienne tendrait bien moins à nous arranger qu'à nous embarrasser. L'affaire de la constitution fédérative de l'Allemagne est d'une nature si critique et

si dangereuse, que, loin de réclamer l'intervention de la Russie dans cette affaire, nous ne saurions assez éloigner le moment où elle voudrait y prendre part. En un mot, la Cour de Vienne n'a aucun intérêt et aucun motif pour désirer l'entrevue en question; et, pour dire la chose telle qu'elle est, je crois que cette Cour s'en passerait volontiers. Mais je crois aussi que l'Empereur Alexandre ne renoncera pas à son projet, et que, vu les relations amicales entre les deux souverains, cette Cour sera obligée de s'y prêter.

Je prévois que cet événement fera de nouveau une mauvaise impression à Constantinople et donnera lieu à une quantité de soupçons et de commérages. Comme rien n'est encore décidé aujourd'hui, il est temps de préluder à ce qui *peut* arriver l'été prochain; pour peu que l'on soit disposé à nous rendre justice, on se convaincra alors que nous n'avons été pour rien dans le projet et que, par conséquent, il ne s'agit de rien qui puisse inquiéter les autres Puissances par rapport à *nos* vues et à *nos* dispositions. Cette précaution me paraît d'autant plus utile que j'apprends avec regret que l'on continue à traiter l'Autriche avec beaucoup de réserve et de méfiance, et à la confondre très-gratuitement avec ceux qui veulent du mal à la Porte.

IV

Vienne, 18 mars 1817.

Le fait d'un rapprochement particulier entre la Russie et l'Espagne n'est pas encore éclairci d'une manière absolument authentique et positive. La nouvelle en était également arrivée à Paris et à Londres par des communications secrètes; mais personne n'a vu le traité en question; et jusqu'ici la Russie n'a fait aucune démarche qui ait pu en confirmer l'existence. Il est toutefois très-remarquable qu'un bruit vague de cette transaction ait pénétré à Saint-Pétersbourg même, et que M. de Lebzelttern, avant d'avoir reçu ce qu'on lui mandait de Vienne à cet égard, ait cru devoir interpellier le comte Capo d'Istrias pour obtenir des informations. Ce ministre a nié le traité, mais dans des termes qui semblaient moins calculés pour le désavouer formellement que pour justifier d'avance les motifs qui *auraient pu* engager la Russie dans une mesure pareille.

En attendant, la nouvelle de ces négociations secrètes, quoiqu'il reste encore des doutes sur le résultat qu'elles ont produit, a fait sur le cabinet de Londres une impression forte et profonde. Lord

Castlereagh, tout accablé qu'il est aujourd'hui par les affaires domestiques et les discussions parlementaires les plus graves, s'en est expliqué avec beaucoup d'intérêt et n'a dissimulé ni son mécontentement ni ses alarmes. Sortant de ce système de ménagement et de condescendance que le ministre anglais a invariablement suivi envers la Russie depuis deux ans, il a reconnu sans détour que, si cette Puissance avait en effet formé des vues et pris des engagements relatifs à un établissement dans la Méditerranée, l'affaire devenait sérieuse et digne de l'attention des grandes Cours. Il a témoigné très-vivement le désir de connaître l'avis du cabinet de Vienne sur une question d'une si haute importance, et, en même temps, celui de marcher entièrement de concert avec l'Autriche pour tout ce que celle-ci pourrait juger nécessaire ou convenable lors du développement ultérieur de ces nouveaux projets.

Que les négociations entre la Russie et l'Espagne (indubitables en elles-mêmes) aient réellement abouti à un traité dont un établissement militaire à l'île de Minorque soit une des clauses, ou bien que ce dernier fait ne soit pas confirmé ou ne soit pas avoué de sitôt, il en résultera toujours des effets sensibles dans les déterminations des autres cabinets. L'Angleterre, singulièrement endormie

depuis quelque temps sur les grands intérêts de l'Europe, se réveillera, et, plus unie que jamais avec l'Autriche, se concertera avec elle sur la ligne de conduite la plus sage et la plus efficace dans ces circonstances; l'Autriche et la Prusse se trouvant aujourd'hui dans les liaisons les plus intimes, et parfaitement d'accord sur tous les points de la politique générale, ces trois Puissances, craignant également tout ce qui pourrait remuer de nouveau l'Europe, présenteront un obstacle imposant à toutes les entreprises dangereuses, et sauront, par des représentations fermes et amicales en même temps, en étouffer le germe avant qu'il arrive à son éclosion.

Je crois que, par les mêmes raisons, cet incident, au lieu d'amener de nouveaux dangers pour la Porte (que la perspective d'une flotte et d'une armée russes stationnant dans la Méditerranée doit sans doute alarmer au dernier degré), lui deviendra plutôt essentiellement utile. Car il en résultera d'abord que les projets conçus contre les États Barbaresques seront ajournés pour longtemps ou abandonnés à jamais, le Gouvernement anglais, qui ne donnait dans ces projets que par pure complaisance, étant certainement bien loin de consentir à ce que la Russie y puisât de nouveaux moyens d'influence. Voilà déjà un avantage très-réel. Mais, outre cela,

les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin n'en suivront qu'avec d'autant plus d'intérêt la marche des négociations qui ont lieu maintenant à Constantinople.

Nous savons que M. de Strogonoff a remis à la Porte un second mémoire plus tranchant et plus impérieux que le premier, et je sais de bonne source que ce mémoire a produit une grande consternation. Mais je sais aussi, à n'en pas pouvoir douter, que tel était le seul but de ce mémoire. L'Empereur de Russie n'a nullement l'intention d'en venir à un dénoûment final ou à une rupture formelle avec la Porte ; un procès ouvert, c'est tout ce qu'il demande. Mais la Porte doit toujours croire le glaive suspendu sur sa tête ; et M. de Strogonoff a fait entendre bien clairement à ses collègues que ce serait rendre un mauvais service à sa Cour que de rassurer la Porte sur le véritable sens de ses notes menaçantes. Malheureusement les autres ministres ont presque perdu la faculté soit de rassurer, soit d'intimider la Porte dans cette affaire, puisqu'on a pris à Constantinople le parti de ne consulter qui que ce soit et de ne s'ouvrir vis-à-vis de personne. Mais il paraît au moins très-utile que Votre Altesse n'ignore pas une circonstance aussi intéressante et qui me paraît jeter tant de lumière sur la conduite et les intentions de la Russie. . . .

V

Vienne, 2 avril 1817.

Les négociations entre la Russie et l'Espagne sont toujours enveloppées d'un voile mystérieux ; lord Cathcart¹ a fait à Saint-Pétersbourg la même démarche que M. de Lebzeltern avait faite avant lui, pour obtenir des informations à cet égard ; mais les deux secrétaires d'État ont nié l'existence du traité. Lord Castlereagh a proposé à la Cour de Vienne de se concerter avec l'Angleterre sur une démarche plus formelle, propre à tirer enfin au clair cette affaire inquiétante ; mais M. de Metternich, avec sa perspicacité ordinaire, a décliné cette démarche, en faisant sentir à lord Castlereagh combien elle serait déplacée, compromettante et — faite en pure perte. Nous avons la certitude que le traité en question a été négocié et rédigé ; cela doit nous suffire pour le moment. Si la Russie a des raisons pour ne pas en convenir aujourd'hui, elle n'a qu'à dire que le traité n'a pas été signé ou qu'il n'a pas été ratifié, et nous n'en serions pas plus avancés.

¹ Ministre d'Angleterre.

La réponse du prince Metternich à cette proposition du cabinet anglais est un chef-d'œuvre de sagesse et de raisonnement politique. Elle est toute fondée sur le principe que, pour maintenir la paix de l'Europe aussi longtemps que possible, il faut éviter soigneusement toute explication, toute discussion sur des questions plus ou moins critiques, et avoir l'air d'ignorer, de ne pas même supposer possibles des projets qui amèneraient des complications sérieuses ; mais que, tout en observant cette conduite prudente, il faut avoir sans cesse les yeux ouverts sur ce qui se passe du côté de la Russie et ne jamais perdre de vue les plans que cette Puissance, quel que soit le caractère personnel du souverain, doit nécessairement nourrir, dans la position où elle se trouve et après l'extension immense que les événements des dernières années ont donnée à ses frontières du côté du nord, de l'ouest et du midi. Le maintien de l'alliance générale des grandes Puissances doit toujours être le *premier* point de vue des cabinets ; mais ceux de ces cabinets qui, par leur position particulière, se trouvent plus directement appelés à défendre l'équilibre du pouvoir doivent être d'accord d'avance sur une *seconde* ligne à suivre dans le cas où l'alliance générale viendrait à se déranger par des événements majeurs. Et si, par conséquent, l'Autriche, la Prusse et l'Angle-

terre se sont une fois bien entendues sur les principes fondamentaux de ce système *éventuel*, ces Puissances peuvent attendre avec calme toute chance que l'avenir pourrait amener. — Quoique cette pièce excellente, qui concilie si heureusement la tranquillité actuelle avec la sûreté future de l'Europe, n'entre dans aucun détail de calculs ou de mesures politiques, il y est cependant expressément dit que la conservation du *statu quo* de la Porte Ottomane doit être un des objets les plus constants de l'attention et des soins des Puissances, et que des innovations — telles que le serait, par exemple, un établissement russe dans la Méditerranée — devraient, sous le rapport seul dans lequel elles se trouveraient avec les intérêts de la Porte, rencontrer une opposition générale.

.

VI

Vienne, 18 avril 1817.

Sachant que le journal semi-officiel qui se publie à Pétersbourg sous le titre de *Conservateur* parvient directement à Votre Altesse, je me dispense de lui en envoyer la feuille du 2 mars v. st., qui con-

tient les « Observations sur les véritables intérêts de l'Europe ». Cet article, rédigé par le comte Capo d'Istria et sous les yeux de l'Empereur, doit nécessairement fixer l'attention générale. Si les raisonnements qu'on y trouve ne sont pas toujours d'une évidence absolument concluante, il faut au moins rendre justice aux principes et aux intentions qui les ont dictés. Le passage le plus singulier est peut-être celui où l'on déclare que les grandes Puissances exercent à la vérité une certaine prépondérance sur les États de second et troisième ordre, mais que cette prépondérance est salutaire ! Le fait de cette prépondérance est généralement admis, depuis le congrès de Vienne ; mais il n'avait pas encore été énoncé d'une manière aussi positive, avec autant de naïveté et de candeur.

Ce qui rend l'article dont je parle vraiment curieux, c'est qu'il n'a pas été écrit, comme je sais de bonne source, pour instruire ou rassurer l'Europe, mais bien pour tranquilliser les habitants de la Russie et particulièrement les habitants de la capitale. C'est là, bien plus que dans les pays étrangers, que l'on s'occupe des chances de l'avenir et que l'on répand sur les projets futurs de l'Empereur les bruits les plus alarmants et quelquefois les plus sinistres. L'exposé du *Conservateur* était destiné tout particulièrement à les confondre.

Les ministres de l'Empereur de Russie persistent à nier le traité avec l'Espagne, dont j'ai parlé dans plusieurs de mes rapports. Quand on pense que la nouvelle de ce traité était parvenue aux cabinets de Vienne, de Londres et de Paris par des voies différentes, mais également bonnes et sûres, on ne peut qu'être étonné d'un démenti aussi caractérisé. Je crois cependant pouvoir expliquer ces contradictions. La faveur subite de M. de Tatitscheff à Madrid, son intimité personnelle, ses négociations secrètes avec le Roi, son influence sur la démarche de la Cour d'Espagne, invoquant l'intervention des grandes Puissances dans ses démêlés avec le Portugal, — tous ces faits sont incontestables et viennent d'être pleinement confirmés par le prince Kaunitz¹, revenant de Madrid, et qui y a ajouté encore beaucoup de détails. L'opinion du prince Kaunitz est que le traité en question, suggéré par M. de Tatitscheff et adopté avec empressement par une Cour qui, dans son excès de détresse, était bien aise de trouver un appui puissant, a été effectivement projeté et rédigé, peut-être aussi signé à Madrid, et que, si la dénégation du cabinet de Pétersbourg est sincère, elle ne peut se fonder que sur le fait de la *non-ratification* du traité. Et voilà

¹ Ministre d'Autriche à Madrid, nommé récemment ambassadeur à Rome.

ce qui me paraît aussi la solution la plus raisonnable du problème. Les premières nouvelles du traité sont arrivées à Naples par une voie très-prompte. On les a eues à Vienne, et peut-être à Londres, avant que les dépêches de M. Tatitscheff aient pu atteindre Pétersbourg. Probablement l'Empereur Alexandre aura appris, peu de temps après la réception de ces dépêches sur lesquelles on ne pouvait guère prendre une résolution instantanée, quel mauvais effet la nouvelle de cette transaction avait produit dans les cabinets alliés ; or, comme tout prouve que ce souverain ne veut aujourd'hui heurter l'opinion à aucun prix ni fournir matière à des alarmes auxquelles on n'est que trop disposé partout, on est fondé à croire qu'il s'est arrêté pour le moment dans cette affaire, et qu'au lieu de ratifier le traité, il a suspendu la négociation, sauf à la reprendre un jour dans des conjonctures plus opportunes. En attendant, M. de Metternich peut se féliciter doublement de ne pas avoir suivi l'avis du cabinet de Londres, de faire une démarche solennelle à Pétersbourg pour vérifier l'existence du traité, démarche par laquelle on se serait compromis en pure perte.

VII

Vienne, 3 juin 1817.

.

M. de Metternich est absolument tranquille sur l'éventualité d'une visite de l'Empereur de Russie. Il a de bonnes raisons pour l'être ; je ne le suis cependant pas, je l'avoue franchement, autant que lui. Les projets de l'Empereur Alexandre se développent quelquefois brusquement, et la circonstance même que le prince Metternich n'est pas avec l'Empereur d'Autriche¹ pourrait déterminer celui de Russie à venir le surprendre quelque part. J'en serais fâché pour notre Empereur, qui n'aime pas trop les entretiens, et surtout les entretiens politiques, avec des souverains étrangers. Car, sous tout autre rapport, cette entrevue serait complètement nulle ; l'Empereur n'est pas un homme que l'on persuade ou que l'on entraîne, et les phrases les plus éloquentes sont sans pouvoir sur son esprit

.

¹ Parce qu'il était chargé d'accompagner l'archiduchesse Léopoldine (fiancée de don Pedro, prince héritier du Brésil) à Livourne où l'attendaient les commissaires du roi de Portugal.

VIII

Vienne, 1^{er} juillet 1817.

Votre Altesse se rappellera que la question des principautés de Parme et de Plaisance fut une des plus contestées pendant le congrès de Vienne. Le traité de Fontainebleau du 9 avril 1814 (le même par lequel Napoléon renonça au trône) avait donné ces pays à l'Impératrice Marie-Louise. L'Espagne prétendit que cette disposition était nulle, puisque le dernier duc de Parme (mort en 1802) avait cédé ces pays à la France à titre d'échange contre le grand-duché de Toscane, érigé en royaume d'Étrurie, et que le grand-duché de Toscane ayant été restitué à son ancien possesseur, il fallait rendre Parme et Plaisance à la Reine veuve d'Étrurie et à son fils, à moins de vouloir déshériter entièrement et sans aucun prétexte légal cette branche de la maison de Bourbon. Dans les discussions longues et animées que cette question fit naître au congrès, M. de Talleyrand plaida avec beaucoup de chaleur la cause des Bourbons d'Espagne; et le ministère anglais, toujours agité par la crainte que lui inspirait le souvenir de Napoléon, et repoussant autant que possible tout projet qui tendait à assurer une

souveraineté quelconque à son fils, travailla au fond dans le même sens, quoique avec plus de ménagements pour l'Autriche. D'un autre côté, l'Empereur ne voulant jamais subordonner les arrangements d'un intérêt général à des considérations de famille, le cabinet de Vienne garda dans toutes ces discussions une espèce de neutralité ; et il est très-possible que la clause du traité de Fontainebleau par laquelle l'archiduchesse Marie-Louise était déclarée duchesse de Parme et de Plaisance eût été absolument annulée au congrès, si l'Empereur Alexandre n'avait pas embrassé les intérêts de cette princesse avec une chaleur tout à fait chevaleresque. Cette intervention puissante et prononcée influa fortement sur le sort de la question de Parme ; elle fut décidée en faveur de l'archiduchesse ; mais l'article de l'acte du congrès lui assura seulement pour sa vie la possession des duchés, laissant indécis et remettant à une négociation ultérieure le règlement de la succession après sa mort. On crut en attendant satisfaire la maison de Bourbon et la Reine d'Étrurie en allouant à celle-ci la principauté de Lucques avec une compensation pécuniaire. Cependant le but de cette dernière disposition ne fut pas atteint ; l'Espagne, loin d'être contente, protesta contre cet arrangement de la manière la moins équivoque, et refusa sa signature non-seulement à

l'acte du congrès, mais plus tard aussi au traité de Paris du 20 novembre 1815, comme ayant renouvelé et confirmé les dispositions de l'acte du congrès.

Tel fut l'état des choses lorsque, l'été dernier, le Gouvernement anglais, gêné dans toutes ses relations avec l'Espagne par la position isolée de cette Puissance, et très-désireux en même temps de fixer enfin le sort futur de Parme et de Plaisance et l'existence problématique du petit Napoléon, sollicita vivement le cabinet de Vienne de mettre en train la négociation prévue et stipulée par l'article de l'acte du congrès. L'affaire était délicate et pénible pour l'Empereur d'Autriche ; car, indépendamment de l'intérêt politique de l'Autriche, auquel la succession d'une branche de la maison de Bourbon à Parme et Plaisance n'était rien moins qu'indifférente, il s'agissait encore de dépouiller de tous ses droits éventuels, créés par le traité de Fontainebleau, un enfant qui, bien que fils de Napoléon, ne cessait pas d'être petit-fils de l'Empereur François. Mais les Puissances de l'Europe, et particulièrement la France et l'Angleterre, envisageaient toujours comme un sujet d'alarme la succession de cet enfant dans un État même de peu d'importance ; le cabinet de Vienne, plus intéressé que tout autre à la tranquillité de l'Italie et à la stabilité du système

que l'on venait d'y établir, n'était pas lui-même sans quelques inquiétudes secrètes sur l'effet que la perspective de la succession du jeune Napoléon pouvait produire dans l'esprit des Italiens; enfin, comme il était clair qu'en persistant à exclure la Reine d'Étrurie et son fils de tout espoir de rentrer un jour dans l'ancien héritage de la maison de Parme, on ne trouverait aucun moyen de contenter la Cour de Madrid, et, — ce qui était plus intéressant, — la Cour de Londres dont la façon de penser sur cet article n'était que trop connue au ministère autrichien, l'Empereur fit déclarer au Gouvernement anglais (au mois d'octobre de l'année dernière) que son parti était pris, qu'il ne résisterait plus à la succession de la branche des Bourbons de Parme après la mort de l'archiduchesse sa fille, qu'il ferait un autre sort au jeune Napoléon, et que, si l'on voulait entamer une négociation en forme, l'Autriche ne mettrait aucun obstacle *de son côté*.

Le cabinet de Londres crut la question tranchée par cette déclaration vraiment magnanime et s'empressa d'ouvrir la négociation. Mais c'est alors qu'il se manifesta une nouvelle difficulté, dont les ministres anglais ne s'étaient pas doutés; elle forme le point le plus piquant de cette singulière transaction, qui probablement ne parviendra jamais à la con-

naissance du public, et que je m'en vais faire connaître très-confidentiellement à Votre Altesse, comme un trait remarquable de l'histoire secrète de notre temps.

Pendant les dernières semaines de son séjour à Vienne, l'Empereur de Russie, ayant eu plusieurs longs entretiens avec l'Impératrice Marie-Louise, s'était tellement monté pour ses intérêts, que, malgré le peu d'accord qui régnait à cette époque entre lui et le prince Metternich, il fit dire un jour à ce ministre, par une personne de confiance, qu'il ne pouvait pas tenir sa parole à demi, qu'il avait promis à l'Impératrice de défendre non-seulement sa propre cause, mais aussi celle de son fils, et qu'il fallait absolument assurer à celui-ci la succession dans les duchés de Parme et de Plaisance. M. de Metternich objecta les difficultés que l'opposition de la France et surtout de l'Angleterre élèverait nécessairement contre ce projet et la mésintelligence qui pouvait en résulter dans un moment où une nouvelle guerre commune rendait la concorde si désirable. L'Empereur Alexandre insista, et sentant bien que les objections de M. de Metternich étaient sans réplique, il n'en fit pas moins rédiger une convention secrétissime par laquelle la Russie, l'Autriche et la Prusse s'engageaient à unir leurs efforts pour faire décider la question de la succession

de Parme en faveur du jeune Napoléon. Après plusieurs tentatives inutiles pour éluder une démarche qui pouvait amener de grands inconvénients et choquer le Gouvernement anglais au plus haut degré, l'Autriche accéda à la proposition, et la convention fut effectivement signée par les trois Puissances, peu de jours avant le départ de l'Empereur Alexandre de Vienne. Le secret en fut si bien gardé, que le ministère anglais ne l'aurait probablement jamais appris si l'on était resté d'accord pour le lui cacher.

Lorsque l'Angleterre commença à presser la négociation qui devait déterminer la succession de Parme, M. de Metternich ne se trouva pas peu embarrassé de cet engagement secret. Mais comme il avait toujours nourri des doutes sur la possibilité de le réaliser et que d'ailleurs les nouveaux rapports qui s'établissaient entre la Russie et l'Espagne lui faisaient pressentir un changement prochain dans les dispositions de l'Empereur Alexandre, il n'hésita pas à s'expliquer vis-à-vis du ministère anglais, comme je l'ai dit plus haut. Au mois de janvier de cette année, lord Cathcart reçut l'instruction de proposer formellement à la Cour de Pétersbourg l'ouverture d'une négociation à Paris sur la succession de Parme ; la réponse se fit attendre pendant quelque temps, jusqu'à ce que, un jour, l'Empereur, en parlant à lord Cathcart, lui dit qu'il ne pouvait

pas entrer dans cette question avant de s'être concerté avec la Cour de Vienne, « avec laquelle il avait à ce sujet des engagements particuliers ». Ces paroles transmises à Londres y firent une grande sensation ; on conçut des soupçons et des alarmes, et lord Stewart reçut l'ordre de faire les derniers efforts pour éclaircir ce singulier mystère. Le prince Metternich, tenant extrêmement à la bonne opinion du Gouvernement anglais, et prévoyant qu'une dénégation formelle ou un langage ambigu augmenterait seulement le désagrément d'une découverte qui tôt ou tard ne manquerait pas d'avoir lieu et dont l'Empereur Alexandre finirait par s'attribuer le mérite, prit alors la résolution de ne plus dissimuler avec l'Angleterre et de communiquer à lord Stewart la convention secrétissime en le mettant au fait de toutes les circonstances de son origine et de tout ce qui pouvait justifier ou excuser au moins le silence qu'on en avait gardé vis-à-vis de l'Angleterre à l'époque où cet acte avait été signé. Il ajouta qu'il regardait cette pièce comme non avenue, que les dispositions de l'Empereur son maître et les siennes étaient invariablement les mêmes qu'il avait annoncées au ministère anglais dès le mois d'octobre, et qu'il était prêt à charger le général Vincent¹ d'entamer l'affaire sans retard. La franchise de ce pro-

¹ Ministre d'Autriche à Paris.

cédé couvrit entièrement aux yeux du cabinet de Londres ce que la transaction secrète de 1815 avait pu avoir d'offensant pour lui ; et la confiance la plus intime succéda à des soupçons momentanés. L'Empereur Alexandre, voyant que tout était dit dans cette affaire et qu'il ne lui restait qu'à en tirer parti pour renforcer ses liaisons avec l'Espagne, autorisa de même son ministre à Paris à concourir avec les autres Puissances et à faciliter la négociation de son mieux.

Sur ces entrefaites, le comte de Fernand Nuñez, jusqu'ici ambassadeur d'Espagne à Londres, arriva à Paris, muni de pleins pouvoirs pour traiter de tous les intérêts de sa Cour avec les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse, de France et d'Angleterre ; et, comme tout le monde était d'accord d'avance, la négociation ne fut ni longue ni difficile. On signa d'abord, le 6 juin, un traité par lequel l'Espagne accédait sans réserve à toutes les dispositions de l'acte du congrès de Vienne et du traité de Paris de 1815, et le lendemain on en signa un autre pour compléter les articles 99, 101 et 102 de l'acte du congrès, pour régler définitivement tout ce qui avait rapport à la possession présente et future des États de Parme, de Lucques, etc.

(Suivent les principales dispositions du traité, accompagnées de quelques observations.)

Quant à l'Autriche, je ne me permettrai pas de critiquer sa conduite dans cette négociation. Je soumets mes faibles lumières aux motifs supérieurs qui doivent avoir dirigé les résolutions de l'Empereur et de M. de Metternich ; et si le dénoûment de l'affaire de Parme m'inspire des regrets que je n'ai pas la force de dissimuler entièrement, je me console en pensant qu'au moins personne ne peut méconnaître que le cabinet de Vienne a agi dans cette affaire avec un désintéressement et une générosité qu'on ne rencontre pas souvent dans les transactions politiques.

Le jeune Napoléon n'est pas même nommé dans le traité sur la succession de Parme. Il est exclu tacitement et par le fait. L'Empereur, sans rien stipuler à son égard envers personne, se charge du sort de ce malheureux enfant. Je crois que le projet est aujourd'hui d'engager le grand-duc de Toscane à lui céder (pour la réversion de Lucques) les terres assez considérables qu'il possède en Bohême, et d'y ajouter quelques autres pour lui former un apanage décent. La mère en sera inconsolable. Après les promesses magnifiques de l'Empereur Alexandre, elle ne pouvait guère entrevoir une issue pareille. Les grands intérêts du monde en ont autrement ordonné ; et si une fois la France et l'Angleterre étaient persuadées, à tort ou à raison, que

la tranquillité de l'Europe imposait absolument ce dernier sacrifice à l'Autriche, elle devait le porter de bonne grâce.

IX

Vienne, 1^{er} août 1817¹.

Il y a quelques semaines que la diète germanique a notifié à tous les cabinets d'Europe que la confédération des États d'Allemagne et l'assemblée qui la représente à Francfort se trouvaient définitivement constituées. Peu après, pour essayer, je crois, ses pouvoirs sur un objet de politique générale et bien étranger à ses attributions, elle a abordé la question des pirateries des Barbaresques.

C'est une chose assez singulière que de voir cette diète de Francfort, enfant presque posthume du congrès de Vienne, véritable avorton politique et d'une organisation tellement frêle qu'on aurait cru qu'elle périrait dans son berceau, se former peu à

¹ Cette dépêche n'a été admise dans ce recueil que pour marquer l'opinion que M. de Gentz avait de la diète dès l'époque de sa constitution.

peu en puissance, éclipser par son attitude l'ancienne diète de l'Empire germanique, et se trouver déjà, pour ainsi dire, en contact avec l'Empire Ottoman. L'activité de cette assemblée depuis le mois de novembre dernier a été immense ; elle a écrit et fait écrire des volumes ; il est seulement fâcheux pour sa gloire qu'entre autres qualités qu'elle a héritées de l'ancienne diète de Ratisbonne, elle se soit aussi approprié le style barbare qui distinguait celle-ci ; de sorte que la lecture de ses protocoles est un travail très-fastidieux.

Le besoin d'un lien commun entre les différents États de l'Allemagne a donné naissance à la nouvelle confédération. Si en 1813, après la destruction de la confédération rhénane, fondée par Napoléon, les grandes Puissances avaient pris la résolution de composer l'Allemagne d'une douzaine de souverains gouvernant chacun une étendue plus ou moins considérable de territoire, on aurait pu se passer de ligue et de diète, et un système d'alliances et de traités aurait pu lier ces souverains pour tout ce qui regardait leurs intérêts communs. Mais dès qu'on a manqué, soit de calcul, soit de fermeté, pour faire main basse sur toutes ces petites souverainetés que la ligue du Rhin avait conservées, et qu'en 1814 l'Allemagne s'est encore trouvée partagée en trente-huit Gouvernements, grands et

petits, indépendants les uns des autres, on a cru devoir imaginer une forme qui, en les unissant dans un centre commun, remplaçât l'ancien lien fédératif ainsi que celui créé par la confédération de 1806.

Cependant, si tout le monde n'était parti que de ce point de vue, la nouvelle confédération n'aurait eu que des formes simples, sans complications, sans prétentions et sans ostentation, puisqu'il s'agissait seulement d'un point central de délibération pour les affaires peu nombreuses que les grands souverains auraient eu à traiter avec les petits, le tout se réduisant au fond à quelques mesures de défense commune dans le cas d'une guerre générale. Mais deux partis extrêmement prononcés tous les deux dans leurs principes, et l'un et l'autre particulièrement exaltés par les événements de 1813 et 1814, loin de se contenter de si peu de chose, voulaient faire servir l'établissement d'un nouveau système fédéral à des objets d'une tout autre nature. Les uns, les anciens princes et comtes dépossédés, ou au moins médiatisés, et tout ce qui compose avec eux la haute aristocratie de l'Allemagne, se flattaient, sinon de reprendre sous les auspices de ce nouveau système les droits et prérogatives dont ils avaient joui autrefois, d'y exercer au moins un pouvoir analogue à celui qu'ils avaient perdu, et de conserver tous ces avantages honorifiques qui les

avaient rendus jadis les égaux des véritables souverains. L'autre parti, les adversaires des anciens abus, les républicains de toutes les nuances et de toutes les couleurs, envisageait une diète fédérative comme un moyen infaillible de limiter le pouvoir des souverains, de livrer à des discussions publiques une quantité de questions qui jusqu'ici n'avaient été agitées que dans le silence des cabinets, de créer enfin par des gradations lentes et insensibles une vraie assemblée représentative au milieu de l'Allemagne. Dans ce dernier parti il faut de nouveau soigneusement distinguer deux classes d'hommes bien différents : les amis sincères, mais sages et modérés, de réformes successives dans l'administration et la législation, et les partisans décidés et passionnés des formes républicaines. Ceux-là, espérant qu'un centre commun de délibérations sur des matières intéressantes conduirait peu à peu à des améliorations réelles dans l'intérieur de chaque pays, fermaient les yeux sur les dangers que ce même établissement pouvait faire naître. Ceux-ci, beaucoup plus conséquents, et au fond beaucoup plus clairvoyants, avaient calculé que, pourvu qu'on leur accordât la base, l'édifice auquel ils visaient s'ensuivrait de lui-même; et quoique les ministres et les députés composant cette nouvelle diète ne fussent au fond que les plénipo-

tentiaires des princes qui les envoyaient, on se flattait avec beaucoup de raison que, là où il ne s'agit que de parler et de voter, la prépondérance du nombre sur la force individuelle, l'ambition particulière des députés, la difficulté de les lier et de les contrôler par des instructions assez précises, enfin l'enthousiasme qui gagne toujours plus ou moins les membres d'un corps sur lesquels les yeux du public sont fixés, feraient bientôt de cette assemblée tout autre chose qu'une conférence ministérielle.

Le parti aristocratique — comme tout homme sensé pouvait le prévoir — a été entièrement déçu dans ses attentats et dans ses projets. On le berce encore de la perspective qu'il sera accordé aux ci-devant princes et comtes souverains quelques voix collectives (Curial-Stimmen) à la diète; mais en obtenant même ce simulacre d'influence, accompagné d'aucune ombre de pouvoir réel, ils n'auront qu'un avantage illusoire. L'autre parti a été plus heureux, et l'expérience de la première année a prouvé que les spéculations qu'il avait basées sur la diète n'étaient ni stériles ni chimériques.

(Le passage retranché concerne la compétence de la diète et les fonctions qu'elle s'est adjugées.)

. . . Une quantité de questions législatives

proprement dites, la liberté de l'émigration, la liberté de la presse, etc., ont été traitées ou préparées par la diète, et si en fin elle n'avait pas été pour ainsi dire forcée de se donner des vacances jusqu'au commencement de novembre (ce que de nombreux partisans regardent comme un « abus révoltant »), nous aurions vu encore dans cette année paraître sur la scène la question la plus embarrassante de toutes pour les grands souverains, l'introduction du système représentatif dans tous les États de l'Allemagne.

Un singulier concours de circonstances a voulu que le cabinet de Vienne, le seul qui pourrait aujourd'hui s'opposer avec vigueur à cet entraînement, l'ait favorisé jusqu'ici directement et indirectement. L'Autriche est la seule grande Puissance qui jouisse à Francfort d'une prédilection marquée; la Prusse et la Bavière sont détestées; on n'aime pas beaucoup le Hanovre, et la Saxe est nulle. Tous les ménagements, tous les procédés, toutes les apparences de respect et d'attachement sont pour l'Autriche, que les chefs du système dominant ont pris à tâche de gagner coûte que coûte, ou de *neutraliser* au moins en leur faveur. M. le prince Metternich a cru adopter le système le plus sage, en ne heurtant pas de front des hommes qui lui témoignaient la plus profonde déférence, et qui *jusqu'ici*

ne se sont permis aucune démarche hostile contre le Gouvernement autrichien. Sans se dissimuler les dangers à venir, il a cru désarmer jusqu'à un certain point les coryphées de la diète, en ayant l'air de les protéger et de les diriger. Enfin il a fait bonne mine à mauvais jeu. Comme c'est là une question sur laquelle je ne suis pas d'accord avec M. de Metternich, je me borne à exposer sa marche, et je désire de tout mon cœur d'avoir complètement tort dans mes pressentiments.

X

Vienne, 19 septembre 1817.

.

ANGLETERRE.

Le ministère anglais, ayant traversé, l'hiver dernier, avec un bonheur inouï la crise la plus alarmante, est aujourd'hui raffermi, je crois, pour bien longtemps. Les mouvements populaires se sont calmés; une récolte abondante fera cesser au moins en partie les embarras et la détresse du peuple; l'activité des manufactures paraît reprendre son essor;

et, ce qu'il y a de plus remarquable (avec une dette consolidée de 800, et une dette flottante de 60 millions de l. st.), le crédit public s'est élevé à une hauteur à laquelle on ne l'avait jamais vu monter. Les fonds des 3 pour 100 consolidés, comprenant à peu près les 9 dixièmes de la dette fondée, se négociaient à 60 et même plus bas au commencement de l'année, et ils sont maintenant au-dessus de 80. Il est certain que ce phénomène étonnant ne pouvait guère avoir lieu qu'à une époque où la stagnation des affaires commerciales et la suspension des grandes spéculations agricoles forçaient cette immense quantité de capitaux que l'Angleterre renferme à se porter, faute d'autre débouché, vers les fonds publics. Mais le résultat de ce revirement n'aurait jamais pu être ce qu'il a été, si le Gouvernement n'avait su maintenir son crédit en dépit de tout ce qui paraissait l'attaquer. Il y est surtout parvenu, 1° en ne faisant pas pour l'année 1817 un emprunt formel quelconque (je dis emprunt *formel*, car il n'en a pas moins emprunté 10 millions sur des effets courants); 2° en repoussant avec beaucoup de vigueur toute proposition tendant à réduire l'intérêt de la dette publique, ou à mettre la main sur le fonds d'amortissement.

Le maintien d'un système tel que celui de la dette publique de l'Angleterre est un des plus grands

miracles de nos jours. Le ministère le sent bien, et par conséquent rien ne le fait frémir comme l'idée d'une nouvelle guerre. Il ne se gardera pas seulement de l'allumer par ses propres mesures, mais il n'y a pas d'effort ni de sacrifice qu'il ne ferait pour la rendre impossible. C'est là, sans contredit, la plus forte de toutes les garanties d'une tranquillité permanente en Europe ; car qui pourrait entreprendre une guerre sans le concours, ou même contre le vœu de cette Puissance ?

Lorsque lord Stewart est parti de Vienne¹, on croyait généralement qu'il n'y reviendrait pas. Je ne pouvais pas partager cette opinion, parce que je savais que rien n'était changé dans ses rapports intimes avec son frère², et que ce frère était aussi puissant que jamais. Il y avait cependant dans la situation de lord Stewart une circonstance inquiétante : c'est qu'ayant tenu pendant deux ans la maison la plus brillante de Vienne, il avait contracté des dettes considérables. J'étais sûr qu'il ne reviendrait pas ici sans avoir obtenu en Angleterre, non-seulement de quoi payer ses dettes, mais encore de quoi continuer la même existence magnifique qu'il avait une fois déployée à Vienne. Or, l'économie étant aujourd'hui le grand mot

¹ En congé, vers la fin de mai.

² Lord Castlereagh.

d'ordre en Angleterre, et le grand épouvantail par lequel on chicane les ministres, je croyais que sur cet article il rencontrerait des difficultés insurmontables. Mais la tendresse fraternelle de lord Castle-reagh, et la faveur du Prince Régent qui a reçu lord Stewart avec des transports de joie, ont tout aplani. On lui a donné tout l'argent dont il avait besoin, et il retournera à Vienne au mois de novembre, triomphant de tous ses ennemis. . . .

PRUSSE.

C'est actuellement de tous les grands États de l'Europe celui dont la perspective est la plus embrouillée et la plus alarmante. La fermentation y est plus grande que dans aucun autre pays de l'Allemagne ; la nation, ou plutôt les différentes nations qui composent cette monarchie, attendent avec impatience la *constitution* qui leur a été solennellement promise. Le Gouvernement, peu disposé à s'acquitter de cette promesse imprudente, est placé dans un dilemme cruel. Car, qu'il réalise le vœu général, ou qu'il continue à lui opposer des prétextes et des délais, le danger est presque également grand. Les scènes tumultueuses qui ont eu

lieu à Breslau dans les derniers jours d'août, les remontrances hardies que le Roi a reçues lui-même dans les provinces du Rhin, les symptômes d'opposition et de mécontentement qui se manifestent partout, font pressentir quelque crise violente. Si la mort du chancelier Hardenberg arrivait au milieu de ces agitations (comme on n'a que trop de raisons de craindre), on ne sait ce que deviendrait ce pays. La direction de tous les grands départements de l'État se trouvait depuis longtemps réunie dans ses mains, et il est le seul ministre qui ait joui jusqu'à présent d'assez de respect de la part du public, pour contenir les différents partis dans les bornes d'un certain ménagement. L'autorité divisée après sa mort (car le Roi ne sait pas l'exercer) aura de la peine à soutenir le combat. . . .

Quoi qu'il en soit, cette situation de la Prusse lui prescrit toujours une grande circonspection dans sa marche politique; et le prince Hardenberg a si bien senti cette vérité, que dans toutes les grandes questions étrangères, il a constamment demandé et suivi l'impulsion de l'Autriche, et s'est dirigé absolument sur les principes de cette Puissance. Reste à savoir si la mort de ce ministre n'introduirait pas aussi un changement dans cette partie du système, ou si la sagesse ou la nécessité engagerait la Prusse à y rester fidèle.

RUSSIE.

Votre Altesse connaît depuis longtemps et en détail ma façon de penser sur les vues et la conduite de cette Cour. Ce que j'en ai appris depuis mon retour¹ n'est pas de nature à la faire changer. Je suis plus que jamais persuadé que, quels que soient les événements futurs, l'Empereur Alexandre ne nourrit, dans le moment actuel, aucun projet contraire à la tranquillité générale. L'enthousiasme religieux semble devenir de plus en plus le sentiment qui le domine. J'en ai des preuves multiples; et le prince Metternich m'a conté à ce sujet une anecdote, que je transmets en toute confiance à Votre Altesse, parce qu'elle me paraît tout à fait caractéristique.

Pendant le temps que le prince se trouvait aux bains de Lucques, un jour, ou plutôt une nuit, on vient le réveiller en lui annonçant qu'un courrier (un Feldjäger) était arrivé en droiture de Pétersbourg pour lui remettre une lettre. Un courrier de Pétersbourg à Lucques! Le prince s'attend naturellement à quelque nouvelle de première impor-

¹ Des eaux de Gastein.

tance. Il reçoit une lettre du comte Nesselrode. Cette lettre commence par lui témoigner, au nom de l'Empereur, combien Sa Majesté est contente de l'état général des affaires, de la bonne harmonie qui règne entre les grandes Cours, des sentiments fraternels qui les lient, etc. Le prince ne comprend pas à quoi tout cela doit mener. Il arrive enfin au point substantiel. La seule chose qui afflige l'Empereur et qui ne lui paraît pas s'accorder avec les principes respectables de l'Empereur François, c'est que les *sociétés bibliques*, que l'Empereur Alexandre regarde comme le premier bienfait pour l'Europe et auxquelles il a voué la protection la plus active, ne soient pas tolérées en Autriche. Et sur cela il fait conjurer M. de Metternich d'employer toute son influence pour inspirer à son souverain le goût de ces établissements et pour les faire prospérer dans ses États! M. de Metternich a été obligé de répondre par un refus. Les sociétés fondées pour répandre des exemplaires de la Bible dans toutes les langues de l'univers (objet dont l'Empereur de Russie s'occupe avec prédilection et auquel il consacre des sommes considérables) sont en contradiction directe avec les canons de l'Église romaine, qui, comme Votre Altesse le sait, *défend* la lecture de la Bible aux laïques, et ne la permet que par forme d'exception. Notre Empe-

reur, toujours très-attaché aux formes anciennes, ne veut pas entendre parler de ces sociétés ; il n'a pas même voulu permettre (en quoi, je crois, il a eu tort, et ce qui a fait un très-mauvais effet en Hongrie) que les protestants hongrois reçussent les bibles que ces mêmes sociétés ont tâché d'introduire dans ce pays. Il ne peut donc pas en être question chez nous.

L'exaltation religieuse, bien qu'elle puisse conduire à de grands égarements, mérite toujours un certain respect, et dans l'état actuel du monde il est sûr qu'elle est beaucoup moins dangereuse que la soif des conquêtes ou telle autre passion antisociale. On peut sourire de l'emphase et de l'hypocrisie de ceux qui, pour faire leur cour à l'Empereur Alexandre, affectent aujourd'hui le mysticisme le plus ridicule ; on peut sourire des excès de zèle dans lesquels l'Empereur lui-même est entraîné quelquefois par ce sentiment ; mais, comme c'est une barrière de plus contre les projets ambitieux, on doit après tout s'en féliciter.

Je n'ai pas besoin d'ajouter à ce tableau celui des dispositions de l'Autriche. Votre Altesse les connaît et sait jusqu'à quel point elles sont innocentes et pacifiques. Tout est tellement monté chez nous à la paix que, si quelque événement inattendu venait nous arracher à cette situation, nous serions

fort embarrassés de notre attitude. Mais heureusement nous sommes bien avec tout le monde; des guerres partielles ne sont plus imaginables; et si un nouveau bouleversement quelconque amenait encore une guerre générale, il faut espérer que nous retrouverions dans nos ressources de quoi faire face à un malheur que nous partagerions d'ailleurs avec toute l'Europe.

(Les rapports des trois derniers mois de l'année 1817 ne présentent aucune donnée qui m'ait paru mériter une attention particulière; sans produire de nouveaux commentaires, ils ne traitent que des questions amplement connues, telles que les affaires des colonies espagnoles en Amérique, la traite des nègres et l'attitude des diverses Puissances à ce sujet, ainsi que les négociations sur l'arrangement définitif avec la France, concernant la question des indemnités et de l'occupation de ses provinces limitrophes par les troupes étrangères.)

I

Vienne, 16 janvier 1818.

J'ai fait part. . . . des sages ouvertures faites par le cabinet de Londres sur les moyens de pacifier l'Amérique méridionale par l'intervention des Puissances européennes. Nous avons reçu maintenant le mémoire que l'Empereur de Russie a fait rédiger *sous ses yeux* (formule qui se retrouve depuis quelque temps dans toutes les pièces politiques de ce cabinet) sur le même objet.

Ce mémoire prouve, selon moi, que, si l'alliance étroite qui subsiste aujourd'hui entre les grands souverains a des avantages précieux sous plus d'un rapport, l'application indistincte du principe de cette alliance à toutes les questions du moment ne laisse pas que d'avoir aussi des inconvénients considérables. Il est certain, entre autres, que l'affaire des colonies espagnoles, loin d'avoir gagné par l'intervention de la Russie, n'en a été

que plus embrouillée ; qu'elle aurait pris une marche beaucoup plus simple ; que la médiation des Puissances européennes, si tant est qu'elle eût jamais pu réussir, aurait réussi bien plus promptement et bien plus efficacement, si la Russie n'avait pas été appelée à y prendre part. Il est vrai que l'Autriche et la Prusse sont à peu près aussi étrangères au grand procès américain que la Russie ; mais ces deux Puissances ont au moins reconnu leur insuffisance et ont sagement résolu de ne porter que leur nom dans la médiation et de s'en remettre entièrement, pour le fond des questions, à l'avis et à la direction du cabinet britannique. L'Empereur Alexandre au contraire a voulu y mettre du sien ; il n'a pas voulu perdre une occasion de déployer de beaux raisonnements de droit public ; il s'est cru pour le moins aussi savant que le ministère d'Angleterre ; enfin, son affection secrète pour l'Espagne lui a fourni un motif de plus pour donner à la délibération une nouvelle tournure et un caractère qui la rendra impraticable. On était beaucoup plus avancé dans cette affaire difficile avant le mémoire russe qu'on ne l'est à présent.

(Suit une critique de ce mémoire qui développe en première ligne l'idée « de pacifier les vastes contrées de l'Amérique méridionale en leur appliquant les principes et les bienfaits du *Recès de Vienne* et des transactions qui l'ont suivi » — idée qui « ressemble plutôt à une mauvaise plaisanterie qu'à une conception sérieuse ».)

.

Le mémoire russe prouve, d'un bout à l'autre, que, loin de concourir aux vues raisonnables de l'Angleterre, l'Empereur Alexandre veut substituer à ces vues des projets d'une nature toute différente. A travers le langage vague, obscur, mystérieux, quelquefois inintelligible de ce mémoire, on découvre cependant bientôt quelle base la Russie voudrait donner à la médiation. La querelle qu'il fait à lord Castlereagh (sans le nommer, toutefois, et sous les apparences du plus grand respect) sur les mots *neutralité*, *coopération*, *garantie*, etc., trahit l'intention secrète. L'Angleterre avait clairement annoncé qu'elle ne se chargerait de cette médiation qu'à la condition expresse « qu'elle ne l'entraînerait jamais dans aucune mesure hostile, quelle qu'en fût l'issue ». La Russie est d'avis, au contraire, qu'il ne faut pas trop *préjuger la nature de la coopération*. L'Espagne s'attend de la part de la Russie, non pas à une médiation dont elle se soucie fort peu, mais bien à une *intervention armée*, qui, moyennant trente ou quarante mille hommes de troupes européennes, ferait rentrer l'Amérique dans la soumission la plus abjecte. La Russie se flatte de faire agréer cette idée, non pas tout à coup, mais peu à peu, par les autres Puissances. Voilà le mot de l'énigme. Mais ni l'Espagne ni la Russie ne

réussiront à accréditer ce projet. L'Angleterre est décidée à le repousser à tout prix et à tout événement, et aucune autre Cour ne l'adoptera.

Nous ne pouvons pas encore savoir quel effet ce mémoire aura produit à Londres; mais il est sûr que, dans cette situation des choses, on aura bien de la difficulté à s'accorder même sur les premiers principes de la médiation. En attendant, la rage impuissante des Espagnols (qui, ne pouvant pas subjuguier, se contentent de dévaster les plus beaux pays du monde), le désespoir des Américains et la force des choses amèneront bien quelque autre dénoûment.

II

Vienne, 18 février 1818.

SUR LES RELATIONS ACTUELLES ENTRE LA FRANCE ET LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

Le coup de pistolet tiré sur lord Wellington ¹ peut coûter cher à la France et embrouiller beaucoup les affaires de l'Europe. Cet événement est

¹ A Paris, le 10 février.

très-peu de chose en lui-même; tout fait croire que c'était l'acte isolé d'un fou ou d'un fanatique, ou, peut-être, d'un homme personnellement irrité contre le duc, et qu'il ne tient à aucun complot et à aucune faction. Mais cet événement est arrivé dans un moment où d'autres circonstances, qui seront développées dans le présent rapport, avaient préparé les esprits à attacher une importance particulière à tout incident lié de fait ou d'opinion aux grandes questions du jour.

Le grand mal est aujourd'hui que *les dispositions des cabinets*, vis-à-vis de la France, semblent avoir subi, depuis quelque temps, un changement fâcheux. Vers la fin de l'année dernière, les Cours alliées étaient presque d'accord sur la nécessité de faire cesser à la fin de 1818 l'occupation militaire de la France. Maintenant, — sans que rien ne soit *arrêté* à ce sujet, — cette solution me paraît fortement ébranlée par toutes sortes de doutes, de craintes, de méfiances et de mécontentements. Je tâcherai de faire connaître ici les principales raisons de ce changement.

La position du ministère français, relativement aux partis qui divisent la France, en a été la première origine. Les ultra-royalistes, plus acharnés que jamais contre les ministres, les accusent hautement d'avoir recherché l'appui et l'alliance de

ceux que l'on nomme les indépendants, et de s'être jetés, — sinon de mauvaise intention, au moins par imprudence, — dans une route absolument fausse et dangereuse, qui ne peut que conduire à un nouveau bouleversement. Les ultra-royalistes parlent de cette catastrophe comme si elle était inévitable et très-prochaine. Après avoir soigneusement et impartialement examiné les différentes données qui nous arrivent de Paris, après avoir comparé et rapproché une quantité de renseignements respectables, je suis intimement convaincu que toutes ces accusations des ultra-royalistes ne portent que sur un tissu de chimères que le délire d'un amour-propre blessé a seul pu enfanter. Les ministres ont suivi et suivent encore une ligne très-sage; ils n'ont pas été entraînés par les indépendants; mais, en agissant dans le sens de la Charte constitutionnelle, ils ont désarmé jusqu'à un certain point l'opposition de ceux qui défendent la liberté publique. C'est le premier de leurs crimes aux yeux des royalistes outrés; le second, et probablement le plus grand, est la faveur du Roi, qui les soutient avec une fermeté admirable, et la faveur du public, dont la partie la plus sensée rend justice à leur conduite, en dépit de toutes les intrigues que leurs ennemis mettent en œuvre pour déjouer et entraver chacune de leurs mesures.

Cependant, ces ennemis forment un noyau considérable, surtout dans la haute société de Paris. Ils sont malheureusement protégés par les princes, et surtout par le comte d'Artois, qui travaille jour et nuit contre le ministère. Ils ont fréquemment l'occasion de voir les ministres des Cours étrangères et de les entretenir de leurs griefs et de leurs visions. Ils ont fait une certaine impression sur l'esprit de quelques-uns de ces ministres. Lord Wellington lui-même, sans embrasser absolument leur système, a prêté l'oreille à leurs dénonciations. Le général Vincent, ministre d'Autriche, jusqu'ici extrêmement neutre dans tous ces débats, s'est en dernier lieu rapproché de leur ligne. L'esprit de jalousie et de discorde qui fermente dans le corps diplomatique à Paris y a eu sa part. Comme le général Pozzo di Borgo, ministre de Russie, ami particulier et intime du duc de Richelieu et du comte Decazes, se prononce de la manière la plus décidée en faveur de la marche du ministère, c'est une raison de plus pour ses collègues de se ranger du côté opposé. Le prince de Talleyrand, autour duquel se rallie aujourd'hui tout ce qu'il y a de plus intrigant et de plus dangereux dans les premiers cercles de Paris, fait un mal prodigieux au Gouvernement. Sans professer lui-même ni l'une ni l'autre opinion, se jouant, se moquant tour à

tour de tous les partis, et les méprisant tous également, il saisit cependant tout ce qui peut faire tort aux ministres, et, par ses mots spirituels, ses plaisanteries amères, par la duplicité de sa conduite, par les caresses qu'il prodigue à tous les mécontents, et par son ascendant dans la société, il est sans contredit leur plus redoutable ennemi. Il agit directement ou indirectement sur l'esprit des ministres des Cours étrangères, et, sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes, leur fait suggérer une partie des rapports qu'ils adressent à leurs chefs.

Le projet de loi sur le recrutement paraît avoir singulièrement augmenté l'humeur et la méfiance contre le ministère.

Quelques-uns des ministres étrangers ont trouvé le projet de loi sur le recrutement intempestif, indiscret et presque suspect. Lord Wellington s'en est expliqué d'une manière peu équivoque. Ils ont secrètement applaudi aux efforts de l'opposition royaliste dans la Chambre des députés; et, à en juger par des indices qui m'ont rarement trompé, ils se flattent de voir la loi rejetée par la Chambre des pairs, et ils ne négligeront rien pour la faire tomber.

Aux causes que j'ai développées jusqu'ici, il faut encore ajouter les sentiments personnels et la situation du duc de Wellington. Je suis loin de vouloir déprécier le caractère de cet homme célèbre, mais

tout doit céder à la vérité, et, comme je me crois en état de la dire, pourquoi la dissimuler? Il est certain d'abord que lord Wellington n'a jamais aimé les Français, et je l'ai entendu plus d'une fois parler de cette nation avec un sentiment mal déguisé de haine et de mépris. Leur gloire militaire paraît l'offusquer; leur vanité nationale lui est à charge, et il regarde les efforts qu'ils font pour se relever de leur humiliation comme une espèce de révolte contre leurs vainqueurs. Mais ce n'est pas tout; la position actuelle de lord Wellington est une des plus magnifiques dont jamais homme ait joui. Il représente l'alliance européenne dont il commande l'armée; il est, dans un certain sens, l'arbitre des destinées de la France; il est presque l'égal des souverains et généralement traité comme tel. Si l'occupation militaire vient à cesser, il sort de cette existence brillante sans pouvoir compter sur une compensation quelconque. Dans sa patrie, il n'y a pas pour lui de place qui ne soit hors de proportion avec ses justes prétentions. Une fois rentré en Angleterre, il se trouvera partout à l'étroit. Par conséquent, il n'a aucun intérêt à voir finir l'état actuel des choses, et l'on peut dire qu'il serait plus qu'un homme s'il n'en désirait pas en secret la prolongation.

Il est vrai qu'en définitive le sort de cette grande

question dépend de la décision des souverains et de leurs premiers ministres. Mais il est impossible que les impulsions données à Paris, et surtout l'avis de lord Wellington, n'influent pas beaucoup sur cette décision. Jusqu'à présent, tout semblait se réunir en faveur des vœux de la France. L'Empereur de Russie, sans s'être positivement expliqué à ce sujet, faisait deviner son opinion. Lord Castlereagh avait fondé tous ses calculs sur l'évacuation du territoire français. M. le prince Metternich en pensait comme lui. Le cabinet prussien même était parfaitement entré dans ce système. Je ne dis pas qu'on en soit revenu; mais je vois par plus d'un symptôme que, depuis quatre semaines, la physionomie de cette affaire n'est plus la même.

III

Vienne, 24 mars 1818.

J'attache une certaine importance à l'exposé¹ de l'état actuel des négociations sur les mesures à prendre contre les Barbaresques, parce que cette affaire et la tournure qu'elle prendra encore doivent avoir un intérêt particulier pour la Porte. Depuis

¹ Première annexe.

longtemps, j'avais le projet de faire cette communication à Votre Altesse, mais l'extrême délicatesse de la chose m'a retenu, car je n'ai pas besoin de dire à quel point je pouvais être compromis par cette démarche.

Dans les considérations¹ sur le système politique actuel de l'Europe, je me suis dégagé autant que possible des affections, des craintes, des calculs et des hypothèses du moment, et j'ai tâché de traiter la question à un point de vue absolument impartial, et, par cela même, libre et élevé.

Il y a encore un objet particulier sur lequel je dois entrer dans quelques éclaircissements. Je me suis borné à annoncer à Votre Altesse, dans le temps, la nomination du comte Lützow² comme successeur de M. le baron de Stürmer³; mais je ne voulais pas, à l'époque où j'ai donné cette nouvelle, et où elle était encore bien peu connue, y ajouter les observations auxquelles je crois pouvoir me livrer aujourd'hui.

La place d'internonce est, selon moi, dans la situation actuelle des choses, une des plus importantes de la diplomatie autrichienne. Constantinople est un des points où nos intérêts se touchent et

¹ Seconde annexe.

² Jusque-là ministre d'Autriche à Stuttgart.

³ Internonce d'Autriche à Constantinople.

se croisent le plus directement avec ceux de la Russie. Il nous faut à cette place, non-seulement un homme de caractère, capable de prendre un parti dans des cas imprévus, mais aussi un observateur actif et éclairé sur les aperçus duquel on puisse toujours compter avec assurance. Nous possédions quelques personnages parfaitement propres à remplir ces conditions. Je ne veux nommer ici que le général ¹ Fiquelmont, depuis deux ans ministre à Stockholm, militaire distingué, homme d'un esprit juste et cultivé, d'un caractère éprouvé, intrépide lorsqu'on doit l'être, mais sage et mesuré dans toute sa conduite. M. de Metternich en était aussi pénétré que moi; il sentait que rien ne serait plus utile que de retirer cet homme du poste insignifiant où il se trouve pour faire valoir ses talents sur un théâtre plus digne de lui. Mais Votre Altesse n'ignore pas quelle influence les petites considérations exercent souvent dans les plus grandes affaires, et combien il est difficile que le ministre le plus intelligent s'en défende toujours. Il s'agissait, je crois, d'obliger quelqu'un qui prenait un grand intérêt à M. de Lützow, et ce motif l'a emporté.

Je n'ai pas un mot à dire contre les qualités per-

¹ Comte.

sonnelles du comte Lützow. C'est un homme solide, réservé, discret, attaché à ses devoirs. Il ne donnera lieu à aucune plainte; il se conduira avec prudence et avec modération dans toutes les occasions. On a pu dire la même chose du baron de Stürmer, qui, cependant, d'après *mes* principes, n'était nullement à la hauteur du poste qu'il occupait. De même, M. de Lützow remplira bien ce poste dans le cours ordinaire des choses; mais je voudrais y voir quelqu'un de plus fort, de plus instruit, de plus habile pour les moments intéressants qui *peuvent* réclamer, tôt ou tard, toute la fermeté d'un ministre d'Autriche. C'est là mon opinion confidentielle, et je crois que Votre Altesse me saura gré de lui en avoir fait part sans réserve.

NÉGOCIATIONS DE LONDRES SUR LES MESURES
A PRENDRE CONTRE LES BARBARESQUES

Votre Altesse connaît l'origine et l'objet de ces conférences. Les premières conférences avaient eu lieu au mois de septembre 1816. Le mémoire russe, en réponse au projet d'alliance défensive proposée¹ dans ces premières réunions, était du 20 décembre 1816; et ce n'est qu'après

¹ Par l'Angleterre.

un intervalle de quelques mois qu'on a enfin repris les conférences. Il y en a eu deux au mois de décembre 1817, et trois dans les premiers jours de février de l'année courante. Mais elles ont été presque exclusivement consacrées à des communications que lord Castlereagh a faites relativement à l'abolition de la traite des nègres. La question des mesures contre les Barbaresques y a été à peine effleurée. Aucun des ministres n'a voulu se prononcer sur cet objet. Chacun paraissait attendre les instructions ou les propositions des autres. Le projet de septembre 1816, le Mémoire russe de décembre de la même année, et quelques dépêches de lord Castlereagh à lord Cathcart, dirigées contre ce dernier mémoire, sont les seules pièces substantielles qui aient paru dans cette négociation stérile et aujourd'hui stationnaire.

Malgré tout cela, l'affaire dont il s'agit est d'une grande importance à plus d'un point de vue, et Votre Altesse s'en convaincra bientôt en lisant le présent rapport. Cette affaire n'est pas finie. Si sa marche a été lente et insignifiante, la raison en est que la seule Puissance qui y ait attaché et qui y attache encore un très-grand intérêt, c'est-à-dire la Russie, a caché jusqu'ici autant que possible les intentions secrètes qui la guidaient, tandis que les autres, qui avaient deviné ses intentions, se sont

constamment tenu sur la défensive et ont éludé, autant que possible, les progrès de la négociation. Mais nous savons maintenant, à ne plus pouvoir en douter, que la Russie ne laissera pas tomber cette affaire, et que, coûte que coûte, il faudra en venir à des explications franches et décisives. Je m'en vais donc présenter à Votre Altesse un petit tableau de l'état véritable de cette question. Ce tableau ne sera pas sans intérêt pour la politique de la Porte. Je le crois d'autant plus nécessaire, que j'entrevois, dans quelque temps d'ici, une nouvelle scène de cette pièce, sur laquelle je dois transmettre à Votre Altesse quelques renseignements préalables et confidentiels.

Vous vous rappellerez, Monseigneur, que le Gouvernement anglais, en acceptant la proposition de la Russie de délibérer sur des mesures contre les Barbaresques, n'a jamais eu d'autre motif que celui d'avancer ses projets sur l'abolition générale de la traite des nègres. C'est dans ce but qu'elle imagina le plan d'une alliance défensive, proposée en septembre 1816. La croisière permanente qui, d'après ce plan, devait être établie dans la Méditerranée pour contenir les Barbaresques, était également destinée à arrêter les bâtiments suspects de faire le commerce des nègres; car les vaisseaux de guerre composant cette croisière devaient aussi

sortir de la Méditerranée et parcourir l'Océan. Ce plan fut accueilli avec froideur par les autres Puissances, mais avec une répugnance particulière par l'Empereur de Russie, qui, se souciant très-peu du commerce des nègres, avait en vue des projets d'une tout autre nature contre les Barbaresques.

Je dois donner d'abord un précis exact des idées développées à ce sujet dans le mémoire russe du 20 décembre 1816. Après avoir prouvé, par des arguments assez faibles, que le plan de l'alliance défensive était insuffisant et défectueux, la Russie mit en avant son propre système dont voici la substance : « Les Puissances feront des démarches simultanées auprès de la Porte, afin de constater si elle se croit en état de leur garantir leur pavillon dans la Méditerranée; il est bien entendu que *la seule garantie acceptable sera la défense faite aux Barbaresques de tout armement militaire quelconque.* Si la Porte ne veut ou ne peut pas accorder cette garantie, ou *si elle est reconnue nulle par le fait,* l'alliance de tous les États européens qui voudront s'associer à cette entreprise sera formée et proclamée. Les premiers armements barbaresques qui paraîtront dans la Méditerranée seront le sujet du *casus fœderis* pour les Puissances contractantes; elles agiront alors sans autre préambule, et leurs opérations réunies auront pour but de détruire tout

le matériel servant aux expéditions des Barbaresques, et, de plus, tous les moyens que la nature ou l'art pourraient leur fournir pour se refaire, de sorte que la mer serait affranchie pour toujours, ou au moins pour de longues années, de leurs pirateries. »

Au moment où ce mémoire fut communiqué à Vienne, on y avait reçu la fameuse nouvelle des négociations entre la Russie et l'Espagne, et du traité qui devait accorder à la Russie un établissement militaire dans l'île de Minorque. Un voile est encore suspendu sur cette transaction que la Russie a fortement désavouée dans ses explications avec les autres cabinets. Il m'a toujours paru probable que le traité a été négocié en effet, mais supprimé ensuite, parce que le secret avait percé trop tôt. Quoi qu'il en soit, le *fond* de cette négociation était d'une réalité incontestable, et les événements subséquents en ont fourni et en fournissent encore les preuves. Une intimité remarquable, pour deux cabinets qui ont si peu de contact, a régné depuis entre l'Espagne et la Russie; M. de Tatitscheff est, jusqu'à ce moment, tout-puissant à Madrid; il est consulté sur toutes les affaires, il nomme les ministres près des Cours étrangères; il a toute la diplomatie espagnole entre ses mains, et le Roi ne voit et ne pense que par lui. La partialité décidée

que l'Empereur Alexandre a montrée dans les discussions entre l'Espagne et le Portugal, la manière dont il plaide dans toutes les occasions la cause de la première, le langage (peu conforme à ses principes habituels) qu'il tient sur les insurrections dans l'Amérique espagnole, les espérances, dont le cabinet de Madrid ne cesse de se bercer, d'obtenir par son influence des secours efficaces contre les insurgés ; toutes ces circonstances, et bien d'autres que chaque jour nous révèle, ne laissent aucun doute sur les relations constantes des deux Cours.

Le cabinet de Vienne crut ne pas pouvoir se méprendre sur la connexité de ces négociations avec les projets mis en avant par la Russie dans la question des Barbaresques. Le prince Esterhazy¹ reçut l'ordre de ne pas avancer d'un pas dans cette affaire.

Le cabinet de Londres, quoique toujours disposé à ménager l'Empereur de Russie, fut cependant également frappé de sa manière d'envisager l'affaire des Barbaresques. Lord Castlereagh, en défendant encore une fois son projet d'alliance défensive et de croisière permanente, fit déclarer à Saint-Pétersbourg, au mois de mai 1817, « que les propositions contenues dans le mémoire russe lui

¹ Ambassadeur d'Autriche à Londres.

paraissaient d'une nature si vaste, qu'il faudrait des explications bien plus détaillées pour que l'on pût seulement se former une idée juste de la possibilité d'une entreprise pareille ». Depuis cette époque, le zèle de lord Castlereagh pour une alliance contre les Barbaresques s'attiédit considérablement. Il avait trouvé un autre moyen pour avancer l'affaire de l'abolition de la traite des nègres, la seule qui l'intéressât en effet. Il engagea l'Espagne à signer un traité par lequel elle promit de défendre absolument le commerce des nègres dans toutes ses possessions, à dater de l'année 1820. Ce traité, monument de la bassesse et de l'extravagance de la Cour de Madrid, qui, pour la misérable somme de quatre cent mille livres sterling, se soumettait à une stipulation inexécutable et dont l'effet infallible serait la perte des dernières colonies qui lui restent, n'était pas un avantage bien solide pour l'Angleterre; mais il suffisait aux ministres pour faire taire l'opposition pendant quelques années. On essaya en même temps d'entraîner le Portugal dans un arrangement analogue. Enfin, lord Castlereagh imagina un nouveau traité général, par lequel toutes les Puissances qui avaient eu part à la déclaration du congrès de Vienne contre ce commerce devaient s'engager à des mesures efficaces pour le faire cesser dans sa totalité. . . .

. Au mois de février dernier, le comte Stackelberg ¹ reçut l'ordre de témoigner à la Cour de Vienne l'étonnement et les regrets de l'Empereur sur ce qu'un plan aussi bienfaisant et aussi honorable que celui qu'on avait formé pour exterminer les pirates de l'Afrique eût été absolument abandonné, et qu'on eût, pour ainsi dire, paralysé et annihilé les conférences de Londres. Il proposa en même temps à cette Cour de montrer au moins sa bonne volonté dans cette affaire, en accédant purement et simplement à un certain traité d'alliance que l'Espagne et le Roi des Pays-Bas avaient conclu contre les Barbaresques en 1816. L'Empereur de Russie se déclara prêt à y accéder de même.

Bientôt après, l'ambassadeur d'Espagne, Cavallos, remit à M. de Metternich, en date du 27 février, une note excessivement forte et brusque, dans laquelle, après s'être livré à de longues et furieuses déclamations contre les forfaits du Dey d'Alger et ses dernières querelles avec les consuls (événement qui, pour le dire ici en passant, paraît avoir été fort exagéré), il demanda formellement que l'Autriche entrât dans une alliance générale contre les Barbaresques, fondée sur les bases du

¹ Ministre de Russie à Vienne.

traité conclu le 10 août 1816 à Alcala entre l'Espagne et le Roi des Pays-Bas.

La coïncidence de cette démarche avec les nouvelles instances de la Russie ne laisse pas de doute sur son origine. Il est clair qu'elle était concertée avec le cabinet russe, ou, pour mieux dire, que M. de Tatitscheff l'avait dictée à celui de Madrid. Nous avons en même temps appris, par d'autres voies, que l'Empereur Alexandre tient plus fortement que jamais à ses projets de guerre et d'extermination des Barbaresques. Le fait est qu'il veut, à quelque prix que ce soit, avoir un prétexte pour envoyer des vaisseaux dans la Méditerranée. Mais c'est là précisément ce que les autres Puissances, ce que surtout l'Autriche, à cause de ses relations avec la Porte, l'Angleterre et la France, par une infinité de raisons politiques et commerciales, doivent empêcher par tous les moyens en leur pouvoir. Car, qu'en arriverait-il? Si les vaisseaux russes destinés pour la Méditerranée doivent s'y rendre de Kronstadt, l'Empereur soutiendra qu'il lui faut une station d'hiver et de relâche dans cette mer; si cette condition rencontre des difficultés, il prétendra expédier des vaisseaux par la mer Noire, et insistera sur le passage des Dardanelles. Dans tous les cas, il n'y a que des chances et des combinaisons funestes dans ce plan.

Cependant, il est inévitable que la question des Barbaresques sera agitée de nouveau; et elle se réveillera au plus tard lors de l'arrivée de l'Empereur Alexandre en Allemagne. Dans ces conjonctures, et pour faire main basse sur tous les autres projets, le prince Metternich en a imaginé un qui servira du moins à prolonger de quelques années la négociation et à nous faire gagner du temps contre des idées plus dangereuses. Il proposera le rétablissement de l'ordre de Malte dans une nouvelle forme, et dans une île de l'Adriatique que l'Empereur accorderait à cet effet, sous la condition expresse que les Puissances qui ont confisqué les possessions de l'ancien ordre de Malte s'engageraient à les rendre au nouveau, ou bien le dédommageraient par des revenus fixes. Ce nouvel ordre n'aurait absolument pas d'autre destination que celle de purger la mer des pirateries de toute espèce, et d'y maintenir l'ordre et la police d'après des règles strictement établies.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de grands détails pour prouver à Votre Altesse que ce projet est absolument inexécutable.

. L'Empereur Alexandre, à moins qu'on ne le nommât grand maître, — et personne n'en aura envie, — repoussera ce projet de toutes ses forces. La France et l'Angleterre, quand même

elles auraient l'air de l'appuyer par politesse, ne s'y intéresseront jamais réellement. Enfin, si toutes les autres difficultés pouvaient être surmontées, l'Autriche, fidèle aux principes qu'elle a énoncés et strictement suivis dans tout le cours de cette négociation, ne procéderait pas à une mesure pareille sans pouvoir compter sur l'assentiment libre et entier de la Porte; et je crois que la Porte ne s'engagerait pas aisément dans cette affaire.

Aussi, M. de Metternich ne se fera-t-il aucune illusion à ce sujet; et je crois en avoir assez dit pour faire sentir à Votre Altesse que ce n'est pas bien sérieusement qu'il nourrit un plan aussi chimérique. C'est une arme qu'il opposera à ceux qui, par des projets plus réels et plus dangereux, pourraient amener des discussions ou même des complications fâcheuses. En attendant, les Barbaresques braveront encore assez longtemps les mesures impuissantes des cabinets européens; et ils ne seront détruits ni par les croisières permanentes de lord Castlereagh, ni par le *casus fœderis* de l'Empereur Alexandre, ni par les chevaliers errants de l'île de Lissa.

CONSIDÉRATIONS SUR LE SYSTÈME POLITIQUE
ACTUELLEMENT ÉTABLI EN EUROPE.

Le système politique qui s'est établi en Europe depuis 1814 et 1815 est un phénomène inouï dans l'histoire du monde. Au principe de l'équilibre ou, pour mieux dire, des contre-poids formés par des alliances particulières, principe qui a gouverné, et trop souvent aussi troublé et ensanglanté l'Europe pendant trois siècles, a succédé un principe d'union générale, réunissant la totalité des États par un lien fédératif, sous la direction des cinq principales Puissances, dont quatre ont une part égale à cette direction, tandis que la cinquième se trouve encore, jusqu'à ce moment, placée sous une espèce de tutelle, dont elle sortira bientôt pour se mettre sur la même ligne avec ses tuteurs. Les États de second, de troisième, de quatrième ordre se soumettent tacitement, et sans que rien n'ait jamais été stipulé à cet égard, aux décisions prises en commun par les Puissances prépondérantes; et l'Europe ne semble former enfin qu'une grande famille politique, réunie sous les auspices d'un aréopage de sa propre création, dont les membres se garantissent à eux-mêmes, et garantissent à cha-

cune des parties intéressées, la jouissance tranquille de leurs droits respectifs.

Cet ordre de choses a ses inconvénients. Mais il est certain que, si l'on pouvait le rendre durable, il serait, après tout, la meilleure des combinaisons possibles pour assurer la prospérité des peuples et le maintien de la paix qui en est une des premières conditions. L'objection la plus forte contre le système d'aujourd'hui est celle de la difficulté évidente de conserver pour longtemps l'amalgame d'éléments hétérogènes dont il se compose. Les intérêts les plus divergents, les tendances les plus opposées, les prétentions, les vues, les pensées secrètes les plus contradictoires, sont englobés et submergés, pour le moment, dans l'action commune d'une ligue, qui ressemble beaucoup plus à une coalition, créée dans un but extraordinaire, qu'à une véritable alliance fondée sur des intérêts distincts et permanents. Il a fallu des circonstances uniques pour amener une ligue pareille; il serait contre la nature des hommes et des choses qu'elle remplaçât pour longtemps cet état d'opposition et de lutte, auquel la diversité de position, d'intérêts et d'opinion entraînera toujours une masse de Puissances indépendantes, dont chacune a nécessairement son caractère et son système particuliers. Cette perspective n'est rien moins qu'indifférente. Car on

ne peut se dissimuler que la chute d'un système actuellement établi, par quelque nouveau système qu'il soit suivi, fera naître sur-le-champ un état d'incertitude, d'anxiété et de danger, et ouvrira les voies à un nouvel embrasement général dont les effets et le terme sont incalculables.

La question sur la probabilité de la durée de cette ligue européenne, qui a comblé pour le moment, mais qui ne saurait combler pour toujours, ni même pour bien longtemps, le gouffre des dissensions politiques, est donc aujourd'hui la plus importante dont un homme d'État puisse s'occuper. C'est au fond la seule question importante de nos jours; car le repos, les destinées et l'existence future des peuples de l'Europe y sont directement et entièrement attachés. Tant que subsistera cette espèce de fédération générale, les questions les plus difficiles à traiter s'aplaniront toujours, d'une manière ou de l'autre, sans donner lieu à des secousses sensibles. Mais le moment de la dissolution de ce système sera un des plus critiques et des plus terribles qui nous attendent.

L'opinion des contemporains est généralement peu favorable à la solidité de l'état actuel des choses. On ne croit pas qu'un édifice qui doit sa naissance à des événements tout à fait extraordinaires, et qui ne repose que sur un seul intérêt commun,

quoique cet intérêt soit le plus grand de tous, puisse se maintenir au milieu de tant de causes de désunion qui l'entourent, et dont chaque jour peut faire éclater l'une ou l'autre. Ceux mêmes qui ne possèdent pas les données et la capacité nécessaires pour juger une aussi forte question, sont portés par un pressentiment vague à regarder la Grande Alliance comme un météore toujours prêt à s'éteindre; la méfiance est dans l'esprit de notre temps; et d'ailleurs il faut penser que les motifs pour douter de la stabilité de l'union des souverains sont beaucoup plus en évidence, beaucoup plus à la portée du public que les raisons plus cachées qui favorisent l'opinion contraire. Ayant souvent et mûrement réfléchi sur ce problème, et étant en possession de tous les matériaux qui peuvent guider le jugement, je ne saurais partager les conjectures et les alarmes que beaucoup de personnes ne cessent de nourrir. Je suis persuadé que la fédération européenne, — car c'est là le terme le plus propre pour désigner le système actuel, — n'est pas menacée d'une ruine prochaine. Je n'en répondrais pas pour un demi-siècle; mais je n'hésiterais pas à en répondre pour dix et même vingt ans, intervalle qui me paraît assez long pour que chacun puisse songer à l'avenir et prendre à temps l'attitude qu'exigera un autre ordre de choses. Mon opinion est fondée,

non pas sur la construction du système, dont je reconnais moi-même l'extrême fragilité, mais sur la situation des principales Puissances qui le composent, situation telle qu'aucune de ces Puissances ne pourrait sortir impunément, et sans s'exposer à une ruine imminente, du cercle de ses rapports actuels.

Les cinq Puissances à la tête de la fédération sont les seules dont un changement de politique puisse rompre le système général. Les démêlés ou les mouvements des autres ne sauraient jamais avoir cet effet.

L'Espagne et le Portugal d'un côté, la Suède et le Danemark de l'autre, sont beaucoup trop faibles et beaucoup trop éloignés du centre de l'Europe, pour que leurs démarches puissent influencer sur les déterminations des grandes Puissances.

Le royaume des Pays-Bas est nécessairement lié par la marche et les rapports de ses grands voisins; suspendu entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, il ne peut avoir d'autre désir que la paix, ni d'autre principe que celui d'être bien avec tout le monde.

Les États de l'Allemagne, depuis qu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir de liaison entre eux et la France, ne sont que les satellites des deux corps prépondérants; et tant que l'Autriche et la Prusse

seront réunies, les autres Cours allemandes ne pourront que suivre leur impulsion.

Les États d'Italie sont comprimés entre l'Autriche et la France, et privés de toute volonté indépendante.

La Porte Ottomane aurait indubitablement le pouvoir de se mettre en guerre contre la Russie, sans être gênée par ses relations vagues avec la fédération européenne. Mais si la Porte se décidait, tôt ou tard, à attaquer la Russie sans être provoquée par cette Puissance, il n'en résulterait probablement qu'une guerre particulière qui ne dérangerait point le système général. Le cas serait tout autre si la Russie était l'agresseur; dans cette supposition sur laquelle je reviendrai plus tard, le système actuel de l'Europe toucherait inévitablement à une catastrophe.

Parmi les cinq Puissances qui, d'après cet exposé préalable, seraient seules en état d'amener un changement décisif, il y en a trois — l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre — qui regarderaient ce changement comme très-funeste, et qui feront tout pour le prévenir. Les deux autres, la France et la Russie, peuvent avoir, et même *avant* dix ou vingt ans, des motifs plus ou moins séduisants pour sortir de leur position actuelle; mais elles y seraient retenues par des considérations supérieures, ou par des diffi-

cultés insurmontables. C'est là ce que je tâcherai de prouver.

L'*Autriche* s'est placée, depuis deux ans, sur une ligne tellement pacifique, qu'elle doit sérieusement craindre toute altération dans le système européen, tendant à lui attirer directement ou indirectement de nouvelles guerres. Elle a réduit ses forces militaires au delà même des limites et des proportions indiquées par la prudence. Elle a négligé son armée sous tous les rapports ; et si, comme tout le présage, elle persiste quelques années de plus dans cette fausse route, il est à prévoir que, appelée un jour à agir, ce ne sera que par de pénibles efforts qu'elle parviendra à recomposer cette armée dont la décadence va toujours en augmentant. Ses finances se relèvent peu à peu ; et, au bout de trois ou quatre ans, elle peut, dans cette partie importante, se retrouver au niveau de ses affaires. Mais il ne lui en serait pas moins difficile de faire les frais d'une guerre sérieuse. Elle n'aura pas de fonds disponibles ; des contributions extraordinaires ne suffiraient pas pour la moitié d'une campagne ; la ressource des emprunts est tarie pour longtemps ; et personne ne peut, dorénavant, compter sur des subsides anglais. Ainsi, tout se réunit pour attacher l'*Autriche* à un système pacifique ; elle ne le quitterait pas sans encourir des

embarras et des dangers très-réels; elle n'a que du profit tout clair à maintenir l'état actuel des choses aussi longtemps que possible; et comme elle joue, moyennant sa position centrale, un rôle assez brillant dans l'alliance européenne, elle sera certainement une des dernières à abandonner cette alliance.

La *Prusse* aurait peut-être quelques chances favorables de plus que l'Autriche dans un bouleversement du système actuel. Elle a cependant aussi des raisons puissantes de le craindre. Son armée est moins désorganisée que celle de l'Autriche, et, comme elle a eu le bon esprit de conserver dans toute son intégrité l'établissement de ses milices qui lui ont rendu de si grands services dans la dernière guerre, elle aurait moins de difficulté, et il lui faudrait moins de temps que pour reconstruire une armée active. Mais ses provinces sont trop épuisées pour que cette armée puisse s'élever au-dessus de deux cent mille hommes; et elle est sans moyens pour les payer. Quoique beaucoup moins surchargées de dettes que celles de l'Autriche, ses finances ne sont rien moins que florissantes; ce qui le prouve bien, c'est qu'elle négocie à présent même à des conditions très-onéreuses, par des banquiers anglais et autres, un emprunt de dix-huit millions d'écus, uniquement pour couvrir le

déficit des deux dernières années. La position géographique de la Prusse est devenue, malgré ses acquisitions récentes, plus difficile et plus précaire qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Ses provinces sont accessibles de toutes parts; si elle dégarnit ses frontières occidentales, ses possessions sur le Rhin et tout le nord de l'Allemagne sont exposés à une invasion française; si elle retire ses forces du côté de la Pologne, la Russie peut lui dicter des lois. Le cabinet prussien a heureusement reconnu qu'il n'y a pour lui de salut que dans une union intime avec l'Autriche, union qui assure à ces deux Puissances les moyens de disposer conjointement des forces du reste de l'Allemagne. Ce système a prévalu sur celui de l'alliance avec la Russie, qui n'a jamais eu de racine que dans des besoins et des circonstances temporaires. Cette alliance n'a plus un seul partisan en Prusse; le Roi lui-même, quoique personnellement attaché à l'Empereur Alexandre, en paraît revenu sans retour. Mais l'union avec l'Autriche suppose nécessairement le maintien du système général; car l'Autriche, tout en travaillant sans cesse à cimenter ses liens avec la Prusse, et à consolider la Confédération germanique dans l'intérêt des deux Puissances, ne vise cependant qu'au maintien de la paix, et considère son association avec la Prusse et la totalité de l'Allemagne (asso-

ciation qui forme aujourd'hui la base de sa politique particulière) comme *encadrée*, pour ainsi dire, dans le grand tableau de la fédération européenne, garantie de la tranquillité générale; et la Prusse cesserait de marcher sur la même ligne que l'Autriche, du jour où elle songerait à déranger ce système. Ainsi, la Prusse, sous quelque rapport qu'on l'envisage, est tout aussi intéressée que l'Autriche à éviter avec soin tout ce qui pourrait compromettre la paix; et le cabinet de Berlin craint la guerre, et a raison de la craindre autant, et peut-être plus que l'Autriche.

L'Angleterre est absolument dirigée par les mêmes principes et les mêmes intérêts. Elle a atteint son point culminant; heureuse si elle peut rester ce qu'elle est, menacée de dangers incalculables, si elle voulait sortir de sa position, ou si des circonstances impérieuses la forçaient d'en sortir. Le système des emprunts a été poussé en Angleterre jusqu'à ses dernières limites. Les hommes les plus éclairés n'entrevoient pas la possibilité de franchir ces limites d'ici à dix ou quinze ans. Si l'on parvient dans cet intervalle à racheter deux cents ou trois cents millions de la dette publique, on peut songer à de nouveaux emprunts; hors de là tout effort ultérieur dans cette voie doit nécessairement conduire aux plus sinistres résultats. L'An-

gleterre s'est habituée depuis vingt ans à faire la guerre sur une échelle gigantesque ; chacune des dernières années lui a coûté cent millions de livres sterling et plus. Un rôle secondaire ne lui convient pas ; il faut qu'elle soit au premier rang, ou absolument immobile. Le Gouvernement britannique a parfaitement compris sa position ; il en est vivement pénétré. Il prévoit, et non pas sans terreur, d'ici à peu de temps des dissensions sérieuses, et peut-être une guerre inévitable avec les États-Unis d'Amérique, rival formidable, dont la puissance s'accroît à vue d'œil, et dont déjà les intérêts et les projets se heurtent avec ceux de l'Angleterre dans toutes les parties du globe. Tant de grandes considérations réunies font trembler le ministère anglais à la seule idée d'une nouvelle guerre en Europe. Il emploiera tous ses moyens, il fera même de grands sacrifices pour détourner une chance aussi périlleuse. L'Angleterre est le pivot de la fédération européenne ; c'est elle qui a fondé ce système par le calcul très-juste et très-sage du danger immense auquel l'exposerait une nouvelle convulsion générale ; c'est elle aussi qui le soutient, qui le cultive, qui le soigne sans cesse avec une attention, une sollicitude, une adresse remarquables. Éternellement jalouse de la France, pas moins alarmée des progrès de la Russie, elle ménage cependant

ces deux Puissances au point de leur ôter jusqu'au dernier prétexte d'un sentiment hostile. Elle traite, en même temps, les Puissances allemandes comme ses alliées véritables et permanents; mais, tout en leur prodiguant des preuves incontestables de sa confiance intime, elle ne cesse de les confirmer dans leurs dispositions pacifiques, et d'écarter tout ce qui pourrait de loin compromettre leur bonne intelligence avec la France et avec la Russie. Cette marche prudente et réservée ne se borne pas à l'existence du ministère actuel; elle est le résultat nécessaire des événements qui ont conduit l'Angleterre à la situation, brillante et dangereuse à la fois, dans laquelle elle se trouve maintenant; et quels que soient les ministres qui gouvernent ce pays, ils suivront le même système, peut-être avec moins d'art, d'aplomb et de dignité que ceux d'aujourd'hui, mais ils le suivront toujours, au moins jusqu'à l'époque où l'extinction d'une partie considérable de la dette publique, des intérêts et des impôts énormes qu'elle traîne à sa suite, leur permettrait de se jeter dans une nouvelle carrière.

J'arrive enfin aux deux grandes Puissances placées aux deux extrémités de l'Europe. Celles-ci, j'en conviens, n'ont pas le même intérêt que les autres à maintenir le système actuel. Cependant, en examinant leur situation particulière et leurs

rappports avec les Puissances voisines, il y a de quoi être rassuré beaucoup sur les craintes qu'elles nous inspirent.

Commençons par la *France*. Il est certain qu'elle ne peut pas sincèrement aimer un état de choses auquel elle a été forcée de se soumettre pour échapper à des maux plus cruels, mais qui n'a été pour elle qu'une source d'humiliations, de pertes et d'amertumes. La France n'oubliera jamais cette chute sans exemple qui, du haut d'une grandeur démesurée, l'a précipitée dans le néant; elle n'oubliera jamais les traités de 1815, et la rigueur avec laquelle on a exigé l'exécution de ces traités, malgré les procédés honnêtes imaginés par les Puissances pour en adoucir la dure réalité. Le désir de venger ces affronts est dans le cœur de tous les Français; et si l'esprit de parti a pu l'étouffer dans quelques enragés, dont toutefois le nombre n'est pas grand, il redeviendra tôt ou tard le sentiment dominant de toutes les classes de la nation. Cette fédération européenne, dans laquelle tant d'autres Puissances ont vu et voient encore leur sûreté et leur meilleure garantie, n'a été qu'un fardeau pour la France, et ne peut jamais être un bienfait pour elle. La France y occupe elle-même une place considérable; c'est tout ce qu'elle pouvait faire de mieux pour le moment; mais elle n'en a nullement

besoin pour l'avenir. Son intérêt est, au contraire, de la dissoudre le plus tôt possible ; les chances de dédommagement et de succès ne sont pour elle que dans la division des grandes Puissances, division qui la mettrait dans le cas de choisir ses alliés, d'après les anciennes règles de la politique, et de se refaire aux dépens de ses ennemis. — Toutes ces vérités sont incontestables ; et le caractère personnel du Roi, le caractère personnel de ses ministres, des traités solennels, des engagements particuliers, tout cela n'est que d'un poids faible et passager dans des calculs pareils.

Il est vrai encore que, à l'exception de la Russie, la France est celle des Puissances européennes qui arrivera le plus promptement à la restauration complète de ses forces. Elle a beaucoup souffert ; mais elle a d'immenses ressources ; et, ce qui est plus important que tout le reste, son Gouvernement peut, mieux qu'aucun autre, disposer de la totalité de ses moyens, parce que son système administratif surpasse de beaucoup celui des autres, et parce qu'il trouve dans un peuple cultivé, spirituel, propre aux grandes choses, et gouverné aujourd'hui par une constitution libre et forte, un instrument parfait pour l'exécution des plans les plus vastes. L'existence d'un parti placé, pour ainsi dire, en dehors de la constitution, et qui ne cesse de har-

celer et de tourmenter le Gouvernement, est aujourd'hui le seul côté faible, le seul côté vulnérable de la France; mais par la nature éternelle des choses, ce parti doit s'éteindre avec le temps. Les plaies pécuniaires seront guéries plus tôt qu'on ne le pense; l'armée sera rétablie dans peu d'années; et la France de 1825 ne ressemblera plus, à aucun point de vue, à la France de 1815.

Mais malgré tous ces avantages, la France aura de grandes difficultés à réformer à son gré le système politique de l'Europe; et tant qu'elle n'aura pas réussi à cette opération préalable, tant qu'elle sera isolée de fait, et membre seulement de cette union générale, qui surseoit aujourd'hui aux alliances spéciales et proprement dites d'autrefois, elle ne peut rien entreprendre de solide, et les hommes qui dirigent ses affaires ne sont pas des aventuriers qui embrasseraient des projets romanesques. Cette Puissance sera encore bien longtemps l'objet de la défiance générale; les alarmes et les mesures de l'Europe entière seront encore longtemps dirigées contre elle; et au moindre signal d'une entreprise offensive, elle retrouverait la ligue à laquelle elle a succombé en 1814. Longtemps encore une guerre contre la France sera la seule populaire en Europe; la seule qui, en dépit de la détresse générale, ne manquerait pas de par-

tisans, de bras et de sacrifices. Les cabinets ont appris à comparer et à balancer les dangers qui peuvent leur venir du côté de la France et de la Russie; mais les peuples n'ont des yeux que pour la France; la haine et la crainte que les Français ont inspirées partout ne se calmeront pas de sitôt.

Le Gouvernement français a trop de lumières et de pénétration pour ne pas juger et apprécier cet état de choses. Il lui faut d'abord un certain nombre d'années pour se remettre de ses plaies. Cinq ou six ans seront absolument nécessaires pour cet effet. Au bout de cette époque, en le supposant même bien déterminé à reprendre une grande assiette dans les affaires de l'Europe, il doit trouver le moyen de se détacher de la Grande-Alliance, et d'y substituer des rapports d'intérêt commun avec l'une ou l'autre des principales Puissances; condition qui ne sera pas facile à remplir. Sans avoir réussi dans cette démarche, la France ne peut rien entreprendre, ou échouerait à coup sûr dans ses entreprises. Tant que la ligue subsistera entre les autres Puissances, la France, en supposant même le rétablissement le plus complet de ses forces, doit se borner à spéculer sur l'avenir. Ce raisonnement, dans lequel je ne mets pas en compte les chocs que la mort du Roi ou d'autres événements intérieurs pourraient amener, me

confirme dans l'opinion que ce ne sera pas la France qui renversera le système actuel; mais je suis persuadé en même temps qu'elle saura profiter de la destruction de ce système lorsque d'autres circonstances l'auront fait tomber.

J'aborde avec beaucoup moins d'assurance le chapitre épineux de la *Russie*. Là où la volonté absolue d'un seul homme décide de tout, et où, pour comble de difficulté, le caractère de cet homme est un problème, les calculs et les conjectures ne portent sur aucun fondement solide, et n'admettent que des résultats hasardés. Quoi qu'il en soit, une question aussi grave vaut bien la peine qu'on établisse franchement le pour et le contre, sauf à en déduire un surplus de probabilité pour l'un ou l'autre côté.

L'Empereur Alexandre, malgré tout le zèle et l'enthousiasme qu'il a constamment montrés pour la Grande-Alliance, est celui des souverains qui peut s'en passer le plus aisément. Il n'a besoin de l'appui de personne; s'il y a pour lui des dangers, ils ne se trouvent au moins pas hors de son Empire, tandis que l'Europe entière craint son pouvoir et a raison de le craindre. La Grande-Alliance n'est pour lui qu'un instrument par lequel il exerce dans les affaires générales cette influence qui est un des premiers objets de son

ambition; instrument commode et paisible dont il se sert avec beaucoup d'habileté, mais qu'il brisera le jour même où il croira pouvoir le remplacer par quelque chose de plus direct et de plus efficace. Son intérêt pour la conservation de ce système n'est pas, comme celui de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre, un intérêt de nécessité ou de crainte; c'est un intérêt libre et calculé, auquel il est le maître de renoncer aussitôt qu'un système différent lui présenterait des avantages supérieurs.

L'Empereur de Russie est de plus le seul souverain parfaitement en état de se porter dès à présent aux plus vastes entreprises. Il est à la tête de la seule armée vraiment disponible qui soit aujourd'hui formée en Europe. Rien ne résisterait au premier choc de cette armée. Il est inutile de répéter ici ce que nous savons depuis longtemps sur la position géographique de la Russie et sur celle de ses voisins. Aucun des obstacles qui arrêtent et entravent les autres souverains, autorité partagée, formes constitutionnelles, opinion publique, etc., n'existe pour un Empereur de Russie. Les plans qu'il a rêvés la veille, il peut les exécuter le lendemain.

Il faut certainement des contre-poids bien respectables pour rassurer contre des dangers aussi

évidents. Mais voyons le revers de la médaille.

Il s'agirait avant tout de savoir si l'Empereur Alexandre a la volonté et le désir d'opérer des changements, ou de bouleverser le système actuel. On nous dit que c'est un homme impénétrable, et cependant tout le monde se permet de juger ses intentions. Je ne veux pas tomber dans la même faute; mais j'ai assez examiné cette question pour avoir au moins appris combien il est difficile de la trancher. Je sais tout ce qu'on peut dire de son activité dévorante, de son ambition, de sa dissimulation. Mais je lui connais aussi des qualités d'une tout autre trempe. Sa loyauté chevaleresque ne lui permettrait jamais un acte de trahison. Il tient infiniment à la bonne opinion des hommes, peut-être plus même qu'à la gloire proprement dite. Les titres de Pacificateur, de Protecteur des faibles, de Régénérateur de son Empire, ont plus de charme pour lui que celui de Conquérant. Les sentiments religieux, qui *ne sont pas* de l'hypocrisie, ont depuis quelques années pris si fort le dessus dans son âme, que tout y est subordonné. Un prince chez lequel le bien et le mal sont mêlés d'une manière aussi singulière doit nécessairement prêter le flanc à beaucoup de soupçons, et il serait téméraire de soutenir quelle sera sa conduite dans tel ou tel cas possible. Mais lorsque je

le vois placé dans des rapports donnés et positifs, il me paraît moins téméraire de juger ce qu'il fera et ce qu'il ne fera pas sous la loi de ces mêmes rapports. Il se regarde comme le fondateur, comme le créateur de la fédération européenne; il voudrait en être regardé comme le chef. Depuis deux ans il ne fait pas écrire un mémoire, un office diplomatique, sans que ce système y soit préconisé comme la gloire du siècle, et comme le salut du monde. Est-il probable, est-il possible, qu'à la face de tant de protestations, dont les archives de tous les cabinets sont remplies, qui fourniraient matière à cent manifestes, à la face de l'opinion publique qu'il respecte et qu'il craint, et de la religion qu'il honore, il se jette dans des entreprises injustes et gratuites, pour démolir un ouvrage dont il attend son immortalité? Je ne crois pas facilement à une révolution aussi brusque. Quand beaucoup de personnes prétendent que tout cela n'est que jeu et comédie, j'ai le droit d'en demander les preuves. Pourquoi ne serait-il pas attaché à ce système par principe et par prédilection? Pourquoi ne préférerait-il pas ce genre de gloire, qui d'ailleurs se combinerait très-bien avec la pensée secrète d'une suprématie pacifique, à la chance des guerres et des troubles, dont l'issue doit toujours paraître douteuse à celui qui ne peut pas, comme Napo-

l'éon , se flatter de la fixer par des talents militaires de premier ordre ?

Admettons toutefois qu'il survienne dans les idées et les sentiments dont l'Empereur a fait profession jusqu'ici un de ces changements brusques qui le déciderait à braver l'opinion, les scrupules de conscience, les protestations les plus solennelles et les engagements les plus sacrés ; nous arriverions alors à une autre question. Aurait-il les moyens de réaliser des projets d'agrandissement et de domination sur une base tant soit peu solide et durable ?

La détresse des finances, maladie commune de tous les Gouvernements européens, pèse aussi sur celui de la Russie ; et des ressources extraordinaires, telles qu'il en faudrait pour des expéditions d'une grande étendue, elle les chercherait en vain soit au dedans, soit au dehors de l'Empire. On répond à cela que les armées russes, poussées au delà des frontières par des opérations hardies et rapides, ne coûteraient plus rien au pays, et trouveraient bien de quoi se nourrir. On semble oublier dans cet argument que le système des réquisitions, facilement applicable à une invasion passagère, ne convient plus à une guerre ou à une occupation de longue durée ; que l'abus que les Français ont fait de ce système l'a rendu partout

un objet d'exécration pour les peuples, et qu'un conquérant qui serait obligé d'en faire la base de son plan d'opération deviendrait sur-le-champ généralement odieux, et aurait dans un an le même sort que Napoléon a eu après quinze ans de victoires sans exemple.

Tant que l'Autriche et la Prusse seront unies, la Russie ne peut pas se porter à des entreprises partielles et isolées. Pour arriver à un but quelconque, proportionné aux vastes projets qu'on lui suppose, elle doit agir sur une ligne immense, depuis Memel jusqu'aux Carpathes. Cinq cent mille hommes ne seraient pas de trop pour cette entreprise. Au commencement, elle éprouverait peu de résistance; car, comme je l'ai observé plus haut, on serait mal préparé contre une attaque soudaine. Mais peu à peu les forces opposées se formeraient; l'Allemagne, plus que jamais attachée à son indépendance, s'ébranlerait tout entière, et fournirait à l'Autriche et à la Prusse des secours qui rétabliraient bientôt l'équilibre. Sans compter la coopération de l'Angleterre, — coopération plus redoutable pour la Russie qu'une armée de terre de deux cent mille hommes, — les armées russes, après quelques succès brillants et stériles, se verraient repoussées de toutes parts; et l'Empereur Alexandre, après avoir perdu tous les

fruits de son ancienne politique, ne recueillerait de celle qu'il aurait embrassée que des regrets, des embarras et des dangers dont il ne se tirerait plus pendant le reste de sa vie.

La seule expédition isolée que la Russie puisse entreprendre sans affronter directement ces difficultés énormes serait celle dont on croit la Porte menacée depuis longtemps. Il est certain que, dans l'état actuel des autres Puissances, les armées russes pourraient avoir passé le Danube, et se trouver en pleine marche sur Constantinople, avant que le moindre mouvement hostile eût eu lieu sur leurs derrières et sur leurs flancs. Mais ces succès, en les supposant même beaucoup plus faciles qu'ils ne le seraient dans la réalité, n'en seraient pas moins éphémères et illusoire. Car, si l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre restent d'accord, — la France étant considérée comme nulle dans ce calcul, — ces Puissances ne pourront jamais souffrir que le territoire de la Porte soit envahi ou démembré par les Russes. Quelque lente que puisse être leur opposition, il suffit qu'elle soit infaillible, pour que l'Empereur de Russie ne s'expose pas à une réaction dont les suites pourraient lui être tout aussi funestes que celles d'une tentative manquée contre l'Allemagne. C'est cette considération qui me fait persis-

ter à envisager le système actuel, quoique la Porte n'y soit pas nominalement comprise, comme une des plus fortes garanties de sa sûreté et de ses droits, et cette Sainte-Alliance qu'on paraît avoir vue d'un mauvais œil à Constantinople, et qui n'est, après tout, qu'une décoration de fantaisie de la fédération réelle, comme un des plus grands avantages pour la Porte.

Nous voyons donc qu'en dernier résultat la position de la Russie, malgré l'immensité de ses forces disponibles, est infiniment plus analogue qu'on ne le croirait à celle de la France. Tout comme la France, la Russie ne peut rien entreprendre sans avoir *préalablement* changé le système européen, et détaché de l'alliance générale l'un ou l'autre de ses membres essentiels, pour s'en faire un allié particulier. C'est alors seulement qu'elle pourrait sortir de sa ligne, essayer ses forces, soit contre l'Allemagne, soit contre la Porte. Si la Prusse était restée avec la Russie dans les rapports de 1814, il dépendrait aujourd'hui de l'Empereur Alexandre de choisir entre les rôles de protecteur, de dictateur ou de tyran de l'Europe. Ce danger est passé, et si le cabinet de Vienne a fait des fautes, il les a largement expiées par la part active qu'il a eue à la résipiscence salutaire de la Prusse. Dans quelques mains que tombe la

direction des affaires de cette Puissance, elle ne rentrera pas de sitôt dans ses anciens errements. La Russie ne peut pas se flatter davantage d'intéresser l'Angleterre à un projet quelconque contraire à l'intérêt général. Il lui resterait donc, pour dernière ressource et pour dernier épouvantail, une alliance particulière avec la France. Cette alliance est possible, elle est même une des chances les moins invraisemblables et les plus effrayantes de l'avenir. Mais il faut du temps et beaucoup de temps pour la faire mûrir. Et comme les deux Puissances n'ont aucun point de contact, les États intermédiaires et l'Angleterre seraient coupables d'une négligence ou d'une faiblesse difficiles à supposer, si elles se laissaient surprendre par les effets d'une aussi fatale combinaison.

Ces réflexions conduisent à une conclusion aussi singulière que rassurante. Ce qui, au premier coup d'œil, paraît être la partie la plus faible du système actuel, est précisément ce qui constitue sa force. La France et la Russie sont aujourd'hui les deux seules Puissances qui puissent menacer l'Europe d'un nouveau bouleversement, et elles sont l'une et l'autre réduites à l'impossibilité de nuire, tant que la *ligne du milieu*, formée par des Puissances qui n'ont d'autre intérêt ni d'autre désir que la paix, ne sera pas rompue. L'Autriche, la Prusse

et l'Angleterre, chacune peu disposée aujourd'hui et peu préparée à une guerre sérieuse, comparative-ment et isolément impuissantes, pacifiques par nécessité, mais toujours assez fortes pour une résistance combinée, sont le véritable boulevard de la sûreté commune de l'Europe, et les colosses qui en occupent les deux extrémités, se brisant contre cette digue centrale tant qu'elle subsistera, doivent chercher pour longtemps leur intérêt et leur gloire dans la conservation d'un ordre de choses qu'ils ne peuvent pas se flatter de détruire.

En ajoutant à ces considérations la situation générale des peuples, leur horreur pour la guerre, les ménagements qu'on leur doit, la pénurie de tous les Gouvernements, les dispositions bien constatées des cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, et ce que les données les plus justes et les calculs les plus raisonnables nous apprennent sur les principes qui règnent en France et en Russie, — je crois que de très-grandes probabilités se réunissent en faveur du maintien de la paix générale et du système politique qui, avec toutes ses imperfections et ses défauts, en fait aujourd'hui le fondement et la garantie.

IV

Vienne, 4 avril 1818.

.
L'ouverture de la diète¹ a eu lieu le 15 mars. L'Empereur a prononcé un discours extrêmement remarquable. Après l'avoir prononcé, il est descendu du trône et s'est placé au milieu de l'assemblée. Le ministre de l'intérieur, Motocosky, a lu ensuite un rapport sur l'état du royaume, sur les avantages de la nouvelle constitution, sur les institutions déjà achevées et sur celles qui se préparent encore, enfin sur les objets dont la diète doit s'occuper pendant les quatre semaines que durera la session.

Le discours de l'Empereur retentira, je n'en dis pas trop, sur tous les points du globe, et fera partout une sensation prodigieuse. Il élèvera l'Empereur au pinacle de la popularité et de la gloire. *Les idées libérales et les constitutions représentatives* sont les idoles de notre siècle. Ce qui en est dit dans ce discours, le passage surtout commençant par ces mots : « *Prouvez à vos contemporains, etc.* », fera tressaillir de joie et d'admiration tous ceux qui

¹ De Varsovie par l'Empereur Alexandre.

ne cessent de se plaindre de la lenteur des Gouvernements à réaliser les réformes et les changements, objets de tant de vœux ardents. Ils regarderont de nouveau l'Empereur Alexandre comme le protecteur déclaré de leurs principes. Le projet d'étendre même à la Russie les nouvelles institutions accordées à la Pologne, projet annoncé dans ce discours dans des termes peu équivoques, ne manquera pas non plus de produire son effet. On n'examinera pas si la Pologne est réellement libre et si la Russie le sera moyennant toutes ces magnifiques promesses; mais les principes et les intentions de l'Empereur seront portés aux nues.

Ce n'est pas, sans doute, la première fois que ce souverain s'est prononcé en faveur des idées et des formes qui font fermenter aujourd'hui toutes les têtes. Mais le moment qu'il a choisi pour les mettre en avant a dû nous frapper; et la vérité est que, quoique préparés à quelques phrases de ce genre à l'occasion de l'ouverture de la diète, nous ne nous attendions pas à des démonstrations aussi fortes. Peut-être que l'état de l'Allemagne, où l'établissement de nouveaux régimes constitutionnels offre déjà aux souverains une tâche si pénible, aurait mérité quelque considération. Peut-être aussi que la situation particulière de l'Autriche, placée au milieu de cette crise avec un régime qu'elle ne veut

ou qu'elle ne peut pas changer, aurait exigé un peu plus de ménagement; sans compter l'impression profonde que ces discours doivent faire sur la *Gallicie*. L'Empereur a paru le sentir lui-même; car dans ses conversations avec le prince de Hesse¹ (dont j'aurai plus tard tous les détails), il a eu constamment l'air de vouloir adoucir ce que son discours pouvait avoir de trop saillant sous ces différents rapports. Mais la tentation paraît avoir été trop grande pour qu'il y résistât.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse, dans mes dernières dépêches, de la lettre que le prince Metternich avait écrite au comte Capo d'Istria, relativement à l'entrevue des souverains au mois de septembre. Cette lettre a au moins servi à éclaircir parfaitement la question. La réponse du comte Capo d'Istria, et ce qu'il y a ajouté verbalement, ne laisse pas de doute sur les dispositions de la Russie. L'Empereur Alexandre, loin de partager les idées du cabinet de Vienne à cet égard, paraît avoir eu en effet (et nourrit probablement encore) l'intention d'admettre toute l'Europe à cette entrevue, d'y traiter toutes les grandes questions, d'y faire plaider toutes les causes, d'y juger en arbitre

¹ Philippe de Hesse-Hombourg, envoyé par l'Empereur d'Autriche pour complimenter l'Empereur de Russie.

suprême tous les procès des grands et petits souverains. Il avait même imaginé de proposer pour lieu du congrès la ville de *Bâle*, qu'il semble avoir crue plus conforme à ses vues qu'une ville prussienne. Lorsque la lettre du prince Metternich lui a fait voir à quel point l'Autriche répugnait à une marche pareille, il a pris le singulier parti de renvoyer cette question à la *conférence des ministres* à Paris, pour qu'elle y fût décidée à la *majorité des voix* ! La conférence des ministres n'est pas un corps délibérant ; elle ne peut agir que d'après les instructions positives des souverains ; et la vouloir rendre juge dans une affaire qui n'aurait dû être traitée que de cabinet à cabinet était une démarche assez bizarre, pour n'en pas dire davantage. Je ne crois pas que nous ayons trop à craindre de ce que l'Empereur appelle la majorité des voix ; car, jusqu'ici au moins, l'Angleterre et la Prusse ont paru être entièrement d'accord avec l'opinion de l'Autriche, et la France, qui ne serait trop édifiée de se voir aux prises avec la moitié de l'Europe dans une négociation aussi importante pour elle, doit nécessairement partager la même opinion. Mais, quoi qu'il en résulte, cet incident prouve toujours avec quelles idées l'Empereur Alexandre paraîtra en Allemagne ; et j'avoue franchement que,

dans la disposition actuelle des esprits, son voyage, et l'entrevue, et tout ce qu'elle entraînera, ont de quoi faire trembler.

V

Vienne, 18 avril 1818.

Les nouvelles de Varsovie qui ont succédé à celles dont j'ai fait part à Votre Altesse dans ma dernière dépêche n'ont pas été, à beaucoup près, du même intérêt. Tout paraît y avoir pris une allure assez calme et assez monotone. La diète s'est occupée de deux ou trois projets de loi qu'on lui a livrés pour remplir les séances, et qui ne concernent que des questions secondaires de législation civile ou d'administration intérieure. L'Empereur a passé dans son cabinet tout le temps qui n'est pas consacré aux revues, aux manœuvres, aux exercices militaires.

Relativement à l'entrevue des souverains, les idées qu'il avait énoncées d'abord, et qui contrastaient singulièrement avec celles de l'Autriche, se sont beaucoup adoucies. Le comte Capo d'Istria a écrit au prince Metternich que l'Empereur attachait un si grand prix à tout ce qui pouvait

convenir à l'Empereur d'Autriche, qu'il était prêt à se concerter avec lui sur telle base que la Cour de Vienne jugerait la plus désirable. A la suite de cette lettre, le comte Goloffkin¹, au grand étonnement de M. de Metternich, a été chargé de lui demander confidentiellement un plan d'opération ou précis des objets à traiter dans les conférences futures.

Ce qui paraît avoir contribué à ces changements, c'est que l'Empereur Alexandre a eu occasion de se convaincre que ni le cabinet de Londres, ni celui de Berlin ne partageaient ses vues sur l'étendue à donner au congrès futur. Le Roi de Prusse a envoyé à Varsovie un de ses aides de camp pour complimenter l'Empereur. Cet officier y a porté des lettres annonçant clairement que le Roi désirait, autant que l'Autriche, que la réunion des souverains se bornât aux affaires indispensables, et ne prît pas la tournure d'un congrès européen, dont la marche et la durée deviendraient également incalculables. Le Roi a fait déclarer aussi que, si le point de réunion devait être choisi dans ses États, il préférerait Aix-la-Chapelle à Dusseldorf, puisqu'il voudrait, en même temps, se

¹ Ministre de Russie à Stuttgard, remplaçant provisoirement le comte Stackelberg, qui avait été rappelé récemment du poste de Vienne.

servir des eaux minérales de la première de ces villes. L'Empereur Alexandre a accepté tout de suite cette proposition ; et comme elle a été acceptée de même à Vienne , ce sera donc à Aix-la-Chapelle qu'on se rassemblera le 15 septembre.

Le prince Metternich a précisé les objets que cette entrevue doit embrasser, avec un discernement et une sagesse admirables.

Si l'on voulait y traiter des questions auxquelles d'autres Puissances ont un intérêt particulier, on ne ferait que réveiller la jalousie et le mécontentement de toutes les Cours. Par conséquent aucun des objets qui ont été traités jusqu'ici dans des négociations particulières ne peut et ne doit être évoqué à l'entrevue des souverains ; tout doit rester à cet égard dans la marche qui a été suivie jusqu'à présent. Ce n'est qu'à cette condition, comme M. de Metternich l'a observé avec la plus grande sagesse, que les quatre cabinets signataires du traité de Paris peuvent exclure tous les autres d'une intervention directe dans ces conférences. Ce n'est qu'à cette condition, et en leur annonçant que rien de ce qui regarde leurs intérêts particuliers ne sera ni préjugé, ni même traité dans cette réunion, que l'on peut, sans leur donner ombrage et sans blesser leurs justes prétentions, faire entendre que, pour l'intérêt de tout le monde,

on n'admettra aucune affaire particulière, ni par conséquent aucun agent diplomatique autre que ceux des cinq Cours délibérantes.

Les cabinets de Londres et de Berlin sont absolument d'accord sur cette manière de voir; et les dernières communications russes me prouvent que l'Empereur Alexandre, quoique un peu à contre-cœur, finira par l'adopter entièrement. J'ai fait depuis longtemps l'observation curieuse et *très-consolante* que ce souverain, malgré les idées quelquefois assez bizarres qui se forment dans sa tête toujours active, et malgré son désir secret de se placer à la tête de toutes les grandes questions, a une répugnance très-prononcée pour l'idée de se trouver isolé dans quelque affaire que ce soit, et qu'il abandonne avec une facilité que ceux qui ne le jugent que superficiellement ne chercheraient guère dans son caractère les projets auxquels il tient le plus, *plutôt* que de donner lieu à l'apparence d'une scission entre lui et les autres cabinets alliés.

Il était certainement de la plus haute importance de fixer les principes sur l'étendue à donner à la réunion des souverains. Cette réunion qui, je l'espère, consolidera la paix générale, deviendrait *infailliblement* l'occasion et le prétexte des complications les plus graves, et même des plus grands

troubles en Europe, si tout ce qui pourrait lui donner le caractère, ou seulement les formes, d'un *congrès* proprement dit n'en était pas soigneusement éloigné.

Les premières ouvertures de M. de Capo d'Istria au prince de Hesse avaient de quoi nous effrayer, surtout lorsqu'on les rapprochait de l'esprit et des phrases du mémorable discours de l'Empereur à la diète. D'autres symptômes alarmants avaient déjà précédé ceux-ci. Le général Pozzo di Borgo a dit à Paris, dans un entretien très-animé avec un autre diplomate, « que l'Empereur ferait à l'entrevue des souverains des propositions auxquelles personne ne s'attendait, et dont tout le monde serait étonné ». Je sais bien que ce propos n'avait aucun sens hostile, et qu'il ne se rapportait qu'à des projets *philanthropiques*, ou à quelque nouvelle *conception européenne*. Mais, quel qu'en fût le but, tout ce qui tendrait aujourd'hui à changer soit le fond, soit seulement la forme du système politique, serait embarrassant et dangereux. Et si M. de Metternich, comme je n'en doute plus, parvient à écarter, par un règlement sage, tout ce qui n'est pas de stricte nécessité, il aura rendu un grand service à l'Europe.

VI

Vienne, 30 juin 1818.

.

Les dernières nouvelles officielles de Constantinople, et plusieurs données particulières, nous font présumer que les négociations avec la Russie ont pris, en dernier lieu, un caractère sinon alarmant, au moins fort embarrassant et fort pénible. Les rapports que l'ambassadeur d'Angleterre a adressés à sa Cour, et dont j'ai eu connaissance, ont même une couleur si noire, qu'on pourrait s'attendre à quelque grande explosion; en effet, M. Liston, jusqu'ici parfaitement d'accord avec *notre* manière de voir, ne veut plus admettre que M. de Strogonoff n'agisse pas dans l'intention prononcée de provoquer la Porte à la guerre. Les rapports autrichiens présentent l'état des choses sous un point de vue moins tranchant et plus conforme à notre ancienne hypothèse, à celle que l'Empereur Alexandre ne veut que brusquer et intimider le Gouvernement turc, sans jamais en venir à une rupture sérieuse.

Les affaires des deux Principautés formeront dans tous les cas un point essentiel dans ces négociations, et il me paraît assez probable que l'im-

portante question de la durée du règne ¹ de Votre Altesse sera, en grande partie, décidée d'après la tournure que prendront les discussions avec la Russie. Si Votre Altesse possédait à cet égard quelques renseignements qui pourraient éclairer et guider la marche du cabinet de Vienne, il serait certainement d'une utilité immense pour elle et pour nous que nous en fussions authentiquement instruits. On ne fera rien qui ne soit pleinement concerté avec Votre Altesse et qui n'ait obtenu son consentement préalable, et l'on agira avec toute la prudence et avec toute la réserve qu'exige une affaire aussi délicate. Vous ne risquez rien, Monseigneur, en nous mettant au fait de tout ce qui peut vous intéresser dans cette question; car votre intérêt sera le nôtre, et nous n'aurons jamais d'autre vue que celle qui aboutira à votre avantage réel et à l'accomplissement de vos vœux, quels qu'ils puissent être.

VII

Carlsbad, 20 juillet 1818.

Les yeux de l'Europe sont exclusivement fixés sur la réunion future des souverains, et toute affaire

¹ Voir la préface.

politique, toute négociation, toute correspondance même entre les grandes Cours, est plus ou moins suspendue dans l'attente de cette entrevue solennelle.

L'idée d'un congrès général, qui s'attachait naturellement à la réunion des souverains, avait si fort saisi l'esprit des Cours et du public, qu'il était d'une haute importance, d'un côté, de déterminer avec précision les *objets* qui seraient traités à Aix-la-Chapelle, et de s'expliquer, de l'autre côté, sur les *personnes* que l'on admettrait à cette réunion.

La première de ces deux questions a été très-heureusement résolue par un mémoire de M. le prince Metternich, que les cabinets de Berlin, de Londres et de Saint-Pétersbourg ont adopté unanimement et, pour ainsi dire, par acclamation; et l'Empereur de Russie, celui des souverains auquel on supposait, et non pas sans fondement, les vues les plus divergentes dans cette grande affaire, frappé de la justesse de celles que la Cour de Vienne mettait en avant, a non-seulement adopté le contenu du mémoire de M. de Metternich, mais s'en est même exprimé avec une satisfaction absolue, tant vis-à-vis de l'Empereur d'Autriche que dans ses dépêches aux Cours de Londres et de Berlin, rendant justice dans les termes

les plus flatteurs « à la haute sagesse » déployée dans cette affaire par le cabinet de Vienne.

La seconde question, celle qui se rapportait aux personnes, était d'une nature assez délicate. Plusieurs souverains, et notamment le Roi d'Espagne, avaient formellement annoncé l'intention de se rendre à Aix-la-Chapelle; il était à prévoir que la plupart des souverains d'Allemagne auraient la même prétention, ou voudraient au moins envoyer des plénipotentiaires, ce qui eût nécessairement donné à la réunion le caractère d'un congrès général, et l'eût assimilée au congrès de Vienne par la multiplicité, la difficulté et la durée des discussions. Comme cependant les quatre cabinets n'avaient pas envie de faire directement envers les autres une démarche qui, de quelque manière qu'elle fût exécutée, avait toujours par elle-même quelque chose de désobligeant, on a sagement imaginé d'employer l'organe de la conférence ministérielle établie à Paris, pour faire connaître aux ministres des quatre Puissances accrédités auprès des autres Cours leur façon de penser sur la réunion prochaine et sur le droit qu'elles réclament de décider *seules* la question de l'évacuation de la France. L'explication devait être conçue de manière à exclure en même temps tacitement tout autre objet de délibération, et à couper court à

toute proposition qui contrarierait le projet fondamental établi par les quatre Puissances. . . .

.

L'exclusion des souverains et de leurs plénipotentiaires a particulièrement choqué le Roi d'Espagne, et ses ministres n'ont pas caché le dépit qu'il en éprouve. Cependant ce prince est précisément un de ceux dont la présence aurait produit les plus graves inconvénients. Il avait l'intention de s'opposer à l'évacuation de la France, prétendant que cette mesure exposerait la branche française des Bourbons aux plus grands périls, et qu'en sa qualité de prince de Bourbon, il devait sauver le Roi de France en dépit de lui-même et malgré son désir peu réfléchi de se voir délivré des troupes étrangères. Une conduite aussi insensée aurait pu ramener des scènes scandaleuses ; et comme il existe non-seulement en Allemagne et en Angleterre, mais aussi en France, un parti très-prononcé pour la continuation de l'occupation militaire, ce parti aurait saisi avec empressement l'avis offert par le Roi d'Espagne. En attendant, et pour se venger de sa défaite, ce souverain a fait déclarer par son ministre des affaires étrangères, M. de Pizarro, aux ministres des Cours alliées, qu'il protestait d'avance contre tout ce qui serait arrêté et conclu à Aix-la-Chapelle.

Heureusement l'intimité qui s'était établie, depuis plus d'un an, entre la Cour de Madrid et l'Empereur de Russie, — intimité qui eût pu devenir funeste sous plus d'un rapport, — paraît s'affaiblir peu à peu, et avoir même essuyé des échecs sensibles. L'Espagne avait positivement compté sur une intervention armée de la part de la Russie dans ses querelles avec les colonies, et surtout dans ses démêlés avec le Portugal. Voyant que l'Empereur Alexandre ne donnait pas aveuglément dans ses projets qui menaçaient de le compromettre avec les autres Cours alliées, le Roi d'Espagne a commencé à se refroidir.

(Cette dépêche est la dernière que M. de Gentz ait adressée à l'Hospodar Karadja. Les embarras du prince, — dont j'ai parlé dans la préface, — avaient pris à cette époque une tournure si alarmante que M. de Gentz jugea prudent d'interrompre le cours d'une correspondance qu'il ne pouvait exposer aux chances d'une situation aussi précaire. Les événements justifèrent cette précaution; le prince s'exila au mois d'octobre de la même année, et ses relations ultérieures avec M. de Gentz n'eurent plus qu'un caractère tout à fait privé.)

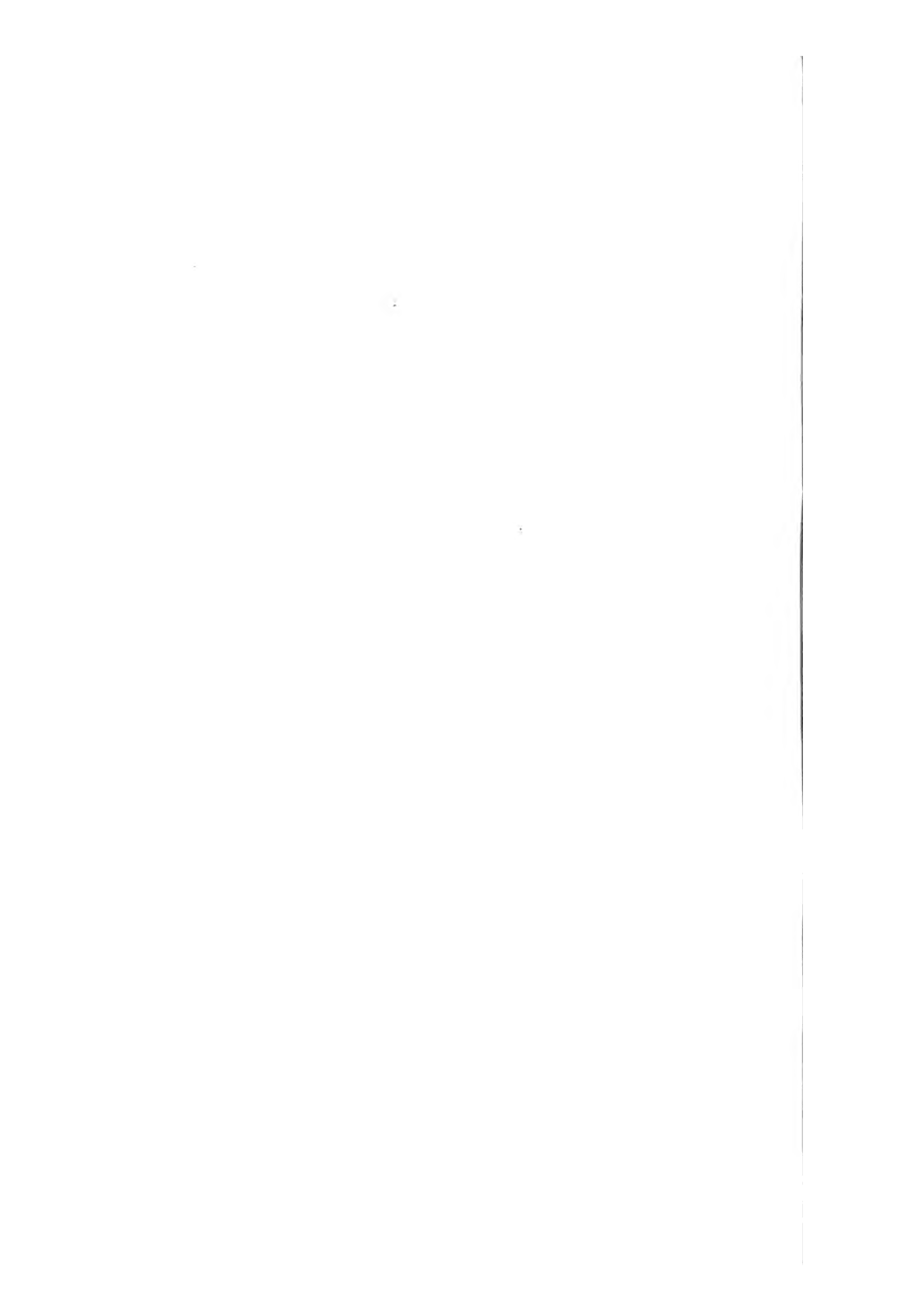
DEUXIÈME PARTIE

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

MARS 1819 — DÉCEMBRE 1819



1819

I

Vienne, 17 mars 1819.

J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse le précis des principales transactions du congrès d'Aix-la-Chapelle, avec quelques-unes des pièces les plus intéressantes appartenant à l'histoire secrète de ce congrès. Je crois que ce travail sera une introduction convenable à ma correspondance future dont il formera le point de départ.

PRÉCIS DES PRINCIPALES TRANSACTIONS DU CONGRÈS
D'AIX-LA-CHAPELLE ¹

La réunion des souverains à Aix-la-Chapelle était le dernier acte des transactions mémorables

¹ L'histoire a consigné les détails de ces transactions d'après les documents officiels émanés du congrès et d'après les mémoires et les commentaires écrits par des contemporains. Je me suis par conséquent borné à recueillir dans ce précis les passages qui caractérisent l'attitude des principaux personnages et les tendances des cabinets.

qui depuis l'année 1813 ont amené un nouvel état de choses en Europe, en détruisant celui qui avait été créé par la prépondérance de la France. Après la courte et sanglante campagne de 1815, la nécessité de comprimer les nouveaux mouvements que tout faisait craindre en France, et de soutenir le trône des Bourbons mal assuré au milieu de tant de ruines et de tant de ressentiments, avait fait adopter un système de précautions rigoureuses, dont l'occupation militaire des provinces frontières de la France formait la base. Cette mesure, indépendamment de son objet principal, avait encore été jugée nécessaire pour garantir la rentrée de ces énormes contributions imposées à la France par des motifs que la générosité et même la justice auraient peut-être désavoués, mais dont la voix des peuples de l'Europe, criant de toutes parts vengeance et réparation contre les Français, avait fait aux souverains une loi presque irrésistible.

OBJET DES CONFÉRENCES

.
On a souvent critiqué les Cours alliées sur l'inutilité de la réunion d'Aix-la-Chapelle, la question principale à traiter dans cette réunion se trouvant résolue d'avance, et il y a même eu des hommes

d'État éclairés qui ont cru que le but du congrès pouvait être également atteint par de simples communications diplomatiques. Cette observation n'était pas juste. Une aussi grande mesure que l'occupation militaire de la France ne pouvait et ne devait finir que par un acte solennel. D'ailleurs, quoique la question principale fût décidée dans l'intention des cabinets, il y en avait d'autres du plus haut intérêt qui réclamaient une discussion approfondie, et les éclaircissements sur la situation intérieure de la France, éclaircissements indispensables pour fixer le système à adopter envers ce pays après l'évacuation de son territoire, ne pouvaient être obtenus que de la bouche d'un plénipotentiaire français et dans le voisinage de la France. Enfin, cette réunion a valu à l'Europe des avantages d'une si immense valeur, qu'on ne pouvait suffisamment s'applaudir de ce que le projet des souverains eût tenu tête à toutes les objections.

Il est vrai que de vives inquiétudes ont précédé dans plusieurs cabinets l'ouverture des conférences d'Aix-la-Chapelle, et l'exposé de ce qui a fait naître ces inquiétudes et de ce qui les a si heureusement terminées est peut-être la partie la plus intéressante de l'histoire secrète de ces transactions. Depuis plusieurs années, l'ascendant que

donnaient à l'Empereur Alexandre sa puissance colossale, ses énormes forces militaires et sa supériorité personnelle généralement reconnue, était devenu un sujet d'alarme pour l'Europe. Les cabinets partageaient ces alarmes. Ce qui les augmentait beaucoup était l'opinion que l'Empereur avait pris à tâche de protéger ouvertement la tendance du siècle vers les idées constitutionnelles et libérales. On imagina de plus que, arrivé à Aix-la-Chapelle, il se déclarerait hautement en faveur de la France; qu'il protesterait contre toute restriction et contre toute mesure de précaution que la prudence pourrait suggérer aux autres cabinets après l'évacuation du territoire français; que, dégoûté de la quadruple alliance, il en relâcherait ou briserait le lien et se rapprocherait à grands pas d'un système d'union intime avec la France, système que l'on regardait avec raison comme un des coups les plus funestes pour la sûreté des Puissances intermédiaires et pour le repos du monde.

Ces soupçons, qui germaient dans toutes les têtes, avaient fortement frappé les cabinets. Celui de Vienne, puisqu'il faut dire la vérité, ne leur avait pas absolument refusé son oreille. Cependant le ministre éclairé qui le dirige fut un des premiers à en revenir. Nous avons des données suffisantes pour ne pas nous livrer aveuglément à l'opinion

généralement reçue. Ces données se développaient à mesure que nous nous approchions de l'époque du congrès. J'eus l'honneur d'accompagner M. le prince Metternich au séjour qu'il fit à Carlsbad et Eger pendant les mois de juillet et d'août. M. le comte Capo d'Istria s'y trouva de même. Dans les entretiens journaliers et confidentiels avec ce ministre, l'homme qui, sans contredit, connaît le mieux les principes, les vues politiques et jusqu'aux pensées les plus secrètes de son souverain, nous nous aperçûmes d'une foule de circonstances qui prouvaient sans réplique que les craintes auxquelles on se livrait sur les dispositions et les projets de l'Empereur de Russie étaient au moins fort exagérées. C'est avec cette perspective rassurante, communiquée sans retard aux Cours de Berlin et de Londres, que nous arrivâmes au mois de septembre à Francfort et bientôt après à Aix-la-Chapelle.

La conduite de l'Empereur en Allemagne était le premier démenti solennel des bruits qui avaient précédé son voyage. Loin d'encourager des innovations dangereuses ou d'exalter l'agitation des esprits, il ne prêchait partout que la paix, la modération, le respect pour les principes conservateurs de l'ordre social et la soumission aux autorités légales. Il ne reçut aucune plainte, ne prononça sur

- aucune question. Les princes qui cherchaient son appui, soit dans des querelles avec leurs voisins, soit dans leur opposition aux deux premières Puissances de l'Allemagne, n'en obtinrent que des conseils conciliants ou des réprimandes sévères. Il déclara partout qu'il ne se croyait nullement autorisé à prendre une part quelconque aux affaires intérieures de l'Allemagne; mais partout il représenta aux princes que l'union la plus étroite était le seul moyen de salut pour leur patrie commune, et que le premier de leurs devoirs était de reconnaître, sans renoncer à leurs droits, l'autorité, les conseils et l'ascendant nécessaire des Cours de Vienne et de Berlin, qui seules pouvaient diriger l'ensemble d'un mécanisme aussi compliqué que celui de la Fédération Germanique. L'impression que ces discours, auxquels personne n'avait paru s'attendre, faisait à Weimar, à Francfort, à Darmstadt, et par contre-coup à Munich, Stuttgart, dans toutes les Cours de second et de troisième rang, enfin dans la masse du public dont une partie considérable, entraînée par les artisans des troubles et des mouvements révolutionnaires, s'était flattée de trouver une protection puissante là où elle ne rencontrait que la sévérité imposante d'un censeur, — cette impression est indescriptible. Les uns étaient frappés d'admiration, les autres de stupeur.

C'est après un prélude d'aussi bon augure que l'Empereur arriva à Aix-la-Chapelle. Toutes les inquiétudes disparurent, tous les voiles tombèrent en moins de deux jours. Dans ses premiers entretiens avec l'Empereur d'Autriche, avec le prince Metternich, avec lord Wellington, lord Castlereagh et le duc de Richelieu, l'Empereur exposa ses sentiments et ses aperçus politiques avec une franchise, une clarté, une précision admirables. On apprit alors que, d'accord avec les autres Cours sur le principe de l'évacuation du territoire français, il n'avait jamais nourri la moindre disposition de se rapprocher de la France aux dépens de ses rapports intimes avec ses alliés, qu'il regardait comme *un acte criminel et comme une trahison envers l'Europe* la pensée seule de dissoudre la Quadruple-Alliance; que, loin de croire la France dans une position assez calme et raffermie pour inspirer de la confiance à ses voisins, il était pénétré de la nécessité d'une surveillance constante, et d'une réunion de conseils et d'efforts chaque fois que les crises intérieures de ce pays pourraient amener de nouveaux dangers; que, repoussant avec horreur toute idée de conquête, d'attentats sur les droits d'autrui, même du plus petit bouleversement dans l'ordre actuel des choses, il ne visait qu'au maintien de la paix, des traités qui l'a-

vaient consolidée, du système suivi depuis trois ans par les grandes Puissances, et qu'il envisageait tout ce qui pouvait affaiblir ce système ou compromettre ou relâcher l'union des quatre Cours qui en était la base, comme dangereux et pernicieux pour la tranquillité future et pour tous les grands intérêts du monde civilisé.

Ce langage soutenu des expressions du plus noble enthousiasme pour le bien public, pour la morale, pour la religion, pour l'honneur, pour tout ce qu'il y a de plus élevé dans les affaires humaines, ne put que produire l'effet le plus prompt et le plus puissant. Dès ce moment le caractère et les résultats de la réunion d'Aix-la-Chapelle étaient décidés. Il n'était plus question ni de crainte, ni d'incertitude. On se félicitait réciproquement de n'avoir pas renoncé à ce congrès, qui eût déjà fait le plus grand bien à l'Europe s'il n'avait amené que ces explications préalables. L'Empereur Alexandre est resté fidèle à ses premières déclarations. Sa conduite pendant toute la durée des conférences a été un chef-d'œuvre de sagesse, de loyauté, de modération. L'histoire du congrès d'Aix-la-Chapelle se groupe autour de son auguste personne; il en a été le ressort, le directeur et le héros. Ayant connu l'ensemble et tous les détails de cet événement, je ne

fais ici qu'anticiper le jugement qu'en prononcera la postérité impartiale. Amis ou ennemis, admirateurs ou critiques de ce grand souverain, tous ceux qui ont été exactement instruits de ce qui s'est passé à cette époque sont forcés de lui rendre les mêmes hommages.

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS

.

La retraite des troupes étrangères du sol français ayant été réglée avec tous ses accessoires¹, la première tâche du congrès était remplie. Mais des questions bien plus délicates et plus problématiques se présentaient maintenant, comme il s'agissait de fixer les rapports dans lesquels les Puissances alliées se placeraient pour l'avenir vis-à-vis de la France. Trois considérations majeures devaient diriger l'examen de ces questions : 1° Il importait à la tranquillité de l'Europe, il importait peut-être également à celle de la France, que le système observé jusque-là par les quatre grandes Puissances, et auquel celles d'un poids inférieur avaient régulièrement participé, ne fût pas abandonné à la légère, mais sanctionné plutôt pour le

¹ Par la convention du 9 octobre 1818. (MARTENS, *Nouveau Recueil*, t. IV, p. 549.)

cas où quelque nouvelle catastrophe révolutionnaire menacerait la sûreté et l'ordre public en Europe. — 2° Il n'était pas moins essentiel d'écartier, *sous tout autre rapport*, jusqu'au soupçon d'un sentiment hostile contre la France, et de reconnaître sans restriction, non-seulement la plénitude de son indépendance, mais encore le rang élevé qui lui est dû dans la grande communauté des États. — 3° Il était nécessaire de s'entendre sur une forme propre à exprimer clairement et convenablement cette *double position*, sans blesser la nation française, et sans avoir l'air, vis-à-vis des autres, d'être trop alarmé des dangers de l'avenir.

Ces considérations ont occupé les conférences ministérielles pendant plus de trois semaines. . . .

Une quantité de combinaisons et de rédactions furent successivement proposées et abandonnées dans le cours de ces conférences. Une des plus grandes difficultés de ce travail provenait du scrupule du ministre d'Angleterre qui, ayant toujours devant ses yeux le Parlement auquel il serait obligé de rendre compte de ces transactions et d'expliquer et de justifier chaque phrase des pièces que l'on allait rédiger, rejeta souvent ce qu'à tout autre égard il aurait hautement approuvé, ou demanda des modifications quelquefois peu avantageuses

à l'effet général auquel on visait. Si ces entraves n'avaient pas arrêté les ministres de la conférence, le protocole (public) du 15 novembre ¹, au lieu d'une pièce froidement correcte et réduite au quart de sa composition primitive, serait devenu un des actes les plus imposants de la diplomatie européenne.

Par le résultat final de ces délibérations on établit une ligne de démarcation claire et distincte entre l'état de paix, tel qu'il existe aujourd'hui de droit et de fait, et l'état éventuel d'une coalition armée, provoqué par quelque nouveau désastre.

Avant les conférences d'Aix-la-Chapelle, on avait généralement accredité dans le public l'idée que la *Quadruple-Alliance* allait être transformée en *Quintuple-Alliance*; idée absolument fautive, incompatible avec la position réciproque des Puissances comme avec tout objet raisonnable d'un système fédératif, entièrement opposée aux vues des quatre cabinets ci-devant coalisés, et prêtant en outre à toutes sortes d'interprétations et de conjectures alarmantes pour les États de second et de troisième ordre. Pour éloigner tout ce qui pouvait nourrir cette idée, on évita soigneusement dans

¹ MARTENS, *Recueil des traités*, Supplément, t. VIII, p. 554.

toutes ces pièces, et même dans les rédactions les plus confidentielles, non-seulement le terme de *Quintuple-Alliance*, qui n'était jamais venu à l'esprit d'aucun des ministres, mais encore celui de *Quadruple-Alliance*, qui, dans les relations amicales d'aujourd'hui, ne pouvait que réveiller des souvenirs désagréables. On ne reconnut d'autre association que celle de toutes les Puissances de l'Europe, et les cinq cabinets désormais unis se chargeaient tout au plus de représenter cette association générale, de veiller à ses intérêts communs dans les cas d'un danger imminent, ou dans les affaires pour lesquelles l'une ou l'autre des Puissances réclamerait librement leur intervention.

Telle était la partie patente et purement pacifique de ces transactions. Mais, en admettant le cas de quelque revirement funeste en France, il fallait adopter une marche différente. Il n'y avait qu'une seule opinion parmi les souverains et les ministres (sans en excepter même M. le duc de Richelieu) sur la malheureuse possibilité d'un événement pareil, et tout le monde était également d'accord sur les suites qu'il pouvait avoir dans la situation présente de tous les autres pays. Par conséquent la nécessité d'une mesure de précaution éventuelle était unanimement reconnue et sentie. il s'agissait de s'entendre sur la forme la plus con-

venable. Le traité d'alliance du 20 novembre 1815 (dont celui de Chaumont du 1^{er} mars 1814 était envisagé comme la base) avait défini les conditions sous lesquelles la Quadruple-Alliance serait censée rentrer en activité, ou ce qu'en langage technique on appelle le *casus fœderis* ; il l'avait défini d'une manière assez exacte, pour ne laisser aucune latitude à des interprétations arbitraires. Par ce traité, les Puissances ne s'étaient réservé le droit d'intervenir dans les affaires de France que dans le cas où un bouleversement quelconque surviendrait dans ce pays, et menacerait le repos et la sûreté de ses voisins. Personne ne voulait s'éloigner ni de la lettre ni de l'esprit de cette clause. Lord Castlereagh jugea même à propos de remettre à la conférence un mémoire très-étendu, pour indiquer de la manière la plus précise le sens que le Gouvernement anglais avait attaché jusqu'ici et continuerait d'attacher aux stipulations du traité du 20 novembre 1815. Il poussa la rigueur des principes et l'exactitude diplomatique au point de déclarer dans cette pièce « que si, par quelque catastrophe déplorable, la maison de Bourbon était encore une fois précipitée du trône et remplacée *par quelque Gouvernement que ce fût*, — excepté toutefois les membres de la famille de Napoléon, contre lesquels le traité avait

établi un *casus fœderis spécial*, — le Gouvernement anglais ne se croirait pas engagé à remplir les stipulations du traité, à moins qu'il ne soit manifeste que la catastrophe en question compromettrait la tranquillité des États voisins et la sûreté générale de l'Europe ». Pour obvier à toute incertitude, la conférence ministérielle parut s'arrêter un moment au projet de faire rédiger un nouveau traité d'alliance et de coopération éventuelles, d'autant plus que celui de 1815 renfermait beaucoup de stipulations qui se rapportaient aux circonstances où il fut conclu, et n'étaient plus applicables depuis la retraite des troupes. Cependant, après de mûres réflexions, ce projet, dont l'exécution avait aussi ses difficultés et ses dangers, fut abandonné, et l'on embrassa celui de déclarer, par la voie d'un protocole, le maintien pur et simple du traité de 1815, pour les cas spécifiés dans ce traité. On décida en même temps que ce protocole, qui aurait toute la force d'une convention, serait tenu secret, pour ne pas choquer la susceptibilité des Français. Mais cette disposition ne regardait point le plénipotentiaire de France. Le protocole réservé lui fut communiqué pour en prendre connaissance. On l'autorisa même à le transmettre (confidentiellement) à Paris, puisque les cabinets alliés tenaient fortement à ce que le Roi de France fût instruit sans

restriction de la position dans laquelle il restait envers eux. Le Roi ne pouvait pas se méprendre sur le sens et l'objet de cette confirmation de la Quadruple-Alliance. Réduit à des mesures purement éventuelles, exclusivement calculées sur des chances bien plus fatales encore à la maison de Bourbon qu'à toute Puissance étrangère, et propre à affermir plutôt qu'à compromettre le système essentiellement pacifique auquel la France se trouvait associée, cet engagement, loin de porter un caractère hostile ou suspect, était un véritable bienfait pour Louis XVIII, un instrument dont la simple existence, quelque peu disposé que l'on fût à en faire usage, pouvait bien devenir éminemment utile dans des temps de crise et de désordre, et rappeler à ceux qui voudraient menacer son trône que l'Europe ne fermerait pas les yeux sur leurs attentats. Aussi le Roi de France paraît-il avoir complètement senti ces vérités; et, sans qu'il ait pu s'en expliquer, il a envisagé le protocole réservé au même point de vue que les cabinets qui avaient signé cet acte.

Il a été joint au protocole réservé une pièce plus remarquable par son origine que par son contenu; car celui-ci est trop vague pour justifier des inductions alarmantes. L'Empereur de Russie (ce même souverain que l'opinion générale regardait comme

le protecteur exclusif de l'émancipation de la France, et comme l'adversaire prononcé de tout ce qui pouvait avoir l'air de porter atteinte à son indépendance!), en insistant dès son arrivée à Aix-la-Chapelle sur le maintien de la Quadruple-Alliance comme mesure de sûreté éventuelle, proposa en même temps la formation d'un *comité militaire*, chargé de concerter d'avance les plans et les combinaisons à adopter dans le cas d'un nouvel armement général provoqué par une nécessité impérieuse. Ce projet fut vivement appuyé, non pas par le cabinet de Prusse, mais par la plupart des généraux prussiens présents à Aix-la-Chapelle. Ces généraux, guidés en partie par leur ancienne irritation contre les Français, et en partie par les craintes que leur inspiraient la situation des Pays-Bas et celle des nouvelles provinces prussiennes contiguës à la France, avaient même imaginé ce qu'ils appelaient « un système intermédiaire », moyennant lequel on aurait laissé sur les frontières françaises, et notamment dans les places fortes des Pays-Bas, un corps armé de quarante mille hommes pour surveiller ce qui se passerait en France, système que tous les hommes d'État jugeaient, comme de raison, incompatible avec l'esprit dans lequel on avait travaillé à Aix-la-Chapelle, et de plus absolument inexécutable sous tous les rapports poli-

tiques, militaires et pécuniaires. L'Empereur Alexandre ne partageait pas précisément cette conception prussienne; mais son comité militaire, et le travail dont il voulait le charger, était, quoiqu'à un moindre degré, sujet aux mêmes objections. Telle fut la persuasion intime des ministres d'Autriche et d'Angleterre; et je puis ajouter que les ministres de Russie eux-mêmes en étaient également pénétrés. Heureusement que la sagesse et l'énergie du duc de Wellington et l'ascendant de son opinion sur l'esprit de l'Empereur furent employés dans cette occasion pour empêcher une faute qui n'aurait pas été sans conséquence. Lord Wellington représenta à l'Empereur les effets funestes que le bruit d'un nouveau plan de campagne dressé d'avance produirait d'un côté en France, et de l'autre côté dans tous les pays de l'Europe; qu'une mesure aussi alarmante avertirait de la mauvaise opinion que les plus hautes autorités politiques et militaires sembleraient avoir conçue de la stabilité de l'état actuel des choses. Il lui représenta de plus qu'en dépit du secret que l'on tâcherait de garder sur les travaux de ce comité militaire, il en transpirerait assez pour répandre les plus cruelles inquiétudes et pour fournir aux malveillants en France un excellent prétexte de crier contre la perfidie des cabinets

alliés. L'Empereur Alexandre, qui ne voulait que le bien, prêta l'oreille à ces représentations, et le comité fut supprimé dans sa naissance. Pour satisfaire jusqu'à un certain point à l'objet que ce souverain avait eu en vue, on rédigea une pièce contenant quelques dispositions préalables à suivre, si jamais les alliés se trouvaient forcés de reprendre les armes; et le protocole dans lequel ces dispositions — à la vérité peu positives et peu effrayantes — étaient consignées fut annexé au protocole réservé.

En décidant que les questions relatives à la France seraient le seul objet avoué et officiel de la réunion d'Aix-la-Chapelle, les cabinets n'avaient pas eu l'intention d'exclure absolument toute autre affaire politique de leurs délibérations. Une fois réunis, ils avaient le droit incontestable de traiter confidentiellement et verbalement des questions qui depuis longtemps avaient occupé leur correspondance diplomatique. . . . Afin de compléter le tableau de ce congrès, je procéderai à une énumération très-succincte de ces objets auxquels on a voué une attention particulière. En voici le sommaire : 1° Affaires d'Allemagne. 2° Discussions entre la Suède et le Danemark. 3° Pacification des colonies espagnoles en Amérique. 4° Dispute sur Montevideo entre l'Espagne et le Portugal. 5° Abo-

lition de la traite des nègres. 6° Mesures contre les Barbaresques. 7° Traitement de Napoléon à Sainte-Hélène.

II

Vienne, 16 avril 1819.

La fameuse motion de M. de Barthélemy¹ sur les changements à faire dans la loi sur les élections a été rejetée par la Chambre des députés à la majorité de 56 voix. Le ministère en est donc débarrassé ; et pour le moment le calme est rétabli en France. Cette entreprise laissera cependant de longs souvenirs et produira des effets fort opposés à ceux que ces auteurs avaient en vue. L'ancienne aristocratie y perdra directement et indirectement une partie de ce qui lui était resté de considération et d'influence. L'augmentation subite de la Chambre des pairs diminue nécessairement le poids des anciens membres de ce corps, et l'idée même de son indépendance ; et si le ministère a eu tort d'avoir recours à une mesure aussi tranchante, il faut avouer que la crise du moment excusait sa

¹ *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 26-32.

résolution, et que ceux qui l'y ont forcé n'en ont pas moins de reproches à se faire.

.

En attendant, tout ce qui se fait en France est observé en Europe avec une attention particulière; les craintes et la terreur que ce pays nous a inspirées pendant si longtemps donnent encore à chacune de ses démarches une importance que très-souvent elles n'ont pas en elles-mêmes. C'est ainsi que, depuis l'année dernière, on ne parle en Europe que des immenses préparatifs, des vastes armements de la France; la méfiance et la terreur exagèrent tout; et les mouvements les plus simples sont interprétés comme symptômes effrayants. . .

Je me trouve, moyennant ma correspondance particulière de Paris, muni de plusieurs données, qui mettent un terme à toutes ces interprétations et à toutes ces alarmes, en me fournissant la véritable clef des remarques que la chaleur de la discussion a arrachées aux orateurs du parti ministériel¹.

Loin de méditer des projets hostiles contre les États voisins, on craint à Paris les intentions secrètes des Puissances étrangères; on craint que ces Puissances ne s'avisent d'intervenir de nouveau

¹ Dans la séance du 27 mars.

dans les affaires intérieures de la France, et que cette intervention n'amène les complications les plus fâcheuses. Cette crainte n'est pas seulement celle des badauds et des frondeurs; elle a gagné les classes supérieures et les personnes les mieux instruites, et je sais que les ministres eux-mêmes n'en sont pas absolument exempts. Et voici, maintenant, ce qui a donné lieu à cette crainte.

L'Empereur de Russie a fortement désapprouvé le changement ministériel qui s'est opéré en France au commencement de cette année. Il a regardé la retraite de M. de Richelieu ¹, celle de M. Lainé et du comte Molé, comme un événement désastreux; et sans préjuger les individualités de leurs successeurs, il a cru reconnaître dans les *principes* qui ont motivé leur choix des présages funestes pour la tranquillité future de la France. Il a exprimé entre autres cette manière de voir dans une dépêche adressée à quelques-uns de ses ministres auprès des principales Cours de l'Europe, dépêche que j'ai eu moi-même occasion de lire. Il n'y avait certainement dans cette pièce pas un mot qui eût indiqué de loin le désir ou l'intention de se mêler de ce qui se passe dans l'intérieur de la France. Tout au contraire, les ministres de Russie eurent ordre

¹ Remplacé par M. Dessole.

de s'abstenir, aussi soigneusement que possible, de tout ce qui pouvait leur donner l'air d'être chargés d'une intervention semblable ; mais enfin, il en résultait toujours que l'Empereur, de son côté, n'avait pas une opinion bien rassurante sur la marche et même sur la stabilité du nouveau ministère. Je ne veux pas aborder aujourd'hui l'examen du fond de cette opinion ; je me borne à dire ce qu'elle était.

Le général Pozzo di Borgo, ministre de Russie à Paris, très-mécontent lui-même de la révolution ministérielle qui, en faisant sortir le duc de Richelieu, a grandement diminué son influence, paraît avoir pris à tâche de ne pas dissimuler l'effet que cette révolution a produit sur l'Empereur. Je crois au contraire qu'il l'a fait sentir dans toute son étendue, et que ce sont principalement les propos de ce ministre qui ont répandu l'alarme dans les cercles ministériels et dans la haute société de Paris. On n'ignorait pas non plus que le Gouvernement anglais, malgré le profond silence qu'il a gardé, partageait les opinions de l'Empereur Alexandre, et l'on n'avait pas de raison pour croire que le cabinet de Vienne s'en éloignât beaucoup. Toutes ces circonstances réunies ont actuellement conduit à l'idée que les Puissances étrangères, mécontentes de la situation actuelle des choses, feraient éclater tôt ou tard leurs inquiétudes, et

qu'il en résulterait les plus funestes démêlés. D'autres ont déjà vu une nouvelle conspiration ou coalition contre la France toute faite, et en ont conclu la nécessité d'une forte défensive.

Le fait est que toutes les craintes sont aussi dénuées de fondement que celles qu'on a nourries d'autre part sur les projets hostiles de la France. Rien n'est plus éloigné des principes et des dispositions des cabinets alliés qu'une intervention directe dans les transactions intérieures de ce pays; et à moins qu'il ne s'y passe des événements tout à fait extraordinaires, et évidemment menaçants pour la tranquillité générale de l'Europe (ce qui est très-peu probable), les Puissances, je crois en être sûr, ne se permettront pas même des observations hautement énoncées sur les mesures du Gouvernement français. Et si même le Roi venait à mourir, moment très-critique pour la France, mais dont heureusement rien n'annonce la proximité, les cabinets étrangers, pour peu qu'ils s'en tiennent à leur système actuel, resteraient spectateurs neutres et passifs des convulsions qui pourraient être la suite de ce changement.

(Les dépêches des mois de mai et de juin, — époque que M. de Gentz désigne comme un temps « de stagnation dans les affaires », — n'offrent que peu d'intérêt. Elles contiennent le récit des débats parlementaires qui ont eu lieu à Paris et à Londres, du voyage de

l'Empereur François en Italie, quelques détails sur l'assassinat de M. Kotzebue, et sur les différends suscités entre la Russie et la Suède; enfin des données et des réflexions sur l'état politique de l'Europe.)

III

Vienne, 3 juillet 1819.

.
Malgré les explications que le ministre de la guerre a données sur l'état actuel de l'armée française¹, ou plutôt, ce qui me paraît plus correct, quelque temps avant ces explications, le général Pozzo di Borgo, ministre de Russie à Paris, a proposé à sa Cour d'adresser des représentations sérieuses au ministère de France sur l'augmentation disproportionnée de ses forces militaires. L'Empereur Alexandre, comme je sais de source certaine, n'a pas goûté cette proposition; il l'a cependant communiquée aux Cours alliées; et la Cour de Vienne a hautement approuvé la répugnance de l'Empereur pour une démarche qui, sans conduire à un résultat satisfaisant, pourrait gravement compromettre les Puissances et entraîner les com-

¹ Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, dans les séances de la Chambre du mois de juin.

plications les plus fâcheuses. Je n'ai aucun doute que le cabinet de Londres envisagera l'affaire au même point de vue, et que l'on évitera toute espèce de pourparlers sur un objet aussi délicat.

IV *Germany*

Carlsbad, 27 juillet 1819.

.

L'Allemagne ne peut pas rester dans la situation où elle se trouve. La Confédération germanique est un ouvrage précipité et mal digéré que le congrès de Vienne a construit à la hâte et au milieu de difficultés et de contradictions de toute espèce. Les limites du pouvoir de la diète fédérative, et ses rapports avec les souverains qui composent la Confédération, n'ont jamais été exactement définis; on ne lui a donné aucune force pour faire exécuter ses décisions. Elle est tombée dès son début dans la même nullité qui a précédé la dissolution de l'ancienne diète de Ratisbonne. L'organisation de l'armée fédérative, objet majeur pour la totalité de l'Allemagne, se traite depuis deux ans et ne s'achève pas.

D'autres questions d'une tout autre importance, comme celle des princes médiatisés, des affaires ecclésiastiques, des communications commerciales, etc., sont dans le même cas. Mais ce qui en dernier lieu a tendu à détruire les fondements mêmes de la Confédération, c'est la forme que plusieurs souverains allemands ont donnée aux constitutions particulières établies dans leur pays. Un article de l'acte fédératif (sanctionné par l'acte du congrès, et conséquemment *par toutes les Puissances européennes*) avait décidé que chaque pays faisant partie de la ligue germanique aurait une *constitution d'états*, c'est-à-dire une constitution formée sur les anciennes coutumes de l'Allemagne, où des députés des différents *ordres* ou *états* (du clergé, de la noblesse, des corporations bourgeoises, etc.) concourraient à plusieurs parties de la législation, et principalement à celle des impôts. Les novateurs et les partisans des révolutions, très-nombreux dans toutes les classes de la société, et jusque dans le voisinage des trônes, ont travaillé avec une persévérance infatigable à dénaturer le sens de cet article, et à substituer aux *constitutions d'états* qu'il demandait des *constitutions représentatives* proprement dites, avec des élections populaires, des Chambres délibérantes, la double responsabilité des ministres, le contrôle permanent des

opérations du Gouvernement, et, ce qui est pis que tout le reste, la publicité journalière des discussions.

Le système représentatif, que de longues et sanglantes révolutions ont fait triompher en Angleterre et en France, quoique toujours entouré d'écueils et d'orages, peut subsister cependant dans de grandes monarchies indépendantes, bien arrondies, composées de parties absolument homogènes, et où l'unité du pouvoir royal offre un contre-poids suffisant à la force des éléments démocratiques. Mais dans des États comme ceux de l'Allemagne, ce système doit promptement amener l'affaiblissement total de l'autorité du souverain, le règne des démagogues, et tous les désordres révolutionnaires; ce qui se passe depuis six mois chez nos voisins du midi de l'Allemagne confirme chaque jour cette vérité. D'ailleurs, si un certain nombre d'États s'obstinait à adopter ce système, tandis que les autres conserveraient leurs anciennes institutions, plus ou moins modifiées d'après les besoins du temps, il en naîtrait une telle confusion, un tel chaos politique en Allemagne, qu'il ne serait plus possible d'en imaginer le dénoûment. Enfin, — et c'est là toujours le point capital, — si l'on peut avoir le système représentatif dans chacun des États de l'Allemagne, il faut renoncer à un pouvoir

central, il faut renoncer à l'unité fédérative, il faut, en un mot, abolir la Confédération germanique. Mais les suites d'un bouleversement pareil sont incalculables; il ne changerait pas seulement la situation politique de l'Allemagne, il affecterait directement le système européen, et conduirait à des événements que l'ami de l'ordre et de la paix générale ne saurait envisager sans frémir. . . .

L'Autriche ne peut pas rester neutre ou inactive dans une affaire d'aussi grande conséquence. L'acte fédératif lui a conféré la présidence de la diète; si l'autorité de cette diète est méconnue, si son pouvoir baisse et s'éteint de jour en jour, si par le fait de ces institutions arbitraires, qui renfermeraient chaque État de l'Allemagne dans la sphère de sa toute-puissance imaginaire, l'union germanique se réduit à un vain simulacre, il serait contraire à la dignité de l'Autriche de conserver plus longtemps une place sans honneur et sans réalité. Mais ce n'est pas tout. L'Autriche, en créant le système de la Confédération germanique, y a vu une des garanties les plus puissantes de sa propre tranquillité et de celle de l'Europe. En ôtant à cette Confédération son caractère primitif, en la dépouillant de ses attributions les plus essentielles, en la rendant un objet de dérision pour l'Allemagne, on force

l'Autriche à changer de position à son tour. Cette Puissance doit nécessairement savoir si elle est liée dorénavant à des souverains ou à des chefs de faction, à des principes d'ordre et de stabilité ou à de prétendues institutions calculées sur le bouleversement et l'anarchie. Si l'union germanique doit rester telle qu'elle est, si elle ne peut pas être réformée et fortifiée, si surtout on ne peut pas la mettre d'accord avec l'organisation politique des États qui la composent, l'Autriche n'a plus qu'un parti à prendre, qui est celui de s'en séparer tout à fait; extrémité pénible sans doute, et d'autant plus à craindre qu'elle entraînerait un changement total dans la marche politique de cette Cour, mais absolument indispensable, puisqu'un quart seulement de la monarchie est compris dans la Confédération germanique, que, comme Puissance européenne, l'Autriche a encore d'autres considérations à observer et d'autres devoirs à remplir, et que, si l'Allemagne veut se perdre dans les convulsions d'un mouvement révolutionnaire, il n'y a aucune raison pour que l'Autriche se perde avec elle.

.
J'ai parlé, dans ma dépêche du 3 de ce mois, d'une démarche proposée par le général Pozzo, pour représenter au Gouvernement français le mécontentement que l'augmentation de son état mili-

taire faisait éprouver aux Puissances alliées; le but avoué de cette démarche était l'éloignement du ministre de la guerre¹ que plusieurs des ministres étrangers regardaient comme un homme dangereux. Le général *Pozzo*, auteur de cette idée, est un homme d'infiniment de génie, mais d'un caractère ardent et passionné. Ayant exercé sous le ministère du duc de Richelieu une influence immense, il est tout simple qu'il n'aime pas le ministère actuel. Mais malgré le crédit dont il jouit près de son maître, l'Empereur de Russie, après avoir communiqué son projet aux Cours alliées, l'a définitivement rejeté; ce qui lui fait d'autant plus d'honneur qu'il est loin d'avoir lui-même une opinion favorable du ministère français. On a été cependant assez sage à Paris pour ne pas braver son mécontentement, pour l'adoucir plutôt par des procédés conciliants et respectueux. Je sais maintenant que le général *Hulot*, qui s'est rendu à Saint-Pétersbourg pour les affaires de madame *Moreau*², sa sœur, était chargé en même temps d'une lettre extrêmement polie et amicale du Roi de France pour l'Empereur Alexandre. Il avait aussi l'ordre de proposer à l'Empereur le

¹ M. Gouvion Saint-Cyr.

² Veuve du général Moreau, tué à la bataille de Dresde.

choix entre trois individus , désignés pour la place de ministre à Saint-Pétersbourg. Ces trois individus étaient le général *Maison*, le général *Ricard*, et le comte *de la Ferronnaye*, jusqu'ici ministre à Copenhague. Celui-ci est un homme solide, personnellement attaché à Louis XVIII, et digne de sa confiance. Les deux autres, il faut en convenir, n'étaient pas heureusement choisis. Le général *Maison* a eu le malheur, pendant le séjour d'Aix-la-Chapelle, de commettre une forte indiscretion envers l'Empereur, en insérant dans les feuilles publiques une conversation confidentielle et très-intéressante dont ce souverain l'avait honoré. Le général *Ricard* est celui que le prince Talleyrand fit venir à Vienne au mois de janvier 1815, au moment des grandes discussions sur la Pologne et la Saxe, où M. de Talleyrand, avec sa légèreté habituelle, avait imaginé d'en imposer à l'Empereur de Russie par un concert armé entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et plusieurs autres Puissances, projet mort-né, auquel on n'a jamais donné de suite. — L'Empereur n'a pas hésité longtemps; il a dit au général Hulot, de la meilleure grâce du monde, « qu'il n'avait pas besoin d'un inspecteur à ses revues militaires », et qu'il demandait M. *de la Ferronnaye*.

.

(Les dépêches des deux mois suivants sont consacrées aux affaires d'Allemagne et aux conférences y relatives qui ont été tenues à Carlsbad, — objets suffisamment élucidés et commentés par un grand nombre de publications, — à la situation de l'Espagne, ébranlée par l'insurrection militaire de Cadix, aux troubles survenus dans les villes manufacturières de l'Angleterre, et à quelques affaires personnelles.)

V

Vienne, 2 octobre 1819.

M. de Lebzelter¹, en se rendant à Varsovie, est chargé d'une lettre particulière de S. M. l'Empereur à l'Empereur Alexandre, dans laquelle l'Empereur d'Autriche s'explique de la manière la plus confidentielle sur les motifs et le but des mesures adoptées relativement à l'Allemagne.

Cette lettre contient le passage suivant :

« Grâce à l'union qui a si heureusement subsisté entre les autres Cours, et grâce à la marche sage et conciliante que nous avons constamment suivie, nous pouvons dire *qu'il n'existe pas aujourd'hui d'affaire diplomatique en Europe*. Mais la tranquillité *intérieure* de plusieurs pays n'est pas aussi bien assurée qu'elle devrait l'être. Les éléments

¹ Ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg.

révolutionnaires, et les hommes intrigants ou fanatiques qui les remuent sans cesse, n'ont été que trop actifs en Allemagne, etc., etc. »

Le grand sens de ces réflexions n'échappera pas à la pénétration de Votre Altesse. Pour que l'Empereur d'Autriche puisse dire (et dans une lettre confidentielle adressée à l'Empereur de Russie!) : « Il n'existe pas aujourd'hui d'affaire diplomatique en Europe », il faut bien que tel soit l'état des choses, que la paix générale soit établie sur des bases solides, que la stabilité des arrangements politiques sur lesquels elle repose ne soit sujette à aucun doute. Il me semble que cette seule phrase répond victorieusement à tous ces bruits mensongers de nouvelles combinaisons, de nouveaux revirements politiques, dont les folliculaires abreuvent le public, et avec lesquels les faiseurs de bulletins abusent souvent de la crédulité des Cours secondaires.

Quant aux affaires d'Allemagne, le prince Metternich a la plus intime conviction que l'Empereur Alexandre entrera tout à fait dans l'esprit du système que les princes allemands viennent d'embrasser sous les auspices de l'Autriche. Mon opinion est la même; et les instructions dont M. de Lebzelter est muni feront certainement le meilleur effet sur l'Empereur.

VI

Vienne, 19 octobre 1819.

Les résolutions de la diète germanique¹ ont fait à Paris une sensation extraordinaire. Elles ont mis toutes les plumes en mouvement, et ont occupé le public autant qu'aurait pu le faire la question la plus étroitement liée à l'intérêt particulier de la France

Des bruits alarmants se sont répandus à Paris sur la prétendue note par laquelle le baron de Vincent, ministre d'Autriche, doit avoir accompagné la communication officielle des résolutions du congrès de Carlsbad. Les journaux des indépendants ont voulu savoir que cette note annonçait entre autres : « une guerre prochaine entre l'Autriche et la Russie, à laquelle on invitait la France à prendre part ». Cette nouvelle, quoique d'une absurdité palpable, a cependant fait une impression momentanée à la Bourse et a inquiété beaucoup de personnes, d'ailleurs bienveillantes; mais tout le monde s'est rassuré en peu de jours; la fable était trop grossièrement tissée.

¹ Sur la proposition présidiale concernant les résultats des conférences de Carlsbad, adoptée par la diète dans sa séance du 20 septembre.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que la note de M. de Vincent se rapportait exclusivement aux pièces qu'il était chargé de communiquer au Gouvernement français. S'il est entré dans quelques observations sur l'intérêt que les ministres de France prendraient naturellement à des résolutions dirigées contre *un ennemi commun*, c'est-à-dire contre cet esprit révolutionnaire dont ils ne sont pas moins menacés que l'Allemagne, ces observations ont été conçues dans le sens le plus modéré et le plus amical. Le Gouvernement a franchement et hautement applaudi à la marche des princes allemands, en témoignant une admiration sans réserve pour la conduite ferme et sage que la Cour de Vienne a tenue dans cette occasion. Les dernières expéditions de Paris ne nous laissent aucun doute à cet égard.

VII

Vienne, 27 octobre 1819.

M. le baron de Lebzelter est arrivé à Varsovie le 6 octobre, trois jours après l'Empereur Alexandre.

L'Empereur, en recevant M. de Lebzelter, était généralement instruit de l'objet des conférences de Carlsbad; mais il ne connaissait encore ni le résultat final de ces conférences, ni les résolutions de la diète de Francfort. M. de Lebzelter, en lui communiquant ces pièces, lui a fait un exposé succinct de leur contenu. L'Empereur a hautement approuvé les principes qui avaient guidé les princes d'Allemagne dans cette circonstance importante. Il a dit qu'il était tellement convaincu des dispositions sages et bienveillantes de l'Empereur d'Autriche, qu'il lui avait suffi de savoir que ce souverain s'était mis à la tête de cette affaire, pour en concevoir l'opinion la plus favorable. Il a parlé pendant longtemps de l'état moral et politique de l'Allemagne, avec une connaissance de cause, une justesse et souvent une profondeur auxquelles M. de Lebzelter n'a pas pu assez rendre hommage. Il a fait surtout des observations excellentes sur les fautes graves que la faiblesse, la méfiance ou une fausse ambition avaient fait commettre aux princes allemands dans les dernières années; sur les progrès effrayants de l'esprit révolutionnaire en Allemagne; sur les maux que la licence de la presse y avait enfantés, et sur la corruption des universités. Il a dit entre autres, à ce dernier sujet, « que l'influence du soi-disant *esprit du siècle*

avait été si funeste à l'Allemagne, que les professeurs ne connaissent plus d'autres lois que celle de leur imagination déréglée, et que les jeunes gens, confondant le crime avec la vertu, se croient des héros en se livrant aux égarements les plus atroces ». — A la suite de ces observations il a annoncé que, dès qu'il serait de retour à Saint-Pétersbourg, il se ferait un devoir de méditer à son aise les derniers arrêtés relatifs à l'ordre public en Allemagne, que, fidèle à son principe de s'abstenir de toute participation directe aux affaires intérieures des pays voisins, il n'en emploierait pas moins ses bons offices pour assurer le succès des mesures concertées sous les auspices de l'Autriche, et l'Empereur, *son premier ami*, le retrouverait toujours sur la ligne qu'il indiquerait lui-même.

M. de Lebzelter a observé en général que l'Empereur Alexandre ne parlait de la France qu'avec « un dégoût marqué ». Ce sentiment se développait déjà à Aix-la-Chapelle dans plus d'une occasion; la dernière révolution ministérielle, les circonstances qui ont accompagné la démission du duc de Richelieu, le peu de cas que l'on a fait à cette époque des avis du comte Nesselrode et des mercuriales du général Pozzo, enfin les rapports alarmants que ce dernier n'a cessé d'adresser

à l'Empereur sur la marche du ministère actuel, paraissent avoir augmenté son mécontentement. L'Empereur a particulièrement la plus mauvaise opinion de M. de Cazes¹, opinion qui n'est pas restreinte aux moyens ou aux vues politiques de ce ministre, mais qui semble même s'étendre à la droiture de ses principes et à la pureté de ses intentions. L'Empereur n'a aucune confiance dans la stabilité du Gouvernement français; il s'attend d'un mois à l'autre à quelque nouveau bouleversement, et il déclare que, sans la surveillance active des Puissances alliées et la barrière efficace qu'elles opposent aux projets des esprits turbulents en France, il ne serait rien moins que rassuré sur la tranquillité générale de l'Europe.

L'attachement de l'Empereur à la Quadruple-Alliance, loin de s'être refroidi depuis la dernière réunion des souverains, semble avoir acquis une nouvelle force. Il s'est exprimé sur ce point dans les termes les plus énergiques. Il regarde le maintien de cette alliance comme la condition indispensable, comme la seule garantie réelle de la paix de l'Europe; et il a répété à plusieurs reprises qu'il n'y avait que des *visionnaires* ou des *traîtres* qui

¹ Ministre de l'intérieur.

pussent songer à dissoudre ce système, ou à en déranger le moindre élément.

En même temps, il a déclaré à M. de Lebzeltern que le nœud central de la Quadruple-Alliance, la base de sa durée et de sa force se trouvait, à ses yeux, dans l'union intime qui régnait et qui devait constamment régner entre lui et l'Empereur d'Autriche. Cette prédilection pour l'Autriche, que beaucoup de gens superficiels traitent d'affectation ou d'hypocrisie, et dont nous avons cependant des preuves sans nombre depuis 1813 jusqu'à ce jour, s'explique très-naturellement dès que nous admettons (et qui pourrait en douter?) que l'Empereur est de bonne foi dans son zèle pour la Quadruple-Alliance. Car, comme il n'aime pas beaucoup l'Angleterre, et qu'il a une très-faible opinion du Gouvernement prussien, ce n'est que dans l'union avec l'Autriche qu'il peut placer la sauvegarde de son système politique. Ce qu'il a dit à M. de Lebzeltern au sujet de cette union formerait seul une longue dépêche. J'en citerai quelques traits des plus marqués. Il a parlé des tentatives qu'on avait faites de temps à autre pour semer des soupçons entre lui et l'Autriche, et il a demandé à Lebzeltern s'il n'avait pas appris à *Varsovie* que l'Autriche faisait des armements considérables qui ne pouvaient être dirigés que

contre la Pologne. Lebzelterner lui a répondu que ce bruit absurde, dont il ne se serait pas douté à son départ de Vienne, lui était effectivement parvenu. L'Empereur a répliqué : « Quelque inutile qu'il soit de s'occuper de propos pareils, j'ai cru cependant devoir ramener à la raison quelques-unes de mes têtes polonaises. Je leur ai dit : « Messieurs, si l'Empereur d'Autriche rassemble aujourd'hui cent cinquante mille hommes sur les frontières de la Pologne, savez-vous ce que je ferais? J'ordonnerais à mon armée de se porter à leur rencontre, tambour battant, drapeaux déployés; de les recevoir comme des frères, de les introduire eux-mêmes dans le pays; tellement je suis convaincu que l'Empereur, mon allié et ami, ne peut jamais avoir aucune intention, ne peut jamais nourrir aucune pensée contraire à nos intérêts. » Il a rappelé à M. de Lebzelterner combien de fois il avait témoigné le désir que l'Autriche ne se relâchât pas de son système militaire, qu'elle ne poussât pas trop loin le principe des réductions, qu'elle donnât à son armée toute la force et toute la perfection dont elle était susceptible.

Cette partie de la conversation a conduit l'Empereur à des observations sur ses propres forces militaires. Parfaitement instruit des critiques et des accusations qu'on se permet à ce sujet dans les

pays étrangers et même chez lui, il a défendu sa cause avec beaucoup de supériorité. Il a dit qu'avec ses intentions loyales et pacifiques, il ne craignait pas d'avancer « que de nos jours, le seul moyen de maintenir l'ordre établi, et d'imposer à ceux qui ne songeaient qu'à le détruire, était une armée respectable et toujours prête à agir; que ce principe, il le soutenait pour les autres autant que pour lui-même; que c'était là le grand motif qui le déterminait à conserver et à perfectionner son système militaire; qu'il viendrait peut-être un temps où tout le monde reconnaîtrait le service essentiel que, par là, il croyait rendre à l'Europe; que d'ailleurs il était bien sûr que l'Empereur d'Autriche ne lui ferait jamais un reproche à cet égard, puisque ce souverain savait parfaitement bien que l'armée russe serait à sa disposition aussitôt qu'il croirait en avoir besoin ».

On a longtemps regardé en Europe l'Empereur Alexandre comme le protecteur le plus puissant de ce que l'on appelle les *idées libérales*. Il a certainement mérité ce titre tant qu'il était honorable de le porter; mais depuis que, par l'abus cruel que le parti révolutionnaire n'a cessé de faire de tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans les sentiments politiques, les idées libérales sont devenues synonymes de licence, de

révolte, de tous les désordres qui sapent les fondements de la société, un prince aussi éclairé que l'Empereur ne pouvait plus leur prêter son appui. Le changement qui s'était opéré à cet égard dans sa façon de penser avait déjà frappé tous ceux qui eurent l'honneur de l'entendre parler à Aix-la-Chapelle. L'expérience du monde, et l'attachement profond de l'Empereur pour les idées morales et religieuses, l'ont entièrement consolidé. Voici ce qu'il vient de dire à M. de Lebzelttern : « Je désire le bonheur de mes sujets, mais je ne veux pas être la dupe de mes propres bienfaits. Comme homme, je voudrais rendre tout le monde heureux et content ; comme souverain, j'ai en outre le devoir de maintenir rigoureusement l'ordre et la discipline sans lesquels aucun bien durable, et la société elle-même, ne sauraient exister. Chacun doit exercer les droits qui lui appartiennent, mais chacun aussi doit obéir. A côté de chaque concession il faut placer une mesure répressive pour empêcher l'abus ; voilà comme je gouverne ce pays ; vous voyez ce que j'ai su en faire. » . . .

.
 M. de Lebzelttern a transmis en même temps une réponse de l'Empereur Alexandre à la lettre que lui avait adressée l'Empereur d'Autriche. Au milieu des plus vives protestations d'amitié et d'attache-

ment invariable, elle contient quelques passages qui méritent d'être cités textuellement.

En remerciant l'Empereur des communications relatives aux affaires d'Allemagne, il dit que « malgré sa résolution de ne point intervenir dans des questions de gouvernement intérieur des autres États, il secondera avec zèle, et par tous les moyens à sa disposition, les intentions salutaires de l'Autriche ». Il ajoute : « Désirant contribuer pour ma part au succès de ces grandes mesures, je donnerai, dès mon retour à Saint-Pétersbourg, à mes ministres en Allemagne, des instructions qui obtiendront, je n'en doute pas, le suffrage de Votre Majesté. Elle y retrouvera *sa pensée*, qui est et sera toujours la *mienne*, et à laquelle nous pouvons d'autant plus nous confier qu'elle n'est point le fruit de vaines abstractions, mais de ces préceptes éternels qui nous ont dicté l'acte du 26 septembre 1815 » (la Sainte-Alliance).

La même idée se reproduit dans ce qu'il dit de la Quadruple-Alliance. — « D'accord sur les grands principes politiques, les cabinets qui forment cette union ne seront jamais embarrassés d'aucune question de détail ; la bonne foi et la bonne volonté qui règnent entre eux, et le désir commun d'assurer une longue paix à l'Europe, aplaniront toutes les difficultés. La stabilité de ce pacte ne tient pas au

hasard ou aux fantaisies des hommes ; elle est tout entière dans le principe qui nous a guidé, celui de soumettre notre volonté aux lois de la raison et de la volonté suprême. »

Cette lettre mémorable finit par de tendres assurances d'un attachement personnel assez profond pour résister et pour survivre à tous les événements.

Les entretiens de M. de Lebzelter avec M. le comte Capo d'Istria ne pouvaient pas, par plusieurs raisons, lui offrir le même intérêt que les discours animés de l'Empereur. La position du comte Capo d'Istria était gênante. L'Empereur l'avait reçu¹ avec une bonté extrême ; mais il n'avait pas pu lui parler encore d'aucune affaire politique. Le comte avoua à M. de Lebzelter dans la première conversation que depuis huit mois il ne savait que par oui-dire ce qui s'était passé à Pétersbourg, et que, l'Empereur n'ayant pas apporté un seul papier à Varsovie, il se sentait tellement désorienté qu'il n'avait presque pas le courage de traiter une question politique. La longue absence ne paraissait pas avoir effacé ces nuances d'opinion, par lesquelles son système différait de celui de l'Empereur ; il nourrissait toujours ses anciens doutes sur les avantages de la Quadruple-Alliance, semblait juger l'état de

¹ Après un long congé.

la France à un point de vue bien moins défavorable que l'Empereur ou le général Pozzo ; et quant aux affaires d'Allemagne, comme il ne les connaissait que par les notions très-imparfaites, et même incorrectes, qu'il avait recueillies à Copenhague, elles ne lui inspiraient d'abord que des inquiétudes. Mais après avoir vu plusieurs fois l'Empereur, après avoir appris dans quel sens et sur quel ton ce souverain s'était expliqué avec le ministre d'Autriche, M. de Capo d'Istria reprit son assiette et donna à M. de Lebzeltern toute la satisfaction que celui-ci pouvait désirer. Il le pria de ne pas attacher trop de poids à ses opinions personnelles par rapport au système actuel de l'Europe ; la volonté de l'Empereur de rester ferme dans la Quadruple-Alliance lui était suffisamment connue et serait la loi invariable de ses combinaisons et de ses démarches. Si ses idées sur la France ne coïncidaient pas entièrement avec celles de l'Empereur, il était loin cependant de croire qu'il n'y avait aucun danger de ce côté et très-persuadé de la nécessité de surveiller avec une attention suivie, mais sans aucune tentative d'intervention directe, ce qui se passait dans cette région orageuse. — Quant aux affaires de l'Allemagne, il les regardait comme la question la plus importante et la plus difficile qu'il eût encore ren-

contrée dans sa carrière politique ; qu'il était incapable de s'en former un jugement sans avoir profondément médité les pièces qu'il ne connaissait que depuis la veille ; qu'il lui fallait pour cela quatre semaines ; qu'il croyait M. de Lebzeltern trop juste pour ne pas se contenter pour le moment de ce que l'Empereur lui-même lui avait dit et de ce qu'il écrivait à l'Empereur d'Autriche à ce sujet ; que tout le reste devait être ajourné jusqu'à leur retour à Saint-Pétersbourg.

M. de Capo d'Istria a adressé toutefois à M. le prince Metternich une lettre ministérielle par laquelle il le félicite, dans les termes les plus obligeants, du grand rôle qu'il a joué dans cette occasion, se réservant de diriger toute l'attention du cabinet de Russie sur des objets aussi étroitement liés à la tranquillité générale et aux premiers intérêts de l'Europe

VIII

Vienne, 16 novembre 1819.

.
 L'Empereur de Russie est incontestablement un des premiers hommes de son siècle, et un des plus

grands souverains qui aient paru dans l'histoire moderne. J'ai eu, pour étudier son caractère, ses principes, ses sublimes qualités, — ainsi que ses côtés faibles (car quel *homme* n'en présenterait pas?), — des moyens et des sources qui se trouvent rarement à la disposition d'un étranger.

L'observation que j'ai à faire aujourd'hui ne regarde pas la personne de ce souverain, mais la manière dont il est servi par le plus grand nombre, pour ne pas dire par la totalité de ceux qu'il emploie dans les pays étrangers.

J'ai connu tous les diplomates russes qui depuis vingt ans ont joué un rôle quelconque en Europe. J'en ai connu plusieurs très-intimement; j'ai trouvé parmi eux, comme de raison, des individus d'un mérite éminent, des hommes médiocres, et bien d'autres au-dessous de la médiocrité. Mais ce qui m'a constamment frappé, c'est une *attitude d'indépendance*, que les ministres et agents russes soutiennent également partout, dans leurs opinions, dans leur langage, et bien souvent dans leur marche, relativement même aux affaires les plus importantes, *attitude* que je regarde comme un singulier phénomène dans un Gouvernement absolu, et surtout sous un souverain d'une supériorité personnelle telle que celle de l'Empereur Alexandre. Chaque ministre de Russie en Europe

semble avoir sa façon de penser à *lui*, son langage à *lui*; si vous avez les moyens (comme je les ai souvent) de rapprocher ce que tel diplomate russe a dit par exemple à Londres avec ce que tel autre a dit à Paris, à Madrid, à Berlin, à Constantinople, vous vous étonnez sans cesse, non pas de quelques nuances plus ou moins légères, mais d'une opposition diamétrale entre les propos de l'un et ceux de l'autre. Vous y trouverez, dans une seule et même époque, les plus inconcevables disparates, — paix, guerre, alliance, contre-alliance, philanthropie, despotisme, — associés de la manière la plus bizarre; et je défie celui qui est à même de connaître ces versions contradictoires de jamais en tirer un ensemble ou une notion instructive quelconque sur les véritables dispositions du cabinet de Russie.

Ce fait, suffisamment avéré, nous offre deux leçons intéressantes. La *première*, qu'il ne faut jamais attacher trop d'importance à ce que les agents de Russie aux Cours étrangères, même les accrédités, disent ou avancent, soit en bien, soit en mal; qu'on a très-souvent tort de s'inquiéter d'un discours menaçant, et très-souvent aussi de s'endormir sur des paroles calmantes. La *seconde*, et la plus essentielle, que, pour connaître et juger ce que la Russie pense, veut, médite, prépare

dans telle ou telle époque particulière, il faut puiser à la source la plus élevée, il faut savoir comment les affaires sont envisagées et traitées au cabinet de l'Empereur, et autant que possible, — puisqu'on peut encore se tromper quelquefois en formant une opinion sur les pièces du cabinet, — *comment l'Empereur les envisage en personne.* Cela n'est pas toujours facile, je le sais bien; et c'est peut-être *une* des raisons de l'extrême divergence que nous voyons dans les procédés des différents employés de la Russie; ils sont presque tous beaucoup plus étrangers qu'on ne le croit aux secrets de leur Cour. Mais enfin, ce n'est qu'à cette condition que l'on peut et doit entreprendre de former des opinions sur la marche de la Cour de Saint-Pétersbourg; et lorsque de pareilles données manquent (et il est tout simple qu'on ne les obtient pas aussi facilement qu'on les désirerait), le parti le plus sage est de suspendre son jugement, et d'attendre les *seuls* éclaircissements auxquels on puisse se fier. D'un autre côté, lorsqu'on *est* une fois en possession de ces données directes, il faut fermer l'oreille contre tout ce que les individus, quelque instruits qu'ils prétendent être, vous disent dans un sens contraire, s'en tenir constamment au point central, et ne regarder le reste que comme des commérages diplomatiques.

Une longue expérience m'a convaincu qu'il n'y a que cette méthode à suivre, pour établir une opinion solide sur la politique russe.

IX

Vienne, 2 décembre 1819.

Les plénipotentiaires des États de l'Allemagne envoyés à Vienne d'après les engagements pris à Carlsbad se sont réunis pour la première fois le 25 novembre, chez M. le prince Metternich. Ils sont convenus des formes dans lesquelles on tiendra les conférences¹ et traitera les affaires. Le prince Metternich a accepté la présidence de l'assemblée. On m'a fait l'honneur de m'appeler par acclamation à la rédaction du protocole principal.

.
 L'opinion vulgaire fait envisager ce congrès comme une commission d'enquête ou comme un tribunal secret pour comprimer l'esprit turbulent

¹ FRIEDRICH WEECH, *Correspondenzen und Aktenstücke zur Geschichte der Ministerconferenzen von Carlsbad und Wien*. Leipzig, 1865.

manifesté dans plusieurs parties de l'Allemagne.
 Cette idée est entièrement fausse

Le grand objet des conférences de Vienne est
 d'affermir le système fédératif de l'Allemagne.
 L'acte qui a fondé ce système est imparfait à
 plus d'un point de vue ; c'est ici qu'il doit recevoir
 tout ce qui lui manquait.

Les dispositions annoncées jusqu'ici par tous
 les plénipotentiaires sont non-seulement bonnes,
 mais beaucoup meilleures que nous avons pu le
 présumer. La très-grande majorité des Gouverne-
 ments, la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le Roi de
 Danemark, le grand-duc de Bade, l'électeur et le
 grand-duc de Hesse, et tous les petits États sans
 exception, sont attachés de cœur et d'âme à
 l'Autriche et remplis de confiance pour ses conseils.
 L'opposition que nous avons crainte un moment du
 côté de la Bavière, depuis que le crédit du comte
 Rechberg ¹ a paru ébranlé par une faction hostile,
 ne s'est encore montrée dans aucune question. Le
 Roi de Wurtemberg est la seule dissonance réelle
 dans cette harmonie générale, mais M. de Metter-
 nich, en grand capitaine, a pris le parti de fermer les
 yeux sur les mouvements peu redoutables d'un
 aussi faible ennemi, sauf à lui apprendre sa leçon

¹ Chef du cabinet de Munich.



lorsque les grandes affaires seront réglées. Tous les mécontents de l'Allemagne regardent ce Roi de Wurtemberg comme leur chef et se flattent toujours qu'un beau matin l'Empereur de Russie se déclarera hautement en sa faveur. Le Roi de Wurtemberg a trop d'esprit pour donner dans des illusions aussi absurdes. Il ne se méprend pas sur la position dans laquelle sa mauvaise tête l'a jeté, et saisira avec empressement le premier expédient honorable qu'on lui offrira pour en sortir.

Aucun cabinet étranger n'a encore fait la moindre démonstration pour se mêler des affaires d'Allemagne. C'est une chose bien remarquable que l'absence totale de toute action, de toute influence étrangère dans une assemblée où se traitent pourtant d'assez grands intérêts. C'est un des premiers fruits de cette attitude imposante que les souverains allemands doivent aux résultats des conférences de Carlsbad. Je ne me suis pas trompé en les regardant comme un des grands événements de l'histoire moderne. L'Allemagne s'en ressent et l'Europe entière en a été saisie. Cette « contre-révolution diplomatique », comme un homme d'État de beaucoup d'esprit a appelé l'impulsion que Carlsbad a donnée à toute la politique européenne, étendra ses effets bien loin; et si le congrès actuel parvient à réorganiser l'Allemagne, un aussi grand succès

fixera bientôt toutes les incertitudes et réunira toutes les opinions sur les causes qui ont seules pu le rendre possible.

X

Vienne, 17 décembre 1819.

.
J'ai les raisons les plus puissantes pour être convaincu que le langage que l'Empereur a tenu à Varsovie à M. de Lebzeltern sur le résultat des conférences de Carlsbad était l'expression sincère de son opinion, et je sais très-positivement qu'il a persisté dans cette opinion et que rien n'indique qu'il serait disposé à la changer. Non-seulement M. de Lebzeltern lui-même en a acquis la certitude depuis qu'il est à Saint-Pétersbourg, mais l'Empereur ne s'est donné aucun démenti dans les conversations qu'il a eues avec d'autres personnes du corps diplomatique. Il a parlé dans le même sens, et presque dans les mêmes termes, au général Schöler, ministre de Prusse, au baron de Blome, ministre de Danemark (avec lequel il a même eu un entretien très-confidentiel), au chevalier de Bray, ministre de Bavière (peu suspect de partialité pour

les résolutions de Carlsbad, et qui n'aurait pas manqué de mander tout le contraire à Sa Cour, s'il avait pu s'écarter de la vérité), enfin à tous ceux qui ont été dans le cas de l'approcher. Au surplus, il n'existe pas une pièce officielle dans toute l'Europe qui donne lieu à croire que tels n'aient pas constamment été ses véritables dispositions.

Mais de l'autre côté, il est malheureusement vrai — je dis malheureusement, non pas pour l'Allemagne ou pour l'Europe, mais pour ceux qui sont particulièrement attachés à M. le comte Capo d'Istria — que ce ministre a sur les affaires d'Allemagne des opinions très-différentes, et sous plusieurs rapports entièrement opposées à celles de l'Empereur. Je ne veux pas examiner les causes de cette divergence. Je crois que M. de Capo d'Istria connaît peu la situation de l'Allemagne, et qu'il a mal saisi et mal compris ce qui s'y est passé depuis l'été dernier. Le fait est toujours qu'il ne voit que des objections, des complications, des dangers dans les mesures que l'Autriche et la Prusse ont proposées et proposeront encore, et qu'il paraît s'attendre à je ne sais quels bouleversements. Il a parlé dans ce sens, non-seulement à M. de Lebzeltern, mais à tous ceux qu'il a vus dans ces derniers temps. Il a cependant été assez sage et assez loyal pour suspendre son jugement, et n'a fait aucune

communication à ce sujet à aucun des ministres de Russie depuis qu'il est de retour à Saint-Pétersbourg. J'ai de plus la conviction intime qu'il reviendra de ses premières impressions; je sais que des éclaircissements lui arriveront de toutes parts, et lorsqu'il connaîtra surtout les résultats des conférences de Vienne, il est absolument impossible que les aperçus qu'il avait formés sur des éléments radicalement faux ne soient pas rectifiés par la force de la vérité et par l'évidence des événements.

En attendant, il est possible que sa manière de voir ait donné à l'Empereur lui-même des inquiétudes momentanées sur ce qui pourrait arriver en Allemagne. Mais il est très-certain qu'il n'a opéré aucun changement dans les principes fondamentaux d'après lesquels l'Empereur a jugé cette affaire.

Dans cette singulière opposition entre l'Empereur et son secrétaire d'État, je ne suis point surpris de quelques contradictions apparentes qui se trouvent dans la manière de s'expliquer des ministres de Russie auprès des Cours étrangères.

Tous ceux qui s'en tiennent à ce qu'ils savent de plus ou moins authentique sur les intentions de l'Empereur, nommément M. le comte Goloffkin à Vienne, M. d'Alopeus à Berlin, M. le général Pozzo à Paris, M. de Lieven à Londres, M. d'Ita-

linsky à Naples, n'ont cessé de tenir le langage auquel nous devons nous attendre d'après les premières ouvertures de Varsovie, c'est-à-dire « que l'Empereur approuvait le but et les principes des conférences de Carlsbad et des résolutions de Francfort; qu'il faisait des vœux pour le succès des mesures qu'on avait adoptées; mais que, considérant ces mesures comme étant du ressort exclusif des Puissances allemandes, il n'y interviendrait dans aucun sens ».

En revanche, quelques autres diplomates, soit parce qu'ils se sont flattés que les opinions de M. de Capo d'Istria l'emporteraient à la fin sur celles de l'Empereur, soit par suite de raisons particulières et locales, se sont plus ou moins prononcés dans le sens de l'opposition populaire. Dans cette catégorie se trouvent M. d'Anstedt à Francfort (qui cependant, d'après les dernières nouvelles, se serait rétracté sur son premier langage), M. le comte Pahlen à Munich, et surtout le prince Koselowsky à Stuttgart. Ce dernier a rendu au Roi de Wurtemberg le funeste service de le confirmer dans quelques-unes de ses idées extravagantes, en lui faisant espérer la protection de l'Empereur. Il est inconcevable que le Roi, qui a beaucoup plus d'esprit que le prince Koselowsky, ait pu donner un instant dans ce piège, puisqu'il est prouvé aujourd'hui, à

n'en pouvoir douter, que l'Empereur, loin d'exhorter le Roi de Wurtemberg à poursuivre des projets d'opposition, lui a sérieusement et sévèrement reproché l'inconséquence et la légèreté de sa conduite, et qu'il n'a jamais dit un mot qui ait pu faire croire qu'il assisterait ce souverain dans aucun de ses travers.

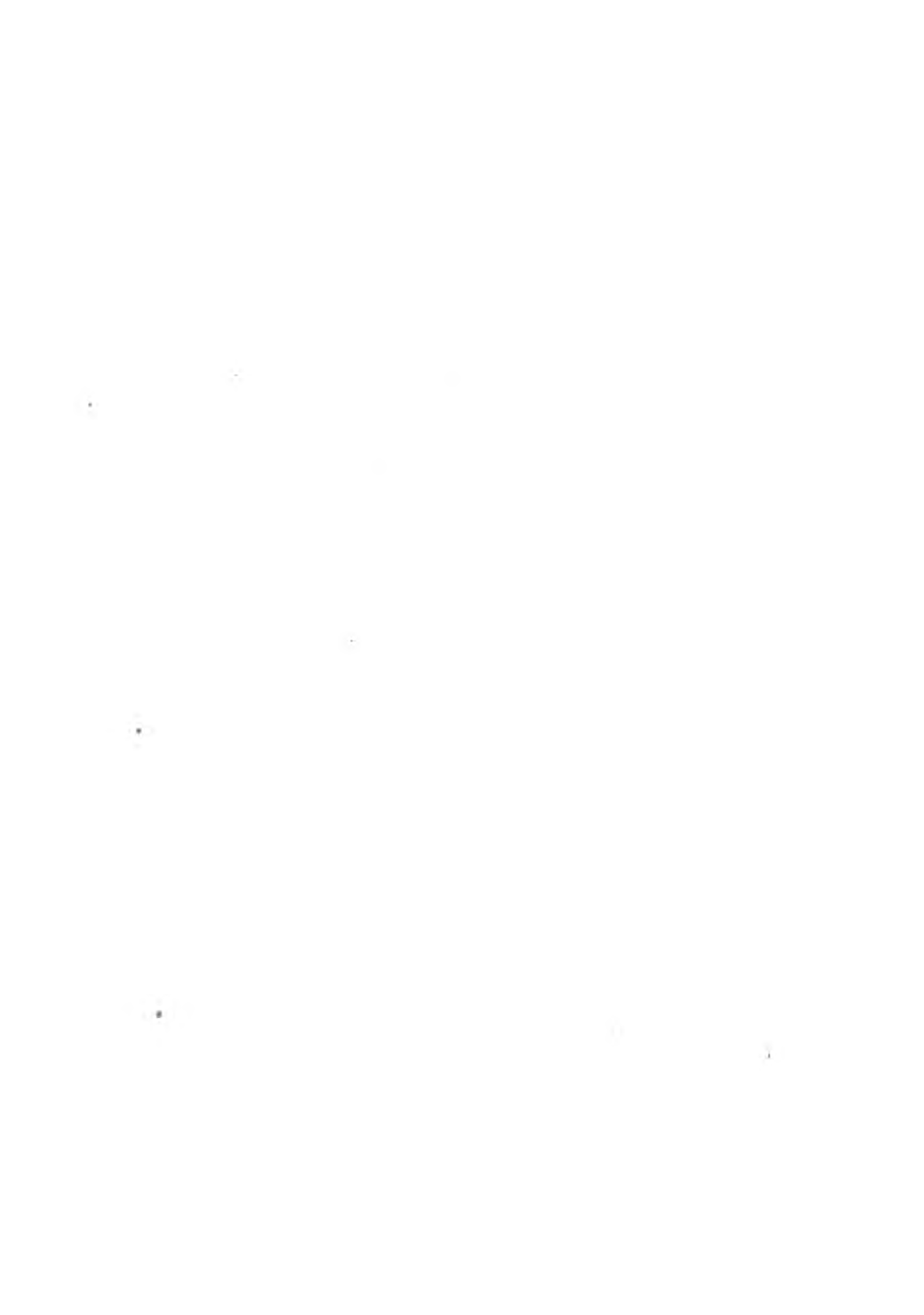


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DÉPÊCHES ADRESSÉES AU PRINCE IANKO KARADJA

1813

	Pages
I. Vienne, 2 février	3
II. Vienne, 11 mars	10
III. Vienne, 14 et 15 avril	14
IV. Königgrätz, 14 juin	17
V. Château de Nachod, 24 juin	19
VI. Château de Ratiborziz, 4 juillet	25
VII. Prague, 15 juillet	30
VIII. Prague, 25 juillet	35
IX. Prague, 7 août	39
X. Prague, 11 août	43
XI. Prague, 21 août	44
XII. Prague, 20 novembre	45
XIII. Fribourg, 19 décembre	47

1814

I. Vienne, 5 février	51
II. Vienne, 5 février	54
III. Vienne, 14 février	56
IV. Vienne, 8 mars	58
V. Vienne, 11 avril	70
VI. Vienne, 21 juin. La question de la Pologne. — La question de la Saxe	78

VII. Vienne, 9 juillet	84
VIII. Vienne, 24 juillet	92
IX. Baden, 16 septembre	95
X. Vienne, 27 septembre	97
XI. Vienne, 28 septembre	104
XII. Vienne, 6 octobre	107
XIII. Vienne, 7 novembre	118
XIV. Vienne, 20 novembre	122
XV. Vienne, 13 décembre	123
XVI. Vienne, 20 décembre	125
XVII. Vienne, 27 décembre	129

1815

I. Vienne, 4 janvier	133
II. Vienne, 14 janvier	141
III. Vienne, 24 février	142
IV. Vienne, 7 mars	144
V. Vienne, 10 mars	145
VI. Vienne, 25 mars	145
VII. Vienne, 22 avril	146
VIII. Vienne, 26 juin. Tableau des divers actes et des derniers résultats du congrès de Vienne	152
IX. Vienne, 19 juillet	169
X. Paris, 5 septembre	172
XI. Paris, 25 septembre	179
XII. Paris, 15 octobre	182
XIII. Paris, 23 octobre	186
XIV. Paris, 25 novembre	192

1816

I. Vienne, 1 ^{er} janvier	195
II. Vienne, 15 janvier	214
III. Vienne, 25 février	220
IV. Vienne, 26 février	226
V. Vienne, 19 mars	231
VI. Vienne, 28 avril	239

TABLE DES MATIÈRES. 457

VII. Vienne, 21 mai	246
VIII. Vienne, 24 mai	247
IX. Vienne, 15 juin	249
X. Vienne, 19 juin	253
XI. Vienne, 29 juillet	255
XII. Vienne, 13 septembre	259
XIII. Vienne, 3 décembre	271

- 1817

I. Vienne, 16 janvier	275
II. Vienne, 5 février	278
III. Vienne, 4 mars	292
IV. Vienne, 18 mars	296
V. Vienne, 2 avril	300
VI. Vienne, 18 avril	302
VII. Vienne, 3 juin	306
VIII. Vienne, 1 ^{er} juillet	307
IX. Vienne, 1 ^{er} août	316
X. Vienne, 19 septembre	322

1818

I. Vienne, 16 janvier	331
II. Vienne, 18 février. Sur les relations actuelles entre la France et les Puissances étrangères	334
III. Vienne, 24 mars. Négociations de Londres sur les mesures à prendre contre les Barbaresques. — Considérations sur le système politique actuellement établi en Europe.	340
IV. Vienne, 4 avril	380
V. Vienne, 18 avril	384
VI. Vienne, 30 juin	389
VII. Carlsbad, 20 juillet	390

DEUXIÈME PARTIE

DÉPÊCHES ADRESSÉES AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

1819

I. Vienne, 17 mars. Précis des principales transactions du Congrès d'Aix-la Chapelle.	397
II. Vienne, 16 avril.	415
III. Vienne, 3 juillet.	420
IV. Carlsbad, 27 juillet.	421
V. Vienne, 1 ^{er} octobre	428
VI. Vienne, 19 octobre.	430
VII. Vienne, 27 octobre.	431
VIII. Vienne, 16 novembre.	442
IX. Vienne, 2 décembre	445
X. Vienne, 17 décembre.	449







